LE MONDE DES LIVRES

■ L'Italien Erri de Luca
■ Le Mitterrand de Lacouture



Le Monde

CINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE – Nº 16685 – 7,50 F - 1,13 EURO

VENDREDI 18 SEPTEMBRE 1998

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Le FMI inquiet pour la croissance mondiale

● Le Fonds revoit à la baisse ses prévisions ● Il table sur une croissance revenue à 2 % en 1998
● *Un quart de la population mondiale vit aujourd'hui dans des pays en recul économique*
● La banque centrale américaine exclut toute solution concertée de relance monétaire

AFFECTÉE par les crises asiatique et russe et par les menaces d'extension en Amérique latine et dans l'ensemble des pays émergents, la croissance mondiale ne devrait pas dépasser 2 % cette année. Telle est du moins la prévision du Fonds monétaire international (FMI), selon son directeur général, Michel Camdessus, dans une déclaration au *Financial Times* du 17 septembre. Les experts du FMI tablaient encore en mai sur une expansion de 3,1 %. Il y a un an, leurs perspectives pour 1998 étaient de 4,25 %.

Plus la crise s'étend, touchant les pays les uns après les autres par un effet de dominos, plus le pessimisme gagne. Les économies des Etats-Unis et d'Europe, jusqu'ici préservées, semblent ne plus pouvoir échapper aux conséquences négatives sur une planète où un quart de la population vit dans des pays en fort recul économique, comme l'a expliqué Bill Clinton. Le président américain, parlant du *« plus grand défi »* posé à l'économie mondiale depuis cinquante ans, a appelé lundi à une réunion dans les trente jours des ministres des finances du G7 et des pays émergents.



Les solutions de sauvetage des pays les plus touchés et de relance générale évoquées par les experts vont d'un refinancement du FMI au réexamen de *« l'architecture »* du système monétaire international. Dans l'immédiat, les appels se multiplient à Washington comme en Europe pour que le Japon prenne enfin les décisions nécessaires au sauvetage de ses banques toutes gravement malades. A Tokyo pourtant, le gouvernement Obuchi ne trouve pas la force politique pour faire voter le plan prévu à cet effet par l'opposition, qui occupe une position de force au Parlement. Le président de la banque centrale américaine, Alan Greenspan, a exclu mercredi une baisse concertée des taux d'intérêt dans le monde pour stimuler la croissance et mettre fin à l'instabilité financière. L'espoir d'une telle solution monétaire était née après la réunion des responsables du G7 réunis lundi à propos de la crise russe.

Lire pages 2, 3 et 17

Espagne : l'ETA annonce une trêve illimitée

DANS UN COMMUNIQUÉ de plusieurs pages publié, jeudi 17 septembre, dans le journal basque *Euskadi Informacion*, l'organisation indépendantiste armée a annoncé une trêve *« unilatérale et illimitée »*. C'est la première fois, en trente ans d'existence, que l'ETA annonce une trêve d'une durée *« illimitée »*. Selon le document, les séparatistes ont *« décidé, en ajournant leur activité armée, d'apporter leur contribution au nouveau scénario politique de dialogue »*. Cette annonce fait suite à l'appel à une solution politique négociée, lancé par Herri Batasuna et les nationalistes basques modérés, samedi 12 septembre. *« Lorsqu'un criminel cesse de commettre des crimes, c'est une bonne chose »*, a déclaré, à Madrid, la ministre de la justice, Margarita Mariscal de Gante, ajoutant que le texte devait être analysé dans le détail avant de tirer des conclusions définitives.

Lire page 3

La MNEF en crise

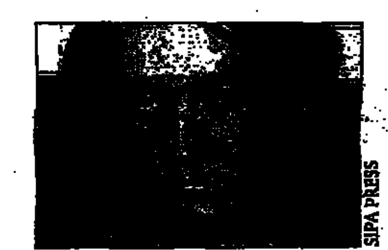
■ Le gouvernement propose un administrateur provisoire

■ La justice enquête sur deux sociétés de communication liées à la mutuelle

■ Le PS refuse d'endosser d'éventuelles fautes individuelles

■ Les étudiants s'inquiètent pour leur régime social

Lire pages 6 et 7



SIPA PRESS

■ Florence Rey la mystérieuse

Le procès de cette étudiante sans problèmes, précipitée dans une équipée sanglante en 1994, permettra peut-être de cerner son vrai visage. p. 13

■ Les évêques rejettent le PACS

L'épiscopat français a adopté une déclaration contre la proposition de loi instituant un pacte civil de solidarité, la qualifiant d'*« inutile et dangereuse »*. p. 34

■ M. Badinter et les droits de l'homme

Pour le président de la mission pour le cinquantenaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, *« l'engagement de 1948 n'a pas été tenu »*. p. 5

■ Euthanasie : un théologien témoigne

Un ancien dominicain, spécialiste de théologie, révèle *« avoir à cinq reprises aidé quelqu'un à mourir »*. Il réclame des modifications législatives. p. 10

■ Habits de foot

On l'a vu dans la rue et sur les plages ; le maillot de foot survit à l'*« effet Mondial »* et s'impose désormais dans les écoles. p. 27 et nos informations sur la Ligue des champions p. 25

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 450 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 918 - 7,50 F

Bientôt, le four à micro-ondes qui surfe sur Internet

QUELLE DIFFÉRENCE entre un four à micro-ondes, un ordinateur et un téléviseur ? Aucune, pour les chercheurs d'un laboratoire londonien, The Knowledge Lab. Ils ont réalisé deux prototypes du Microwave Bank, un four à micro-ondes qui sert non seulement à cuire rapidement les aliments, mais aussi de récepteur de télévision et de terminal Internet pour gérer les comptes bancaires et faire ses courses sur la Toile.

« D'ici un an ou deux, cet appareil pourrait être commercialisé pour le prix d'un four à micro-ondes haut de gamme, c'est-à-dire environ 5 000 francs », déclare Stephen Emmott, directeur du Knowledge Lab. L'engin n'est pas plus gros que son homologue spécialisé dans la cuisine (40 cm de large, 25 cm de haut et 30 cm de profondeur). Sa porte est équipée d'un écran à cristaux liquides (LCD) de 10 pouces (25 cm) de diagonale qui affiche les programmes de télévision, les pages Web et les messages de courrier électronique.

Le Knowledge Lab pousse très loin l'idée d'introduire dans la cuisine un appareil multifonction avec, comme cible, *« ceux qui n'utilisent pas d'ordinateur »*, comme le précise M. Emmott. *« Le fonctionnement est très simple grâce à la commande vocale et à l'écran tactile, qui suppriment le clavier »*, ajoute-t-il. Pendant la cuisson des aliments, l'utilisateur peut vérifier le solde de son compte bancaire et effectuer des virements, demandes de prêts et autres règlements de factures.

Le four lit également les codes-barres, ce qui permet de commander sur Internet les produits qui s'épuisent chez le consommateur. Le Knowledge Lab a passé un accord avec la chaîne de supermarchés britannique Tesco pour expérimenter cette fonction. A terme, le même code pourra intégrer les paramètres de cuisson du produit pour régler automatiquement le four.

Au-delà, Stephen Emmott fait appel à l'intelligence artificielle pour envoyer des logiciels fouineurs, les « agents », qui vont chercher sur la Toile les promotions les plus intéressantes. Parallèlement, le four s'intéresse à son utilisateur, dont il analyse les habitudes alimentaires afin de lui proposer des menus tenant compte de ses goûts et même de la saison... De quoi développer une relation tout à fait nouvelle entre le four et son propriétaire. D'autant que les chercheurs du Knowledge Lab n'hésitent pas à intégrer la téléphonie sur Internet dans la panoplie des distractions offertes pour occuper les quelques minutes d'attente pendant la cuisson, pourtant réduite par les micro-ondes.

Des études sur le comportement et les besoins des consommateurs ont conforté Stephen Emmott. Le Knowledge Lab poursuit donc la mise au point du Microwave Bank avec confiance. Les recherches s'inscrivent dans un programme plus vaste concernant l'avenir de l'ordinateur et la liaison à Internet des objets d'utilisation quotidienne. Le « four banquier » ne serait donc que l'une des premières manifestations de ces produits qui semblent tout droit sortis d'un film à mi-chemin entre James Bond et la science-fiction.

Michel Alberganti

A quoi servent les médias ?

LE SUCCÈS du livre de Serge Halimi, *Les Nouveaux chiens de garde* (Liber-Raisons d'agir), a relancé le procès du journalisme. Par trop docile aux puissances financières et politiques, le *« champ journalistique »*, selon l'analyse de Pierre Bourdieu, serait *« de plus en plus soumis aux exigences du marché »*. Les journalistes jugent le réquisitoire univoque, car faisant fi des contradictions de leur métier. *Le Monde* a souhaité prolonger ce débat dans ses colonnes, de la façon la plus ouverte possible. Afin de l'introduire, il s'est tourné vers les animateurs de onze revues représentant la diversité du paysage intellectuel français. Six d'entre eux ont répondu.

Lire pages 14 et 15

La course de fond d'Helmut Kohl

SEIZE ANS, ça suffit ! C'est sans doute l'argument le plus percutant des sociaux-démocrates contre le chancelier Kohl, qui aimerait battre le record de longévité de Bismarck après avoir pulvérisé celui d'Adenauer. Président du groupe parlementaire chrétien-démocrate au Bundestag, Wolfgang Schauble a trouvé la parade : *« Je crains que seize semaines d'un chancelier Schröder ne nous paraissent plus longues que seize ans de Kohl. »* C'est un bon mot de campagne, que le dauphin désigné répète dans les réunions électorales fort suivies qu'il multiplie à travers l'Allemagne, mais il ne suffit pas à dissiper une persistante impression de fin de règne.

Après seize ans à la chancellerie, Helmut Kohl n'aurait-il pas dû passer le témoin à l'homme politique le plus populaire d'Allemagne, largement devant le candidat social-démocrate ? Quand on entend M. Schauble, à la fois caustique et précis, expliquer pendant près de deux heures à un public conquis les dures réformes qui l'attendent, on comprend que sa popularité ne tient pas seulement à la compassion provoquée par son infirmité (il est cloué sur une chaise roulante depuis un attentat perpétré contre lui en 1991 par un malade mental). On se prend à penser qu'avec un tel candidat chancelier, représentant la continuité et le changement, la Démocratie chrétienne aurait accru ses chances.

Cette réflexion n'était pas étrangère à M. Kohl. En 1994, il avait déclaré se présenter pour la dernière fois. S'il a changé d'avis, c'est à cause, dit-on, de l'étroitesse de la majorité au Bundestag (qui rendait périlleuse une démission au milieu de la législature), de la création imminente de l'euro et de la volonté d'en découdre une dernière fois avec un nouvel adversaire social-démocrate. Ne les a-t-il pas tous défaits, les uns après les autres : Jochen Vogel en 1983, Johannes Rau en 1987, Oskar Lafontaine en 1990 et Rudolf Scharping en 1994 ? Pourquoi n'en irait-il pas de même cette fois avec Gerhard Schröder ?

Le problème est que, malgré leur conservatisme foncier, les Allemands aspirent au changement. *« Mes enfants, qui sont adolescents, ont toujours connu le même chancelier »*, est la phrase qu'on entend le plus souvent.

Daniel Vernet

Lire la suite page 16

Parade techno à Paris



HENRI MAUREL

GRÂCE à l'association Technopol, qui regroupe de nombreux acteurs des mouvements house et techno en France, sous la responsabilité d'Henri Maurel, patron de Radio-FG, Paris va connaître, samedi 19 septembre, sa Techno Parade, sur le modèle de la Love Parade de Berlin. 34 chars, 200 DJ et 200 000 personnes y sont attendus.

Lire page 29

هكذا من الأصل

CRISE Le Fonds monétaire international revoit à la baisse ses prévisions de croissance pour 1998. Son directeur, Michel Camdessus, annonce que l'économie mondiale devrait croître de 2 % en 1998, au lieu des 3,1 % estimés en mai dernier. ● AU JAPON, l'amorce d'un compromis entre le gouvernement de Keizo Obuchi et l'opposition fait renaître un timide espoir de voir un plan d'assainissement du système bancaire franchir les barrages parlementaires. ● LA MENACE d'une crise généralisée des institutions bancaires contraint le gouvernement à recourir aux fonds publics pour sauver le pays d'un *« gouffre déflationniste »*. ● LA CRISE NIPPONE affecte désormais la machine productive. Elle accroît les autres crises asiatiques en dépit des efforts de Tokyo pour ramener la confiance. Des économistes nippons critiquent les méthodes prônées par Washington et le FMI.

Le FMI ramène à 2 % ses prévisions de croissance mondiale pour 1998

Le Fonds monétaire international tire les conséquences de l'extension des crises à l'ensemble des économies émergentes. Les appels se multiplient pour que le Japon vote enfin le plan de sauvetage de ses banques. Les Etats-Unis s'inquiètent pour leur prospérité

RELANCER la croissance et endiguer la crise financière *asiatique* : telle est la première préoccupation des dirigeants du monde industrialisé, comme l'ont montré un communiqué des pays du G7 et un discours du président Clinton au cours des tout derniers jours. L'inquiétude est d'autant plus grande qu'on commence à mesurer plus clairement l'impact des événements asiatiques sur l'économie mondiale. Le directeur du Fonds monétaire international (FMI), Michel Camdessus, annonce, dans un entretien avec le *Financial Times* publié jeudi 17 septembre, que la croissance mondiale devrait être de 2 % cette année. Un pronostic sérieusement revu à la baisse par rapport aux dernières prévisions du FMI (+ 3,1 %), qui datent du mois de mai. C'est même une division par deux par rapport au pronostic d'il y a un an, qui était de 4,25 % pour 1998.

L'optimisme n'est plus de mise. Certes, *« l'Europe et les Etats-Unis, qui représentent les deux tiers de l'économie mondiale, vont bien »*, comme le rappelait le 10 septembre Stanley Fischer, le directeur adjoint du FMI. Mais Alan Greenspan, le président de la Federal Reserve (Fed) américaine, souligne aujourd'hui les dangers qui pointent à l'horizon. *« Des forces déflationnistes continuent à émerger »*, dans certaines régions du monde, a-t-il dit au cours d'une intervention devant la commission bancaire de la Chambre des représentants, mercredi 16 septembre à Washington. *« Il n'est pas possible de croire que nous, ni d'ailleurs l'Europe, puissions rester une oasis de prospérité alors que le reste du monde est de plus en plus sous pression. »*

Le président de la Fed a constaté *« les premiers signes d'érosion »* de la croissance aux Etats-Unis, du fait de la crise asiatique. *« Malgré une économie toujours solide jusqu'alors, les premiers signes de ralentissement apparaissent »* dans certains secteurs, comme notamment l'industrie manufacturière, a-t-il déclaré.

TIRS CROISÉS SUR LE JAPON

Quatre grands risques paraissent aujourd'hui susceptibles de provoquer une déflagration mondiale : l'effondrement financier du Japon, les incertitudes en Russie, la stratégie monétaire de la Chine, l'instabilité de l'Amérique latine. Le Japon, qui a échappé de justesse aux remontrances du G7 dont le communiqué de lundi 15 septembre ne fait aucune allusion à l'incapacité de son gouvernement à réformer son système bancaire et relancer la croissance, est depuis lors pris dans des tirs croisés de critiques. Dans son discours prononcé à New York en début de semaine, Bill Clinton a rappelé que l'archipel, deuxième économie mondiale, et clé de la relance en Asie, risque plusieurs années de croissance négative. *« Il est difficile d'imaginer que les efforts de la communauté internationale pour aider l'Asie puissent être efficaces en l'absence du retour de la croissance au Japon. »*

Si le président des Etats-Unis affirme que *« nous devons aider le Japon et faire tout ce que nous pouvons pour créer les conditions pour aller de l'avant, comme nous l'avons fait en 1993 »*, c'est d'abord à Tokyo d'agir. Ils doivent *« favoriser la demande interne, assainir le système bancaire, restaurer la confiance, déréglementer l'économie et ouvrir les marchés »*, estime Bill Clinton.

Un discours relayé mercredi 16 septembre, toujours devant la commission bancaire du Congrès, par le secrétaire au Trésor américain, Robert Rubin. Le chancelier de l'Echiquier britannique, Gordon Brown, a pour sa part déclaré le 16 septembre à Tokyo *« que le retour à la stabilité financière était la priorité numéro un »*. Selon lui, *« un secteur financier transparent, bien supervisé et régénéré jouerait un large rôle pour remettre l'économie japonaise sur une trajectoire ascendante »*.

La communauté internationale a cependant peu de prise, pour ne pas dire aucune, sur les dissensions politiques internes qui paralysent depuis des mois toute tentative de réformes au Japon. C'est également le cas pour la Russie où les premières orientations de politique économique semblent confirmer des priorités qui s'écartent largement des voeux du Fonds monétaire international. Quant à la Chine, elle décidera de manière souveraine si sa croissance exige une dévaluation du yuan.

RÉFLEXIONS INABOUTIES

Les grandes puissances n'ont guère d'autre moyen que celui de baisser leurs taux d'intérêt – ce qu'elles refusent pour l'instant (voir page 17) – pour tenter de prévenir une contagion de la crise sur les économies émergentes et en amortir ses conséquences. Un consensus s'est déjà dégagé au sein du G7 pour soutenir financièrement l'Amérique latine, où le Brésil subit de plein fouet la défiance des investisseurs. Il existe aussi un accord croissant sur l'augmentation des quotas du FMI. Son directeur général, Michel Camdessus, a dévoilé mercredi 16 septembre qu'il proposerait, au début d'octobre (lors de l'assemblée générale de l'institution), le report de deux ou trois mois des échéances de remboursement des obligations contractées par les pays débiteurs, de manière à négocier, à froid, une restructuration éventuelle des dettes.

Des réflexions sont en cours pour généraliser un code de bonne conduite financière visant à interdire les encours de dette à court terme en devises étrangères au-delà d'un certain plafond. Faut-il réaménager en profondeur le système monétaire international ?. Doit-on favoriser l'émergence de pôles monétaires régionaux ? La réflexion n'est pas aboutie. Une chose est sûre : dans un monde en turbulence, l'Europe et les Etats-Unis ne peuvent rester longtemps des « oasis de prospérité ».

Lucas Delattre et Babette Stern

Des idées pour mieux contrôler la mondialisation

La Cnuced (Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement) estime, dans un rapport publié mercredi 16 septembre à Genève, que *« seul un changement de politique orienté de la déflation vers la relance est susceptible d'apporter une amélioration durable »*. En critiquant *« la libéralisation à marche forcée »* des économies émergentes, la Cnuced est fidèle à sa vocation d'écoute des pays en développement. La Conférence, qui assure n'avoir jamais cédé *« aux illusions de la mondialisation »*, propose d'autoriser les pays débiteurs à décider unilatéralement un moratoire sur le service de leur dette et à mieux contrôler les mouvements de capitaux.

De son côté, l'ancien président de la Commission européenne Jacques Delors se prononce une nouvelle fois, dans une tribune publiée par *Le Nouvel Observateur*, pour la création d'un « Conseil de sécurité économique », qui permettrait de remédier aux « carences du système mondial » face aux crises financières qui secouent le monde.

Un fragile compromis politique s'esquisse au Japon pour l'assainissement du système bancaire

TOKYO
de notre correspondant

Lors de sa rencontre avec le président Bill Clinton à Washington, le 21 septembre, le premier ministre Keizo Obuchi pourrait ne pas arriver les mains complètement vides. Un compromis semblait finalement se dessiner, jeudi 17 septembre, entre le Parti libéral-démocrate (PLD) et l'opposition de centre-droit sur un plan d'assainissement du système bancaire.

Selon les grandes lignes du compromis, qui peut encore être remis en question, la LTCB (Long Term Credit Bank), le plus important des établissements bancaires nippons (dont les actifs se chiffrent à 26 000 milliards de yens), en situation de quasi-banqueroute et « sous perfusion » depuis plusieurs semaines, serait temporairement nationalisée ; le train de mesures visant à la stabilisation du système financier, actuellement examiné par la Diète, serait amendé : le gouvernement pourrait accepter la demande de l'opposition de transférer certaines attributions du ministère des finances à un nouvel organisme indépendant chargé de superviser le redressement du système financier, voire une remise à plat du plan de stabilisation de 30 000 milliards de yens de fonds publics adopté en février (dont 13 000 pour recapitaliser les établissements quasi faillis et 17 000 pour éponger leurs pertes).

SPIRALE DÉFLATIONNISTE

Toutefois, il est douteux que le nouveau plan soit voté avant le départ de M. Obuchi pour Washington. Cette visite, au cours de laquelle le premier ministre espérait pouvoir présenter au chef de la Maison Blanche – et au reste du monde – un programme de redressement du système bancaire, comme preuve de sa détermination à dégager le pays de l'ornière, est une échéance surtout psychologique. Plus préoccupant est le blocage politique, manifeste depuis l'inauguration du cabinet Obuchi. L'amorce d'accord sur des mesures de sauvetage des banques en marquera-t-il la sortie ? La question reste entière de savoir comment, et dans quels délais, un plan de redressement du système financier sera mis en œuvre.

La crise japonaise s'aggrave et les autorités ont utilisé les cartes (monétaire et budgétaire) qu'elles avaient en main avec un effet jusqu'à présent limité. L'assainissement du secteur bancaire, qui croule sous un monceau de mauvaises créances (évaluées, officiellement, à 600 milliards de dollars) est non seulement la priorité du gouvernement Obuchi mais la condition *sine qua non* pour enrayer une récession qui est en train de se muer en spirale déflationniste : baisse de la production, des prix, des salaires et de la durée de travail conjugée à l'augmentation du chômage.

Apparemment inconscients des enjeux et des risques, la majorité et l'opposition se livrent depuis des semaines à une bataille parlementaire où semblent dominer les intérêts partisans. La myopie des politiciens fait renaître les craintes d'un « risque systémique » (c'est-à-dire frappant l'ensemble des banques).

Depuis son arrivée au pouvoir, le cabinet Obuchi prône une solution en douceur. Le premier ministre est certes peu charismatique (son taux de popularité est dramatiquement faible) mais sa politique est moins dictée par ses traits de caractère que par un certain réalisme. En cherchant à éviter la faillite de grands établissements (l'une ou plusieurs des dix-neuf grandes banques) le gouvernement veut éviter une panique. Le recours aux fonds publics pour sauver les établissements en difficulté semble d'autre part inévitable. Le marasme est d'une telle ampleur que seul l'Etat peut maintenir à flot le système bancaire tout en favorisant des regroupements.

RELANCER LA DEMANDE

En même temps, le gouvernement cherche à relancer la demande intérieure. Un nouveau programme de dépenses publiques de 10 000 milliards de yens, assorti d'abattements fiscaux, viendrait s'ajouter au précédent de 16 000 milliards (décidé au printemps). En outre, pour la première fois en trois ans, la Banque du Japon a assoupli sa politique monétaire en abaissant le taux d'intérêt sur les prêts à court terme.

Mais la crise financière affecte désormais la machine productive. Or plus les tergiversations politiques se prolongent, moins la stratégie d'« atterrissage en douceur » a de chances de se réaliser. En même temps, le Japon est l'objet des feux croisés de ses partenaires, qui ne tiennent guère compte ni de l'ampleur des problèmes, ni des progrès accomplis en matière de déréglementation. Une pagaille dont certains commentateurs estiment qu'elle ne fait que servir les intérêts étrangers.

Selon l'économiste Toru Nakakita, cité par l'*Asahi*, le secteur bancaire risque de ressembler au court de tennis de Wimbledon, où les grands joueurs viennent de l'étranger, mettant en relief la fragilité des banques japonaises et l'offensive de leurs homologues étrangères qui profitent de l'ouverture accrue de la place financière de Tokyo.

Ph. P.

Les « médecins de Molière » aux commandes de l'archipel nippon

TOKYO
de notre correspondant

« Les hommes politiques japonais font penser aux médecins de Molière se chamaillant au chevet d'un mourant. » La formule d'un observateur étranger reflète l'affligeante impression que donne la scène politique nippone. L'économie est au bord de la déflation, mais, en dépit de l'urgence, le monde politique s'adonne à des batailles politiciennes dans lesquelles les enjeux partisans l'emportent sur les intérêts nationaux. *« Au lieu d'essayer d'éteindre l'incendie, la classe politique jette de l'huile sur le feu en retardant un compromis sur l'assainissement du système financier »*, écrivait récemment le quotidien économique *Nihon Keizai*.

Forte de la défaite des libéraux démocrates aux sénatoriales du mois de juillet, qui entraîna la démission de Ryutaro Hashimoto, et du manque de charisme de son successeur, l'opposition, qui détient la majorité au Sénat, a pris en otage le problème du redressement du système financier. Elle remplit certes sa fonction. Mais elle n'est guère convaincante.

Les divergences entre les trois formations de centre droit (Parti démocrate, Parti libéral et Nouveau Parti de la paix – dénomination à la Chambre basse du parti Komei, bras séculier de la secte Soka gakkai qui a conservé son nom au Sénat) sont criantes. Le Parti libéral d'Ichiro Ozawa, qui passait il y a quelques années pour le grand stratège du réformisme, a adopté une position rigide cherchant à contraindre le cabinet Obuchi à démissionner et à favoriser une scission au sein du PLD qui lui permettrait d'attirer à lui sa droite.

Le Nouveau Parti de la paix, plus souple, s'inquiète, quant à lui, d'une éventuelle rupture des tractations avec le parti gouvernemental. Quant au Parti démocrate (PD), la première formation d'opposition, il oscille entre la rigidité et la souplesse. Constitué de bric et de broc à la veille des sénatoriales (anciens socialistes défendant les intérêts des syndicats et conservateurs dissidents du PLD), le PD est loin d'être homogène. Le chef du Parti démocrate, Naoto Kan, dont la figure tranche dans la grisaille du monde politique, vient de l'ancienne gauche. Mais il semble moins aujourd'hui un homme de conviction qu'un homme d'occasion. Ses volte-face sur le plan d'assainissement du système bancaire sont symptomatiques de l'absence de cohérence du PD.

En exigeant la mise à plat des comptes des établissements qui bénéficieront de l'aide publique, l'opposition touche certes un problème fondamental – bien qu'une telle exigence de transparence de la part d'un Ichiro Ozawa, qui fut le bras droit du *« shogun de l'ombre »* du PLD, Shin Kanemaru, jusqu'en 1993 et fut mêlé aux plus sombres manigances de celui-ci, ne manque pas d'ironie.

LABYRINTHE PARLEMENTAIRE

Il est impératif d'introduire des règles strictes en matière d'information sur l'état des établissements à sauver et des responsabilités de leurs dirigeants. Mais on peut se demander si, dans l'état actuel de l'économie japonaise, le moment est approprié pour discuter une question qui suppose une laborieuse réforme des organismes chargés de la surveillance des banques au sein du ministère des finances.

Le cabinet Obuchi est aussi confronté à des dissensions internes au sein de la majorité, qui contribuent à « ligoter » le premier ministre. La paralysie du gouvernement tient enfin au fonctionnement du système politique. L'exécutif ne dispose pas d'une procédure d'urgence et doit suivre le labyrinthe d'une procédure parlementaire dont il n'a pas la maîtrise, à la fois parce que le PLD n'a pas la majorité à la Chambre haute et parce qu'il hésite, étant donné le désaveu dont il a été l'objet aux sénatoriales de juillet, à faire adopter en force, à la Chambre basse, ses projets de loi.

Ph. P.

TROIS QUESTIONS À...

RICHARD KOO

1 Vous êtes économiste en chef à l'Institut de recherche Nomura. Voyez-vous d'autres solutions à la crise bancaire que celle préconisée par le gouvernement Obuchi ?

Il y a deux types de crises bancaires, et beaucoup d'observateurs étrangers, ou même le Trésor américain, ne semblent pas l'avoir compris. Dans le premier type, certaines banques sont en difficultés mais d'autres sont saines. Dans ce cas, on peut recourir à des mesures drastiques : mise en liquidation et reprise des actifs par les établissements en bonne santé. Au Japon, il n'y a plus de banques saines. Toutes ont des mauvaises créances, des problèmes de capitalisation. Si l'on suit la procédure exigée par Washington, on ne trouvera pas d'acquéreur, et l'on demande aux emprunteurs de rembourser leurs dettes, ce qui augmentera les faillites et détériorera davantage la situation économique. Lorsque l'on est confronté à une crise systémique, il faut sauver tous les établissements en même temps.

La critique *« trop peu et trop tard »* adressée au Japon me paraît infondée, car les Américains préconisent un remède de cheval qui n'est pas adapté au patient. Cette attitude, comme celle d'ailleurs du Fonds monétaire international, est la même pour reste de l'Asie : le capitalisme doctrinaire que l'on veut imposer à la région n'est pas adapté à ses problèmes.

2 Pensez-vous que le gouvernement Obuchi parviendra à faire adopter son plan au prix d'amendements ?

Difficilement. Je suis frappé par l'incompétence et l'irresponsabilité de l'opposition face à l'urgence de la situation.

3 Etes-vous plus pessimiste qu'il y a quelques mois sur l'avenir de l'économie japonaise ?

A court terme, oui. Il faudra du temps avant que l'opposition se rende à l'évidence, et j'espère que l'on survivra d'ici là. On ne peut que croiser les doigts. Pour le moyen terme, on a trop tendance, à l'étranger, à sous-estimer les forces du secteur industriel japonais. Le jour où les entreprises, dont le seuil de compétitivité est un cours de 80 yens pour un dollar, lanceront une véritable offensive à l'exportation, cela fera très mal aux Etats-Unis et en Europe.

Propos recueillis par Philippe Pons

Le Japon, préoccupation numéro un

CROISSANCE DU PIB MONDIAL — en pourcentage

	1996	1997	1998
MONDIALE	4,1	4,1	[illegible]
ÉTATS-UNIS	2,8	3,8	2,9*
JAPON	3,9	0,9	??
UNION EUROPÉENNE	1,7	2,6	2,8*

Le FMI révise à la baisse ses prévisions de croissance mondiale pour 1998. Deuxième économie mondiale, le Japon devrait enregistrer en 1998 une récession historique, qui n'est pas encore chiffrée.

Un faisceau de déconvenues paralyse les efforts de Tokyo

ANALYSE

Le Japon traverse une triple crise : économique, politique, psychologique

TOKYO
de notre correspondant

Il y a désormais un risque japonais. Ce qui ne signifie pas que l'économie de ce pays soit en train *de se déliter. Simplement*, le risque d'une aggravation de la crise qu'il traverse se précise et il est préoccupant.

Jusqu'à l'été, en dépit du catastrophisme d'une partie de la presse anglo-saxonne qui pronostiquait le « naufrage » prochain de l'archipel, et des difficultés très réelles auxquelles le pays est confronté (faillites de grands établissements financiers, endettement du système bancaire et effet de ricochet des crises de la région), le gouvernement avait pris des mesures allant dans la bonne direction. Il donnait ainsi à penser qu'il pouvait enrayer la récession (grâce à sa révision de la politique d'austérité budgétaire qui, prise à contretemps, avait fait replonger une économie convalescente, à son programme d'assainissement du système bancaire et à son plan de relance). Seconde économie du monde, *le* Japon disposait en outre de solides ancrages (épargne énorme, *avoirs à l'étranger qui ne* le sont pas moins, tissu industriel de qualité, savoir-faire) qui rendaient *peu vraisemblables les scénarios* catastrophes.

« GOUFFRE DÉFLATIONNISTE »

Aujourd'hui, ces atouts demeurent, mais la récession a commencé à sérieusement entamer l'un d'eux : le tissu industriel. L'effet négatif de la récession affecte désormais des entreprises qui jusqu'à présent allaient bien. La crise n'est plus seulement celle des banques alourdies par un monceau de mauvaises créances : elle érode la machine productive. Pour le *Nihon Keizai*, le Japon est au bord d'un *« gouffre déflationniste »*.

La détérioration de la situation économique va-t-elle se poursuivre ? A Tokyo, les esprits sont assez sombres. Le surplace du gouvernement est préoccupant. Même si un compromis intervient sur le plan d'assainissement du *système bancaire, l'inertie des* milieux politiques enlisés dans leur manœuvres partisanes *témoigne* d'une absence de prise de conscience du risque systémique qui couve. L'inquiétude des banquiers pourrait se traduire par une aggravation du resserrement du crédit (*credit crunch*), étranglant davantage les entreprises et accélérant les faillites.

Si la méfiance, sensible déjà au niveau international avec le *Japan premium* (un taux d'intérêt supérieur à celui du marché interbancaire demandé aux banques nippones emprunteuses), se propage à la clientèle japonaise, elle accentuera la crise de liquidités. Contenu jusqu'à présent, le risque d'une rupture en chaîne de la confiance dans les banques s'est accru.

PRISE DE CONSCIENCE

Un sentiment d'urgence semble s'emparer de l'opinion. Il tient à la *prise de conscience* que le pays est confronté à trois crises (économique, politique, psycho*logique) qui se* nourrissent les unes les autres et dont l'archipel n'est pas près de se dégager.

La crise économique est complexe. Conjoncturelle (marasme du système bancaire), elle est aggravée par deux facteurs : la déréglementation du système financier (le « big bang ») qui, bénéfique à terme, a rendu encore plus vulnérables nombre d'établissements financiers affaiblis, et l'effet des crises asiatiques, qui se révèle plus dommageable qu'on ne le pensait.

L'effondrement de la demande dans les pays de la région se tra*duit par une chute des exporta*tions nippones. Inversement, la baisse de l'activité au Japon se traduit par *une contraction des* importations en provenance de ces mêmes pays, les faisant plonger un peu plus. Les *deux crises*, celle de l'Asie du Sud-Est et celle du Japon, bien que de nature différente, s'entretiennent et s'aggravent mutuellement.

A la crise économique s'ajoute, pour le Japon, une crise politique : il existe un hiatus entre le pays et une classe politique déconsidérée. A quoi s'ajoute la paralysie d'un gouvernement confronté à une opposition qui, bien que désunie, sent la « bête blessée » et cherche à la déstabiliser.

La dernière crise, psychologique, est plus diffuse. Elle se nourrit de la perte de certitudes telles que la sécurité de l'emploi et l'efficacité de l'administration. *Le séisme de Kobé en 1995*, l'attentat de la secte Aum la même année et, dernièrement, la *fusée nord-coréenne qui n'a été* détectée que tardivement en passant au-dessus du territoire, ont *ébranlé les esprits. Les Japonais* ont, en outre, perdu confiance dans la classe politique et dans leur fonction publique (impliquée dans une série de scandales) ; la crise éthique des milieux financiers et de certains dirigeants d'entreprise suscite enfin un malaise certain.

L'éclatement de la « bulle spéculative » a eu d'autre part un effet dévastateur, en accroissant les injustices sociales estompées par la croissance. Il y avait des pauvres et des riches, mais tout le monde avait du travail ; le revenu de la majorité augmentait, les conditions de vie s'amélioraient et tous se berçaient de l'idée, illusoire mais gratifiante, qu'*ils* appartenaient à une classe moyenne définie moins en termes *de revenu que de statut social.*

LAISSÉS-POUR-COMPTE

Aujourd'hui, les restaurants sont toujours pleins le soir, mais c'est l'heure aussi où les parcs ou les berges de la Sumida (fleuve de Tokyo) s'emplissent de sans-abri : les laissés-pour-compte d'une croissance envolée. Quant au Japonais moyen, il paie chaque mois des traites pour un appartement qui a perdu la moitié de sa valeur et cotise pour une retraite dont le montant ne sera pas ce qu'il attendait.

Ce faisceau de déconvenues *se* traduit par une recul frileux de la consommation, qui accentue la crise économique. Le pessimisme ambiant – véhiculé quotidiennement par les journaux – se nourrit lui-même. Pour qu'une *reprise se* dessine, un retour de la confiance est essentiel : celle du secteur privé, dont les capitaux doivent prendre le relais des fonds publics pour recapitaliser les banques une fois que leur situation aura été assainie, et celle des ménages pour qu'ils épargnent moins et consomment davantage. Ce retour de la confiance risque de prendre du temps.

Ph. P.

Madrid accueille avec prudence l'annonce par l'ETA d'une trêve unilatérale et illimitée

La souveraineté du Pays basque demeure le but des indépendantistes

L'ETA, l'organisation indépendantiste armée basque, a annoncé, jeudi 17 septembre, une trêve *« unilatérale et illimitée »*, pour contribuer au dialogue de paix engagé ces dernières semaines au Pays basque. Le communiqué a été publié dans le journal *Euskadi Informacion*. A Madrid, le gouvernement a réagi prudemment à cette annonce, estimant que le document devait être analysé dans le détail.

MADRID
de notre correspondante

« La société basque a enfin l'occasion de faire un pas décisif vers l'indépendance. » L'organisation séparatiste basque armée ETA, a proposé, jeudi 17 septembre, dans un communiqué, la première trêve *« illimitée »* de son histoire. *Le texte* se base sur une minutieuse analyse de la *« grave situation »* qui prévaut au Pays basque, assujetti, selon l'ETA, *« à deux Etats forts : l'Espagne et la France »*, qui font tout pour éviter que *« le peuple basque soit libre »*.

Il explique qu'un premier chemin, celui de l'Autonomie dont les statuts ont été adoptés en 1979, a conduit le Pays basque *« à devenir plus espagnol et plus français, nous condamnant à vivre tournés vers Madrid et Paris »*. Ce chemin était *« stérile »*, estime l'ETA qui présente une « Déclaration » en huit points, demandant à tous les Basques que la phase politique qui s'ouvre soit celle de la *« souveraineté »*. Un che*min qui prendrait somme toute* exemple sur le précédent d'Irlande du Nord, et qui concernerait, au sein *« d'une institution unique et souveraine les trois provinces qui composent le Pays basque espagnol, plus la Navarre et le Pays basque français »*.

Affirmant en outre qu'elle vient d'accomplir le *« geste le plus important »* vers la paix et qu'il convient à présent que *« les autres s'engagent sur la voie avec courage »*, l'ETA lie en quelque sorte, l'avenir de cette trêve à la réponse qu'elle va susciter : *« Nous espérons une réponse de la même ampleur. (...) Les événements futurs pourront décider du caractère définitif de cette trêve »*.

Une trêve *« illimitée »* de l'ETA ? Ce serait la première du genre, et même si ces derniers jours circulaient avec persistance des rumeurs d'un possible cessez-le-feu, la nouvelle n'en a pas moins été une surprise de taille. Reste à savoir comment l'évaluer, dans sa complexité, ses « non-dits » (un désarmement éventuel de l'ETA par exemple, comme preuve de bonne volonté ?) et surtout ses aspects électoralistes, à un mois des élections autonomes de fin octobre. Autant dire que, jeudi matin, les réactions se voulaient avant tout prudentes. Il est vrai que depuis le 7 juin 1968, date du premier attentat mortel de l'ETA recensé, en quelque trente ans d'une lutte terroriste sanglante, le mouvement a été relativement avare de trêves, toutes assujetties à un calcul politique, vite interrompu par la violence.

OPTIMISME MESURÉ

Bien qu'elle ait toujours lié toute possibilité de cessez-le-feu à l'acceptation de certaines revendications « de base », comme le droit à l'autodétermination, contenues dans « l'Alternative KAS » (qui exprime les propositions du groupe terroriste pour négocier la fin du conflit), l'ETA a pourtant plusieurs fois fait mine de tenter un « geste », notamment il y a deux ans lors de l'arrivée du Parti populaire au pouvoir, en « offrant » huit jours de cessez-le-feu. Mais tout dialogue avait été écarté, car, tout en proposant une trêve, l'ETA maintenait séquestré dans des conditions atroces l'otage José Antonio Ortega Lara, qui n'a été libéré qu'en 1997. Pour les mêmes raisons, le cessez-le-feu le plus long (trois mois), intervenu en janvier 1989, lors des discussions d'Alger avec des représentants du gouvernement socialiste, faisait suite à une première tentative en 1988, rompue en raison de l'enlèvement de l'entrepreneur Emiliano Revilla.

Ainsi, c'est un optimisme bien réel *mais mesuré qui prévalait dans le* camp des partis nationalistes basques qui ont justement signé, samedi dernier – une autre grande première – après des mois de tension politique intense, le texte baptisé la « Déclaration de Lizarra » qui s'engage à promouvoir, afin de résoudre le conflit, *« des conversations multilatérales, sans condition insurmontable pour les parties intéressées (...) et dans une absence permanente de violence »*. Un texte, accordé entre les « modérés » du Parti nationaliste basque (PNV) et de Eusko Alkartasuna (EA), mais aussi la coalition Herri Batasuna, *« vitrine politique »* de l'ETA, ainsi que d'autres partis et syndicats de *gauche, qui, implicitement, revenait* à exiger une trêve de la part de l'ETA.

Depuis l'échec du « *plan de* paix », présenté au printemps par le chef du gouvernement basque, Antonio Ardanza, stimulé lui aussi par l'exemple de l'Irlande du Nord, le PNV s'était rapproché des partis séparatistes radicaux comme Herri Batasuna et ne cachait pas sa déception devant le refus du Parti populaire, et aussi celui des socialistes – qui ont fini par quitter localement la coalition du gouvernement basque il y a quelques mois –, de le suivre sur la voie d'une possible négociation.

Aussi l'annonce de la trêve *« illimitée »*, qui donne plus d'arguments aux partisans du dialogue, a-t-elle été accueillie par le PNV comme une *« une grande occasion »*. Inaki Anasagasti, l'un des porte-parole de ce parti a mis en garde le PSOE et le Parti populaire et estimé qu'il *« devraient, eux, opérer un désarmement mental »*, pour sortir de leur *« entêtement à refuser de discuter »*.

Côté socialiste, où le parti est en plein désarroi après le récent verdict du procès des GAL (la « sale guerre » parapolicière menée justement contre des séparatistes basques dans les années 80), qui a envoyé en prison l'ex-ministre de l'intérieur socialiste José Barrionuevo et son adjoint, l'annonce de la trêve a été l'occasion de reprendre une certaine initiative politique. Le secrétaire général du parti, Joaquin Almunia, a immédiatement demandé une réunion d'urgence avec le chef du gouvernement, José Maria Aznar, lorsque ce dernier rentrera de son voyage en Amérique latine.

Le gouvernement espagnol a réagi avec prudence à la trêve *« unilatérale et illimitée »* de l'ETA. Margarita Mariscal de Gante, ministre de la justice, a déclaré que *« lorsqu'un criminel cesse de commettre des crimes, c'est une bonne chose »* mais, a-t-elle ajouté, l'annonce de l'ETA doit être analysée dans le détail avant d'en tirer toute conclusion définitive.

Marie-Claude Decamps

Les principaux attentats de l'ETA

L'organisation indépendantiste basque a tué 769 personnes depuis le déclenchement de la lutte armée il y a trente ans, selon des *statistiques du ministère de* l'intérieur. Plus de la moitié des victimes – 458 – sont des membres des forces de sécurité.

● **L'attentat le plus sanglant** s'est déroulé le 19 juin 1987 au centre commercial Hipercor de Barcelone : 21 personnes ont été tuées et 45 blessées par l'explosion d'une voiture piégée, technique la plus souvent utilisée par l'ETA avec le tir dans la nuque. Les autres attentats les plus sanglants ont eu lieu le 13 septembre 1974 (12 civils sont tués dans l'explosion d'une bombe dans une cafétéria à Madrid) et le 14 juillet 1986 (12 gardes civils sont tués dans l'explosion d'une voiture piégée, place de la République Dominicaine à Madrid).

● **L'action la plus spectaculaire** a été perpétrée le 20 décembre 1973 contre l'amiral *Luis Carrero Blanco*, alors président du gouvernement et dauphin du dictateur Francisco Franco. Son véhicule a *été projeté* à plusieurs dizaines de mètres de hauteur par l'explosion d'une bombe dissimulée sous la chaussée alors qu'il se rendait à la messe en plein centre de Madrid.

● **Vingt-huit hommes politiques** sont tombés sous les balles de l'ETA. Six élus du Parti populaire (PP, au pouvoir) ont été assassinés en 1997 et 1998. Parmi eux figurait Miguel Angel Blanco, conseiller municipal d'Ermua (Pays basque), enlevé puis *exécuté le 12 juillet* 1997.

● **Les années les plus meurtrières** *ont été 1978 (68 morts), 1979* (76 morts) et 1980 (91 morts). Depuis le début de cette année, 6 personnes *ont été tuées*, la dernière le 25 juin, date à partir de laquelle l'ETA a observé une trêve *de fait.*

● **L'organisation a perpétré 46 enlèvements** depuis 1970. Cinq des *otages ont été tués par l'ETA et* six libérés par les forces de sécurité. La plupart des autres ont été relâchés en échange d'une rançon.

● **L'ETA a aussi manqué deux attentats en 1995** : contre le futur chef du gouvernement, le conservateur José Maria Aznar à Madrid, et contre le roi Juan Carlos à Palma de Majorque.

« L'occasion de faire un pas décisif vers l'indépendance »

L'ETA A ANNONCÉ, mercredi, une *« suspension illimitée de ses opérations armées »* qui s'inscrit dans la perspective d'une *« souveraineté »* du Pays basque, *« assujetti à l'Espagne et à la France »*. La société basque *« tient l'occasion de faire un pas décisif vers l'indépendance »*, affirme un long texte de 15 feuillets de l'ETA, rédigé en basque et publié par le quotidien nationaliste *Euskadi Informacion*. *« Nous espérons que la réponse que nous recevrons sera de la même ampleur et voulons affirmer qu'à partir de ce moment, les événements futurs pourront décider du caractère définitif de cette suspension. »*


VERBATIM

La première partie du texte expose *« la très grave situation »* que vit le peuple basque, *« assujetti à deux Etats forts »*, l'Espagne et la France, qui *« utilisent tous leurs moyens armés, politiques, économiques, et culturels pour éviter qu'en Euskal Herria* (Pays basque) *vive un peuple libre (...). Malgré toutes les attaques et difficultés, Euskal Herria est parvenu aux portes du XXI[e] siècle conduit par la force de la lutte »*.

Le texte constate que la société basque a pris deux chemins : *« D'un côté, celui de l'acceptation de fait de la légalité imposée par l'Espagne, et de l'autre, celui de la rupture avec l'Espagne. »* Ce *« premier chemin »*, celui de l'autonomie, dont le statut a été adopté en 1979, *« a conduit Euskal Herria à être plus "espagnol" et plus "français", nous condamnant à vivre tournés vers Madrid et Paris. (...) Ceux qui ont fait le choix de l'autonomisme (les partis nationalistes EA et PNV, le syndicat ELA, et beaucoup de patriotes honnêtes) se sont rendu compte de la stérilité de leur démarche. Ils montrent maintenant la volonté d'emprunter une nouvelle voie. »*

« COMMENCER À "PENSER" »

Le PNV (Parti nationaliste basque) et son allié EA (Eusko Alkartasuna), ainsi que ELA, font partie de la vingtaine d'organisations qui, à l'initiative du bras politique de l'ETA, Herri Batasuna (HB), ont signé, samedi 12 septembre, la *« Déclaration de Lizarra »* jetant les bases d'une solution négociée.

Après avoir évoqué la construction européenne et les risques de *« démembrement et de dépendance »* qu'elle entraîne pour le Pays basque, le texte lance notamment *« un appel public aux partis, aux syndicats, aux groupements culturels et sociaux et à tous les citoyens basques pour que la phase politique qui s'ouvre soit celle de la souveraineté »*.

« De toutes les étapes, poursuit le texte, *une des plus importantes sera le dépassement de la division institutionnelle et étatique (...) pour que soit créée une institution unique et souveraine accueillant en son sein Araba, Bizkaia, Gipuzkoa, Nafarroa, Lapurdi et Zuberoa »*, c'est-à-dire les trois provinces de l'actuel Pays basque espagnol, la province voisine de Navarre et le Pays basque français.

« Les projets d'Euskal Herria et d'Espagne ou de France se heurtent de front. Il est temps de faire le pari clair et absolu de la souveraineté. (...) Le premier travail d'Euskal Herria est de commencer à "penser" » poursuit le texte, qui conclut : *« ETA a fait son geste le plus important, maintenant il appartient aux autres de s'engager sur la voie qui s'ouvre, et d'une façon courageuse. »* – (AFP.)

Amnesty International dénonce le rapport de l'ONU sur l'Algérie

LONDRES. Amnesty International a accusé, mercredi 16 septembre, les envoyés de l'ONU en Algérie d'avoir blanchi le régime sur les droits de l'homme. *« Dans la perspective des droits de l'homme, la visite de la mission de l'ONU a été un blanchiment et ne remplace pas une enquête indépendante sur la crise des droits de l'homme dans le pays, qui aurait dû avoir lieu depuis longtemps »*, écrit l'organisation dans son communiqué. Amnesty observe que la mission n'a pas été autorisée à rencontrer certains interlocuteurs, à visiter certains endroits et que les autorités se sont contentées de répondre par des généralités à des questions précises. *« La tendance du rapport à répéter les analyses du gouvernement sur le "terrorisme" et à passer sur les abus commis par les forces gouvernementales diminue encore sa crédibilité »*, écrit Amnesty.

« Nous avons examiné la situation dans son ensemble, pas un aspect particulier de celle-ci », a répliqué l'un des membres de la délégation de l'ONU, l'ambassadeur américain, Donald McHenry, avant d'ajouter que la mission *« n'avait ni le mandat, ni le temps ou l'expertise »* pour enquêter sur la situation des droits de l'homme en Algérie. – *(AFP.)*

La Russie enregistre 43 % d'inflation en deux semaines

MOSCOU. La hausse des prix à la consommation en Russie a été de 43,3 % pour les deux premières semaines de septembre, soit la plus forte hausse depuis février 1992 (38 %) selon le comité d'Etat aux statistiques. Le rouble a poursuivi sa chute, mercredi 16 septembre, perdant en vingt-quatre heures 23 % de sa valeur par rapport au dollar. Le cours officiel a été fixé mercredi soir à 12,45 roubles pour 1 dollar. Enfin, la mairie de Moscou vient d'instituer un contrôle des prix pour les produits alimentaires de base.

Trois nouveaux vice-premier ministres (dont deux sont membres du parti de Viktor Tchernomyrdine *Notre Maison la Russie*) ont complété, mercredi, la formation du gouvernement. Outre M. Chokhine, 46 ans, nommé vice-premier ministre en charge notamment des relations avec les bailleurs de fonds internationaux, il s'agit de Vladimir Ryjkov, 32 ans, ex-vice-président de la Douma, en charge des affaires sociales, et de Vladimir Boulgak, 57 ans, membre du cabinet sortant de Sergueï Kirienko, qui couvrira l'industrie et les communications. Boris Eltsine a annoncé, jeudi matin, qu'il faudrait sans doute une semaine supplémentaire pour finaliser la composition du gouvernement, *« la question du ministre des finances étant difficile à régler »*. – *(Corresp.)*

DÉPÊCHES

BRUXELLES : la Commission européenne a approuvé, mercredi 16 septembre, un nouveau « programme d'action » visant à renforcer les relations commerciales entre l'Union et les Etats-Unis. Il s'agit de donner quelque substance à la déclaration sur le « Partenariat économique transatlantique » adoptée lors du Sommet UE-Etats-Unis du mois de mai, sans envisager pour autant, comme précédemment, l'établissement progressif d'une zone de libre-échange. – *(Corresp.)*

■ **CAMBODGE : le prince Norodom Ranariddh, chef de l'opposition royaliste** cambodgienne et fils du roi Norodom Sihanouk, a annoncé, mercredi 16 septembre, qu'il ne boycotterait pas la séance inaugurale, prévue le 24 septembre, de l'Assemblée nationale élue le 26 juillet. Il a cependant déclaré qu'une coalition avec l'homme fort du régime, Hun Sen, était *« très loin de devenir une réalité »*. Le PPC du co-premier ministre, Hun Sen, vainqueur des élections, ne peut gouverneur seul car il n'a pas obtenu les deux tiers des suffrages. Il doit former un gouvernement de coalition, dans lequel refuse d'entrer l'opposition. – *(AFP.)*

■ **INDONÉSIE : de violentes émeutes ont éclaté, mercredi 16 septembre,** sur l'île indonésienne de Sumatra à la suite d'un accident de voiture entre un Indonésien d'origine chinoise et un Indonésien de souche, a annoncé un porte-parole de l'armée. La foule a mis le feu à 400 habitations ainsi qu'à une dizaine de commerces dans la ville de Bagansiapi-api, à 1 100 km au nord-est de Djakarta, a précisé le porte-parole, ajoutant que l'armée reprenait le contrôle de la situation. – *(Reuters.)*

■ **NATIONS UNIES : le Conseil de sécurité** de l'ONU a voté, mercredi 16 septembre, une résolution visant à renforcer l'efficacité des embargos sur les armes en Afrique. Les quinze membres du Conseil ont adopté à l'unanimité la résolution 1196 proposée par le Gabon. Des embargos sur les armes sont actuellement imposés par l'ONU à la Somalie, la Libye, le Liberia, contre les ex-rebelles de l'Unita en Angola, les ex-forces armées du Rwanda (FAR) et les anciens membres de la junte au Sierra Leone. – *(AFP.)*

■ **YOUGOSLAVIE : le groupe de contact** sur l'ex-Yougoslavie devait examiner jeudi 17 septembre à New York un projet de résolution franco-britannique sur le Kosovo, qui ouvre la voie au recours à la force si l'offensive serbe se poursuit dans la province. Le texte devrait être soumis dans les prochains jours au Conseil de sécurité de l'ONU – *(AFP.)*

■ **ENVIRONNEMENT : les sources radioactives ont provoqué dans le monde une soixantaine de morts** lors de quelques trois cent accidents depuis 1962, selon un rapport présenté le 16 septembre par l'Institut de protection et de sûreté nucléaire à Paris. Les victimes ont succombé aux conséquences d'irradiations provoquées par des sources industrielles ou médicales.

Les inondations ont fait plusieurs centaines de morts dans le sud du Mexique

MEXICO. Les intempéries ont perturbé, mercredi 16 septembre, les opérations de secours dans le sud du Mexique, frappé la semaine précédente par les pires inondations qu'ait connu le pays depuis quarante ans. 400 000 habitants de la province du Chiapas sont isolés du fait des torrents de boue, des rivières en crue et des ponts détruits. Le bilan officiel des inondations est de 121 morts, mais un bilan établi localement dénombrait mardi, selon l'agence Reuters, 407 victimes, noyées ou entraînées par la boue. La partie montagneuse de la région, où est basée la rébellion du mouvement zapatiste, est épargnée par cet accident météorologique. – *(Reuters, AP.)*

Bill Clinton écarte toute idée de démission pour en finir avec l'affaire Lewinsky

La Maison Blanche entend s'appuyer sur la large majorité d'Américains opposés à une destitution

Le président Bill Clinton, qui affrontait pour la première fois la presse depuis la publication du rapport du procureur indépendant Kenneth Starr sur l'affaire Lewinsky, a écarté, mercredi 16 septembre, toute idée de démission. Il s'est référé aux nombreux sondages qui montrent qu'une majorité d'Américains y sont opposés. Il a appelé le pays à se consacrer à ses grands problèmes politiques *« plutôt qu'à s'engluer dans les détails »*.

WASHINGTON
de notre correspondant

Les yeux un peu cernés peut-être, avec parfois un temps de réflexion qui se prolonge avant de répondre, d'une voix lasse, aux questions liées à l'« affaire » : c'est pourtant, dans l'ensemble, un Bill Clinton relativement à l'aise sur la forme et ne faisant guère de concessions sur le fond qui est apparu, mercredi 16 septembre, pour une conférence de presse avec le président tchèque, Vaclav Havel. L'occasion a permis au chef de la Maison Blanche de souligner qu'il *« n'a jamais cessé de diriger »* la politique étrangère des Etats-Unis et qu'il entend poursuivre sa tâche.

Pour une première confrontation avec la presse depuis la publication du rapport du procureur Kenneth Starr, ce fut somme toute une prestation assez digne et « présidentielle », ce qui était l'effet recherché. M. Havel a joué le rôle espéré en soulignant à quel point l'influence de l'Amérique, sous le leadership de Bill Clinton, est essentielle au reste du monde. Il est allé jusqu'à préciser : *« Lorsque j'ai accordé mon amitié à quelqu'un, je reste l'ami de cette personne »*.

M. Clinton s'attendait, de son côté, à être bombardé de questions à propos de la sincérité avec laquelle il a témoigné devant le grand jury, ainsi que sur l'éventualité de sa démission. Il a répondu de manière évasive, souvent avec une sorte d'humilité. *« Je crois que la meilleure chose pour ce pays – et je crois que c'est ce que veulent les Américains, maintenant qu'ils savent ce qui s'est passé* [s'agissant de ses relations avec Monica Lewinsky] *– c'est d'oublier tout cela. Ils veulent que je poursuive mon travail. C'est ce que j'ai l'intention de faire. »* Interrogé par une journaliste qui lui demandait s'il disposait toujours d'une *« autorité morale »* suffisante pour s'occuper de la politique étrangère américaine ou pour diriger le pays, Bill Clinton a repondu qu'il ne cessera *« jamais »* de conduire son pays en matière de politique étrangère. *« Je n'ai jamais cessé de diriger ce pays en politique étrangère toute cette année et je ne le ferai jamais »*, a-t-il souligné.

Le président sous haute surveillance spirituelle

Les services présidentiels ont expliqué que M. Clinton rencontrera au moins une fois par semaine une sorte d'« équipe spirituelle », composée notamment des Révérends Tony Campolo et Gordon MacDonald. Avec eux, il priera, parlera de ses tentations sexuelles et relira les Ecritures. Le premier, « libéral » connu pour son franc-parler et ses appels controversés aux chrétiens pour leur demander d'accepter l'homosexualité, est un ami du président. Le second, pasteur protestant, a particulièrement ému Bill Clinton par sa propre rédemption. Il y a douze ans, il avait écrit un livre, *Reconstruire votre monde brisé*, racontant son chemin de croix après une aventure extra-conjugale. Les deux hommes promettent de faire de leur mieux *« pour aider le président, alors qu'il scrute son cœur et son âme, afin qu'il résiste aux tentations qu'ils l'ont conquis dans le passé »*. Ils veulent rendre Bill Clinton plus fort, lui permettre de comprendre ce qui l'a conduit *« aux tragiques mensonges qui ont tellement gâché sa vie et sa présidence »*. – (Corresp.)

Il n'a donc pas clairement affirmé (comme en février) qu'il ne démissionnera *« jamais »*, pas plus qu'il n'a voulu s'*« embourber dans les détails »*, dans la mesure où il a déjà livré ce qu'il *« croit être la vérité centrale »* de toute l'affaire. Il n'ignore pas que la commission des affaires judiciaires de la Chambre des représentants s'apprête à se prononcer (probablement dès jeudi) en faveur de la levée de la confidentialité de l'enregistrement vidéo de son témoignage devant le grand jury, lequel risque fort d'être diffusé sur toutes les chaînes de télévision avant la fin de la semaine. M. Clinton assure ne pas être spécialement préoccupé par cette décision, mais ses conseillers le sont pour lui.

Selon plusieurs témoignages, il apparaîtrait sur la défensive, se mettant en colère, et répondant souvent de façon fuyante ou ambiguë aux questions de M. Starr. Les conseillers présidentiels craignent que de telles images se révèlent encore plus dévastatrices que les détails intimes du rapport du procureur, et ils appréhendent l'effet électoral d'extraits soigneusement choisis. Les démocrates ont vainement tenté de s'opposer à cette diffusion, mais le rapport de forces au sein de la commission (21 républicains et 16 démocrates) garantit leur défaite. La Maison Blanche trouve cependant, dans les résultats des derniers sondages, des raisons de ne pas perdre espoir.

Outre que les intentions de vote en faveur des démocrates ne paraissent pas avoir sérieusement pâti de la crise politique (48 %, contre 47 % pour les républicains), les Américains continuent de plébisciter le bilan de leur président (62 % d'avis favorables, selon un sondage *New York Times*/CBS), et ils souhaitent qu'il soit mis un terme à l'affaire Lewinsky.

Ils ont cependant une opinion de plus en plus négative de leur président (66 % estiment que M. Clinton ne partage pas leurs propres valeurs morales). S'ils ne souhaitent ni sa démission, ni son *impeachment* (mise en accusation), ils estiment que, d'une manière ou d'une autre, il doit être puni.

Comment ? Des négociations pourraient s'amorcer à ce sujet, même si la plupart des républicains ne veulent pas se priver de l'arme de l'*impeachment*. Le Congrès pourrait voter une résolution de censure (57 % des Américains y sont favorables), une réprimande ou un blâme. Bien qu'aucune de ces solutions ne possède de caractère constitutionnel, il existe des précédents. Le plus fameux est celui du président Andrew Jackson, censuré par le Congrès en 1834, mais réhabilité trois ans plus tard.

En échange d'une sanction limitée, le président avouerait ce que tout le monde sait, c'est-à-dire qu'il s'est parjuré à deux reprises. S'il consentait à un tel compromis, ce ne serait évidemment pas sans une forme d'immunité judiciaire pour d'éventuelles poursuites devant un tribunal civil. Un tel marchandage paraît, à ce stade, bien incertain. Mais Bill Clinton a tout à y gagner, et les républicains savent maintenant que les Américains ne veulent pas que leur président soit chassé de la Maison Blanche.

Laurent Zecchini

M. Kabila promet des élections en avril 1999 au Congo-Kinshasa

LAURENT-DÉSIRÉ KABILA, président autoproclamé de la République démocratique du Congo (RDC, ex-Zaïre) a affirmé, mercredi 16 septembre, que les élections générales promises pour avril 1999 seraient bien organisées comme prévu. Mais il a précisé, au cours d'une réunion publique dans le quartier populaire de Ndjili, qu'il fallait d'ici là *« bouter l'agresseur hors du territoire national »*. M. Kabila a demandé à ses partisans de former, dans leurs quartiers respectifs, des groupes de défense civile, auxquels seront distribuées des armes pour combattre les rebelles *« et leurs alliés rwandais et ougandais »*.

Le président est arrivé dans les quartiers est de Kinshasa, qui ont subi le gros de l'attaque des insurgés au mois d'août, à bord d'un convoi militaire lourdement armé et acclamé par une foule qui scandait aussi des revendications pour la gratuité de l'eau et la création d'emplois. Il s'est exprimé devant quelque 30 000 personnes.

En signe de gratitude envers *« le comportement héroïque »* de la population de ces quartiers, M. Kabila a ordonné aux régies des eaux et de l'électricité de fournir gratuitement leurs services pendant les trois prochains mois. Cela n'a pas suffi à calmer la foule, qui scandait *« A manger, à manger, à manger ! »*, avant de redevenir enthousiaste quand il a évoqué les élections et la nécessité de reprendre le contrôle du pays. Le président a anoncé que 25 000 jeunes Kinois avaient déjà été recrutés pour *« en découdre avec l'ennemi »*.

Mercredi à Kigali, l'homme fort du Rwanda, le général Paul Kagamé, a accusé M. Kabila de rallier à sa cause des exilés extrémistes hutus liés au génocide antitutsi de 1994. *« Le génocide contre les Tutsis et d'autres communautés a déjà commencé au Congo »*, a dit le vice-président et ministre rwandais de la défense. La veille, il avait affirmé que M. Kabila avait usurpé le pouvoir en RDC, après la victoire de l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo (AFDL), la rébellion armée qui avait chassé le maréchal Mobutu Sese Seko du pouvoir en 1997.

A Kampala, le président Yoweri Museveni a reconnu, mercredi, devant le Parlement, que l'Ouganda était impliqué dans le conflit congolais. Le chef de l'Etat a déclaré que les forces ougandaises présentes en RDC y resteraient afin de garantir la sécurité de l'Ouganda. Mais le chef de l'Etat ougandais n'a pas reconnu explicitement que ses soldats se battaient aux côtés des mutins congolais qui se sont soulevés le 2 août contre le régime de Laurent-Désiré Kabila.

Dans l'édition de jeudi du quotidien français *Libération*, Pierre-Victor Mpoyo, ministre d'Etat congolais à la présidence, accuse les troupes rwandaises d'avoir massacré des réfugiés hutus sur le sol congolais en 1996 et 1997, tout en affirmant que le président Laurent-Désiré Kabila et ses proches l'ignoraient au moment des faits. *« Nous ne pensions pas que des hommes rescapés d'un génocide pourraient se comporter en sanguinaires »*, déclare-t-il à l'envoyé spécial de *Libération*. Selon M. Mpoyo, les membres du gouvernement congolais étaient *« très mal à l'aise »* en apprenant ces massacres révélés par la presse étrangère. *« Nous étions ligotés par les Rwandais sur ce sujet »*, dit-il. – *(AFP, Reuters.)*

La situation au Burundi reste marquée par l'insécurité et la violation des droits humanitaires

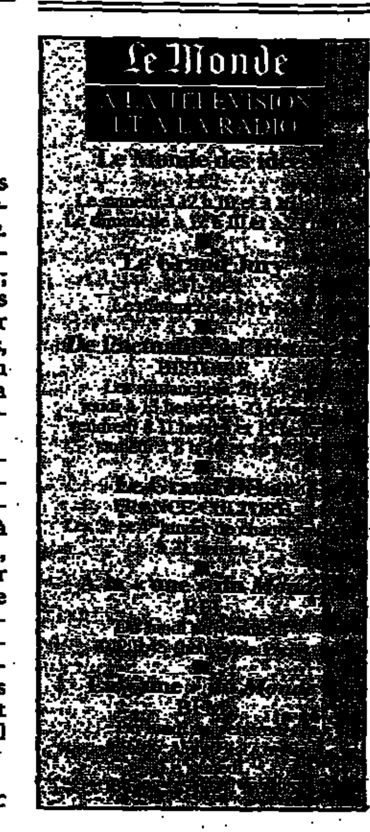
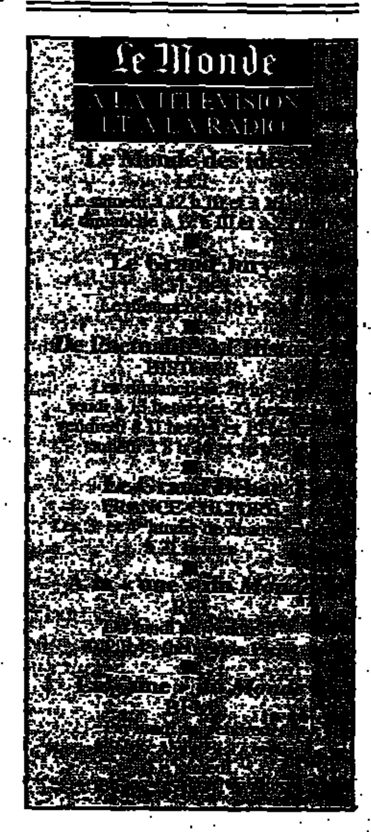
GENÈVE
de notre correspondante

Alors que Bujumbura sollicite de la part de l'Union européenne, et notamment de la Belgique, une aide d'urgence et la levée de l'embargo économique, Paulo Sergio Pinheiro, rapporteur spécial des Nations unies sur la situation des droits de l'homme au Burundi, insiste sur l'insécurité générale qui règne dans le pays. Il a constaté que la situation reste préoccupante à Nyanza-Lac, à une centaine de kilomètres de la capitale, ainsi que dans toutes les régions qui font l'objet d'attaques de rebelles.

Le rapporteur spécial est frappé par le *« fonctionnement toujours défaillant de la justice burundaise, qui empêche la tenue de procès équitables »*. Deux cents condamnés à mort sont détenus à la prison centrale de Mpimba, à Bujumbura, soit 50 % de plus qu'en décembre 1997. La population carcérale s'élève à quelque 9 000 personnes, enfermées dans onze centres de détention ou dans des prisons, dans des conditions d'existence de plus en plus précaires. Quelques milliers d'autres personnes sont détenues dans de sinistres cachots communaux. La plupart des prisonniers ont été arrêtés de manière irrégulière et jugés à la hâte en violation des dispositions internationales pourtant ratifiées par le Burundi. Les enfants sont les premières victimes de la guerre civile. Paulo Sergio Pinheiro fait état de la destruction systématique des écoles et des difficultés qui doivent être surmontées à chaque rentrée scolaire. Les enseignants – tout comme l'équipement – font cruellement défaut ; les ressources manquent à tous les niveaux. Un centre nutritionnel pour enfants gravement sous-alimentés, mis sur pied par une organisation non gouvernementale italienne, a été entièrement détruit par les rebelles.

L'Unicef, pour lutter contre la malnutrition chronique, fournit des repas sur place dans ceux des établissements scolaires qui ont pu résister à la guerre. Cette organisation a réussi, depuis début septembre, à distribuer du matériel scolaire à quelque 27 000 écoliers. L'insécurité est surtout persistante dans les régions forestières, où les rebelles trouvent refuge. Mais dans les deux camps, les violations des droits de l'homme et du droit humanitaire international sont patentes, note M. Pinheiro.

Isabelle Vichniac

هكذا من الأصل

Robert Badinter, président de la mission pour le cinquantenaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme

« L'engagement pris par les Etats en 1948 n'a à l'évidence pas été tenu »

L'idéal proclamé il y a cinquante ans reste largement bafoué et se heurte aux nouveaux défis scientifiques

De nombreuses manifestations vont marquer en France, pendant deux mois, le cinquantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948. Pour des raisons symboliques et politiques, c'est à Paris que l'Assemblée générale des Nations unies, réunie au palais de Chaillot, avait adopté ce texte, dont l'un des auteurs était René Cassin. Le gouvernement français a souhaité donner à cette commémoration un éclat particulier et confié à Robert Badinter la présidence de la mission qui a organisé les manifestations. Une cérémonie finale aura lieu à Paris le 10 décembre, à laquelle participeront de nombreuses personnalités internationales incarnant le combat pour la défense des droits de l'homme. Les organisations non gouvernementales organisent de leur côté une série de réunions et rassembleront, les 8 et 9 décembre à Paris, des états généraux des ONG qui doivent déboucher sur un « appel de Paris ». Robert Badinter esquisse un bilan, cinquante ans après, de ce texte fondateur.

« A quoi sert une commémoration ?

– A revenir aux sources, à dresser le bilan, à ouvrir des voies nouvelles. Revenir aux sources, c'est rappeler que la conception de la Déclaration de 1948 repose sur l'universalité et l'indivisibilité des droits de l'homme. Ceux qui mettent en cause l'universalité en disant que c'est l'expression de la culture occidentale ou l'indivisibilité en refusant de considérer les droits économiques et sociaux comme des droits de l'homme, ceux-là tournent le dos à la Déclaration. Ils s'abritent derrière ce relativisme culturel, ou cette négation, pour commettre, ou tolérer, des violations des droits de l'homme. C'est une justification idéologique de leurs carences.

– N'y a-t-il pas chez les Occidentaux, une certaine hypocrisie dans le maniement du discours sur les droits de l'homme qui lui a fait perdre de sa crédibilité ?

– Il y a perte de crédibilité, en effet, à chaque fois qu'on proclame les droits de l'homme sans les respecter. Mais ce que j'évoquais, c'est la contestation radicale. Aujourd'hui encore, l'Arabie saoudite, par exemple, qui n'a pas voté la Déclaration de 1948 – pas plus que les Etats communistes à l'époque ou l'Afrique du Sud – rejette la Déclaration parce qu'elle la déclare incompatible avec la loi islamique telle qu'elle l'interprète. La raison essentielle est que, dans ce pays comme dans d'autres, la condition faite aux femmes viole leurs droits fondamentaux et est incompatible avec la Déclaration universelle. Dans certains pays africains ou asiatiques, on récuse la vision occidentale des droits de l'homme centrée sur l'individu, au profit d'une vision axée sur les droits collectifs, l'être humain étant considéré comme faisant d'abord partie d'une communauté. Mais, comme Kofi Annan l'a bien dit, *« il n'est pas nécessaire d'expliquer ce que signifient les droits de l'homme à une mère asiatique ou à un père africain dont le fils ou la fille*

ROBERT BADINTER

a été torturé ou assassiné. Ils le savent malheureusement beaucoup mieux que nous... ». En revanche, il faut accepter que, dans leur expression, les droits de l'homme revêtent des aspects culturels divers.

» A la contestation idéologique s'ajoutent les menaces découlant des progrès scientifiques et technologiques. En 1948, personne ne pensait aux problèmes qui se posent aujourd'hui dans l'ordre de la bioéthique ; personne ne se souciait de l'environnement. Ce sont des questions-clés, à l'aube du XXI[e] siècle, pour l'avenir de l'humanité. Il est évident aussi qu'à l'époque d'Internet, nous devons nous demander comment concilier la liberté d'expression et de communication avec le droit au respect de la vie privée de chacun – y compris du président des Etats-Unis – ou assurer la protection nécessaire des mineurs face à la pornographie ou à la pédophilie.

– Cinquante ans après la Déclaration universelle, quel est le bilan ?

– On a fait de grands progrès, mais les militants des droits de l'homme ont aussi des raisons de nourrir quelque amertume. On a multiplié les instruments juridiques mais, à ce jour, les Etats-Unis, première puissance du monde, n'ont toujours pas ratifié le Pacte de 1966 sur les droits économiques et sociaux. Et la Chine n'a pas encore signé le Pacte sur les droits civils et politiques, ni celui sur les droits économiques. Quant au traité signé à Rome créant la Cour pénale internationale, il n'a recueilli, à ce jour, que 31 signatures, alors qu'il doit être ratifié par 60 Etats pour entrer en vigueur. Il faudra, à l'occasion de la commémoration, lancer un appel pressant à la ratification de ce traité.

» Et puis, il y a les violations qui se commettent quotidiennement. Presque dix ans après la chute du mur de Berlin, voyez ce qui se passe en Afghanistan, en Algérie, au Congo ou, à nos portes, au Kosovo. Pour arrêter quelques criminels de guerre en Bosnie, on ne peut pas dire qu'il y ait eu une grande volonté politique. Et puis, il y a ce défi essentiel : 1,3 milliard d'êtres humains ont moins de 1 dollar par jour pour survivre ; 35 000 enfants, chaque jour, meurent de maladies qui pourraient être prévenues. Là est le premier enjeu de la mondialisation en termes de droits de l'homme.

» Certes, on a vu disparaître l'apartheid, s'effondrer la plupart des dictatures, notamment en Amérique du Sud et à l'Est de l'Europe. Même si en Russie règne le désordre et prospère le crime, le goulag n'existe plus. Mais l'engagement pris par les Etats dans le préambule de la Déclaration universelle des droits de l'homme n'a, à l'évidence, pas été tenu.

– Comment avez-vous conçu le programme de cette commémoration, et pourquoi la France en fait-elle tant, beaucoup plus même que l'ONU ?

– Le président de la République et le gouvernement y sont attachés. Le fait que la Déclaration universelle ait été adoptée à Paris, au lendemain de la seconde guerre mondiale, confirmait le lien historique entre la France et les droits de l'homme. Certes, il me paraît excessif, et parfois désobligeant à l'égard des autres nations, de dire que la France est la « patrie » des droits de l'homme. Mais assurément, elle en est un des foyers, et mon voeu le plus cher est qu'elle soit toujours au premier rang de ses défenseurs.

» Nous avons choisi huit métropoles régionales où seront organisés des colloques soit sur les nouveaux défis (environnement, bioéthique, communication, etc.), soit sur les dimensions actuelles des violations classiques des droits de l'homme, comme le racisme, ou en matière de migrations et de droit d'asile, par exemple. La question de l'éducation en matière de droits de l'homme est essentielle et sera analysée. Enfin, à Paris, les 7 et 8 décembre, nous rassemblerons les rapporteurs de ces colloques et des personnalités venues de tous pays pour une réunion sur les dimensions nouvelles des droits de l'homme.

» Le 8 et le 9 décembre se rassembleront, parallèlement, de leur propre volonté, à Paris, les états généraux des ONG. Une des grandes questions sera la protection internationale des défenseurs des droits de l'homme.

> « Je crois à l'universalité et à l'indivisibilité des droits de l'homme. Ils demeurent l'horizon moral de notre temps »

» Le 9, nous organiserons une journée pour les jeunes, et le 10, ce sera la cérémonie officielle, avec un duplex entre New York et Paris, auxquels participeront un nombre considérable de personnalités qui se sont illustrées dans le domaine des droits de l'homme, invitées par le président de la République et le premier ministre.

– Des discours, donc ?

– Inévitablement, mais aussi des projets, des initiatives, des résolutions.

– Que pensez-vous de la politique française qui se veut aujourd'hui moins arrogante, moins dénonciatrice, qui prêche la coopération, mais qui ne reçoit pas un dissident chinois de passage à Paris, par exemple ?

– J'ai regretté, pour ma part, cette attitude. Et j'ai veillé à ce que le dissident Wei Jingsheng soit reçu par le président de la commission des affaires étrangères du Sénat, tout comme il a été reçu à l'Assemblée nationale.

» On nous dit que la dénonciation publique des atteintes aux droits de l'homme devant l'opinion publique internationale serait inefficace. Mais le silence sous couleur d'efficacité me laisse sceptique. Je suis convaincu que les relations économiques et géopolitiques se développent pour des raisons économiques et stratégiques. Si un pays choisit de vous acheter tel modèle d'avion, ce n'est pas par amitié ou reconnaissance, mais parce que vos avions sont meilleurs. Par conséquent, que vous disiez haut et fort la vérité sur les droits de l'homme à votre client éventuel ne le fera pas changer d'avis. Je ne suis pas partisan du silence.

» Je ne crois pas non plus qu'il faille ménager la susceptibilité de tel ou tel Etat au nom de l'équilibre géopolitique. Pourquoi ne pas dire, qu'en Chine, on exécute plus de condamnés à mort que dans tout le reste de la planète ? Chaque fois que je vais aux Etats-Unis, je rappelle à ce sujet que les "couloirs de la mort" des pénitenciers ne sont pas une institution compatible avec les droits de l'homme. Encore une fois, je crois à l'universalité et à l'indivisibilité des droits de l'homme. Ils demeurent l'horizon moral de notre temps. »

Propos recueillis par Claire Tréan

هكذا من الأصل

MUTUALITÉ ÉTUDIANTE

Le gouvernement a été contraint de proposer la nomination d'un administrateur provisoire pour tenter d'apaiser la crise qui secoue la Mu*tuelle nationale des étudiants de* France depuis plusieurs mois. Cette nomination doit intervenir très rapidement pour remettre de l'ordre à la MNEF et organiser l'élection, par les *étudiants, d'une équipe dirigeante.* ● L'ENQUÊTE JUDICIAIRE qui vient d'être ouverte ne concerne pour l'heure que deux aspects fragmentaires du dossier. ● JEAN-PIERRE DAVANT, *président de* la Mutualité française, se dit partisan de l'unification des mutuelles étudiantes, seule susceptible de sauvegarder l'avenir de ce régime spécifique de protection sociale. ● LE PARTI SOCIALISTE dément tout financement direct et *l'existence de tout emploi fictif*, à son profit, sur les comptes de la MNEF et de ses filiales.

Le gouvernement est contraint d'intervenir dans la crise de la MNEF

La nomination d'un administrateur provisoire doit intervenir très rapidement pour tenter de mettre un terme à la déstabilisation de la principale mutuelle étudiante. L'ouverture d'une information judiciaire nourrit les rumeurs d'implication de dirigeants du Parti socialiste

APRÈS quelques semaines d'hésitation, le gouvernement a tranché. *Sans attendre le rapport définitif* de la Cour des comptes, dont la remise est prévue dans les tout prochains jours, et le résultat des enquêtes diligentées par l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS), il a décidé de proposer la nomination d'un administrateur provisoire à la tête de la Mutuelle nationale des étudiants de France (MNEF). Annoncée par Martine Aubry, *ministre de l'emploi* et de la solidarité, cette désignation devrait intervenir au plus tôt lors de *la réunion, jeudi 17 septembre*, de la commission de contrôle des mutuelles et, plus vraisemblablement, dans les jours à venir.

A priori, la mission qui lui sera confiée tient dans les deux lignes du communiqué publié, mardi 15 septembre, par Mme Aubry. Il lui reviendra de *« prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer le fonctionnement régulier de la mutuelle et provoquer des élections afin de renouveler le conseil d'administration »*. La réalité est autrement plus complexe. La MNEF est devenue une sorte de bâteau ivre, ballotté au gré des révélations qui se sont multipliées sur la gestion du directeur général, Olivier Spithakis, en poste depuis 1985. La *confirmation de son départ*, devant le comité d'entreprise, n'a pas suffi à apaiser les inquiétudes des *quelque 700 salariés de l'entreprise*. Ils ont été les premiers à réclamer une solution transitoire pour *« remettre de l'ordre »* avant l'organisation d'élections destinées à renouveler la totalité des instances dirigeantes actuelles.

ÉQUILIBRE FRAGILE

Sur les campus, il est vrai, les effets de cette campagne s'avèrent *désastreux (lire page 7)*. S'il est encore trop tôt pour dresser un bilan définitif, la MNEF risque bien de perdre un nombre considérable d'affiliés au régime de protection sociale et d'adhérents à ses prestations complémentaires. De fait, l'équilibre financier de la mutuelle, qui avait pourtant retrouvé des signes de bonne santé, paraît à nouveau compromis.

La récente ouverture d'une information judiciaire sur la base des premiers éléments du rapport de la Cour des Comptes a amplifié la crise qui couvait à la MNEF depuis plusieurs mois. En l'état actuel, ces données ne recouvrent qu'une partie insignifiante du dossier *(lire ci-dessous)*. Elles ont suffi à aggraver les soupçons sur les « dérives » de la gestion du système commercial d'une quarantaine de filiales qualifiée de *« nébuleuse »* par le procureur de la République de Paris, et sur les *rumeurs de détournements à des* fins personnelles ou politiques mettant en cause quelques responsables du Parti socialiste, qui plus est proches de Lionel Jospin. Même si ces accusations ne semblent pas porter sur l'activité de la mutuelle proprement dite, mais plutôt sur ses filiales, les faits ont été jugés *« suffisamment »* graves pour justifier une décision *adoptée sous la pression des événements*.

Affichant un souci de *« transparence » afin d'éviter toute accusation* d'étouffement de cette affaire, le gouvernement a donc *choisi d'accélérer le processus* de succession de l'ère Spithakis. Il met fin ainsi à un système bâti au début des années 80, à la suite d'un curieux accord conclu entre de jeunes socialistes mitterrandiens, parmi lesquels Jean-Marie Le Guen et Olivier Spithakis, et la génération montante des trotskystes de l'Organisation communiste internationaliste (OCI), *représentés* par Jean-Christophe Cambadélis.

Devenue *« inéluctable »*, selon l'expression utilisée dans l'entourage de Lionel Jospin et de Martine Aubry, la nomination d'un *administrateur à la MNEF ne devrait* pourtant pas mettre fin à la polémique. Sans doute, certaines organisations étudiantes, l'UNEF-ID en tête, regrettent cette décision dont l'effet immédiat sera de reporter les élections prévues à l'automne, selon le calendrier fixé par l'ancien conseil d'administration.

L'AVENIR DU RÉGIME

Le principal syndicat étudiant, qui a totalisé 40 % des voix aux dernières élections générales, *comptait bien profiter de ce processus* pour *« permettre aux étudiants de se réapproprier leur mutuelle »*. Autrement dit, pour reprendre un pouvoir *« confisqué »* par l'équipe des *« amis »* de M. Spithakis. D'autres organisations, comme la Fédération générale des étudiants de France (FAGE), la deuxième organisation représentative, s'est elle aussi inquiétée de ce report dans une lettre ouverte adressée à Martine Aubry. Seul, un rassemblement constitué autour de Mathieu Séguéla, l'ancien trésorier évincé de la MNEF, allié à l'UNEF (proche du PCF) et à SUD-étudiants, s'est réjoui du délai supplémentaire qui leur a été accordé pour aborder la campagne dans la sérénité.

En fait, les inquiétudes formulées par les dirigeants des syndicats étudiants débordent largement les simples affaires de la MNEF. La publication du rapport confidentiel de la Cour des Comptes sur l'avenir du régime étudiant a amplement nourri leurs craintes. Dans sa conclusion, en effet, les magistrats s'interrogeaient *nettement sur le principe* même de la gestion du régime de protection sociale des étudiants *confiée aux mutuelles (lire ci-dessous)*. Il n'en fallait sans doute pas plus pour relancer le débat sur la *spécificité du régime des étudiants*, concédé aux mutuelles il y a tout juste cinquante ans. Ces affirmations ont aussi renforcé les partisans d'une intégration de cette *« exception »* dans le régime général.

De fait, sans attendre la discussion prévue à l'automne au Parlement, le gouvernement ne devrait pas pouvoir se contenter longtemps des mesures transitoires de redressement de la MNEF. Sa position est désormais attendue sur l'avenir même de la protection sociale des étudiants, un milieu qui reste prompt à se mobiliser sur la défense de ses acquis.

M. D.

L'administrateur provisoire, un garde-fou

Comme toute mutuelle 1945, la MNEF est soumise au code de la Mutualité et à la commission de contrôle des mutuelles, pendant de la commission de contrôle des compagnies d'assurances.

● **Cette commission** est notamment composée de magistrats des trois grandes juridictions administratives (Conseil d'Etat), financière (Cour des comptes) et judiciaire (Cour de cassation).

● **L'administrateur provisoire** est proposé par le gouvernement, représenté au sein de la commission de contrôle par le directeur de la Sécurité sociale au ministère de la solidarité.

● **L'article L. 531-4** du code de la Mutualité précise qu'*« en cas d'irrégularité grave constatée dans le fonctionnement d'une mutuelle ou si des difficultés financières de nature à mettre en cause l'existence d'une mutuelle persistent sans que les instances dirigeantes réussissent à y faire face, la commission peut confier les pouvoirs dévolus au conseil d'administration à un ou plusieurs administrateurs provisoires »*.

La justice ne dispose encore que d'un dossier très fragmentaire

***UNE SEMAINE** après l'ouverture* de deux procédures judiciaires visant la gestion de la Mutuelle nationale des étudiants de France (MNEF), la justice ne dispose encore que de peu d'éléments au regard des nombreusesinformations parues dans les journaux sur cette affaire. En effet, la *« révélation »* transmise par la Cour des comptes, qui constitue, à ce jour la seule véritable pièce du dossier, démontre une extrême prudence quant au caractère délictuel des faits dénoncés au parquet de Paris.

Dans ce texte de quelques pages, les magistrats de la Cour se sont *attachés à éviter toute personnalisation*. Ne figurent dans ce document que les noms du directeur *général de la MNEF, Olivier Spithakis*, et ceux de Marie-Bel et Gérard Obadia, respectivement directrice de la communication de la mutuelle et dirigeant d'une société prestataire de services de la MNEF, Policité. Le document ne mentionne, par ailleurs, que deux sociétés de communication, Policité et SPIM, qui réalisent la conception, la fabrication et la livraison *des documents édités par* la MNEF. Aucun nom de responsables ou salariés ayant, par ailleurs, occupé des fonctions politiques n'apparaît, pour l'heure, dans le dossier judiciaire.

La Cour des comptes consacre, en revanche, l'essentiel de son propos à la description de mécanismes qu'elle estime sujets à caution. La gestion du personnel, les liaisons entre la MNEF et les entreprises, la *création de sociétés en cascade*, des montages financiers irréguliers, les exemples susceptibles de donner lieu à la conduite de nouvelles investigations ne manquent pas. La justice pénale a donc décidé d'effectuer un *« débroussaillage »*, selon les termes de la chancellerie, sous forme d'une enquête préliminaire et d'une information judiciaire, afin de mieux saisir le fonctionnement de la MNEF.

Les deux tiers du chiffre d'affaires de Policité proviennent des contrats de mairies socialistes

Pour affronter la concurrence des mutuelles régionales sur les campus, la MNEF distribue chaque *année plusieurs centaines de milliers* de brochures, journaux, formulaires, livrets et autres bulletins d'adhésion. Ces *marchés*, d'une vingtaine de millions de francs au total, ont été confiés à Policité, une agence de communication et à la Société parisienne d'impression (*SPIM*), un imprimeur en *« chambre »*. Sans lien juridique, ces deux entreprises partagent les mêmes locaux dans une tour, avenue d'Italie, dans le 13e arrondissement de Paris.

Gérard Obadia, quarante-six ans, le responsable de Policité, ne s'en cache pas. Sa société de neuf salariés, dont il partage le capital avec Emmanuel de Poncins, un ancien trésorier de la MNEF, est une agence de communication politique au service de communes et de candidats, pour leur quasi-totalité dans la mouvance du Parti socialiste. Cet ancien professeur de mathématiques s'est reconverti en *1989*, un peu avant les *élections* municipales, dont la tête de liste PS était, à Paris, Pierre Joxe. Ami *fidèle et intime de Jean-Christophe* Cambadélis, M. Obadia l'a accompagné dans son parcours politique, de l'Organisation communiste internationaliste (OCI) au Parti socialiste, qu'il a rejoint en 1986, avec quatre cents militants de ce groupe trostkiste. Adhérent puis secrétaire de la section socialiste du 13e arrondissement, celle de Jean-Marie Le Guen, il est *même élu conseiller municipal* jusqu'en 1995 . Lorsqu'en 1993 Jean-Christophe Cambadélis perd son *siège de député*, il trouve naturellement refuge à Policité pour un emploi à mi-temps de consultant *« stratégique »*.

Les deux tiers des 9 millions de francs du chiffre d'affaires de Poli*cité proviennent des contrats de* mairies socialistes, comme celle de Sarcelles, alors dirigée par Dominique Strauss-Kahn. Pour les législatives de 1997, elle réalise la campagne d'une dizaine de candidats, parmi lesquels Jean-Marie Le Guen, alors conseiller spécial à la MNEF. Pour ce dernier, *« il n'y avait aucune raison de ne pas s'adresser à un ami. Tout a été réalisé dans la transparence et les dépenses ont été consignées dans les comptes de campagne. »*

Avec la MNEF, Policité bénéficie, depuis 1996, d'une convention de trois ans pour un montant de 2 millions de francs, auxquels s'ajoutent des prestations annexes. Le directeur de la Mutuelle, Olivier *Spithakis*, assure que ce choix aurait été conclu après un appel d'offres auprès de quatre agences. Dans *l'information judiciaire*, Policité est essentiellement visée pour *« prise illégale d'intérêt »*. La Cour des comptes, en effet, n'a pas manqué de relever les liens *« professionnels »* de Gérard Obadia avec son épouse, Marie-Bel, attachée de presse à la MNEF en 1988 puis directrice *de la* communication institutionnelle avant son licenciement au mois de juin.

Le cas de la Société parisienne d'impression (SPIM) est différent. Sous-filiale de la MNEF, par l'intermédiaire de la régie publicitaire Media-jeunes, cette entreprise de courtage d'imprimerie a été créée en 1993 pour éponger le passif de 14 millions de francs accumulé par *Efic-Editif*. Créée en 1982 par la MNEF, Efic avait alors repris l'imprimerie de l'OCI, Abex Press, en *règlement judiciaire*. Mauvaise gestion, investissements démesurés : Efic a accumulé les pertes au point de compromettre l'activité de son principal actionnaire et *client, la MNEF*, contrainte, en 1994, de verser 5 millions de francs au compte courant.

Selon son actuel responsable, Thierry De Haynin – totalement étranger, pour sa part, au réseau politique –, la SPIM a, en cinq ans, absorbé le passif d'Efic, placée en *location-gérance*. D'un montant de 3 millions de francs par an, cette dette a incontestablement pesé sur les comptes de la SPIM. Justifie-t-elle pour autant les soupçons de *contrats privilégiés* et de *« surfacturations »* qui pèsent sur elle ?

Michel Delberghe et Jacques Follorou

Le président de la Mutualité défend l'autonomie du régime étudiant

DEPUIS 1945, les relations entre le mouvement mutualiste et la Sécurité sociale ont toujours été complexes, voire conflictuelles. L'affaire qui ébranle la Mutuelle nationale des étudiants de France (MNEF) ne risque pas de les faciliter car elle pose, en filigrane, la question récurrente des remises de gestion que les caisses d'assurance-maladie versent aux organismes mutualistes gérant à la fois la couverture de base et la complémentaire maladie, et celle du maintien d'un régime étudiant autonome créé en 1948.

Comme les grandes mutuelles de fonctionnaires (*MGEN*, MGPTT...), la MNEF reçoit de la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés (CNAMTS) une somme forfaitaire qui lui sert à traiter les dossiers de *Sécurité sociale de ses adhérents* (270 francs par étudiant). Dans son rapport sur la MNEF (*Le Monde* du 5 septembre), la Cour des comptes s'interroge sur le niveau de ces remises de gestion. *« Pour une qualité de service comparable à celle des caisses primaires d'assurance-maladie*, note-t-elle, *les dépenses de gestion administrative du régime des étudiants ont fortement progressé au cours des dernières années, sans qu'aucun contrôle sur la réalité des coûts des mutuelles d'étudiants ni aucune obligation de séparation des comptes des différentes activités conduites par ces dernières, n'aient été institués. »*

Ces remises, dont le montant est plus important que les coûts réels de traitement des dossiers des étudiants, ont permis à la MNEF d'*« investir dans des secteurs concurrentiels qui éloignent ces organismes de leur vocation purement mutualiste »*. C'est donc la *« légitimité »* même de la gestion de la « Sécu » étudiante par la MNEF qui est posée par la Cour des comptes. Elle juge que *« le système doit être reconsidéré, en premier lieu dans son principe »*, au regard de la création d'une couverture maladie universelle.

A la CNAMTS, ces conclusions ne sont pas passées inaperçues. Si la Caisse nationale n'a pas pris de position officielle sur le dossier de la MNEF, le débat y est ouvert et, pour certains de ses dirigeants, il serait *« logique »* que, dans le cadre de cette couverture maladie universelle *promise* par le gouvernement pour 1999, le régime étudiant rentre dans le giron du régime général. En attendant, les remises de gestion, qui doivent être renégociées pour l'ensemble des mutuelles à la fin de l'année, feront l'objet d'un bilan attentif. *« L'affaire de la MNEF va inévitablement peser sur ces discussions »*, prévient-on à la CNAMTS.

« APPÉTITS LUCRATIFS »

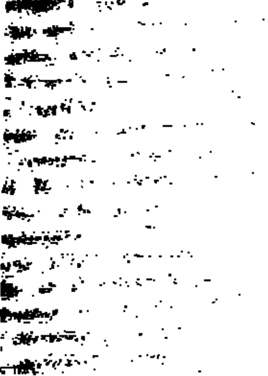
Le danger de voir lui échapper le monde étudiant n'a pas échappé à la Fédération nationale de la Mutualité française (FNMF), qui regroupe quelque six mille mutuelles. Son président, Jean-Pierre Davant, refuse la *« mainmise »* de la CNAMTS sur le régime étudiant et vient d'allumer un contre-feu en proposant la création d'une *grande mutuelle étudiante* là où se concurrencent actuellement la MNEF et des mutuelles régionales, les SMER, *plus marquées à droite*, créées dans les années 70 en réaction aux liens anciens de la MNEF avec la gauche et l'extrême gauche. *« Une MNEF rénovée est tout à fait capable de reconstruire un mouvement mutualiste étudiant »*, estime M. Davant, qui se dit favorable à la nomination d'un administrateur provisoire faisant le « ménage » à la mutuelle des étudiants.

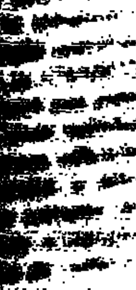
Son projet d'une mutuelle unique mais *« pluraliste »* a peu de chance d'aboutir, si l'on en juge par les premières réactions des mutuelles concurrentes de la MNEF. Pour l'Union nationale des sociétés étudiantes mutualistes régionales (USEM), qui regroupe neuf des dix mutuelles plutôt classées à droite, ce projet est *« inacceptable »*, car *« il signifie le retour au lourd monopole brisé il y a trente ans »*. De son côté, l'UNEF-ID s'inquiète déjà des *« appétits lucratifs des compagnies d'assurances »*.

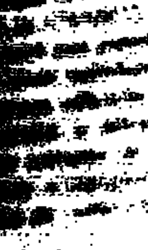
Pour l'heure, le gouvernement reste prudemment en retrait, après sa décision de nommer un administrateur provisoire à la MNEF. Recevant Jean-Pierre Davant, mardi, le premier ministre lui a indiqué qu'il souhaitait la transparence sur ce dossier et le maintien d'un régime de sécurité sociale étudiant.

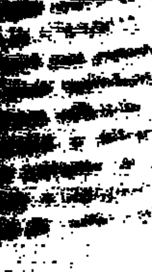
Jean-Michel Bezat et Michel Delberghe

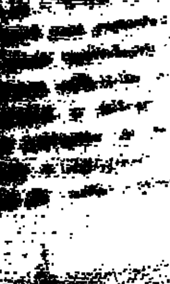




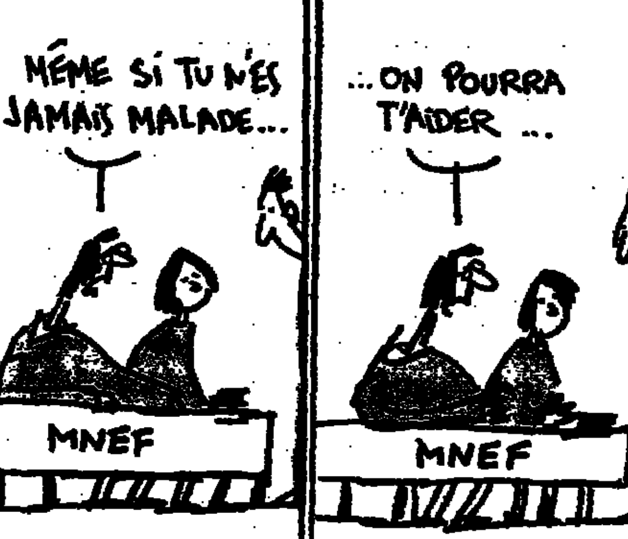












Les rumeurs prolifèrent au sein du PS qui dément tout financement politique

IL Y A la surface et le fond de la piscine. En surface, le Parti socialiste affiche une totale sérénité, et tous ses dirigeants en témoignent, qu'il s'agisse de François Hollande, de Jean-Christophe Cambadélis, proches de Lionel Jospin, d'Alain Claeys, ami de Laurent Fabius, de Jean-Marie Le Guen, patron de la fédération de Paris, ou même de Julien Dray, un des responsables de la Gauche socialiste, qui concède que *« le PS n'a rien à se reprocher »* et accorde même un bon point au premier secrétaire. Le 10 septembre, le PS a publié un communiqué pour souligner qu'il *« n'a pas eu avec la MNEF le moindre rapport dans le cadre de son financement et de son propre fonctionnement »*.

Le 15 septembre, lors de la réunion du bureau national, M. Hollande a rappelé ce communiqué et fait le point des procédures en cours sans que ses propos suscitent le moindre débat. Chargé de la trésorerie et de l'organisation au secrétariat national, M. Claeys assure avoir fait, avec M. Hollande, *« toutes les vérifications possibles ». « Avant 1994, est-ce qu'il y aurait eu des flux financiers douteux entre la MNEF et le PS ? La réponse est "non". Est-ce qu'il y aurait eu des emplois fictifs à la MNEF de permanents du PS ? Là aussi, la réponse est "non". »* De la même manière, M. Claeys distingue l'avant et l'après-1990 : dans la période où il n'y avait pas de loi sur le financement des partis politiques, leur responsabilité était collective – comme dans l'affaire Urba pour le PS –, mais *« après 1990, pour tout responsable politique qui se met en dehors de la loi, la justice doit passer »*.

La position du PS est en totale harmonie avec celle de Lionel Jospin. Le premier ministre ne se sent nullement concerné par l'affaire et estime que le PS a fait, « à juste titre », les mises au point nécessaires. M. Jospin, après avoir reçu, le 15 septembre, Jean-Pierre Davant, président de la Fédération nationale de la mutualité française, a tranché en faveur de la nomination d'un administrateur provisoire de la MNEF, chargé d'organiser des élections. Les enquêtes de la Cour des comptes et l'information judiciaire doivent donc se poursuivre dans la transparence, sans que les pouvoirs publics n'interviennent. Si l'opposition veut une commission d'enquête parlementaire, elle l'aura. Et si, à l'arrivée, des responsables socialistes sont mis en cause, il s'agira uniquement de *« responsabilités individuelles »*. Chargé des fédérations et des relations extérieures au secrétariat national, M. Cambadélis, qui figure parmi ceux dont le nom a été avancé, se félicite de cette attitude : *« Il fait d'une difficulté un atout »*, dit-il.

LA PISTE DU CHEF D'ORCHESTRE

Au fond de la piscine, chacun y va de sa thèse, en excluant d'emblée une guerre entre courants, tous formés par la « pépinière » de la MNEF, qui, si elle aboutissait à des mises en examen de dirigeants socialistes, rejaillirait négativement sur le gouvernement et sur l'ensemble du PS. Mais chacun laisse entendre, aussi, qu'il y a bien des règlements de comptes entre personnalités. Anonymes, les « gorges profondes » font de la surenchère sur celui ou celle qui a laissé s'enclencher la machine infernale : au choix, les hiérarques socialistes se déterminent entre M. Davant, Pierre Joxe et... Martine Aubry. Présenté comme un laudateur de François Mitterrand et comme un homme qui, lorsqu'il militait activement au PS à Paris, disait beaucoup de mal de M. Jospin, M. Davant est soupçonné d'avoir joué un rôle actif pour se « débarrasser » à la fois d'Olivier Spithakis, le directeur (démissionnaire) de la MNEF, et de M. Le Guen, qui lui a toujours reproché son soutien à la réforme de la Sécurité sociale d'Alain Juppé, en 1995. *« S'il y a un chef d'orchestre, c'est Davant »*, lâche un responsable socialiste. Un autre affirme que le président de la FNMF se comporte de fait en *« complice »* d'une *« manipulation de la droite »*.

Le premier président de la Cour des comptes fait moins l'unanimité dans la recherche en responsabilité menée par les socialistes. Un hiérarque affirme qu'il *« a pesé pour durcir, pendant l'été, le rapport de la Cour des comptes »*. Au choix des motifs qui lui sont prêtés, on retrouve la volonté d'un ancien ministre de François Mitterrand de solder ses comptes avec M. Jospin, son désir de faire payer à M. Le Guen le mauvais accueil qu'il lui aurait réservé lors des municipales, à Paris, en 1989, ou encore... son projet de conforter une image de « chevalier blanc » pour se présenter à la Mairie de Paris en 2002... Du côté de la fédération de Paris du PS, on écarte totalement toute mise en cause de M. Joxe et on explique même qu'en 1989 M. Le Guen l'avait soutenu *contre*... les jospinistes.

Les interrogations sur Mme Aubry relèvent d'un autre registre, celui de sa « guéguerre » avec Dominique Strauss-Kahn, lui aussi cité à la marge dans l'affaire. Même les plus véhéments reconnaissent que leur dossier est léger. Un dirigeant rappelle que le rapport de l'ex-salariée de la MNEF qui a tout déclenché, en juillet 1997, a atterri sur le bureau de Martin Hirsch, directeur de cabinet de Bernard Kouchner, mais il ne reproche à la ministre qu'*« une attitude pas très amicale »*. Mme Aubry a démenti auprès de M. Le Guen toute intervention mal intentionnée. D'autres mettent en avant le rôle de Mathieu Séguéla, ancien trésorier de la MNEF, proche de M. Davant, qui se revendique « rocardo-aubryste », mais que la ministre ne connaît pas. Aujourd'hui, M. Séguéla veut soutenir un candidat contre Pouria Amirshahi, président de l'UNEF-ID, pour la présidence de la MNEF, que M. Dray dissuade plutôt de se présenter.

Le mot de la fin vient d'un proche de M. Strauss-Kahn : *« Martine n'a pas voulu être celle qui "écrasait" l'affaire et elle a eu totalement raison. »*

Michel Noblecourt

La droite parisienne aux aguets

Si Jean Tiberi, maire de Paris, se défend de vouloir exploiter l'affaire de la MNEF contre les socialistes parisiens, ses adjoints, eux, ne s'en priveront pas. *« La MNEF fournit, au moins, matière à repartie quand les socialistes nous parlent du système parisien,* annonce Jean-François Legaret (RPR), adjoint aux finances. *Quelle est la couleur du système de MM. Le Guen, Cambadélis et autres ? »* Michel Bulté (RPR), adjoint chargé du logement, doit affronter Jean-Marie Le Guen, premier secrétaire du PS parisien, le 19 septembre, sur France 3. Claude Goasguen (DL), très offensif sur ce thème à l'Assemblée nationale, affirme agir en tant que responsable de son parti chargé des affaires universitaires et non en tant qu'élu parisien. *« Je vise le gouvernement socialiste dans son ensemble. Ce n'est pas un problème parisien pour l'instant. On verra, en fonction des suites judiciaires, les conséquences de cette affaire pour Paris. »*

La mutuelle veut croire que l'affaire n'altérera pas la confiance des étudiants

EN JAUNE, en rouge ou en vert fluorescent, les affiches de la MNEF, dont certaines rappellent que la mutuelle fête cette année ses cinquante ans, tapissent bon nombre de panneaux d'information sur les campus parisiens de Censier et de Jussieu. Comme à chaque rentrée universitaire, des stands ont été installés à côté des bureaux d'inscription. Rentrée bien inconfortable, cependant.

« On peut rien dire, ça suffit comme ça ! », s'énerve un jeune homme embauché par la mutuelle pour renseigner les étudiants sur le système spécifique de sécurité sociale. Ses deux collègues de travail sont également extrêmement réticents à s'exprimer devant une journaliste sur les conséquences de l'affaire qui secoue actuellement la MNEF. Consignes de la direction ? Là encore, ils préfèrent évacuer la question. *« J'ai lu la presse hier matin et, franchement, je n'ai rien compris à ces histoires »*, se contente de répondre l'un des reponsables du stand. Il supporte mal de voir distribuer dans les facultés le dernier numéro du journal étudiant gratuit *Transfac*, qui titre en « une » : « Ça se passe comme ça à la MNEF ! »

« De toute façon, les étudiants, la seule chose qu'ils veulent savoir, c'est si ils seront toujours bien remboursés, constate-t-il. *A chaque fois, nous leur répondons : "Ne vous inquiétez pas, la MNEF a une gestion très saine. Il s'agit juste du problème d'un homme. Il va être remplacé et tout repartira sur de bonnes bases." » « En tout cas,* ajoute l'un des conseillers en souriant, *les millions dont tout le monde parle, ils ne sont pas dans nos salaires : on est payé 200 francs par jour. »*

> « Ne vous inquiétez pas. Il s'agit juste du problème d'un homme. Il va être remplacé et tout repartira sur de bonnes bases »

Parmi les quelques étudiants qui déambulent sur le parvis de Jussieu, Alexandre, élève en deuxième année de droit, vient de s'affilier pour la troisième année consécutive à la MNEF et dit n'avoir *« aucune inquiétude. Les remboursements se passent très bien depuis deux ans, alors... »*. Alors, peu importe ce qu'il entend à la radio ou lit dans la presse. *« Avant qu'ils arrivent à remettre en cause le régime étudiant, j'aurai fini mes études »*, se rassure-t-il. Pour Sophie, étudiante en sciences humaines, l'affaire de la MNEF correspond à *« l'air du temps : pourri. C'est encore une histoire de gros sous et de politiciens, une de plus »*.

A deux pas du campus de Jussieu, dans le local commercial de la mutuelle, tout le monde s'affaire comme pour n'importe quelle rentrée universitaire. *« Nous, on veut simplement sauver notre boîte. On ne peut pas faire de commentaire »*, répond la responsable du bureau. Juan Morgado, directeur régional de la MNEF, est habilité à parler. *« On ne peut pas nier qu'il existe une inquiétude de la part des étudiants qui viennent nous voir. Nous leur certifions que leurs prestations seront versées. Pour l'instant, en Ile-de-France, nous constatons une stabilité du nombre d'affiliations »*, observe-t-il.

Deux rues plus loin, dans les bureaux de la Smerep, la mutuelle *concurrente*, seule une employée a inscrit ces dernier jours *« plusieurs anciens de la MNEF qui n'ont plus confiance »*. Mais il est encore trop tôt pour mesurer réellement les retombées de l'affaire.

Quant aux étudiants qui demandent à la Smerep des explications sur les difficultés de la MNEF, le personnel répond laconiquement : *« C'est juste une histoire de dirigeants. »*

Sandrine Blanchard

هكذا من الأصل

François Bayrou est élu président d'une UDF qui est à reconstruire

L'ancien ministre succède à François Léotard à la tête du parti créé par Valéry Giscard d'Estaing

Elu président de l'UDF avec près de 89 % des suffrages exprimés par un cinquième des adhérents revendiqués par la confédération, François Bayrou doit remettre sur pied un parti affaibli par le départ d'Alain Madelin, déserté par ses militants, financièrement endetté et privé de discours politique. Proche de M. Millon, Hervé Mariton (9 % des voix), vice-président de la région Rhône-Alpes, veut animer une opposition interne.

FRANÇOIS BAYROU, président de Force démocrate, est également, depuis mercredi 16 septembre au soir, président de l'UDF. Il succède à ce poste à François Léotard, au terme d'une élection organisée auprès des adhérents de la confédération. Selon le décompte fourni par la direction de l'UDF, il a obtenu 16 145 voix, soit de 88,89 % des suffrages exprimés. M. Bayrou devance largement son principal adversaire, Hervé Mariton, vice-président du conseil régional Rhône-Alpes et proche de Charles Millon, qui a recueilli 1 632 voix (8,98 %), et le troisième compétiteur, Philippe de Longevialle, conseiller municipal de Meylan (Isère), 384 suffrages (2,11 %). Après Jean Lecanuet, Valéry Giscard d'Estaing et François Léotard, M. Bayrou devient le quatrième président de la confédération créée en février 1978 à l'initiative de M. Giscard d'Estaing.

Le plus facile – l'élection – étant acquis, reste à M. Bayrou à faire de l'UDF un parti pilotable. Le nombre peu crédible de militants que revendiquent les composantes de la confédération (plus de 70 000 au total) ne trompe pas ses élus, qui se désolent devant des salles vides. Le départ de Démocratie libérale, au mois de mai, n'a pas amélioré la situation. M. Bayrou a préféré se féliciter, mercredi soir, du nombre de votants qui, selon lui, *« témoigne d'un engagement qui est une bonne nouvelle pour l'UDF »*. M. Mariton déplore, pour sa part, de n'avoir pu obtenir communication des procès-verbaux de la plupart des bureaux de vote.

UN PROGRAMME EN TROIS POINTS

Pour parvenir à ses fins, M. Bayrou s'était fixé, au lendemain des élections régionales, un programme en trois points. Son parti devrait être *« unitaire »*, exclure les *« accomodements avec les extrémismes »* et s'ancrer au *« centre et centre droit »*. Le parti unitaire destiné à remplacer le simple agencement de clubs d'élus qu'est l'UDF demeure à l'état de projet. Au mois de mars, au moment où les responsables de l'UDF se déchiraient pour savoir ce qu'il convenait de faire des présidents de région élus grâce au voix du Front national, M. Bayrou avait appelé de ses voeux, sans associer personne à son initiative, la naissance d'un nouveau parti. Il avait alors fait le pari que la confusion dans laquelle se noyait l'opposition lui permettrait de conquérir et de fédérer à la hussarde l'essentiel de ses membres. Mais, aussitôt après le départ d'Alain Madelin, M. Bayrou s'est heurté aux chefs des autres composantes qui ne voyaient pas au nom de quoi ils accepteraient de disparaître au seul profit de M. Bayrou.

Après avoir obligé M. Bayrou à repousser la réalisation de son projet après l'été, ils l'ont contraint à transiger : l'unification de l'UDF sera pour plus tard. *« D'ici la fin de l'année »*, parie M. Bayrou. *« Jamais »*, jurent Thierry Cornillet, président du Parti radical, et Hervé de Charette, président du Parti populaire pour la démocratie française (PPDF), qui attendent de M. Bayrou de figurer tout en haut de l'organigramme de la nouvelle direction. Pour sortir du sempiternel quadrille des barons de la confédération, M. Bayrou compte faire appel à de nouveaux visages. D'abord dans l'équipe de direction, qui sera constituée dans les jours qui viennent, puis au sein du conseil national, qui sera renouvelé le 17 octobre et dont M. Bayrou a fait doubler le nombre de membres.

La question du *« refus de l'extrémisme »* n'est pas totalement réglée par le score de M. Mariton, qui entend bien continuer à défendre le « millonnisme » au sein de l'UDF. L'élection, dans un mois, du conseil national lui procure une occasion de faire une nouvelle campagne et de constituer *« une opposition »*. A l'inverse, certains, comme M. Cornillet, également conseiller régional – mais d'opposition – en Rhône-Alpes, pourraient presser M. Bayrou d'exclure les membres de l'UDF compromis avec les exécutifs régionaux élus grâce au Front national. La situation pourrait se tendre davantage dans l'hypothèse d'une opération de déstabilisation de M. Millon au conseil régional. Cette perspective, qui supposerait une action concertée avec la gauche, est toutefois rejetée par Philippe Séguin, président du RPR, selon lequel *« il n'y a rien à faire avec des pyromanes qui veulent jouer les pompiers »*, comme il le déclare dans *Le Figaro* du 17 septembre.

Enfin, et c'est sans doute là que M. Bayrou sera le plus attendu, les membres de l'UDF veulent avoir quelque chose à dire à leurs électeurs. Réintroduire à l'UDF un débat politique qu'elle ne connaît plus depuis longtemps, ne sera pas la partie la plus simple à mettre en œuvre.

Cécile Chambraud

Philippe Séguin : Jacques Chirac est candidat

« S'il est une génération qui doit faire fi de ses ambitions personnelles, c'est bien celle qui anime aujourd'hui l'opposition. Il n'échappe à personne que le président de la République sera candidat au renouvellement de son mandat, et qu'il sera donc, par définition, le seul candidat de l'opposition d'aujourd'hui », affirme Philippe Séguin, dans un entretien publié jeudi 17 septembre dans *Le Figaro*.

Appelant le RPR et ses alliés de l'UDF à *« po-si-ti-ver »* et à se donner le temps de *« constituer une alternative crédible »*, le président du RPR constate qu'il subsiste dans l'électorat de l'opposition *« un sentiment de rancune à son égard : on lui en veut de s'être mise dans cette situation, alors qu'elle disposait de tous les leviers de commande. L'opposition est par ailleurs la première à souffrir de la confusion des esprits liée à une cohabitation de moyen terme (…) et qui pose des problèmes pour lesquels on ne dispose pas de solutions éprouvées »*.

Discipline et nostalgie chez les militants alsaciens

STRASBOURG
de notre correspondant régional

« C'est un bon résultat. » Satisfaction réelle ou de circonstance ? Toujours est-il que Philippe Richert (FD), sénateur et président du conseil général du Bas-Rhin, n'est pas mécontent du taux de participation atteint pour l'élection de François Bayrou dans le département : 22,3 %, soit 174 votants sur 780 inscrits. Dès l'ouverture du scrutin, les responsables alsaciens justifiaient le résultat attendu par les difficultés d'organisation qui ont fait qu'un seul bureau de vote a pu être ouvert, à Strasbourg, pour l'Alsace du Nord, et que les convocations sont parties tardivement. Comme dans un scénario bien ficelé, un vieux militant s'approche de M. Richert pour lui dire : *« Ce n'est pas bien d'apprendre le jour même du scrutin le lieu de vote. »*

M. Richert veut faire partager son entrain à Harry Lapp, conseiller général et municipal de Strasbourg, qui était jusqu'à ce mercredi soir président de Démocratie libérale du Bas-Rhin : *« Finalement, tu as fait aussi bien que nous ; tu as 10 votants sur 54 inscrits. »* L'ancien député de Strasbourg ne semble pas complètement convaincu. Ce n'est pas réellement un succès pour lui. Moins de 20 % de ses troupes se sont exprimées et seulement trois de ses compagnons l'ont suivi à Force démocrate, cinq préférant la *« structure de transition »* du Pril et un le PPDF. Il explique son choix : *« Il vaut mieux être dans la formation la plus importante si on veut faire du bon travail. »* Mais il ne peut s'empêcher de s'interroger toujours et encore sur le départ de M. Madelin de l'UDF. Il attribue l'*« erreur »* du président de DL à l'influence du juge Thierry Jean-Pierre, qui a voulu couper les liens avec les alliés traditionnels des libéraux. Hubert Yvorra, conseiller municipal strasbourgeois qui, lui aussi, a rejoint FD, a pour sa part la nostalgie de Démocratie libérale : *« C'est un beau nom. »*

C'est l'heure du dépouillement. La première enveloppe ouverte livre le nom d'Hervé Mariton. M. Richert plaisante à moitié : *« Ça commence bien. »* Mais, très vite, François Bayrou creuse l'écart. Au bout du compte, le président de FD obtient 145 suffrages, Hervé Mariton 18, Philippe de Longuevialle 3, les bulletins nuls ou blancs se limitant au nombre de 8. Le sénateur bas-rhinois se précipite sur la calculette : *« 83,3 % pour Bayrou. »*

Marcel Scotto

Le PS et les Verts cherchent un accord amiable sur la chasse

PENDANT que les chasseurs chassent et que la Commission européenne… pourchasse, les politiques rouvrent le dossier détonant des fusils et des oiseaux migrateurs. Le 5 août, Bruxelles a envoyé un avis motivé, mettant en cause la France pour non-respect des directives européennes : la loi du 3 juillet, qui officialise les dates d'ouverture anticipée et de fermeture de la chasse aux oiseaux migrateurs, est en contradiction avec la directive qui assure la protection de ces espèces pendant les périodes de reproduction. Le gouvernement doit répondre avant la fin octobre. La menace d'une condamnation de la France par la Cour européenne de justice se fait plus précise.

Après le vote de la loi, Lionel Jospin avait saisi Jean-Marc Ayrault, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, afin de sortir de l'impasse. M. Ayrault a créé à cet effet son propre « groupe chasse », sous la houlette d'Henri Sicre, l'« intergroupe chasse » de l'Assemblée étant jugé trop ouvertement favorable aux chasseurs. *« Nous devons nous sortir de cette histoire par le haut »*, affirme aujourd'hui M. Ayrault, qui précise qu'*« une solution doit être trouvée avant décembre »*. De son côté, Dominique Voynet, lors des journées d'été des Verts en août, avait adressé un petit geste aux chasseurs, mais aussi aux socialistes : mieux vaut *« rechercher la solution de demain »* que de *« s'appesantir sur les raisons du vote »* du groupe socialiste, avait-elle dit.

Le règlement du conflit bute sur une question-clé : qui prend l'initiative d'un revirement législatif ? Au ministère de l'environnement, on préfère que la proposition émane des députés, devant lesquels Mme Voynet avait été mise en minorité. On sait, aussi, qu'il faut savoir ménager ses alliés. Alors, pourquoi pas une proposition de loi présentée conjointement par les socialistes et les Verts, demandent certains ? Pourquoi pas un texte signé Jean-Marc Ayrault et Guy Hascoët, osent même rêver d'autres ? *« On a toujours été pour la réhabilitation des gens, quelles que soient leurs bêtises »*, ironise M. Hascoët. A plusieurs reprises, durant l'été, Mme Voynet a rappelé au premier ministre l'urgence d'un règlement à l'amiable, afin d'éviter une condamnation de la Cour de justice en pleine campagne des élections européennes de juin 1999.

Mercredi 16 septembre, la ministre a évoqué la question avec M. Ayrault et avec son homologue du Sénat, Claude Estier, lors d'un déjeuner consacré au projet de loi pour l'aménagement et le développement durable du territoire. Histoire de jeter les bases d'un vaste plan de protection : des oiseaux, des chasseurs… et de la majorité « plurielle ».

Ariane Chemin et Sylvia Zappi

Un début de réforme des cotisations patronales n'interviendrait pas avant plusieurs mois

Martine Aubry « boucle » son premier tour des partenaires sociaux

Le débat sur la réduction des charges sociales sur les bas salaires progresse. Martine Aubry, qui en a fini du premier tour de la consultation des partenaires sociaux, devrait annoncer prochainement les grandes lignes d'un plan qui commencerait à prendre effet dans le courant de 1999. La baisse de la cotisation patronale d'assurance-maladie sur les bas salaires serait compensée par son augmentation sur les hauts salaires.

EN RECEVANT Lucien Rebuffel, président de la CGPME, Martine Aubry achève, vendredi 18 septembre, le premier « round » de la mission de concertation sur la réforme des charges patronales que lui a confiée Lionel Jospin. Malgré l'opposition de Bercy, la ministre de l'emploi et de la solidarité ne désespère pas de convaincre le premier ministre d'engager, dans le courant de 1999, une réforme qui porterait davantage sur le dispositif actuel d'allègement des cotisations sur les bas salaires que sur l'assiette des cotisations patronales.

Il est exclu que la réforme puisse être inscrite dans le projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 1999, qui sera transmis aux partenaires sociaux le 22 septembre, puis soumis au conseil des ministres le 7 octobre. Mme Aubry n'en souhaite pas moins présenter, dans quelques jours, les grands axes d'une réforme qui a pour principal objectif, selon elle, de favoriser l'emploi, tout en rendant le financement de la Sécurité sociale un peu plus juste. Cette nouvelle politique de baisse des charges pourrait faire l'objet d'un texte spécifique courant 1999, la réforme, toutefois, ne devant pas compromettre le principal objectif de la loi « Sécu » : le retour à l'équilibre du régime des salariés fin 1999.

Le gouvernement a renoncé à une réforme de grande ampleur, qui aurait pu entraîner des transferts de charges aux retombées incalculables entre secteurs de main-d'oeuvre (bâtiment, services) et secteurs à forte valeur ajoutée (informatique, biotechnologies). Pour autant, Mme Aubry n'entend pas laisser en l'état la ristourne de cotisations patronales, jusqu'à 1,3 SMIC, mise en place par Alain Juppé. Cette formule est dénoncée par les syndicats comme une *« trappe à bas salaires »* : elle incite les chefs d'entreprise à ne pas accorder de hausses salariales car, au-delà du seuil de 1,3 SMIC, ils perdent le bénéfice de la ristourne.

Le projet présenté par Mme Aubry aux partenaires sociaux prévoit un abattement dégressif sur les salaires jusqu'à 15 000 à 16 000 francs, l'allègement étant particulièrement significatif jusqu'à 1,8 SMIC. Cette mesure serait financée par les 44 milliards de francs aujourd'hui consacrés à la ristourne Juppé et par une augmentation progressive de cotisations au-delà de 15 000 ou 16 000 francs de salaire. Cette hausse ne devrait pas dépasser 1,5 point de cotisation, soit un alourdissement du coût du travail de l'ordre de 1 %, *calcule-t-on au ministère.*

LE DÉBAT N'EST PAS CLOS AU PS

Dans cette hypothèse, il manquerait encore de 20 à 25 milliards pour que le nouveau dispositif soit équilibré. La ministre souhaite donc élargir l'assiette des cotisations. Cette opération devrait se faire à prélèvement global constant, étant admis que certaines entreprises seraient perdantes dans l'opération, et d'autres gagnantes. Cette perte serait compensée par les gains que les entreprises vont tirer de la suppression progressive de la part salariale de la taxe professionnelle et de la baisse de l'impôt sur les sociétés.

Même déçus par le fait que le gouvernement a renoncé à une réforme en profondeur des cotisations patronales, les syndicats pourront se consoler en estimant que Mme Aubry a fait un petit geste en taxant légèrement la valeur ajoutée. Certains secteurs à forte main d'oeuvre et à bas salaires peuvent être favorables au dispositif. Le CNPF reste, lui, radicalement opposé à tout financement de la baisse des charges sur les bas salaires par une augmentation de la pression sur les rémunérations plus élevées, *a fortiori* par un changement de la base de calcul des cotisations. Toute baisse doit être gagée sur une réduction des dépenses publiques, a expliqué le président du CNPF, Ernest-Antoine Seillière, lors d'un entretien avec Mme Aubry le 15 septembre.

Le débat n'est pas clos au PS. Président de la commission des finances de l'Assemblée nationale, Augustin Bonrepaux est favorable à une baisse des charges sur les bas salaires, à condition qu'elle marque la première étape d'un *« transfert des charges sur la valeur ajoutée, ou autre chose »*. Il est opposé, aussi, à une compensation de cette réduction par une hausse des prélèvements sociaux sur les salaires plus élevés. Quant aux économistes socialistes, ils sont partagés. Dans une tribune publiée mercredi par *Libération*, André Gauron, membre du conseil d'analyse économique créé par M. Jospin, souligne que l'effet de ces exonérations sur l'emploi a toujours été *« insignifiant »*.

Pour M. Gauron, compenser la baisse des charges sur les bas salaires par une surcotisation sur les rémunérations plus élevées serait *« une absurdité »*, car on pénaliserait le travail qualifié, nerf de la compétition mondiale et meilleur vecteur des créations d'emplois.

Jean-Michel Bezat

Les Jeunes dirigeants d'entreprise acceptent les 35 heures

***LE CENTRE** des jeunes dirigeants d'entreprise* (CJD) a décidé de se démarquer nettement du CNPF sur les 35 heures. L'organisation présidée par Laurent Degroote a signé, mercredi 16 septembre, un accord-cadre avec Martine Aubry pour accompagner 400 entreprises-« laboratoires » dans leur *« démarche d'organisation du travail, de réduction du temps de travail et de création d'emplois »*. Il s'agit, pour le CJD, d'expérimenter sur le terrain *« la réduction du temps de travail »* qu'il estime être *« la contrepartie nécessaire »* offerte aux salariés *« à la modulation horaire et à l'annualisation du temps de travail, qui seront de plus en plus exigées d'eux »*.

Estimant que, la loi Aubry étant votée, il ne sert à rien de s'engager dans une attitude de blocage, le CJD entend à partir des expériences menées pouvoir faire des propositions en vue de l'élaboration de la deuxième loi sur la réduction du temps de travail, celle qui doit fixer les modalités définitives du passage aux 35 heures à l'automne 1999.

« PROJET D'AVENIR »

M. Degroote a profité de la séance de signature pour condamner l'accord signé dans la métallurgie par l'UIMM et trois organisations syndicales (FO, CGC, CFTC), qui défend, selon lui, *« une position conservatrice et* [risque] *de ne pas préparer les changements nécessaires pour l'avenir des entreprises »*. Après l'Union professionnelle artisanale (UPA) – dont l'une des principales composantes, celle des artisans du bâtiment, a signé un accord Aubry avec la CFDT –, le CJD est la deuxième organisation patronale à critiquer la stratégie d'opposition frontale du CNPF et à se placer, ainsi, en situation d'interlocuteur potentiel des pouvoirs publics.

Le CNPF, qui aurait souhaité être le porte-parole d'un front uni de refus patronal, ne peut qu'être indisposé par ces voix discordantes. L'organisation présidée par Ernest-Antoine Seillière entend rebondir, dans les semaines qui viennent, à l'occasion de la présentation de son *« projet d'avenir »* pour les entrepreneurs, le 27 octobre à Strasbourg. Parallèlement, le CNPF met la dernière main à la réforme de ses statuts dont les grandes lignes ont été exposées et adoptées lors du conseil exécutif du 15 septembre. Conformément à ce qui était prévu, la représentation des unions patronales sera renforcée par rapport aux fédérations et les branches de services, qu'il s'agisse du commerce, du conseil ou de l'ingéniérie, devraient contribuer davantage qu'elles ne le font actuellement au budget de fonctionnement de l'organisation patronale.

Le CNPF entend ainsi mieux refléter dans ses structures la réalité du tissu économique du pays. L'idée de mettre en place un comité de grandes entreprises, un peu à la manière de l'Association française des entreprises privées (AFEP), la structure d'Ambroise Roux, a été abandonnée. Pour autant, une plus grande représentation du « terrain », à travers les unions patronales, et un renforcement du poids financier, donc politique, des fédérations de services, ne devraient pas effacer du jour au lendemain le poids de l'histoire, c'est-à-dire la toute puissance des grandes fédérations industrielles, UIMM en tête.

C. M

La CGT s'oriente vers une « resyndicalisation »

***LE 46e CONGRÈS** de la CGT, qui* se réunira du 31 janvier au 5 février 1999 à Strasbourg, sera-t-il celui du « recentrage » : l'équivalent, en quelque sorte, du congrès de Brest de la CFDT qui, en 1979, avait vu l'organisation dirigée par Edmond Maire adopter les orientations d'un document de travail, le rapport Moreau, prônant une « resyndicalisation » de la confédération et mettant l'accent sur la capacité de proposition au détriment d'une démarche de dénonciation ?

La comparaison irritera sans doute. En tout cas, le congrès du début 1999 pourrait être celui de *« l'accélération du renouveau »* de la CGT, si l'on en croit le projet de document d'orientation dont la teneur a été révélée, mercredi 16 septembre, par l'AFP. Ce texte a été préparé par un groupe de travail piloté par Bernard Thibault, membre du bureau confédéral, qui devrait succéder, lors du congrès, au secrétaire général, Louis Viannet.

La commission exécutive, c'est-à-dire la direction de la CGT, se réunissait pour deux jours, jeudi, afin de travailler sur ce document qui, en l'état actuel des choses, n'est qu'une première base de travail . A l'issue du passage en commission exécutive, il sera soumis pour amendements aux syndicats de base et, très probablement, sera complètement réécrit. Ce document de 43 pages, intitulé *« Un syndicalisme de conquêtes sociales »*, n'en est pas moins révélateur des débats en cours au sein de la CGT. *« C'est la totalité de notre démarche syndicale qui se transforme, dès lors que l'objectif affirmé du syndicalisme est celui de l'efficacité pour obtenir des conquêtes sociales pour les salariés »*, écrivent les auteurs, qui ajoutent : *« Cela n'est pas simple et bouscule tout un vécu et une expérience militante. »*

« COHÉRENCE REVENDICATIVE »

« Notre syndicalisme, soulignent-ils, *reste marqué par une tendance à privilégier la dénonciation des aspects négatifs, préoccupants, annonciateurs du pire et la compilation des mécontentements à propos des politiques gouvernementales, plutôt qu'à rechercher par quelles revendications, propositions, contre-propositions les salariés pourront se sentir encouragés à se mobiliser pour gagner dans la confrontation avec les employeurs, publics ou privés. »* La CGT a donc besoin d'une *« cohérence revendicative »*, insiste le texte qui, en outre, souhaite encourager *« l'appel à l'expression directe des salariés »*, couplée *« à l'unité d'action »*. Cette pratique unitaire doit, selon les auteurs, *« s'affirmer »* davantage.

Le document rappelle l'attachement de la centrale au syndicalisme confédéré. *« L'évolution du paysage syndical se traduit par l'émergence de nouvelles organisations, parfois sur une base uniquement corporatiste »*, affirment les auteurs. *« Contrairement à une idée reçue*, ajoutent-ils, *la multiplication des syndicats ne conduit pas à un renforcement de la syndicalisation ou à une plus grande influence de l'action syndicale en faveur des salariés. »* Le texte prône, aussi, *« l'autonomie du mouvement social »* et son *« indépendance »* par rapport aux partis politiques.

Le document invite surout à mettre en oeuvre cette nouvelle démarche lors des négociations sur les 35 heures, considérant que la réduction de la durée du travail cristallise *« tous les enjeux sociaux, économiques et aussi de démarche syndicale et unitaire »*. Les 35 heures seront *« une épreuve de vérité décisive »*, souligne le document. La réduction du temps de travail, qui suscite à la fois *« doute »* et *« espoir »*, *« ne doit pas se faire au détriment des rémunérations ni du financement de la protection sociale »*, estiment les auteurs.

En outre, les 35 heures constituent un terrain propice à la *« syndicalisation »*, souligne le document, en faisant état d'un *« recul, tout juste enrayé »*, du nombre d'adhérents, qui passe de 654 343 en 1996 à 636 731 en 1997.

Caroline Monnot

M. Chevènement va aussi bien « que possible »

DEUX SEMAINES après son grave accident d'anesthésie, l'état de santé du ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, *« est actuellement aussi bon que possible »*. Selon un bulletin de santé diffusé, mercredi 16 septembre, par la Délégation à l'information et à la communication de la défense (Dicod) du ministère de la défense, *« la phase de récupération des fonctions respiratoire et rénale se poursuit. La prochaine étape sera la levée des suppléances, dont la date ne peut encore être déterminée ». « Sauf élément nouveau notable, le prochain communiqué sera diffusé dans une semaine »*, conclut le communiqué.

Hospitalisé, le 1er septembre, au Val-de-Grâce à Paris pour une opération de la vésicule biliaire, M. Chevènement avait été victime, le lendemain, d'une réaction allergique entraînant un arrêt cardiaque et huit jours de coma.

DÉPÊCHES

■ **SANS-PAPIERS : le Front national a appelé les fonctionnaires d'Ile-de-France** à ne pas appliquer les ordonnances qui facilitent la régularisation des sans-papiers, a indiqué mercredi 16 septembre Jean-Yves Le Gallou, président du groupe FN du conseil régional. Un *« appel à tous les fonctionnaires patriotes »* a été adressé par fax à plusieurs centaines de destinataires, ministères, préfectures et sous-préfectures, commissariats et gendarmeries, services sociaux de la région parisienne, a-t-il précisé.

■ **SÉNAT : Philippe Douste-Blazy, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale,** a indiqué dans un communiqué, mercredi 16 septembre, qu'il *« regrette »* que la candidature du RPR Christian Poncelet à la présidence du Sénat contre le président (UDF-FD) sortant René Monory *« vienne semer le trouble dans une majorité sénatoriale jusque là unie et efficace ». « L'opposition nationale ne pourra pas se reconstruire dans un climat de divisions et de luttes internes »*, estime M. Douste-Blazy.

■ ***PHARMACIENS : la fédération des syndicats pharmaceutiques* de France (FSPF)**, principale organisation de pharmaciens, a approuvé, mercredi 16 septembre, *« sous réserve d'amendements »*, un projet d'accord avec le gouvernement instaurant notamment le droit de substitution : remplacer un médicament prescrit par un médicament générique moins cher, sauf avis contraire du médecin (*Le Monde* daté 9-10 août). L'autre syndicat de pharmaciens, l'UNPF (Union nationale des pharmacies de France), a déjà donné son accord et conditionné sa signature à certaines *« modifications »*.

■ **EURO : le CNPF a présenté,** mercredi 16 septembre, un rapport consacré aux incidences du passage à l'euro sur l'établissement des bulletins de paie, les déclarations sociales, les conventions collectives et les prestations des comités d'entreprise. Ce document, rédigé par un groupe de travail composé de représentants du patronat, des syndicats, d'organismes sociaux et des pouvoirs publics, insiste sur l'importance de l'information des salariés concernant l'établissement des fiches de paie en euros.

■ ***EUROPÉENNES : Jacques Calvet, l'ancien PDG de PSA,*** considère, dans *L'Alsace* du jeudi 17 septembre, qu'il a *« une chance sur cent »* d'être candidat aux élections européennes de juin prochain. Si elle a lieu, sa campagne serait *« franchement »* hostile au traité d'Amsterdam.

■ **PARIS : une réorganisation de l'administration parisienne,** entreprise par Jean Tiberi après un audit réalisé par un cabinet privé auprès des fonctionnaires de la Ville, est en cours. Le secrétaire général, le préfet, Jean-Claude Taillandier de Gabory, en poste depuis septembre 1996, pourrait quitter ses fonctions dans les prochaines semaines.

MORT ASSISTÉE Intitulé *La mort opportune, le droit des vivants sur la fin de leur vie*, un livre du théologien et ancien dominicain Jacques Pohier relance le débat sur la dépénalisation de l'euthanasie. L'auteur, qui est l'un des responsables de l'association pour le droit de mourir dans la dignité, décrit les circonstances dans lesquelles il a pratiqué cinq *« suicides assistés »*. ● **IL EN APPELLE** à la *« hiérarchie catholique romaine »* pour qu'elle étende à l'euthanasie volontaire et au suicide assisté ce qu'elle accepte déjà à propos de l'acharnement thérapeutique. ● **ANALYSANT** le contenu de cet ouvrage, le professeur Renée Sebag-Lanoë, chef du service de gérontologie et de soins palliatifs à l'hôpital Paul-Brousse, dénonce la *« pente dangereuse »* à laquelle peuvent conduire de telles thèses.

Un théologien relance la polémique sur l'euthanasie

Jacques Pohier, un ancien dominicain, révèle, dans un ouvrage intitulé « La mort opportune », « avoir à cinq reprises aidé quelqu'un à mourir ». Il réclame que la loi autorise l'euthanasie volontaire et le « suicide assisté »

C'EST un document hautement dérangeant, lourd de conséquences, que publient les éditions du Seuil sous la signature de Jacques Pohier, ancien dominicain, aujourd'hui membre du bureau de la Fédération mondiale des associations pour le droit de mourir dans la dignité (ADMD). Intitulé *« La mort opportune, les droits des vivants sur la fin de leur vie »*, cet ouvrage est un plaidoyer ardent et fort documenté en faveur de l'euthanasie volontaire et du « suicide assisté ».

C'est, aussi, un ouvrage dans lequel l'auteur révèle avoir, à cinq reprises, *« donné la mort »* à des personnes âgées, malades ou redoutant la déchéance de la sénescence. C'est enfin un appel pressant à la légalisation de pratiques aujourd'hui fermement condamnées par le Code pénal et qui, peu après la mise en examen pour homicides volontaires d'une infirmière de Mantes-la-Jolie, relance la polémique sur la pratique de l'euthanasie en France.

TROIS OBJECTIFS

Agé de soixante-douze ans, M. Pohier développe longuement les thèses de l'Association pour le droit de mourir dans la dignité (ADMD) dont il fut longtemps l'un des responsables. Créée en avril 1980 et forte aujourd'hui de vingt-quatre mille adhérents (parmi lesquels 73 % de femmes et dont 50 % sont âgés de plus de soixante-treize ans), cette association vise à promouvoir *« le droit légal et social de disposer de façon libre et réfléchie, de sa personne, de son corps et de sa vie. »* Elle milite également pour *« le libre choix de terminer sa vie, de manière à la vivre jusqu'à la fin dans les conditions les meilleures. »* Ses trois objectifs essentiels sont le droit à la lutte contre la douleur, le droit au refus de l'acharnement thérapeutique et le droit à l'euthanasie volontaire. Or si les deux premiers point ne font plus guère de discussions théoriques, le troisième continue bel et bien à soulever de vives polémiques.

Jacques Pohier va quant à lui plus loin en revendiquant la pratique du *« suicide assisté »*, terme qui ne figure pas dans le texte de la *« Déclaration pour le doit de mourir dans la dignité »* que l'ADMD fait signer à ses adhérents et qui n'évoque que l'abstention de tout *« acharnement thérapeutique »*. L'auteur – qui n'est pas médecin mais qui précise qu'il a fait des études de psychologie, qu'il a effectué une analyse et qu'il a longtemps travaillé avec des psychiatres –, assimile euthanasie volontaire et suicide assisté.

Ces pratiques, selon lui, ne concernent que des personnes *« menacées par l'évolution d'une maladie mortelle ou d'une sénilité qui s'annonce »*. Elles *« choisissent non pas la mort contre la vie mais entre deux façons de mourir : l'une qui hâtera l'heure de la mort, l'autre qui n'interviendra pas dans le déroulement du processus de la maladie ou de la sénilité, sauf en palliant (soins palliatifs) les inconvénients inhérents à ce déroulement et en entourant le mieux possible la personne concernée (accompagnement des mourants). »*

Pour Jacques Pohier, l'euthanasie volontaire ne concerne que le premier choix. Poursuivant son raisonnement, il ajoute qu'il n'est pas *« anormal »* que les partisans de l'euthanasie *« envisagent le suicide »*.

« LA PERSONNE CONCERNÉE »

Le suicide, souligne-t-il, n'est pas *« chose techniquement si facile, surtout si l'on veut éviter les moyens violents (...) qui, d'une part, font souffrir et, d'autre part, sont pour la plupart aléatoires et risquent donc d'échouer et éventuellement de laisser infirme à vie »*. La conclusion dès lors est simple : il faut avoir recours à des médicaments et le cas échéant à une *« compétence médicale »*. Celle-ci ne semble pas, en pratique, indispensable.

Enfin, Jacques Pohier décrit dans son livre, avec un grand luxe de détails, les circonstances de ses cinq *« suicides assistés »*, comment les personnes concernées ont pu se procurer les cocktails de médicaments barbituriques, et comment il a lui-même fourni et injecté de l'insuline.

Cette pratique, que la loi devrait selon lui autoriser, ne concerne que trois grandes catégories de personnes (les grands malades, les grands vieillards et les grands infirmes) et nullement tous ceux qui, pour des raisons médicales ou socio-économiques, peuvent avoir souhaité mettre fin à leurs jours. Ce spécialiste de théologie ajoute qu'*« il n'y a aucune raison chrétiennement fondée pour que la hiérarchie catholique romaine n'étende pas à l'euthanasie volontaire et au suicide assisté ce qu'elle affirme déjà à propos du refus ou de l'acceptation de l'acharnement thérapeutique et des soins intensifs exceptionnels. »*

« C'est, écrit-il, *à la personne concernée et à elle seule (les médecins et la famille ne pouvant être que les mandataires et les garants de ses volontés) de décider ce qu'il en sera des conditions de sa survie et de sa mort (...) S'ils peuvent être dans certains cas des fautes, l'euthanasie et le suicide assisté peuvent être reconnus par la société comme des droits de la personne humaine, et reconnus par les Eglises comme des actes éventuellement vertueux et – osons les mots – « justes » ou « saints ». »* Pour Dominique Gerbaud, directeur de la rédaction de l'hebdomadaire catholique *La Vie* – qui consacre un long dossier à cette affaire – M. Pohier *« se fait le porte-parole d'un courant de pensée pessimiste, profondément individualiste et à mille lieues de la foi chrétienne »*.

Jean-Yves Nau

« Une grave violation de la loi de Dieu »

L'Eglise catholique est radicalement opposée à l'euthanasie sous toutes ses formes. Dans l'encyclique *Evangelium vitae* (Evangile de la vie) de 1995, Jean Paul II écrit que *« l'euthanasie est une grave violation de la loi de Dieu en tant que meurtre délibéré, moralement inacceptable, d'une personne humaine »*. Il en fait une forme de *« suicide assisté »*. Trois ans plus tôt, le Catéchisme universel de l'Eglise écrivait : *« Quels qu'en soient les motifs et les moyens, l'euthanasie directe est moralement irrecevable. »* Toutefois, dès 1957, devant un congrès de médecins, Pie XII reconnaissait la légitimité des traitements narcotiques et analgésiques, *« même avec pour effet d'amoindrir la conscience et d'abréger la vie »*.

L'Eglise encourage les soins palliatifs et refuse l'acharnement thérapeutique : *« La cessation de procédures médicales onéreuses, périlleuses, extraordinaires, disproportionnées avec les résultats attendus peut être légitime. De cette manière, on ne veut pas donner la mort. On accepte de ne pouvoir l'empêcher »* (Catéchisme).

PROFIL

UN THÉOLOGIEN CONDAMNÉ PAR ROME, MAIS LIBRE

Né le 23 août 1926 dans l'Eure, entré à l'âge de vingt-trois ans dans l'ordre des dominicains, professeur, puis doyen de la faculté théologique du Saulchoir, apprécié et estimé parmi les « frères prêcheurs », Jacques Pohier a été condamné par Rome le 21 septembre 1979, frappé d'une triple interdiction d'enseigner, de prêcher et de présider une célébration.

Moraliste, féru de psychanalyse, ce ne sont pas ses prises de position favorables à la contraception, ni même à l'interruption volontaire de grossesse et à l'euthanasie, qui vont lui attirer les foudres de la congrégation pour la doctrine de la foi. Ce sont ses choix dogmatiques, dans un livre de 1977 intitulé *Quand je dis Dieu* – à l'époque un best-seller –, qui lui valent des sanctions qui, au début du pontificat de Jean Paul II, pleuvent aussi sur d'autres théologiens comme le Suisse Hans Küng ou le Hollandais Edward Schillebeeckx.

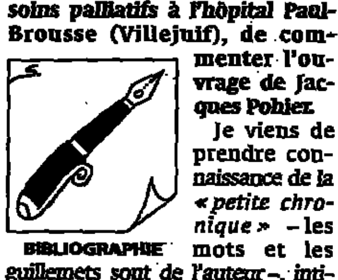
S'il est en bonne compagnie, Jacques Pohier va toutefois plus loin qu'eux en contestant le dogme fondamental du christianisme. *« La résurrection de Jésus-Christ n'est pas le centre du christianisme*, affirme t-il. *Le Christ est vivant, parce qu'il est Dieu. Dieu n'a pas besoin de ressusciter. »* Dans *Dieu-fracture* (1985), Jacques Pohier persiste à explorer ces thèmes, délicats pour toute conscience chrétienne, de la sexualité, de la mort et de la culpabilité.

Privé d'enseignement, Jacques Pohier trouve une activité professionnelle en 1984 à l'Association pour le droit de mourir dans la dignité (ADMD). Avant d'accepter d'en devenir le secrétaire général (puis le président), il quitte l'ordre des dominicains, sans fracas, sur une simple lettre d'intention. Il n'entend pas engager son ordre, ni l'Eglise dans ce combat pour la liberté de mourir qui va dès lors occuper sa vie. Il choisit aussi de se marier. Délivré, il rend compte à présent d'une expérience unique qui le met, une fois de plus, au ban de son Eglise, mais dans laquelle il étanche sa soif d'intellectuel libre.

Henri Tincq

« Où allons-nous ? »

Nous avons demandé au professeur Renée Sebag-Lanoë, chef du service de gérontologie et de soins palliatifs à l'hôpital Paul-Brousse (Villejuif), de commenter l'ouvrage de Jacques Pohier.



BIBLIOGRAPHIE

Je viens de prendre connaissance de la *« petite chronique »* – les mots et les guillemets sont de l'auteur –, intitulée « Cinq morts volontaires amicalement assistées », qui termine le livre de M. Pohier, *La Mort opportune*. Au-delà du choc que peut représenter une telle lecture pour un médecin qui soigne des personnes âgées, cette description minutieuse et détaillée appelle quelques constatations et quelques questions simples.

Premier constat : les cinq cas décrits concernent des personnes âgées de plus de quatre-vingts ans (sauf une, qui en a soixante-seize), quatre femmes et un homme. Ce sont, trois fois sur cinq, des personnes relativement isolées au plan familial (veuvage, absence ou décès d'enfant). L'une d'entre elles vit même, selon l'auteur, *« dans un désert affectif et humain absolument total, que quelques relations ne suffisent pas à combler »*. Tous sont membres de l'Association pour le droit de mourir dans la dignité (ADMD), où la majorité d'entre eux exercent une activité.

D'où les questions suivantes. Ce livre ne représente-t-il pas une incitation au suicide *« amicalement »* assisté, auprès de personnes âgées relativement isolées ayant la chance de rencontrer des « amis » dans le cadre de l'ADMD ou ailleurs, puisque l'auteur explique parfaitement la méthodologie à suivre ? Faut-il tuer une personne âgée parce qu'elle le demande ? Cette nouvelle façon d'exercer l'amitié a-t-elle de l'avenir dans notre société ? Deuxième constat : toutes ces personnes âgées vivent dans des situations différentes. Quatre sont à leur domicile, mais la cinquième est hospitalisée. Ce dernier cas ne pose-t-il pas le problème de la responsabilité du directeur de l'hôpital, de l'équipe médicale et soignante en charge du malade, dont les « amis » bienveillants ont su déjouer la surveillance pour administrer les médicaments puis l'injection qui ont provoqué la mort ? La manière de faire étant fort bien expliquée, n'y a-t-il pas lieu de craindre que de tels procédés aient cours, demain, dans d'autres hôpitaux ou maisons de retraite ?

PERMISSIVITÉ SOCIALE

Troisième constat : les motivations de ces personnes âgées sont très différentes. L'une veut *« éviter le calvaire des phases terminales »*. Deux redoutent de devenir séniles. La quatrième *« vit dans un désert dont elle n'a plus aucun moyen de sortir »*. La cinquième, enfin, atteinte de cancer, *« décide de ne plus se faire soigner, puisque cela ne donne rien »*, puis de mourir après la mort de sa fille. Toutes ces personnes âgées vivent des situations difficiles (isolement, veuvage, maladie grave, deuil) et ont des anxiétés et/ou des souffrances bien compréhensibles. Mais la mort donnée par des amis était-elle le seul recours possible, la seule solution ? N'y avait-il pas d'autres choses à faire, à proposer, pour répondre à toutes ces angoisses légitimes ?

Quatrième constat : la publication de ce livre chez l'un des meilleurs éditeurs parisiens témoigne bien de la permissivité sociale croissante à l'égard du suicide, assisté ou non, des personnes âgées, malades ou non, ainsi qu'à l'égard d'une légalisation éventuelle de l'euthanasie. N'y a-t-il pas lieu de rapprocher cette tendance du contexte actuel de vieillissement démographique et des contraintes économiques croissantes ?

Cinquième constat : une infirmière de Mantes-la-Jolie a été mise en examen après avoir provoqué la mort de patients âgés incurables. M. Pohier, lui, publie son livre un mois plus tard. N'y a-t-il pas là une « inégalité » propre à choquer les infirmières ?

On voit bien, en définitive, sur quelle pente dangereuse peut nous conduire la « compassion », à l'heure actuelle :

– extension des pratiques visant à provoquer la mort de quelques-uns avec bonne conscience : actes d'euthanasie, suicides médicalement assistés, suicides amicalement assistés, etc. ;

– extension des indications : grands malades, grands vieillards, infirmes, dit M. Pohier... mais aussi peut-être, un jour, tous ceux qui crèvent de solitude ?

– extension, enfin, des individus qui se sentent autorisés à le faire : les professionnels confrontés à des fins de vie, puis les non-professionnels, par compassion aujourd'hui, par intérêt, peut-être, demain.

Où allons-nous ? M. Pohier est *« heureux et fier d'avoir connu des gens capables de vivre leur mort comme cela »*. Mais au même instant, partout en France, à domicile, dans des hôpitaux ou des maisons de retraite, des infirmières, des aides-soignantes, des médecins, des bénévoles et des familles voient des personnes âgées s'éteindre naturellement, paisiblement, confortablement. C'est cela, *« vivre sa mort »*. Fort heureusement, de très nombreuses personnes âgées sont encore capables de vivre ainsi, et de l'enseigner avec autant de profondeur que de simplicité.

Renée Sebag-Lanoë

★ ***La Mort opportune***, **éditions du Seuil, 130 francs, 362 pages.**

uthanasie

allons-nous ?

Un rapport préconise la « reconnaissance académique » de la langue des signes

Dominique Gillot (PS) avance cent quinze propositions pour le « droit des sourds »

Dominique Gillot, députée (PS) du Val-d'Oise, a présenté, mercredi 16 septembre, son rapport sur « *le droit des sourds* ». Ce texte entend apporter des réponses aux besoins spécifiques des personnes atteintes de surdité, soit quatre millions de personnes en France. Nombre de ses propositions devraient donner lieu à une mise en œuvre rapide par des circulaires du ministère de l'emploi et de la solidarité.

DANS un rapport sur « *le droit des sourds* », présenté mercredi 16 septembre au ministère de l'emploi et de la solidarité, Dominique Gillot, députée (PS) du Val-d'Oise, avance cent quinze propositions pour « *dépasser le handicap le plus répandu de France* », où il touche quatre millions de personnes.

En s'appuyant sur les méthodes existantes, les expériences et les innovations reconnues, le rapport entend apporter des réponses aux besoins spécifiques des personnes sourdes, aussi bien dans le domaine de la vie quotidienne que dans celui de l'éducation, du travail, de l'accès aux soins, à la culture ou à la justice.

Dominique Gillot préconise en premier lieu le remboursement intégral des prothèses auditives pour les sourds-aveugles et pour tous les sourds jusqu'à l'âge de vingt ans, l'abaissement du coût des appareils et des aides spécifiques pour les personnes âgées et les familles les plus modestes. Pour éviter l'isolement des sourds et leur permettre de mieux faire valoir leurs droits, Mme Gillot prône le développement des aides techniques (Minitel, télécopie, transcription assistée par ordinateur...) et humaines, « *véritables interfaces de communication entre le sourd et le monde entendant* », qui pourrait permettre la création d'emplois-jeunes.

LIEU DE CONSEIL

Des centres d'accompagnement et de diagnostic régionaux, regroupant des professionnels, des adultes sourds et des parents d'enfants sourds, devraient voir le jour pour offrir un lieu de conseil et d'information sur la surdité et les structures spécialisées. Le rapport préconise également la mise en place rapide, dans certains établissements hospitaliers, d'équipes professionnelles bilingues (langue des signes et français) facilitant l'accès des personnes sourdes à la santé et aux soins.

Le rapport souligne ensuite la nécessité d'harmoniser le système de scolarisation des enfants et des adolescents sourds, à propos duquel Dominique Gillot déplore « *un encadrement pédagogique réduit à sa plus simple expression* », « *des textes sans doctrine* » ou un « *réseau non cohérent d'établissements* ». Rappelant que 80 % des six cent mille sourds profonds sont illettrés et que seuls 5 % d'entre eux accèdent à l'enseignement supérieur, le rapport considère l'éradication de l'illettrisme et l'augmentation du niveau de formation générale des personnes sourdes comme « *une priorité nationale* ».

En prenant bien soin de ne pas affirmer la prédominance d'une méthode de communication sur une autre pour ne pas ranimer les vieilles querelles entre les partisans de la langue des signes et ceux de « l'oralité », Dominique Gillot plaide cependant pour une « *reconnaissance académique de la langue des signes française (LSF) jusqu'au niveau universitaire* », afin de « *garantir la formation des enseignants et des interprètes de la LSF* ».

« *Le français et la langue des signes doivent être les deux éléments d'un enseignement équilibré à tous les niveaux* », explique la députée du Val-d'Oise, en soulignant que c'est aux parents de choisir la langue dans laquelle les enfants sourds sont enseignés.

Dominique Gillot a enfin annoncé un rapprochement entre le ministère de la solidarité et celui de l'éducation nationale pour l'élaboration d'une doctrine commune sur la prise en charge des jeunes sourds. A terme, celle-ci devrait permettre le suivi du jeune sourd, de « *l'éducation précoce avec les parents à l'enseignement supérieur. Alors nous pourrons envisager l'intégration professionnelle des sourds à tous les niveaux de compétence* ».

Ces propositions, qui ont reçu « *un accueil très favorable de la part des administrations de tutelle et des responsables politiques* », devraient donner lieu, pour un grand nombre d'entre elles, à une mise en œuvre rapide par des circulaires envoyées aux préfets.

Alexandre Garcia

Paul Natali a été mis en examen pour délit de favoritisme

L'ANCIEN PRÉSIDENT du conseil général de Haute-Corse, Paul Natali (RPR), a été mis en examen pour « *délit de favoritisme* », mercredi 16 septembre, et laissé en liberté sous contrôle judiciaire avec interdiction de quitter la Corse sans autorisation.

La justice reproche au candidat de l'Alliance aux élections sénatoriales d'avoir favorisé deux sociétés dirigées par son fils, mis en examen pour « *recel de favoritisme* », lors de l'attribution de deux marchés publics par le département. La construction d'un pont dans le désert des Agriates et l'agrandissement de la jetée du port de Centuri au cap Corse auraient fait l'objet d'irrégularités. Dans cette affaire, les policiers tentent d'éclaircir le rôle joué par les autorités préfectorales de Haute-Corse à l'époque des faits.

DÉPÊCHES

■ **PROCÈS CHALABI** : la onzième chambre correctionnelle de Paris, chargée de juger les cent trente-huit membres présumés d'un réseau de soutien logistique aux maquis islamistes algériens, a examiné, mercredi 16 septembre, cinq dossiers de prévenus dont trois en leur absence. Au nom du conseil de l'ordre des avocats de Paris, l'ancien bâtonnier, Mario Stasi, a demandé un report du procès, en évoquant la situation difficile des cinq avocats commis d'office (*Le Monde* du 17 septembre). Le président Bruno Steinmann a simplement proposé de rencontrer les cinq avocats pour « *rechercher avec eux la meilleure façon d'organiser leur défense* ».

■ **AFFAIRE** : les avocats de François Léotard « s'insurgent » contre « *les violations répétées du secret de l'instruction et de la présomption d'innocence* » de leur client. Contestant l'interprétation faite « *par l'AFP* » des déclarations de Nicolas Bazire et Pierre Mongin, anciens directeur et chef de cabinet d'Edouard Balladur, entendus par le juge d'instruction Laurence Vichnievsky, dans le cadre de l'affaire du financement de l'ex-Parti républicain dans laquelle M. Léotard est mis en examen, les avocats demandent au procureur de la République « *de bien vouloir diffuser l'intégralité des procès verbaux d'audition* ».

■ **JUSTICE** : le ravisseur de la petite Célia a été condamné à seize ans de réclusion criminelle, mercredi 16 septembre à Riom, par la cour d'assises du Puy-de-Dôme. Patrick Lutton, trente-deux ans, avait séquestré pendant une semaine, en mars 1997, la petite fille, alors âgée de sept ans, qui avait réussi à s'échapper.

■ **EXCLUSION** : six familles avec quinze enfants ont été expulsées, mercredi 16 septembre au matin, d'un immeuble de la rue Louvel-Tessier, dans le 10e arrondissement de Paris. Un militant de Droit au logement (DAL) a été molesté par les forces de l'ordre.

Les magistrats critiquent le texte sur la présomption d'innocence

LE PRÉSIDENT de la République a déclaré, mercredi 16 septembre, en conseil des ministres que le projet de loi sur la présomption d'innocence, présenté par la garde des sceaux, Elisabeth Guigou, était un « *texte important et nécessaire* ». Affirmant que ce projet de loi « *s'inspirait largement des conclusions de la commission Truche* » qu'il avait installée en janvier 1997, Jacques Chirac a estimé qu'il « *constitue l'un des trois volets de la réforme telle que je l'ai souhaitée* ». Le premier ministre, Lionel Jospin, a indiqué que ce texte était « *important parce qu'il touche aux droits de la défense, qui doivent être renforcés, et à la dignité de la personne* ».

Mais ce projet de loi suscite cependant de très vives critiques parmi les organisations de magistrats. Celles-ci soupçonnent le gouvernement de vouloir affaiblir les juges d'instruction en créant un nouveau juge pour le placement en détention provisoire. « *C'est un projet d'inspiration purement idéologique qui enlève à l'instruction le peu d'efficacité qu'elle avait encore* », s'indigne Valéry Turcey, secrétaire général de l'Union syndicale des magistrats (USM, majoritaire et modérée). « *On transfère le contentieux de la détention d'un juge unique à un autre juge unique, qui ne connaîtra pas les dossiers*, poursuit M. Turcey. *Et si le juge de la détention provisoire refuse le mandat de dépôt, cela pourra être interprété comme un désaveu du juge d'instruction.* »

« *La création d'un juge de la détention provisoire constituera un frein à l'efficacité des juges d'instruction dont le péché originel est d'avoir révélé les hautes turpitudes d'une partie de la classe dirigeante* », estime Georges Fenech, président de l'Association professionnelle des magistrats (APM, droite). Seul le Syndicat de la magistrature (SM, gauche) approuve ce principe tout en estimant que le projet de loi « *ne va pas jusqu'au bout de sa réflexion* ». « *Le juge d'instruction est dans une position un peu bâtarde*, analyse Jean-Claude Bouvier, secrétaire général du SM. *On lui enlève la détention sans lui donner plus de pouvoirs d'enquête. En somme, on lui rogne les ailes des deux côtés.* »

Se défendant de vouloir affaiblir les juges d'instruction, Mme Guigou a déclaré, mercredi 16 septembre, que « *le juge de la détention provisoire permettra un double regard sur la mise en détention, qui se rapproche de la collégialité* », réclamée par certains syndicats de magistrats. Elle a rappelé vouloir « *au contraire renforcer les juges d'instruction par la création de pôles spécialisés dans la lutte économique et financière* ». S'indignant enfin qu'on la soupçonne de vouloir protéger le personnel politique de la justice, elle a estimé que « *cet argument, qui jette une suspicion vague sur la réforme de la justice est de nature à déshonorer ceux qui l'emploient* ».

Lire aussi notre éditorial page 16

M. Gayssot met en chantier un projet de loi sur l'habitat et l'urbanisme

LE MINISTRE de l'équipement, des transports et du logement, Jean-Claude Gayssot, a annoncé, mercredi 16 septembre, la mise en chantier d'un projet de loi sur l'habitat et l'urbanisme qui devrait être soumis au Parlement en 1999. Il sera précédé, a précisé M. Gayssot, d'un débat national sur « *la bonne organisation urbaine* ».

Cette annonce, faite conjointement par Jean-Claude Gayssot et Louis Besson, secrétaire d'Etat au logement, prolongeait une communication en Conseil des ministres de M. Besson sur le bilan d'un an de politique du logement. Après avoir énuméré les réformes engagées, le secrétaire d'Etat au logement a déclaré qu'il restait à « *consolider l'action* » menée et à « *engager les réformes indispensables (...) à même de garantir les équilibres sociaux et territoriaux* ». « *Il s'agira notamment*, a précisé Louis Besson, *de renforcer les outils de la mixité sociale et urbaine, de mettre en cohérence les différentes politiques sectorielles à l'échelle des agglomérations.* »

Ce vaste débat pourrait, notamment, déboucher sur une réforme du code de l'urbanisme pour l'adapter « *aux nouvelles exigences de la reconstruction de la ville sur elle-même* », a souligné le secrétaire d'Etat. M. Gayssot et M. Besson se disent désireux de « *prolonger* » les différentes mesures contenues dans la loi contre les exclusions et dans le projet de loi de finance pour 1999 – réforme des procédures d'attribution des *HLM*, statut du bailleur privé, réforme de la loi d'orientation sur la ville (*LOV*).

Même si le ministre délégué à la ville, Claude Bartolone, semble pour le moment relativement absent du jeu, cette initiative intervient, aussi, quelques jours après la présentation d'un projet de budget pour la politique de la ville (*Le Monde* du 11 septembre), en hausse sensible.

Christine Garin

L'aménagement des terrains de l'usine Renault sur l'île Seguin va commencer

Un site exceptionnel sur la Seine, 70 hectares, un million de mètres carrés : les anciens ateliers automobiles de Boulogne-Billancourt vont faire l'objet d'une énorme opération d'urbanisme qui devient un élément-clé dans le rééquilibrage du schéma directeur de la région Ile-de-France

SIX ANS après la fermeture de l'île Seguin, l'aménagement des terrains des anciennes usines Renault à Boulogne rentre dans sa phase opérationnelle. Trois projets architecturaux devraient être officiellement dévoilés vendredi 18 septembre à Sèvres (Hauts-de-Seine). De cette présentation devrait sortir le plan de rénovation des 70 hectares d'un site exceptionnel sur la vallée de la Seine, à l'ouest de Paris. Plus d'un million de mètres carrés de logements et de bureaux associés à un pôle scientifique et technologique, mais aussi des espaces verts, des équipements sociaux et des infrastructures de transport devraient donc être construits dans les prochaines années dans une zone convoitée par tous les promoteurs.

L'embellie de l'immobilier n'est pas pour rien dans le déblocage d'une opération qui a connu bien des vicissitudes depuis que la Régie a annoncé la fermeture de ses usines des Hauts-de-Seine. Tous les projets avaient jusqu'ici buté sur l'attentisme du constructeur automobile, soucieux de vendre ses terrains au meilleur prix. Avec l'élection de Jean-Pierre Fourcade (UDF) à la mairie de Boulogne-Billancourt en 1995, le dossier de cet aménagement a connu une accélération à laquelle ont largement contribué la personnalité et l'expérience du sénateur des Hauts-de-Seine, ancien ministre des finances de Valéry Giscard d'Estaing, premier vice-président du conseil régional d'Ile-de-France jusqu'en octobre 1995.

Concerné au premier chef par le départ des usines Renault – près de 50 hectares du périmètre à aménager sont sur sa commune –, le nouveau maire a habilement fait redémarrer une opération essentielle pour les finances de sa ville. Après une longue valse-hésitation, l'Etat venait de renoncer à faire de cet aménagement une « opération d'intérêt national », sur le modèle de la Défense. Faute de pouvoir mettre en œuvre la cité scientifique internationale dont elle rêvait, la deuxième mission gouvernementale d'étude s'est contentée de fixer un cadrage général pour un futur aménagement. Ses chiffres de logements et d'emplois ont été repris dans le schéma directeur de la région Ile-de-France (SDRIF) décidé par le gouvernement Balladur en 1994.

Jean-Pierre Fourcade, devenu président du syndicat mixte du Val-de-Seine créé en 1991 par Boulogne, Meudon, Issy-les-Moulineaux, Saint-Cloud, Sèvres et Vanves, a su faire traduire en 1996 les orientations du SDRIF dans un schéma directeur local. *« Il a fallu que Boulogne fasse quelques sacrifices en termes d'emplois et d'habitants pour faire accepter le projet aux autres communes »*, admet-il aujourd'hui. Un an plus tard, ce document a été accompagné d'une charte paysagère qui n'a que partiellement calmé les inquiétudes des associations de protection de l'environnement très actives sur le site. Un groupe de travail a ensuite réuni le syndicat mixte du Val-de-Seine, le secrétaire général de Renault et des représentants de l'Etat réduits à un comité de pilotage, pour suivre les études conduites par trois équipes d'urbanistes.

La concertation qui a accompagné l'élaboration de ces projets, le consensus politique autour de M. Fourcade laissent cependant ouvertes un certain nombre d'interrogations. Les autres élus du syndicat mixte du Val-de-Seine regardent certes avec bienveillance les efforts de Jean-Pierre Fourcade. *« Boulogne subissait une perte de recettes depuis le départ de la Régie, il est normal que cette ville s'engage ainsi pour faire aboutir ce projet »*, dit André Santini, maire (UDF-FD) d'Issy-les-Moulineaux. Il souhaite cependant plus d'intercommunalité sur ce dossier : *« Nous étudions depuis plusieurs mois la possibilité de créer une taxe professionnelle d'agglomération. »*

Les équipements collectifs pourront sans doute être pris en charge par les promoteurs dans un mécanisme assez proche de celui utilisé dans les ZAC. En revanche, les problèmes de financement se poseront dès qu'il s'agira de construire les grosses infrastructures de transports. Le prolongement du tramway Val-de-Seine est estimé à 500 millions de francs.

« NE PAS SE DÉSENGAGER »

Déjà Henry Wolf, maire (UDF-PSD) de Meudon, l'autre commune directement concernée par la vente des terrains Renault, estime que la question des transports en commun sur le site doit être une priorité : *« Nous devons dire aux responsables régionaux et nationaux qu'ils ne doivent pas se désengager de notre secteur. »* Cet appel est diversement reçu. En saluant le respect des différents documents d'urbanisme, le secrétariat d'Etat au logement souligne l'intérêt d'une opération qui a pris en compte *« l'objectif d'augmentation des logements sociaux sur le secteur »*.

La prudence est plus grande dans les services de Jean-Claude Gayssot, ministre (communiste) de l'équipement, des transports et du logement, qui a reçu Jean-Pierre Fourcade à la fin du mois d'août. Ainsi, la direction régionale de l'équipement envisage l'arme de l'agrément sur les bureaux pour maîtriser cette opération d'urbanisme... et ses conséquences sur les autres projets en Ile-de-France : *« Comment parler de rééquilibrage entre l'est et l'ouest de la région si on fait en même temps Boulogne, l'extension de la Défense, sans oublier le succès d'Issy-les-Moulineaux ? »*

Les écologistes de Val-de-Seine Vert réclament un *« observatoire »* pour contrôler le respect des engagements dans la réalisation du programme, et surtout pour éviter les dérapages dans la vente des terrains. *« Renault ne doit pas les vendre au plus cher en fonction des aménagements à venir »*, explique Erwan Minvielle, le président de l'association.

C'est du côté du conseil régional que pourrait venir le grain de sable susceptible d'enrayer la belle mécanique mise au point par Jean-Pierre Fourcade. Bien que membre du syndicat mixte du Val-de-Seine, le nouvel exécutif de l'assemblée régionale élue en mars se montre plus que réservé sur les projets de Boulogne. Jocelyne Riou, vice-présidente (PC) chargée de l'aménagement du territoire, rappelle que la gauche dans son ensemble avait rejeté le schéma directeur du Val-de-Seine qui avait été présenté en commission permanente en 1996 : *« L'opération de Boulogne risque de contrarier la priorité du nouveau conseil régional de favoriser le rééquilibrage à l'est de l'Ile-de-France. »*

Christophe de Chenay

Un siècle d'histoire industrielle

- **Fin du XIXe siècle.** Premières automobiles des frères Renault à Billancourt.
- **1900-1950.** Agrandissement progressif des usines Renault allant jusqu'à inclure la voierie locale (avenue Emile-Zola).
- **1929.** Ouverture de l'usine de production située sur l'île Seguin.
- **1989.** Annonce du départ des activités de production de Renault. Michel Rocard, premier ministre, décide une « opération d'intérêt national ».
- **1990.** Remise des conclusions du rappport de Jean-Eudes Roullier.
- **1991.** Création du syndicat mixte pour l'élaboration du schéma directeur du Val-de-Seine jusqu'à 2015. Lancement par Paul Quilès, ministre (PS) de l'équipement d'une nouvelle étude sur le site conduite par Jean-Pierre Morelon.
- **1992.** Fermeture de l'île Seguin.
- **1993.** Bernard Bosson, ministre (CDS) de l'équipement, annonce l'abandon de l'« opération d'intérêt national » avant la fin de la mission Morelon. Il demande aux collectivités locales de réaliser une « opération exemplaire ».
- **1996.** Approbation du schéma directeur local.
- **1997.** Adoption de la charte paysagère.
- **1998.** Présentation publique de trois projets architecturaux et d'urbanisme sur le Val-de-Seine.

Trois tours de dix-sept étages détruites au Mans

LE MANS
de notre correspondant

Il faudra moins de dix secondes pour effacer du paysage manceau trois tours de dix-sept étages de la rue des Monts-d'Arrée, aux Sablons, un quartier HLM de 16 000 habitants en zone franche. Vendredi 18 septembre, à 13 h 30, ces tours, que le maire divers gauche du Mans, Robert Jarry, qualifie d'*« infâmes »*, seront détruites par implosion.

La ville du Mans, qui déploie beaucoup d'efforts et de moyens pour réhabiliter ses quartiers difficiles, aura pour la première fois recours à une solution aussi radicale. Selon la mairie, rénover les trois tours aurait coûté beaucoup plus cher que de les supprimer. Car ces édifices, symboles de l'échec de l'architecture verticale des années 70 et de toute une politique du logement social, étaient très dégradées. Un processus qui avait démarré quelques années après leur inauguration, en 1972. Très tôt étaient apparus des problèmes de voisinage, des actes de vandalisme... Crise économique et chômage n'avaient qu'amplifié le phénomène, jusqu'à la caricature.

La municipalité espère que la démolition de ces tours contribuera à améliorer de façon très nette l'image des Sablons, d'autant qu'elle s'inscrit dans un vrai projet d'urbanisme : dès que les gravats auront été déblayés débutera, au même endroit, la construction de petits immeubles entourés d'espaces verts et abritant cinquante-cinq appartements. Cinquante-cinq alors que les tours en empilaient trois cents. Le compte n'y est pas, *« et c'est très bien »*, estiment les élus, qui veulent « dédensifier ».

Les cent quatre-vingt-six familles qui vivaient encore aux Monts-d'Arrée il y a quelques mois ont été conviées, ainsi que de nombreux autres invités, à assister à l'implosion. Certaines ont décliné l'invitation, comme pour signifier que la destruction de ces tristes HLM, impressionnante soit-elle, ne saurait constituer un spectacle.

Philippe Cochereau

La « guerre de l'eau » continue en Ardèche

LES TRIBUNAUX d'instance de Largentière et d'Aubenas (Ardèche) ont prononcé, mardi 15 septembre, un sursis à statuer dans une des péripéties de la guerre de l'eau qui oppose, depuis 1992, une association de consommateurs au Syndicat des eaux de la Basse-Ardèche (SEBA) et à son fermier, la SAUR-CISE (Bouygues). Les adhérents de l'association des consommateurs de la Fontaulière, forte de quelque 2 500 membres, mécontents tout à la fois du prix de l'eau assainie, du fonctionnement du syndicat et de la philosophie même du projet « Ardèche claire », bloquent 6 millions de francs environ en confiant, depuis 1993, le montant de leurs factures à un huissier au lieu de le verser à la CISE (*Le Monde* du 21 mai).

La SEBA a décidé, en juin 1996, de mettre les impayés en recouvrement par voie de justice. La SAUR-CISE espérait que les tribunaux rendraient exécutoires les injonctions de payer adressées à 648 consommateurs récalcitrants. Mais les deux tribunaux d'instance ont décidé de surseoir à statuer, jusqu'à ce que le tribunal administratif de Lyon ait lui-même statué sur la validité du contrat d'affermage et de plusieurs autres contrats passés entre le SEBA et la SAUR-CISE, que l'association ne cesse de dénoncer. – *(Corresp.)*

DÉPÊCHES

■ **PARIS : la lutte contre la pollution automobile doit être renforcée** selon 87 % des Parisiens interrogés par l'institut BVA pour un sondage effectué du 31 août au 3 septembre à la demande de la Mairie de Paris. 79 % des habitants de la capitale utilisant quotidiennement leur voiture seraient favorables à ce que l'on mette en place la circulation alternée dès l'alerte du niveau 2.

■ **RHÔNE-ALPES : le passage d'un ou plusieurs loups en Isère** a été formellement identifié, selon le résultat d'analyses génétiques présentées, mercredi 16 septembre, par Jean-René Garnier, préfet du département (*Le Monde* du 15 septembre).

HORIZONS

PORTRAIT

COMME une traînée de poudre, un cliché – une photo d'identité judiciaire prise au Quai des Orfèvres dans la nuit du mardi 4 au mercredi 5 octobre 1994 – a fait d'elle un mythe, une légende. Le portrait a paru dans tous les magazines, aurait même été imprimé sur des tee-shirts. Bras croisés dans un pull trop large, la jeune fille aux cheveux courts : les yeux fixes, le regard vide. Joues creusées, mèche tombante, égratignure au bas de l'œil droit, elle n'a d'abord laissé aux policiers que ce seul visage, muet, à figer sur le papier. Puis, après plusieurs heures de garde à vue silencieuse, elle a fini par lâcher un nom : « *Rey* ».

« *Enigme* », « *Enigme* », « *mystère* », « *cas* » pour les uns, égérie romantique d'une jeunesse révoltée pour d'autres, « *simple* » criminelle pour d'autres encore, Florence Rey, vingt-trois ans, comparaît à partir de jeudi 17 septembre devant la cour d'assises de Paris pour vols à main armée, violences et enlèvement, meurtres et tentatives de meurtres, notamment sur personnes dépositaires de l'autorité publique.

L'équipée sanglante à laquelle elle participa avec son compagnon Audry Maupin entre la place de la Nation et Vincennes fit cinq morts : trois policiers, un chauffeur de taxi et Audry Maupin lui-même. Florence Rey encourt la réclusion criminelle à perpétuité. Au père d'une amie de vacances, on lui prête d'avoir récemment écrit : « *Je ne veux pas d'autre visage que la réalité des faits.* » Ainsi l'accusation les a-t-elle résumés dans l'arrêt qui la renvoie devant ses juges.

Le 4 octobre 1994, vers 21 h 25, Audry Maupin et Florence Rey, alors respectivement âgés de vingt-trois et dix-neuf ans, escaladent la grille d'enceinte de la préfourrière de la porte de Pantin, où sont conduites les voitures en infraction enlevées sur la voie publique. Cagoulés et armés de deux fusils à pompe, ils mettent en joue les deux policiers de garde, les obligent à se coucher par terre, dégrafent leurs ceinturons, prennent leurs armes de service – des revolvers Manhurin 38 spécial police. En quittant les lieux, ils les aspergent de gaz lacrymogène. Un témoin et l'un des policiers affirment avoir vu alors dehors un troisième homme, qui faisait le guet.

A sa sortie, le couple intercepte un taxi, une Peugeot 405 break, arrêté à un feu rouge. Le chauffeur, Amadou Diallo, un Guinéen âgé de quarante-cinq ans, et son passager, Georges Monnier, médecin parisien, sont pris en otage. Audry Maupin braque sur la nuque du chauffeur l'un des revolvers dérobés, indique qu'il veut se rendre place de la Nation, demande les papiers d'identité des deux occupants du taxi, afin, semble-t-il, de les menacer de représailles en cas de dénonciation à la police. Le chauffeur de taxi se montre réticent. Le ton monte : « *Tu vas me la donner ta carte, sinon je t'éclate la tête* », aurait dit Audry Maupin. « *Tu donnes ta carte ou bien je t'arrache l'oreille avec un couteau* », aurait enchéri sa compagne.

A l'approche de la Nation, tout bascule. Il est 21 h 40. Craignant d'être abattu, le chauffeur du taxi provoque un accident avec une Renault 19 de la police à bord de laquelle circulent trois agents de la brigade anticriminalité. « *Ils veulent nous tuer* », crie le chauffeur. Aussitôt Audry Maupin tire plusieurs coups de feu par la vitre baissée en direction des gardiens de la paix qui, surpris, descendent de leur véhicule. Deux des trois policiers, Laurent Gérard, vingt-cinq ans, et Thierry Maymard, trente ans, n'ont pas le temps de faire usage de leurs armes et sont mortellement blessés.

Touché à la cuisse gauche, Régis Decarreau, leur collègue, s'éloigne et riposte. Audry Maupin est à son tour atteint à la jambe gauche. Deux passants sont également blessés dans la fusillade. « *Lève-toi et viens avec nous*, lancent les jeunes gens au docteur Monnier. *Sinon, on te tue.* » Le médecin n'obtempère pas et parvient à s'abriter. A côté de son taxi le chauffeur se tord de douleur sur la chaussée. Amadou Diallo décédera dans la soirée.



15 novembre 1995, à Paris : Florence Rey assiste à la reconstitution de la fusillade du cours de Vincennes, qui avait fait cinq morts le 4 octobre 1994 (ci-contre). Ci-dessous, la photographie de l'identité judiciaire.

PASCAL GUYOT / AFP

SIPA PRESS



L'autre visage de Florence Rey

Cinq morts en vingt-cinq minutes d'une équipée tragique ont fait basculer la vie de cette étudiante sérieuse et sans problèmes. Son procès permettra peut-être de mieux cerner la personnalité et les mobiles de cette jeune femme qui refuse de devenir le symbole d'une jeunesse rebelle

Le couple n'entend pas se rendre. Abandonnant le taxi, Audry Maupin et Florence Rey avisent maintenant une Renault 5 noire bloquée par le véhicule de police accidenté. Sous la menace, ils forcent l'un des deux passagers, Jacky Bensimon, à les conduire vers Vincennes. « *Vas-y, roule !* », intime Audry Maupin, qui prend place à l'avant… « *Putain, je viens de buter deux flics. Tu vas nous sortir de là.* » Entre-temps, l'alerte a été donnée. Un gardien motocycliste entame seul une poursuite. Florence Rey tire plusieurs coups de feu en sa direction, de même qu'Audry Maupin. « *Descends-le ! Descends-le !* », aurait dit la jeune femme à son compagnon, selon M. Bensimon.

> « J'avais du mal à m'opposer et à m'affirmer par rapport à Audry. J'avais besoin de me sentir utile et qu'il me reconnaisse, ce qui n'était pas souvent le cas »

Deux autres motards arrivent bientôt en sens inverse, ainsi qu'un autre véhicule de police. Guy Jacob, trente-sept ans, de la compagnie motocycliste du Val-de-Marne, couche sa moto sur la chaussée à hauteur du cimetière Saint-Maurice. Florence Rey pointe son arme contre le flanc de M. Bensimon : « *T'arrête pas !* » Mais le chauffeur, pris de panique, freine de toutes ses forces. La fusillade reprend. Le motard Guy Jacob est tué, un autre policier est blessé à la tête, tandis qu'un troisième fait feu sur Audry Maupin, qui s'écroule. Atteint à quatre reprises, le jeune homme succombera à ses blessures quelques heures plus tard à l'hôpital du Kremlin-Bicêtre. Florence Rey se rend. Il est 21 h 50.

L'équipée meurtrière a duré à peine une demi-heure. Vingt-cinq minutes de folie criminelle, à la Bonnie and Clyde. Et ce long silence qui lui succède. Doublé d'une somme d'interrogations. Muette, prostrée, Florence Rey ne donne aucune explication. Sang-froid ou sidération devant les faits ? Pour les enquêteurs, les motivations du couple sont une énigme. La comparaison des empreintes digitales avec celles des fichiers de l'identité judiciaire ne donne aucun résultat. Et déjà, au-dehors, des voix s'élèvent pour relancer le débat sur la peine de mort. Ministre de l'intérieur, Charles Pasqua dit être « *personnellement* […] *en faveur de* [son] *rétablissement* […] *pour les assassins les plus sordides, ceux qui s'attaquent aux personnes âgées sans défense, ceux qui violent ou qui tuent des enfants, ceux qui assassinent des responsables des forces de l'ordre* ».

Du nom que la jeune fille a soufflé, les policiers tirent peu à peu le fil d'une vie de lycéenne sérieuse et sans problèmes, aimant la nature et Kafka. Surpris, ils plongent dans l'ordinaire adolescent d'une jeune fille de la banlieue parisienne. Florence Rey a obtenu son baccalauréat D (biologie) en juin 1993. Son père, plombier, en arrêt maladie, et sa mère, institutrice, vivent à Argenteuil (Val-d'Oise). Son éducation est nourrie des valeurs chrétiennes. Son caractère est plutôt discret et réservé. Le visage qui se dessine est celui d'une adolescente amoureuse et passionnée. La rencontre avec Audry Maupin, au printemps 1993, semble avoir marqué un tournant dans sa vie. Lui, de trois ans son aîné, était fils d'un ouvrier et d'une employée de bureau, vieux militants syndicaux. Il étudiait la philosophie à Nanterre, après avoir longtemps vécu à Bezons (Val-d'Oise). Elle, après avoir commencé des études de médecine, a finalement opté pour un cursus de lettres modernes à l'université Paris-VII Jussieu. Les deux jeunes gens partageaient tout. La vie, les idées, les passions. Et, parmi elles, l'escalade, le domaine d'Audry Maupin, que ses amis surnommaient « *l'Albatros* ».

En En janvier 1994, Florence Rey a quitté le domicile familial pour rejoindre son compagnon, tout d'abord dans sa chambre d'étudiant, puis, à partir de l'été, dans un pavillon désaffecté sans eau ni électricité, qu'ils ont décidé de squatter. Dans cette bâtisse de briques rouges délabrée, entre un matelas, un réchaud et quelques casseroles, les policiers ont trouvé une bombe lacrymogène, des douilles, la crosse sciée d'un fusil à pompe et une poignée de tracts que les deux occupants avaient eux-mêmes rédigés.

DANS la chambre de la jeune fille, chez ses parents, à Argenteuil, ils ont saisi des textes d'une mystérieuse « Organisation de propagande révolutionnaire », un groupuscule inconnu, fruit, semble-t-il, de leur imagination commune : « *La liberté est totale ou n'est pas. Ce monde et ceux qui le dirigent nous mentent. Etre libre, c'est être sa propre autorité.* » Et encore : « *Organisons-nous nous-mêmes par l'autogestion.* » Parmi les écrits, « *un intérêt particulier et une hostilité pour tout ce qui a trait à la police* », note l'arrêt de renvoi devant les assises. La mère de Florence Rey a déclaré qu'au cours de sa dernière visite le compagnon de sa fille avait lancé, comme elle se préoccupait de ses études : « *J'en ai rien à foutre de cette société, il faut tout foutre en l'air !* »

L'enquête s'oriente rapidement vers la mouvance autonome, qui n'a cependant plus le dynamisme des années 70. Florence Rey, pourtant, n'amorce pas la moindre explication sur d'éventuels liens avec ce milieu. En ces temps de manifestations anti-contrat d'insertion professionnelle (CIP) et de questionnaire Balladur adressé aux jeunes de quinze à vingt-cinq ans, Audry Maupin était plus ou moins proche du Scalp (Section carrément anti-Le Pen), ce groupuscule de lutte contre le racisme et la xénophobie plutôt bien implanté à Nanterre. Mais certains tempèrent l'engagement politique. « *Audry s'intéressait à tout*, témoignait son moniteur d'escalade dans *Le Monde* du 2 juin 1995. *Il cherchait le pourquoi du comment* […]. *Il n'affichait pas d'idées politiques marquées, plutôt des points de vue sur tel ou tel sujet.* »

Parallèlement, les recherches établissent que les deux fusils à pompe ont été achetés au rayon chasse de la Samaritaine. L'un a été vendu quelques jours avant les faits à Florence Rey elle-même sous un nom d'emprunt – elle a même fait transformer l'arme de trois coups en six coups. L'autre par Abdelhakim Dekhar, un Algérien aujourd'hui âgé de trente-trois ans, qui se faisait appeler « Toumi ». Considéré comme le « troisième homme » de la préfourrière de la porte de Pantin aperçu par les témoins, Abdelhakim Dekhar, écroué le 19 octobre 1994, comparaît aux assises au côté de la jeune femme pour complicité de vol à main armée.

A l'automne 1994, puis au printemps 1995, le silence finit par craqueler. Florence Rey se confie progressivement au juge d'instruction Hervé Stéphan. Elle reconnaît les faits, à commencer par l'achat du fusil à pompe et des deux cagoules le matin même du drame, ainsi que le braquage de la préfourrière, où le couple s'est rendu en métro. Elle affirme qu'il s'agissait de « *chercher des armes de poing sur des policiers pour faire par la suite des vols à main armée, afin de se procurer de l'argent* ». « *C'est moi qui ai voulu venir à la préfourrière, parce que j'aime Audry et que je n'ai pas voulu le laisser partir* », dit-elle au juge, sur un procès-verbal que publiera ultérieurement, en septembre 1996, le quotidien *Libération*.

AU magistrat instructeur, Florence Rey affirme que les prises d'otages n'ont pas été préméditées, qu'il avait été prévu de rejoindre le squat de Nanterre en RER. Elle déclare qu'Audry Maupin et elle-même ont cédé à la panique. Elle reconnaît avoir pris part à la fusillade de la place de la Nation, puis à celle menant vers le bois de Vincennes, mais nie fermement avoir tué. Les expertises balistiques lui donnent raison. Aucune des balles mortelles ne peut lui être attribuée. Et, en définitive, selon l'accusation, seul un tir « *aux conséquences superficielles* » peut, « *avec vraisemblance* », lui être imputé.

Quelques mois plus tard, en février 1996, Florence Rey désigne Abdelhakim Dekhar comme étant le guetteur de la préfourrière porte de Pantin, après que celui-ci eut tenté de se défausser sur une tierce personne, Stéphane Violet, un proche de la mouvance autonome, qui fut pendant un mois incarcéré. Pour sa part, Dekhar nie sa participation, se dit victime d'un complot des autonomes et affirme être « *un agent de l'ombre investi d'une mission politique au service de la cause démocratique algérienne* ».

« *Je regrette que cela se soit passé parce que cela a fait souffrir beaucoup de gens et que c'était stupide*, a dit depuis Florence Rey au juge Stéphan. *Sur le moment, je n'ai pas réfléchi pour suivre Audry. J'étais dans des conditions pas très stables. J'avais du mal à m'opposer et à m'affirmer par rapport à Audry. Je me fais des reproches là-dessus. J'avais besoin de me sentir utile et qu'il me reconnaisse, ce qui n'était pas souvent le cas.* » Au terme de l'instruction, l'accusation a estimé que Florence Rey avait participé, « *par sa présence et son action, son soutien et son encouragement apporté à son ami* », à l'ensemble des faits perpétrés au soir du 4 octobre 1994.

A la maison d'arrêt des femmes de Fleury-Mérogis, où ses parents et ceux d'Audry Maupin la visitent, la jeune fille est une détenue modèle, dit-on, apparemment toujours aussi discrète et réservée. En prison, elle n'a pas repris de cursus universitaire, mais se serait intéressée à la micro-informatique et au théâtre. Elle attend son procès pour s'expliquer. Me Henri Leclerc la défendra.

Sa promotion au rang de symbole d'une jeunesse rebelle et révoltée l'agacerait profondément. Durant l'instruction, les experts psychologues ont relevé chez elle « *une grande ambivalence, un besoin de se prouver à elle-même, une faible maturité affective, une tendance à la rêverie et au repli, une idéalisation de l'avenir avec coupure de la réalité sociale* ». Sa timidité demeurerait son plus fort ennemi.

Confrontée à la pauvreté du mobile avancé, la cour d'assises tentera de répondre, deux semaines durant, à cette question, qui veut éloigner tout crime de l'irrationnel : pourquoi ? En tentant de saisir vingt-cinq minutes dans la vie d'une jeune fille, aujourd'hui devenue femme.

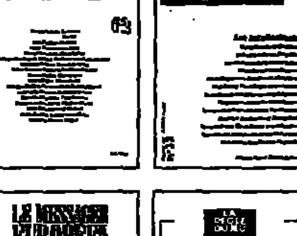
Jean-Michel Dumay

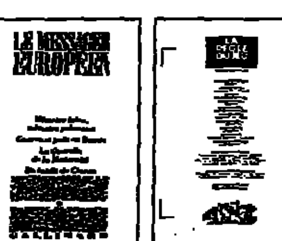
هكذا من الإعلام

LES INTELLECTUELS FACE AUX MÉDIAS

Le journalisme moderne s'est développé depuis plus d'un siècle sous les sarcasmes des intellectuels qui s'indignaient de sa démagogie, de ses mensonges ou de sa servilité à l'égard des pouvoirs. Mais le procès a pris, ces dernières années, une tournure plus vive. Dès 1994, Pierre Bourdieu dénonçait *« l'emprise* [des] *mécanismes d'un champ journalistique* de *plus en plus soumis aux exigences du marché »*, tant sur les journalistes *eux-mêmes* que *« sur les différents champs de production culturelle »*. La plupart des intellectuels qui s'en prennent aux médias souscrivent probablement à cette analyse. Même ceux qui sont qualifiés par leurs confrères d'*« intellectuels médiatiques »* ne manquent pas de stigmatiser les dérives du journalisme, liées à sa docilité aux puissances de l'argent et de la politique. Dès lors, l'ambition des médias, qui est de concourir, au nom de la démocratie, à l'animation de l'espace public, se trouve discréditée. Quant aux journalistes, ils ne reconnaissent pas souvent l'exercice de leur métier dans la description qu'en donnent leurs censeurs. Ils se disent que le champ des médias est traversé de trop de contradictions pour qu'une approche uniformément négative en rende compte avec exactitude ; se demandent si la critique véhémente du journalisme ne rejette pas en fait quelques-uns des principes qui définissent cette activité, en particulier le respect du pluralisme ; soupçonnent, enfin, certains de leurs adversaires de confondre sciemment procès journalistique et controverse politique, en reprochant moins aux médias leurs erreurs professionnelles que leur prétendue sujétion à la « pensée unique » imputée au néolibéralisme contemporain. C'est pour tenter de clarifier ces questions que *Le Monde* a demandé à des intellectuels d'exposer la façon dont ils jugent le rôle des médias, apprécient leur évolution et évaluent leur influence. Nous nous sommes ainsi tournés vers onze animateurs de revues représentant la diversité du paysage intellectuel français. Pierre Bourdieu (*Actes de la recherche en sciences sociales*), Jean-Claude Casanova (*Commentaire*), Régis Debray (*Les Cahiers de médiologie*), Edgar Morin (*Communication*) et Pierre Nora (*Le Débat*) n'ont pas donné suite à notre proposition. Nous publions donc les six réponses qui nous sont parvenues.







Les méfaits d'un rationalisme simplificateur

par Claude Lanzmann et Robert Redeker

PARADOXE du système médiatique : son adversaire *le plus résolu*, Pierre Bourdieu, en devient une figure de premier plan. Voyons-y l'indice que les choses ne se partagent pas de façon aussi manichéenne que les ennemis jurés des médias le proclament et l'illustration de l'impossibilité d'échapper à ce système qui montre là autant sa force que sa perversité. Même ce débat, « le journalisme et les intellectuels », a lieu sur le terrain des médias, est créé par eux. Il est à son tour un fait médiatique.

Deux questions méritent l'attention : celle de l'engagement, sous sa forme récente, de Bourdieu dans le champ politique, et celle de son discours d'imprécation contre les médias. Elles ne sont pas séparées : le scientisme (ou positivisme autoritaire) organise chacune de ces démarches. Comment évaluer cet engagement *et quelle pertinence accorder aux* critiques contre les médias ? Sous quelles conditions l'articulation médias/intellectuels est-elle possible ?

Faisons un sort à deux idées aussi fausses que répandues : les partisans de Bourdieu prétendent que sa pensée apporte à la gauche ce qui lui manque, qu'elle est porteuse de radicalité. *Les adversaires* de Bourdieu s'empressent de le taxer de *« populisme »*.

La pensée politique de Bourdieu ne réinvestit pas de l'utopie, du mythe, dans la gauche. *Elle* n'y réintroduit que du scientisme, qu'un rationalisme corseté. Sorel avait compris ce qui échappe à Bourdieu : la gauche a besoin de mythes. Au réalisme des gouvernants, il ne répond que par le scientisme. On ne rencontre dans *son discours politique aucune so*lution alternative à ce qu'il dénonce – très souvent à juste titre – parce que son rationalisme a fait le désert du mythe, a rendu stérile *l'imagination politique chez ceux*-là mêmes qu'il prétend défendre.

« Gauche de la gauche », ou *« gauche de gauche »* (ces formules ont le dangereux inconvénient de faire symétrie avec *« droite de la droite »* et *« droite de droite »*) sont des expressions vides de sens, à moins de les rapporter au très conventionnel clivage parlementaire. Cependant, les mouvements sociaux, dans *leur dispersion et leur déficit* de perspectives, sont victimes d'une illusion. On – certains journalistes et l'intéressé qui les incrimine – leur montre en Bourdieu leur penseur, on leur suggère de voir en lui une sorte d'hypostase spéculaire de l'idée confuse qu'ils se font d'eux-mêmes, de leur unité et de leur clarté. Il s'agit d'un miroir déformant qui compose l'image d'un *« mouvement social »* déterminé, figure destinée à remplacer l'ancien prolétariat dans sa mission historique d'émancipation.

Rien ne permet de supposer que Bourdieu soit populiste. Il produit, sous une couverture scientifique, la vulgate qui fait l'essentiel des conversations dans la petite bourgeoisie d'Etat. Vulgate sur l'enseignement, le journalisme, la télévision, l'économie, et maintenant sur les rapports hommes/femmes. Bourdieu fabrique le prêt-à-penser de cette petite bourgeoisie-là. C'est elle (et non la plèbe – sinon on pourrait effectivement le réputer populiste) qui lit les livres de la collection « Liber ». C'est elle qui a le sentiment que tout le monde la trompe, sauf Bourdieu.

L'opposition science pure et froide/journalisme dans laquelle Bourdieu s'enferme n'est-elle pas une fausse opposition ? Quels pourraient être les rapports entre *les intellectuels et les journalistes* (à supposer qu'une catégorisation aussi étanche soit légitime) ? Ne peut-on pas, ce qui relèverait pour Bourdieu de la tératologie, être à *la fois un intellectuel et un journaliste* ? Inversement, n'est-il pas possible que certains journalistes puissent à bon droit passer pour des intellectuels ? Tous ces cas de figure se sont rencontrés dans l'histoire de la presse. Et Pierre Bourdieu, *dans son va-et-vient* rapide de l'essai au pamphlet, n'appartient-il pas lui-même à cette catégorie hybride ? Le rationalisme bourdieusien, cuirassé dans des classifications *simplificatrices*, n'occulte-t-il pas une réalité infiniment complexe ?

Rien de plus justifié, néanmoins, que les attaques *« des écrivains, des professeurs, des artistes »* à l'encontre des médias. La transformation de l'information en divertissement, le suspense haletant des feuilletons politico-judiciaires, la promotion au rang d'événement planétaire d'un accident certes signifiant (Diana) ou d'un incident sans doute sensé (Monica), mais construit et reconstruit à l'envi, la hiérarchisation de ces événements selon les soi-disant désirs du public, parfois même leur fabrication, l'unité de thèmes et de ton à travers tous les médias, l'univers de connivence que chacun peut y constater, la normalisation de la pensée qui en découle, le fonctionnement en boucle, la soumission aussi bien aux forces du marché qu'au public, toutes ces réalités ne sont pas des inventions fantaisistes d'intellectuels.

La volonté de couvrir – par la multiplication des cahiers, des suppléments, des magazines – tout le champ des activités hu*maines mérite d'être questionnée.* L'univers médiatique est à cet égard animé par une sorte de désir monopolistique : il s'agit de faire rentrer la totalité dans les *médias, jusqu'à la couverture infi*nie de tout, jusqu'à ce qu'à terme plus rien n'existe en dehors d'eux.

Par rapport à ces réalités, Bourdieu se signale par un trait distinctif : le recours permanent, incantatoire, contre tout autre mode de pensée, à l'analyse scientifique telle qu'il l'envisage, telle que son école prétend *la contrôler*, telle qu'il s'en affranchit lui-même lorsque son bon plaisir y consent. Ses attaques contre le journalisme sont alors la réitération d'une vieille dogmatique *scientiste* : la science, c'est-à-dire la sociologie, c'est-à-dire Pierre Bourdieu, comme jadis le matérialisme dialectique scientifique, dit *ipso facto* le vrai dans tous les domaines sur lesquels elle se prononce, excluant par principe (puisqu'on ne répond pas à la science) tout débat.

Qu'est-ce qu'un intellectuel ? Certainement pas *quelqu'un* qui dit le vrai, dans une implacable positivité, au nom de la science, omettant que celle-ci est devenue bien problématique – en ce sens, Bourdieu n'est pas un *intellectuel*, à la façon dont Péguy et Sartre l'étaient ; il est plutôt un pontife *scientiste, un cardinal* Ratzinger de la science, veillant sur l'orthodoxie scientiste de tout ce qui s'écrit dans les journaux. L'intellectuel se doit de l'être au risque *du profane, de la contradiction*, du débat dans d'autres lieux que les cénacles, sans autre avantage que la lucidité de l'observation et la rigueur de l'argumentation.

> Bourdieu n'est pas un intellectuel à la façon dont Péguy et Sartre l'étaient ; il est plutôt un pontife scientiste, un cardinal Ratzinger de la science, veillant sur l'orthodoxie scientiste de tout ce qui s'écrit dans les journaux

Qu'est-ce que cette science, dont Bourdieu fait un incessant argument d'autorité ? Le concept en est employé avec grandiloquence ; dans cet usage, il évoque *la philosophie comme science* : Fichte, Schelling et Hegel. Cet usage renvoie à un moment sublime de l'histoire de la pensée, à une grande synthèse pensante de *la culture. Hélas*, derrière ce mot, habillage qui cache une autre marchandise, ne se trouve que le concept le plus gris, le plus positiviste, bref le plus scientiste de la science. Pointons une grave distorsion dans la rhétorique bourdieusienne : l'usage souverain, *philosophique, du concept* de science ne correspond pas à ce que ce concept recouvre, son usage pratique. Si les médias méritent les critiques dont ils sont *l'objet, celles-ci pourtant peuvent* parfaitement se passer d'être énoncées au nom de la science.

Les médias doivent répondre à l'exigence de qualité intellectuelle qui leur est adressée. Le besoin de *« répondre à l'intérêt du public »* entre souvent en contradiction avec cette exigence dans la me*sure où les intellectuels* et le public en général sont deux entités dissociées, à la définition et dissociation desquelles le journalisme contribue puissamment. Eu égard aux médias, le public a des intérêts et des attentes, les intellectuels ont des exigences, les journalistes ont des missions et des devoirs. Ce n'est pas que les *critiques de Bourdieu* soient fausses : certaines d'entre elles s'expriment dans les salles de rédaction depuis longtemps. Le problème vient de la manière dont *elles sont assénées, manière qui* rend impossible le débat entre intellectuels et journalistes.

Au nom de la science, Bourdieu combine son soutien magistral aux mouvements sociaux avec la razzia, tout aussi magistrale, contre les médias. Cette conception de la science paralyse l'imagination dans le mouvement social autant qu'elle rend impossible un débat critique entre intellectuels et journalistes. Elle est l'œuvre d'une Raison désertificatrice.

Si la machine de guerre montée contre les médias n'est pas acceptable, c'est moins à cause des critiques et des informations qu'elle *véhicule que de sa structure qui* exclut la constitution d'un réel dialogue entre intellectuels et journalistes. Loin d'être celle de l'opposition incompatible entre *journalistes et intellectuels, la* question à poser, sur le fond des différences et des différends, est celle de leur articulation. Une fois écartée la dogmatique scientiste *qui habille les critiques* de Bourdieu, un débat entre intellectuels et journalistes, ou plutôt parce que certains journalistes sont également des intellectuels et *vice versa*, un débat entre médias et intellectuels doit s'instaurer, fondé sur la seule qualité de la réflexion, *précisément parce que de nombreuses récriminations* contre les médias sont fondées.

Claude Lanzmann *et* **Robert Redeker** *sont repectivement directeur et membre du comité de rédaction de la revue « Les Temps modernes ».*

Je me suis bien amusé

par Bernard-Henri Lévy

LA démocratie médiatique ? *Toujours la* même histoire : le pire des systèmes – à l'exception de tous les autres.

Méfiance, donc. Réserve. Ne pas *céder à l'illusion. Ne pas croire* – mais qui le croit ? – que l'on dise la même chose en trois minutes de télévision qu'en trois pages de littérature. Et ne pas craindre d'ad*mettre que bien des griefs sont fon*dés, littéralement fondés – dictature du marché, Audimat, loi du zapping et de l'amnésie programmée... – dans cet interminable procès.

Mais pas de panique non plus. Pas d'inutile frénésie. Il faudrait pouvoir parler de ces choses calmement. Sans pathos. Il faudrait savoir distinguer entre médias chauds et médias froids. Il faudrait avoir le *droit d'échapper à cette catégorie* absurde – *« les »* médias – qui met dans le même sac journalisme et spectacle, *« prière matinale »* (Hegel) et *« messe cathodique »* (journal de 20 heures). Il faudrait, sans passer pour un chien de garde du *néolibéralisme régnant, pouvoir* continuer de célébrer un genre, le *« grand reportage »*, dont Sartre faisait, après Hemingway, son modèle d'excellence littéraire. Et il faudrait garder le droit de rappeler qu'à l'heure où la Russie sombre, où *l'Afrique s'embrase, à l'heure des* carnages en Algérie et de la lepénisation des esprits à Paris, cette affaire des *« pro. »* et des *« anti »* médias n'est ni la seule ni la grande affaire qu'il soit donné de traiter aux clercs de cette fin de siècle.

Quant au reste, quant à la façon, *à partir de là, de s'orienter*, non dans la pensée, mais dans la pratique de cette relation au journalisme en général et à la télévision en particulier, c'est, évidemment, l'af*faire de chacun. Vraiment chacun.* Car rien ne se joue d'autre, au fond, dans cette aventure que le rapport de chaque sujet à ce qu'il a de plus singulier : son corps, son visage, *son goût de déplaire ou de séduire*, son narcissisme – un nietzschéen dirait ce *« texte mystérieux »*, jamais tout à fait *« déchiffrable »*, qu'est son *« idiosyncrasie »*. Nietzsche ? Oui. Une fois n'est pas coutume. Mais le fait est là. Signes et symptômes. Ame et corps indissociés. Je ne connais pas un médiaphobe – ni, bien sûr, un médiaphile – qui ne soit justiciable, à la fin des fins, d'un strict traitement généalogique.

Pour moi – *puisqu'on n'échappe* donc pas, dans ce débat, à l'obligation de parler de soi – il y a eu deux périodes. La saison de la comédie. La loi du tapage et de l'éclat. La joie – en gros, les années 80 – de choquer et de faire scandale. Les cor*porations contournées*. Les académies court-circuitées. Le monde comme un flipper. Les mots comme des grenades. L'intense jubilation face à cette machine à dynamiter les conformismes qu'était un écran de télévision et l'idée du progrès ac*compli quand un mot de Clavel* chez Pivot, ou de Foucault à la radio, devenait un bâton de dynamite explosant dans les cervelles : que de temps gagné, grâce aux médias, dans la bataille contre le Goulag ; que d'idées complexes, mais oui, complexes – à commencer (ce n'est *qu'un exemple !) par la durable* coexistence, en France, du pétainisme et du socialisme – qui ne seraient jamais passées si elles n'avaient été, aussi, de la pâture *pour les médiaS !*

Et puis les temps de la démocratie d'opinion sont venus et, avec eux, un sentiment de malaise, nouveau mais grandissant. Est-ce le ré*gime de visibilité imposé par* une époque de plus en plus obscène ? *La banalisation des supports ? Le* ralliement, quoi qu'ils en disent, du professeur insoupçonnable, du juge, de l'expert, bref de la plupart des boudeurs officiels, à des rituels qui, de ce fait, perdaient leur force ancienne de transgression ? Moins de joie, en tout cas. Moins de jeu. L'image surtout, presque inquiétante, d'une sorte de panoptique *inversé : votre tour, dans la lucarne*, d'être regardé, épié, donc sous contrôle – votre tour d'être mis, non pas en examen, mais en observation par un maître implacable qui a pris le visage de l'opinion. Et la tentation, du coup, de s'y prêter – *mais moins : les urgences sont* toujours là, les liturgies aussi ; mais c'est le cœur qui n'y est plus ou qui, plus exactement, va voir ailleurs s'il y est.

Autres temps. Autres ivresses. Une pensée émue et bien vivante, pour le cher Romain Gary. *Je me* suis bien amusé. Au revoir, et merci.

Bernard-Henri Lévy *est directeur de la revue « La Règle du jeu ».*

Pour le pluralisme

UNE des grandes obsessions de notre temps est de tout ré*duire à la sphère so*ciale de la communication. Ce défaut (le mot est faible) vient de loin : des grandes tentatives totalitaires du XX[e] siècle. Qui tient la *communication*, tient le pouvoir ; qui tient le pouvoir tient l'instrumentalisation des esprits. C'est du moins ainsi que l'être humain se rêve dans sa domination ultime. La *souveraineté de la technique* permet l'aggravation quotidienne de cette vision.

Le procès systématique fait aux « médias » émane cependant de ceux qui regrettent *de ne pas en* être les maîtres. Autrement dit d'un clergé frustré dans ses prétentions. Vieille cléricature, « intellectuelle », en effet, qui a, en son temps, remplacé, non sans courage, et parfois génie, l'an*cienne industrie religieuse* (elle-même recyclée en spectacle plus ou moins régressif, selon les situations).

Il faut le répéter sans cesse : il n'y a pas de *« bonne société »*, il n'y a que des conditions plus ou *moins mauvaises d'existence.* Au fond, Voltaire avait raison : l'illusion religieuse est indéracinable, il est donc préférable qu'elle s'exprime par une multitude de confessions. La presse, le journalisme, la radio, la télévision, l'ex*tension d'Internet*, l'irradiation constante des canaux de transmission, sont des réalités incontournables. Plus il y en aura, mieux ce sera. C'est la règle sévère de la démocratie, mais qui préférerait vivre sans elle ?

Le vrai problème, comme toujours, est celui du temps. Mallarmé était l'exact contemporain de l'expansion de la grande presse. Joyce écrit *Finnegans Wake* dans le vacarme de l'avant-guerre : voilà deux œuvres « incompréhensibles » qui continuent à nous parler comme si elles nous précédaient. Les systèmes vieillissent, pas les œuvres. Les clergés s'effacent, pas les styles. *Un style peut* s'adapter à n'importe quelle situation pourvu qu'elle soit contradictoire, c'est-à-dire non mortifère.

Un poète respire mieux au milieu de l'affaire Lewinsky que dans un camp de concentration : il a *tout loisir* de considérer avec ironie les torrents d'argent dépensés pour une comédie de la Bêtise. Il est bon que la stupidité s'exprime le plus diversement et le plus *constamment* possible. *Le déplo*rer reviendrait à rejoindre l'éternel parti dévot, celui qui veut qu'*une* conception du monde triomphe de toutes les autres. Il faut imaginer Flaubert heureux d'assister au Monicagate, horrifié, mais heureux de constater le bien-fondé de sa lucidité. L'absurde, le chaos, l'atrocité présentés sur fond de publicité permettent de donner tout son sens à la comédie humaine. Son sens ? *Elle n'en a pas*, elle est obligée de *l'avouer*, et c'est une excel*lente nouvelle* pour la liberté de penser.

Il n'y a pas de « pensée unique », mais dix mille façons différentes (au moins) de ne pas penser. C'est précisément ce que le gigantesque réseau de communication prouve. Jamais la pensée critique n'a donc eu autant de pos-

هكذا من الإعلام

alisme

Pour le pluralis

Une double temporalité *par Olivier Mongin*

INTELLECTUEL, journaliste. Les partitions de l'un et de l'autre sont-elles encore clairement lisibles, les formes d'intervention et d'action si distinctes ? Rien n'est moins sûr, mais le procès à répétition repose sur un constat : d'une part, l'intellectuel a la forte impression d'être l'otage de débats dont il ne maîtrise pas la donne, puisque l'actualité intellectuelle est le monopole des journalistes. D'autre part, il ne cesse de se plaindre d'être marginalisé, *sacrifié sur l'autel des* média de ne plus être écouté (une simple remarque intéressée : que sont devenues les chroniques rendant compte du travail des revues dans nos *quotidiens éclairés ?*).

D'où ce duel au sommet entre le médiatique et le non-médiatique, qui est finalement à l'origine d'un nouvel *acteur fort prisé, « l'anti-médiatique médiatique »*. On ne parle guère contenu ni production intellectuelle, on se préoccupe seulement de la meilleure manière de faire le siège des médias, d'y prendre un peu de pouvoir ou d'en intenter le procès.

Quelle est dans ce contexte la réponse favorite de l'intellectuel contemporain ? C'est celle du savant, de celui qui sait mieux que les autres, puisqu'il peut arborer un savoir et en faire profiter les pauvres masses aliénées dont la connaissance est celle du premier genre, la passion et l'émotion. Voilà une proposition un peu courte que l'on trouve paradoxalement sous la plume de ceux qui s'en prennent aux experts en tout genre.

Face à un pouvoir médiatique *croissant, l'intellectuel n'aurait* d'autre issue que de combler le vide du sens, de faire passer son savoir ou bien de se replier sur son Aventin pour que la Raison ne su*bisse pas le sort néfaste de la doxa.* Il y a là une double impasse, puisqu'on définit bien mollement l'intellectuel par la possession d'un savoir et, surtout, parce qu'on *évite de prendre en compte les* ruptures profondes dont l'organisation médiatique du temps est le révélateur.

La vie intellectuelle française, *celle que* raconte l'œuvre irremplaçable d'un Paul Bénichou, est marquée par la place impartie aux écrivains, aux gens de plume qui ont, depuis l'*Aufklärung*, transfiguré *le réel*, modifié le regard porté sur le monde et l'histoire. Ne se contentant pas de brandir un savoir, l'intellectuel-écrivain est un homme d'imagination qui n'hésite pas à cultiver des idées, celles que des écrivains-députés discutent, par exemple, dans les travées de l'Assemblée constituante.

Ceux qui font remonter la naissance des intellectuels à l'affaire Dreyfus (le mot est alors inventé par Maurice Barrès) n'oublient jamais de rappeler que le « J'accuse » de Zola est moins un reportage rassemblant des faits avérés qu'un quasi-texte de fiction, inventant la vérité à partir d'informations insuffisantes. Dans un autre contexte, celui de la guerre d'Algérie, Pierre Vidal-Naquet n'a pas procédé autrement dans *La Question*. L'intellectuel qui intervient dans l'espace public n'apporte pas *seulement* un savoir, il peut aussi créer des événements que les professionnels du quotidien oblitèrent ou ignorent. Ce rappel n'est pas anodin, à un moment où le personnage du savant a remplacé celui de l'écrivain sur la scène intellectuelle, où les professeurs pesants font oublier les plumes d'un Mauriac, d'un Sartre ou d'un Malraux.

La réponse des intellectuels par la seule révérence au savoir est d'autant plus inadaptée que la configuration médiatique contem*poraine favorise un recul de l'écrit*, tout en étant à l'origine d'une nouvelle relation au temps et à l'histoire. Le recul de l'écrit, lié au rôle croissant de la télévision dont l'emprise est bien *plus* puissante que celle du milieu journalistique lui-même, trouve sa source dans les gages que la presse écrite donne à la télévision et au style magazine que celle-ci promeut. D'aucuns posent la question : les titres des journaux *télévisés* sont-ils toujours conçus en fonction de la presse écrite, ou bien la tendance s'est-elle inversée ? Mais cette emprise de la télévision est plus fondamentalement à l'origine d'une orchestration inédite du temps.

Intellectuels et journalistes ont chacun à imaginer leur part de travail, leur rôle de médiation spécifique

Aujourd'hui, la bulle médiatique oscille entre deux types d'événements. Les premiers sont des événements (inattendus ou non, une mort accidentelle ou un rassemblement « mondial ») qui font longuement la « une » de tous les médias et suscitent une adhésion collective. Faut-il voir dans ces *moments* qui agrègent les individus les temps de civisme collectif auxquels ont cru certains ? On peut en douter. Les seconds correspondent à des fonctionnements individualisés où chaque individu est pris en compte pour lui-même (jeux, témoignages, magazines). Telle est la double configuration du temps que les médias privilégient : celle d'un temps collectif éphémère et de moins en moins politique et celle d'un temps individuel de plus en plus autonome. Il y a là une double dynamique centrifuge et centripète qui aspire paradoxalement toutes les médiations et révèle la véritable nature des médias : faire croire que rien n'existe entre le collectif momentanément rassemblé et l'individu en voie d'autocélébration.

Face à cette double chronologie (un temps collectif momentané, un temps individuel ritualisé), le débat entre les journalistes et les intellectuels change peut-être de nature. Au lieu de se regarder en chiens de faïence, intellectuels et journalistes n'ont-ils pas à réagir à cette représentation abusive du temps qui laisse croire que l'on vit dans ce double rythme sans médiation ? N'y a-t-il pas à prendre ses distances, à libérer d'autres rythmes et temporalités ? Le temps intellectuel ne se confond pas avec le temps médiatique : il est plus lent, il prend son temps, il marque une distance qui n'est pas la vertu du seul savoir, mais, surtout, il doit lever la chape de plomb qui pèse sur des faits ignorés et des scandales. *« Penser l'événement »*, cette expression de Hannah Arendt signifie que l'événement n'est pas le monopole des professionnels de l'événement.

Dans une démocratie, l'espace public ne peut être rivé à l'organisation du temps chère aux médias, il y a une pluralité des temporalités qu'il faut respecter. La polémique sur les médias ne peut se contenter d'opposer le savoir et l'émotion, l'*épistémê* et la *doxa* ; elle doit s'inquiéter de redonner vigueur aux *« médiations »* diverses qui structurent la société, ces médiations que les médias déconsidèrent un peu vite et dont les intellectuels de revues sont l'une des expressions.

Face à la chronologie imposée par la bulle médiatique, intellectuels et journalistes ont chacun à imaginer leur part de travail, c'est-à-dire leur rôle de médiation spécifique. D'où l'urgence d'une mise à plat du rôle des uns et des autres.

Olivier Mongin *est directeur de la revue « Esprit ».*

Sauver l'innocence et le secret *par Alain Finkielkraut*

QUAND Pierre Bourdieu a le malheur d'ouvrir un autre journal que *Télérama*, *Le Monde diplomatique* ou *Les Inrockuptibles*, il nstate que des opinions différntes des siennes y on droit de cité. orrifié par cette persistance de bscurantisme, le sociologue se he. Il dénonce les commentars qui ne partagent pas son idée la laïcité, ses vues sur la politique mmigration ou son analyse de la *rre en ex-Yougoslavie. Ceux-là,* ntre-t-il, ne s'expriment que ir faire diversion, faire vendre et pétuer, avec leurs mensonges, le tème de domination qui les rrit. *Le succès de* leurs thèses est mesure de leur nocivité.

ous couleur, autrement dit, de quer le pouvoir médiatique, rdieu réagit avec véhémence à ontrôlabilité démocratique. Ce est pour lui inacceptable, ce n pas le règne du même, c'est égalité avec la sienne d'autres v se fassent entendre. Ce qu'il ntant d'énergie à combattre, ce n'est pas le rétrécissement de l'espace public, c'est son existence ; ce n'est pas le *journalisme* et *ses dérives* commerciales, c'est l'insulte quotidienne faite par ce qui reste de pluralisme dans notre pays à sa vérité. Il n'y a pas de place, en effet, pour le dialogue dans une pensée tout entière consacrée à la mise à jour de la violence symbolique : *« Violence douce, insensible, invisible pour ses victimes mêmes qui s'exerce pour l'essentiel par les voies symboliques de la communication. »*

*La formule est admirable qui in*vite femmes, ouvriers, enseignants, enseignés, bref tous les *indigènes* de la terre à se le tenir pour dit : soit ils ratifient l'idée que l'*expert* se fait de leur *condition, et c'est très bien ain*si ; soit ils la contestent et refusent, par exemple, de rabattre les rapports de séduction sur des rapports de domination : c'est très bien aussi. Car la méconnaissance où ils sont de leur propre expérience confirme encore le diagnostic de l'expert.

Violence théorique de la violence symbolique : ce concept met son génial inventeur à l'abri de toute réfutation. Comme l'écrit Pierre Manent : *« Tandis que l'orgueilleux philosophe est supérieur aux autres hommes, le modeste sociologue est supérieur à l'humanité même de l'homme. »* Ce serait vraiment à désespérer de tout s'il nous fallait maintenant choisir entre l'ordre médiatique qui s'instaure et le monologue infalsifiable de Pierre Bourdieu.

Car l'ordre médiatique existe bel et bien, l'évolution du journalisme pose un très grave problème que *Bourdieu énonce lui-même mais en* le prenant pour une solution quand il se félicite de voir surgir en pleine lumière *« des objets et des préoccupations écartées ou ignorées par la tradition politique parce qu'ils paraissent ressortir à l'ordre du privé »*.

Notre modernité tardive s'est lancée en effet à l'assaut de ce que Benjamin Constant appelait la liberté des modernes et qu'il définissait comme *« la jouissance paisible de l'indépendance privée »*. Cette jouissance paisible est de moins en moins possible. Nulle portion de l'existence n'est plus hors de la compétence sociale et donc médiatique. Le droit de savoir s'impose partout, saccage les vies privées, remplace les œuvres des écrivains par le scandale de leur biographie, détruit le secret de l'instruction et fait de l'idée même de secret un préjugé ou un vestige. L'indiscrétion n'est plus une offense, c'est un exploit qui vaut cher. Le rêve d'un nouveau Watergate hante toutes les salles de rédaction. Les hommes publics sont jetés en pâture aux citoyens, eux-mêmes transformés en *spectateurs sarcastiques* de leurs prétendues turpitudes sexuelles ou financières. Les gens célèbres payent leur notoriété par une exposition permanente à tous les regards. *Et, s'ils veulent fuir les paparazzi*, ces voleurs d'intimité, c'est au péril de leur vie.

Mais à peine faites-vous ce reproche aux journalistes qu'ils montent, pour la plupart, sur leurs grands chevaux et dénoncent le retour de la censure. Péguy, meilleur guide que Bourdieu, leur avait déjà répondu au tout début du siècle, alors que naissait, sous ses yeux, le quatrième pouvoir : *« C'est le jeu ordinaire des journalistes que d'ameuter toutes les libertés, toutes les licences, toutes les révoltes et, en effet, toutes les autorités, le plus souvent contradictoires, contre les autorités gouvernementales officielles.* "Nous, simples citoyens", *vont-ils répétant. Ils veulent ainsi cumuler tous les privilèges de l'autorité avec tous les droits de la liberté. »*

Certes, les journalistes défendent la liberté et la démocratie quand, avec les juges, ils empêchent l'étouffement des affaires et s'emploient à contrôler les politiques.

Mais qui contrôlera les contrôleurs ? Qui fixera des limites à leur propre volonté de puissance et qui arrêtera la *judiciarisation* de notre société ? *« Je souffre donc j'accuse »* : telle est la formule qui, aujourd'hui, nous tient lieu de *cogito* cartésien. Puisque la nature a été vaincue et le mal humanisé, on ne croit plus aux catastrophes naturelles. Derrière chaque désastre, chaque accident, on cherche un coupable. Tout ce qui arrive aux hommes étant d'origine humaine, un champ illimité s'ouvre à la procédure pénale. Pour conclure, et timidement, on se risquera à demander aux journalistes non pas de faire leur *mea culpa* – assez de coupables ! – mais de respecter, dans certains domaines essentiels, ce que Soljenitsyne appelle magnifiquement *« le droit de ne pas savoir »* et d'avoir un peu de mémoire, de se souvenir, par exemple, des articles qu'ils écrivaient au moment de l'apparition du sida et de la pression qu'exerçaient les plus influents car les plus progressistes d'entre eux sur les politiques afin qu'ils n'exagèrent pas l'importance d'une maladie trop conforme aux vœux de la majorité morale pour être tout à fait vraie.

Difficile, mais salutaire exercice de modestie : ainsi seulement sera-t-il encore possible de protéger le sentiment tragique de la vie contre le vent mauvais de la paranoïa qui souffle sur notre monde.

Alain Finkielkraut *est directeur de la revue « Le Messager européen ».*

…édiatique *par Philippe Sollers*

U

sités de s'exercer. Ne pas le coater, ou s'en plaindre, montre qu préfère un monde d'ordre, de éfaction, de mise en perspectivref de *croyance. Il suffit de* soner le manque d'humour de la part de ces plaintes pour y disner le vieil esprit clérical (et pals, même, carrément policie

L'tellectuel « édiatique » (y mpris l'inllectuel méatique qui critue l'intellectuel « mdiatique ») est e péripétie du glage technique en urs depuis une vingine d'années

La currence, tout est là. *Le* seul der est celui de la concentration du monopole. Posséder tous lournaux, toutes les radios, tes les télévisions et l'ensemble l'édition : cette *ambition* financi existe, certes. Mon avis *est qu'* *échouera, comme* celle de Big ther. La colonisation des cerveaust en marche ? Oui, mais les con-poisons s'organisent dans l'ombre. Le discours apocalyptique n'est qu'une des formes de la tendance à la tyrannie. On peut agiter l'épouvantail de l'Apo*calypse – pourquoi pas ?* – afin de mieux entraîner une critique positive, mais on distinguera facilement un désir rageur de servitude d'un appel détaché à la liberté.

Contrairement à sa réputation, Voltaire n'était nullement optimiste. Mais pas pessimiste non plus. La Justice peut se tromper un moment, mais elle existe. La Vérité aussi. *Le Temps fait son œuvre*, et un bon journaliste est celui qui fait avancer ce travail obstiné de la durée. Les excès sont même parfois nécessaires, puisque le mensonge est *omniprésent par nature*.

L'intellectuel « médiatique » (y compris l'intellectuel médiatique qui critique l'intellectuel « médiatique ») est une péripétie du réglage technique en cours *depuis* une vingtaine d'années. Toute *cette* agitation, qui va bientôt retomber, *refroidir*, laissera place à une nouvelle distribution des rôles. On sera enfin sorti de l'ère d'hystérie religieuse massificatrice, pour *aborder une époque de pluralités*, d'incertitudes, de visages sans cesse nouveaux, de surprises, de croisements, de confrontations, de singularités irréductibles. Le romanesque sera de retour, et il sera loisible à chacun (sauf asphyxie par la misère ou le trop d'argent) *de s'inventer* une vie *créatrice* et *intéressante*. Chacun pour soi, donc, et la communication pour tous.

Philippe Sollers *est directeur de la revue « L'Infini ».*

Des intellectuels de pouvoir *par Michel Surya*

LES médias ? Lesquels ? Le mot est fait pour simplifier (pour suggérer l'évidence). Les in*tellectuels ?* Il ne l'est pas moins. Tout est beaucoup plus équivoque. Les intellectuels n'occupent plus un seul espace que les médias n'aient modifié (y introduisant de *leurs méthodes*) ; les médias ne sont pas sans accueillir régulièrement des intellectuels (ou ce qui en tient lieu), se donnant ainsi des airs de succursales de la pensée.

Autant dire que, de quelque façon qu'on prenne la question, aucune réponse ne rendra justice à sa complexité. Elle suppose le tort supposé des médias. Ce tort n'est *pas exclu*. Il est vraisemblable même. Il ne suffit pas cependant. Le tort n'est pas moins celui de certains intellectuels qui ont eu tôt fait de s'emparer de ce tort suppo*sé des médias pour* tenter d'effacer le leur. Le leur ? Celui qu'on leur prête. Qu'eux-mêmes se prêtent. Duquel ils s'accusent par le même mouvement qui fait qu'on les en accuse.

Il faut en revenir à ceci : un procès a *été* instruit, longtemps, qu'on ne voit pas finir, qui fait de l'intellectualité – constitutivement – un tort. Des intellectuels se sont convaincus de ce tort qu'on leur imputait (l'engagement, *le* communisme, le trotskisme, le sur*réalisme*, l'anarchisme, l'anticolonialisme même, etc.). Convaincus qu'il était juste qu'on fît de ce tort un crime. Si bien convaincus qu'ils se sont fait à eux-mêmes ce procès que leur faisaient tous ceux qui voulaient qu'on en finît avec l'engagement, le communisme, le trotskisme, le surréalisme, l'anarchisme, l'anticolonialisme, etc. Et qui en ont, en effet, fini avec l'intellectualité en même temps qu'ils *en finissaient avec eux*.

Ils se sont fait ce procès sur tous les modes, à peu près, que permettait leur mauvaise conscience. Sur ce mode d'abord : il fallait que la pensée, *a fortiori*, la pensée politique, cessât de vouloir que le monde ne fût pas celui qu'il était, l'ordre celui qui dominait (de l'argent, des polices, de l'origine, de la religion, des frontières, des familles...). Il fallait qu'on en finît avec une intellectualité qui se représentait sans vergogne comme autonome, extravagante, rebelle, heureuse, insurgée, imaginative, marginale, etc. Il fallait en fait qu'on en finît avec le tort qu'avait eu la pensée de se vouloir aussi intellectuelle – c'est-à-dire, politique (le succès du sociologisme n'a pas d'autre sens : celui d'une dépolitisation de fait de la pensée).

Bien sûr, cette mauvaise conscience était feinte. Elle ne disait pas que toute pensée avait eu tort de se vouloir intellectuelle. Pas même qu'il n'y aurait d'intellectualité que fautive. Seulement ceci : que n'avaient eu raison que les intellectualités qui s'étaient sans mal accommodées du monde (Aron *érigé au rang de modèle des élégances politiques*) ; et tort celles qui l'avaient condamné. Et n'auraient pour rien cessé de le condamner, ce monde déçût-il leur exorbitante espérance (pourquoi ne pas opposer ici à celui d'Aron le nom de Deleuze, par exemple, si volontiers quoique assez silencieusement haï ?).

Un modèle surtout s'imposa, renchérissant le modèle lui-même : celui de ceux qui s'en accommodaient après qu'ils l'avaient *condamné – des repentis* (la *« repentance »*, à laquelle il n'y a personne aujourd'hui qui ne se prête avec une bonne volonté qui soulève le cœur, n'a pas commencé par l'Eglise, mais par la cléricature).

Ce qui amène à dire ceci : ce ne sont pas les médias, mais des intellectuels qui ont domestiqué la pensée (la domestication de la pensée : son accommodement de la domination). Ce sont des intellectuels qui ont voulu que la pensée s'accommode au moins de la domination d'aujourd'hui (si possible, qu'elle y applaudisse) pour que soit effacé le crime de celle qui l'avait précédée de ne pas s'être accommodée de la domination d'hier.

Et c'est dans les médias que ces intellectuels « domestiques » (comme on dit des animaux de compagnie) sont allés dire leur ac*commodement récent*. Où l'auraient-ils mieux pu, les médias étant eux-mêmes des lieux que la domination a domestiqués ? Quoi qu'ils en aient : qu'elle tient. Elle ne les tient pas, d'ailleurs, de l'extérieur (vénalement ou par mesure *de police*). *C'est-à-dire sur* le mode qui consiste à sous-entendre, ce que fait la question que pose cette enquête, que les médias sont serviles à l'égard du pouvoir et qu'ils le sont par peur ou par intérêt. Il n'y a plus de pouvoir, du moins politique, à l'endroit duquel les médias soient susceptibles de témoigner de servilité. Il n'y en a plus parce qu'il n'y a plus de pouvoir, à leurs yeux, qu'ils ne détiennent.

Et, en effet, ils ne détiennent pas un pouvoir que le pouvoir leur rétrocéderait : ils sont ce pouvoir que n'a pas plus le pouvoir (politique) lui-même. Plus précisément, ils sont ce pouvoir que tout pouvoir politique doit aujourd'hui partager avec ceux qui le lui disputent : les juges et les magistrats, les grands groupes économiques et financiers, les entreprises de presse et de communication ; et qui le lui retireront bientôt (s'ils ne le lui ont déjà retiré). Si bien que la domination, aujourd'hui, ce n'est pas ce contre quoi il arrivait que la pensée protestât dans les médias (*« vieux style »*, aurait dit Beckett), ce sont les médias eux-mêmes au même titre que quiconque la détient et la partage.

Ce qui permet de former cette seconde affirmation : les intellectuels qu'on voit régulièrement collaborer avec les médias sont partie prenante de cette détention et de ce partage. Ils sont des intellectuels de pouvoir, comme il y eut, avant eux, des intellectuels de parti. C'est-à-dire des intellectuels hétéronomes. Ils auront beau vouloir qu'on croie qu'ils s'acquittent par là de leur conversion aux valeurs supérieures de la démocratie (des valeurs auxquelles il n'y aurait personne à n'être intéressé), il suffira qu'on entende qu'ils tirent les dividendes de la plus-value médiatique qu'a permise leur domestication.

Michel Surya *est directeur de la revue « Lignes ».*

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http : //www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Justice, une bonne réforme

S'APPUYANT à la fois sur le discrédit croissant du monde politique et la forte demande de droit émanant de la société, les juges d'instruction ont en dix ans bouleversé la donne institutionnelle de la V[e] République. Ils ont appliqué les lois – anciennes – sur la délinquance économique et financière que la magistrature avait coutume d'ignorer, contrôlé le financement *des partis politiques – y compris* celui du président ou du premier ministre – et entamé au fil des ans le sentiment d'impunité qui régnait parmi les élus et les responsables économiques. *Ils* ont, en résumé, mis fin à la tradition française de la « justice retenue ».

En engageant une réforme de la justice, le gouvernement prend acte de cette petite révolution. Les deux premiers volets du projet *d'Elisabeth Guigou – la réforme* du parquet et celle du Conseil supérieur de la magistrature – confortent l'autonomie du ministère public, en desserrant les liens unissant depuis plus de 1 000 ans le garde des sceaux et les procureurs. Ces textes reconnaissent la légitimité du pouvoir politique à définir les grands axes de la politique pénale, mais tirent les leçons des abus et dérives de ces dernières années en lui ôtant tout droit d'intervention dans les affaires particulières.

La contrepartie de ce renforcement des pouvoirs de la magistrature intervient avec l'encadrement du travail du juge *d'instruction. Il ne pourra plus* faire usage de la détention-pression et sera tenu de respecter la notion de *« délai raisonnable »* contenue depuis 1950 dans la Convention européenne des droits de l'homme. Approfondissant la logique de la réforme du code de procédure pénale de 1993, le gouvernement renforce également les droits de la défense : les avocats pourront désormais intervenir dès la première heure de garde à vue et adresser des demandes d'investigation au juge d'instruction.

Ce rééquilibrage institutionnel en termes de pouvoirs et de *contre-pouvoirs est salutaire.* Au désengagement croissant du pouvoir exécutif, correspond un renforcement des garanties des justiciables et des droits de la défense *dont on ne peut que se féliciter. Le* statut du juge d'instruction s'en trouve profondément modifié : au lieutenant criminel tout puissant de l'Ancien Régime, qui pouvait à la fois poursuivre, enquêter et même juger, succède un véritable *juge placé en position d'arbitre* entre l'accusation et la défense. Sans doute, pourrait-on aller encore plus loin, ne pas simplement rénover l'édifice existant et carrément le refonder. C'est ainsi que pourrait être posée la question du contrôle de la police judiciaire.

Tout juste peut-on regretter qu'encore une fois, une réforme judiciaire s'accompagne de nouvelles restrictions en matière de droit de la presse. Nul ne peut évidemment approuver la diffusion de photos de personnes menottées, l'organisation de sondages sur la culpabilité ou la reproduction d'images de crimes ou de délits portant atteinte *« à la dignité des victimes ». Mais l'intervention* du parquet dans les droits de réponse est d'un autre ordre : c'est une restriction apportée à une liberté fondamentale.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : *Jean-Marie Colombani*
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau
Directeur artistique : Dominique Roynette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef :
Alain Frachon, Erik Izraelewicz *(Editoriaux et analyses)* ;
Laurent Greilsamer *(Suppléments et cahiers spéciaux)* ; Michel Kajman *(Débats)* ;
Eric Le Boucher *(International)* ; Patrick Jarreau *(France)* ; Franck Nouchi *(Société)* ; Claire Blandin *(Entreprises)* ;
Jacques Buob *(Aujourd'hui)* ; Josyane Savigneau *(Culture)* ; Christian Massol *(Secrétariat de rédaction)*
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;
partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*.
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS **Le Monde**

Des impôts, toujours des impôts

NOUS SOMMES tellement habitués à voir les gouvernements nous présenter de beaux plans économiques ou financiers qu'aujourd'hui encore nous parlons du plan Queuille. En réalité il ne s'agit *que d'expédients destinés à éviter* la banqueroute.

La pilule est amère, mais il faut reconnaître qu'elle aurait pu être plus mal composée. C'est un nouveau *prélèvement exceptionnel qui* nous est infligé avec les quelque 50 milliards de majorations d'impôts directs. Mais, bien qu'il doive tomber à peu près sur les mêmes catégories *de contribuables, il est* un peu moins injuste, beaucoup moins compliqué et aussi plus franc, car il ne se couvre pas du mot d'emprunt.

Le projet fiscal a un double caractère. Le gouvernement a voulu favoriser, ou tout au moins ménager, les salariés et d'autre part réduire au minimum l'incidence sur les prix des suppléments d'impôts. De là la prédominance des majorations d'impôts directs, et parmi elles de celles qui atteignent les personnes autres que les salariés. Les *augmentations d'impôts* indirects et de tarifs, qui représentent 28 milliards, ne frappent pas les produits de première nécessité, exception faite pour l'essence.

Les économies devraient permettre d'équilibrer le budget, mais elles sont encore insuffisantes : une trentaine de milliards, alors que les dépenses totales de l'Etat sont de l'*ordre de 1 500 milliards, ce ne* peut être qu'un commencement. Si nous avions fait plus tôt les économies qui s'imposent nous n'en serions pas réduits à prélever encore *des impôts et toujours des impôts.*

Marcel Tardy
(18 septembre 1948.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-08-78-30
Index et microfilms du *Monde* : 01-42-17-29-33

Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : http : //www.lemonde.fr

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

L'immigration, arme de rajeunissement démographiqu ?

L'IMMIGRATION constitue-t-elle une réponse au vieillissement de la population des pays industrialisés et aux déséquilibres sociaux qu'implique cet inquiétant phénomène, *notamment* en matière de retraites ? Sous différentes formes, la question est posée à intervalles réguliers.

Les partisans d'une ouverture des frontières *justifient la* nécessité d'un appel à l'immigration par la nécessité de répondre à ces défis et de « payer les retraites ». Dès 1991, une étude de l'Insee avait cité l'immigration comme l'un des moyens de lutte contre la pénurie de main-d'œuvre *qui* guette la France dès le début du XXI[e] siècle. L'idée a été présentée sous un jour favorable dans le rapport Boissonnat pour le *Commissariat général* au Plan sur le travail (*Le travail dans vingt ans*. Odile Jacob 1995), qui mettait en regard le manque de bras en France et la pression migratoire *africaine. Quant à la* perspective de « quotas » d'immigrés fixés en fonction des besoins de l'économie, elle est défendue aussi bien par Charles Pasqua que par certains responsables de gauche.

Une pièce nouvelle vient d'être *versée à ce dossier par l'édition* 1998 du rapport sur les migrations internationales que vient de publier l'OCDE. Premier constat : les migrations jouent un rôle *« non négligeable »* dans la croissance de la population de nombreux pays. Ainsi, depuis 1988, la croissance démographique de l'Europe résulte davantage de l'immigration que des naissances, alors qu'aux Etats-Unis et dans la plupart des autres pays *de l'OCDE*, les naissances jouent toujours un rôle dominant.

SITUATION CONTRASTÉE

En Europe même, la situation est contrastée, puisque certains *pays comme* la France, le Royaume-Uni, les Pays-Bas et la Norvège doivent leur – faible – croissance démographique aux naissances, alors que dans d'autres, comme l'Espagne, la Grèce, le Portugal, l'Autriche et le Danemark, c'est l'apport migratoire qui domine. En Allemagne et en Italie, en revanche, une assez forte immigration ne parvient pas à compenser une démographie naturelle négative. *Il est donc « difficile de compter sur l'apport net des migrations pour réduire ou freiner le déclin démographique fortement marqué dans certains pays »,* remarque donc le rapport.

Mais l'apport démographique *de l'immigration ne se limite pas aux entrées d'étrangers.* S'y ajoutent leurs enfants, en nombre plus élevé que celui des foyers autochtones. Ainsi, les naissances étrangères ou d'origine étrangère *représentent une part importante* du total des naissances dans certains pays : 10,1 % en 1996 en France (alors que les étrangers constituent 6,4 % de la population), 13,3 % en Allemagne et même 22,8 % en Suisse. D'où l'idée d'utiliser l'immigration pour compenser la baisse de la fécondité et freiner le vieillissement de la population, qui va s'accélérer lorsque les générations issues du baby- boom parviendront à l'âge de la retraite, à partir de 2010.

Cette perspective est envisagée avec réserve par l'OCDE. Certes, le recours massif à l'immigration aurait un *« impact immédiat et relativement important »* sur la population active, note le document. Mais cette hypothèse demeure très théorique, étant donnés les *forts aléas de sa mise en œuvre.*

NOUVELLES APPROCHES

Le premier de ces obstacles est d'ordre numérique. Le résultat des simulations rendues publiques dans le rapport indique par *exemple qu'il faudrait introduire* en France pas moins de 11 millions d'immigrés entre 2010 et 2020 pour seulement stopper le vieillissement de la population entre ces deux dates. A titre de comparaison, l'immigration en France n'a concerné que 630 000 personnes au cours de la décennie 1985-1995.

Le même constat peut être fait dans tous les pays de l'OCDE, notamment au Japon, où il faudrait *22 millions d'immigrés* pour contrer le déséquilibre entre actifs et retraités, et au Royaume-Uni où 7,6 millions d'entrées seraient nécessaires. De ces chiffres astronomiques, le rapport conclut qu'une politique d'appel brutal à l'immigration serait *« difficile à gérer »*.

Encore les statistiques ne reflètent-elles pas les *« contraintes pratiques et politiques »* d'un tel choix. L'OCDE rappelle les difficultés de mise en œuvre concrète de toute politique de contrôle et de sélection des flux migratoires.

L'accueil obligatoire des réfugiés et des bénéficiaires du regroupement familial ne peut être *fondé* uniquement *sur des impératifs* démographiques ou économiques, sans compter l'immigration illégale, qui vient perturber les schémas préconçus. L'adaptation de futurs immigrés aux niveaux de formation requis poserait *aussi problème.*

L'organisation internationale n'oublie pas non plus que l'immigration reste un sujet *« particulièrement sensible »* et que ni les politiques ni l'opinion ne sont prêts à un *débat* sur une ouverture programmée de l'immigration.

Pour toutes ces raisons, la *« capacité d'utiliser »* l'immigration est *« relativement limitée »*, reconnaît le document. Seules *« des pénuries de main-d'œuvre très importantes et perçues comme telles, tant par les gouvernants que par l'opinion publique »*, pourraient induire un changement de politique, *ce qui* n'est pas le cas en période de chômage élevé. Ainsi *« la politique d'immigration ne peut être qu'un moyen d'action partiel et imprécis pour freiner le processus de vieillissement des populations »*, constate l'OCDE.

Le débat ouvert par cette analyse internationale n'est pourtant pas clos. La prise de co[n]ence des effets lourdement nég[ati]s des politiques de fermeture [et l]a pénurie de main-d'œuvre c[ons]tatée dans quelques secteur[s p]récis pourraient induire de n[ou]velles approches des liens ent[re i]mmigration et emploi.

En France même, l'entr[ée] régulière de travailleurs q[ual]ifiés étrangers n'est plus un [suj]et tabou. La loi Chevènement [s]ur l'immigration facilite le séj[ou]r des universitaires, des cherch[eu]rs et des artistes. Et l'appel pres[sa]nt récemment lancé par le minis[t]re de l'emploi aux informaticien[s é]trangers pour faire face à la d[em]ande liée au « bogue de l'an 2 0[00] » (*Le Monde* des 26 et 27 j[ui]llet), marque un tournant, ap[rè]s un quart de siècle de discours [s]ur la fermeture des frontières.

Philippe Bernard

Puissance *par Michal Batory*



La course de fond de Helmut Kohl

Suite de la première page

Helmut Kohl a du mal à susciter l'*enthousiasme, à convaincre ses* auditoires qu'une fois réélu il fera les réformes qu'il a négligées depuis la réunification. Les foules sont attentives, mais réservées. Peut-être sont-elles devenues insensibles aux leçons d'histoire, au rappel des malheurs du siècle finissant, à la bénédiction que Helmut Kohl a su attirer sur le peuple allemand en réalisant son unité dans la paix. Jusqu'aux élections bavaroises de dimanche 13 septembre, Helmut Kohl faisait un peu figure de challenger lancé à la poursuite de Gerhard Schröder, lequel, en tête dans les sondages depuis le *printemps, se comportait* déjà en chancelier. Le succès de la CSU, le parti sœur de la CDU à Munich, est la première bonne nouvelle pour la coalition depuis le *début de la campagne.*

COUP D'ARRÊT

Helmut Kohl avait d'abord misé sur l'euro ; mais le lancement de la *monnaie unique a été terni par* les querelles franco-allemandes autour de la présidence de la Banque centrale européenne. Il comptait ensuite sur le bel unanimisme du *congrès CDU de Brême : les supputations* plus ou moins intéressées sur sa succession ont donné l'image d'une démocratie chrétienne prête à se déchirer pour l'héritage.

Les slogans, inventifs ou ringards, ont fait long feu : *« Keep Kohl »,* la carte postale montrant une espèce d'éléphant sortant du lac autrichien où le chancelier passe ses vacances, a provoqué l'hilarité générale. La tentative de relancer l'amalgame de 1994 sur les *« rote Socken »* (littéralement les « socquettes rouges », allusion à la collusion supposée des sociaux-démocrates et du PDS, les ex-communistes de l'ex-RDA) a été abandonnée, car elle risquait d'aliéner les électeurs de l'est de *l'Allemagne qui voient dans le PDS* un parti régional les défendant contre l'Ouest.

Pendant ce temps, Gerhard Schröder se laissait porter par la vague. Conforté par les trois à sept points d'avance que les sondages accordaient au SPD sur la CDU, il était courtisé par les étrangers. Sa seule préoccupation était de ne pas commettre de faux pas, de ne rien dire qui puisse donner des arguments à ses adversaires. Le flou – souvent souligné – de ses déclarations était son meilleur viatique.

La CSU bavaroise a donné un coup d'arrêt à ce parcours sans *faute. Elle a signifié au SPD que* rien n'est encore gagné et qu'il ne suffit pas à son candidat à la chancellerie d'attendre le 27 septembre. Il doit se battre, s'exposer, prendre *des risques contre un Helmut Kohl* qui a retrouvé des raisons d'espérer.

Gerhard Schröder garde un avantage. Contrairement à la CDU *qui n'a d'autre choix que de* perpétuer la coalition avec les libéraux du FDP, il peut avoir deux fers au feu : une alliance avec les Verts qui cherchent à rompre avec leur *culture d'opposition ou une grande* coalition avec la CDU. La première hypothèse a l'inconvénient d'effrayer les électeurs du centre, qu'il flatte. Par des propositions impru*dentes en début de campagne* – litre d'essence à 5 marks (plus de 16 francs), limitation des voyages à l'étranger à un tous les cinq ans, sortie de l'OTAN, etc. – les Verts ont fait naître quelques doutes sur leur réelle capacité à gouverner. Pour avoir compris leur erreur, ils n'en ont pas moins donné des armes à leurs adversaires. Aussi Gerhard Schröder affirme-t-il qu'un gouvernement rouge-vert n'est pas une fatalité, même s'il existe une majorité parlementaire pour le soutenir. Il peut très bien envisager une grande coalition avec la *démocratie chrétienne. Ce* qui compte, dit-il, c'est l'entente sur un programme cohérent.

TROIS SOLUTIONS

La CDU a flairé le piège. *Si elle se* laissait entraîner dans une discussion sur une grande coalition, elle apporterait à M. Schröder la caution de respectabilité et de centrisme recherchée. Ce qui ne veut pas dire qu'elle la refusera si l'occasion se présente. Quelques *Länder* sont dirigés par des gouvernements CDU-SPD. A Bonn, il n'existe qu'un précédent depuis 1949 : la grande coaliton (1966-*1969) qui permit aux sociaux-dé*mocrates menés par Willy Brandt de participer pour la première fois au gouvernement fédéral.

Cette seule expérience n'est pas suffisante pour trancher la querelle entre ceux qui pensent qu'une grande coalition est aujourd'hui indispensable pour débloquer les ré*formes de l'Etat-providence* et ceux qui craignent une paralysie aggravée. Quoi qu'il en soit, ce ne serait qu'une solution provisoire accordant un peu de temps à chaque partenaire pour se préparer à en découdre.

Comme souvent dans l'histoire de la République fédérale, ce sont les petits partis qui peuvent être les *vecteurs de la modernité.* Pendant des années, les libéraux ont joué ce rôle. En 1994 ils se sont fait souffler leur place de troisième parti par les Verts. Ceux-ci pourraient aussi prendre la relève *comme parti du* changement. Dans cette campagne électorale, leur chef de file, Joka Fischer, donne souvent l'ires- sion d'être le seul à proposeour le meilleur et pour le pire, « réformes nouvelles – sinon oriales – sur la fiscalité (création d'impôt écologique), les retrai, la formation, la lutte contre lhômage, l'intégration des étrers, *l'abandon du nucléaire civi*Helmut Kohl a même jeté le uble chez ses propres partisans laissant entendre dans un ertien avec *Die Zeit* qu'un jour, pkard, une coalition entre les démtes-chrétiens et les Verts n'étaas à exclure.

Ce n'est pas pour dem. Le 27 septembre, les électeuallemands auront finalement choix entre trois solutions : l'inmue d'un *gouvernement rou*vert, l'union nationale modèleande coalition ou le déjà-vu a Helmut Kohl. L'issue est pincertaine qu'il n'y paraissait là en*core quelques jours. Si les élections avaient lieu à N, Kohl serait sûr de gagner »*, dit ses amis. Comme un coureur fond, le chancelier peut encoregnoter du terrain dans les dernienêtres.

DaniVernet

RECTIFICATIF

PAUVRETÉ

Dans un article paruns nos éditions du 10 septembn consacré aux inégalités dans monde, la compression de deunrases a conduit à une confusidans les chiffres de la populatioondiale vivant dans la pauvretSelon le rapport mondial 1998 sie développement humain du igramme des Nations unies pourlévelop- pement, 1,3 milliard adividus vivent avec moins de ollar par jour dans les pays en veloppement, et non *120 milli*s comme indiqué.

MARCHÉS Dix jours après avoir affirmé qu'il n'était *« pas concevable que l'économie américaine puisse rester une oasis de prospérité »*, le président de la Réserve fédérale américaine, Alan Greenspan, a expliqué, mercredi 16 septembre, devant la Chambre des représentants, que les premiers signes de ralentissement apparaissent aux Etats-Unis. ● M. GREENSPAN a toutefois exclu une action monétaire concertée des grandes banques centrales pour relancer la croissance dans le monde et tenter de mettre fin à la crise financière. ● L'ESPOIR D'UNE BAISSE simultanée des taux était né, sur les marchés financiers, après le sommet du G 7, lundi, au cours duquel l'accent avait été mis sur le recul le l'inflation dans le monde. ● UNE BAISSE UNILATÉRALE des taux américains ne peut être exclue, selon les experts, si la situation en Amérique latine se détériore au cours des prochaines semaines.

Alan Greenspan exclut une baisse concertée des taux d'intérêt dans le monde

Le président de la Réserve fédérale américaine a mis fin aux espoirs des marchés d'une relance monétaire coordonnée des pays industrialisés. Les Bourses asiatiques et européennes étaient orientées à la baisse, jeudi 17 septembre, en début de journée

COMPTE TENU de l'aggravation de la crise financière et économique dans le monde et des espoirs d'une action concertée des grands pays industrialisés pour stimuler la croissance, le discours, mercredi 16 septembre, du président de la Réserve fédérale américaine (Fed) Alan Greenspan devant la Commission bancaire de la Chambre des représentants était très attendu. Les opérateurs de marché surveillaient notamment toute allusion à un éventuel assouplissement des politiques monétaires, destiné à fournir des liquidités à un système financier mondial déstabilisé. Le discours de M. Greenspan a constitué à cet égard une déception. *« Je pense que je peux, sans me tromper, dire que pour le moment il n'y a aucune tentative pour coordonner une baisse des taux d'intérêt »*, a affirmé celui dont les propos ont une influence si grande sur le comportement des investisseurs. Jeudi 17 septembre, les Bourses asiatiques ont terminé en nette baisse (– 2,38 % à Tokyo), tandis que les places européennes, lors des premières transactions, reculaient nettement (– 1,45 % à Francfort).

La rumeur d'une baisse simultanée des taux d'intérêt aux Etats-Unis et en Europe avait enflé après la réunion, lundi, des ministres des finances et des gouverneurs des banques centrales des sept pays les plus industrialisés (G 7). Ils avaient insisté, dans leur communiqué, sur le fait que *« l'inflation est faible ou en diminution dans de nombreuses parties du monde »*, des propos inhabituels dans la bouche de dirigeants monétaires pour qui la stabilité des prix n'est jamais définitivement acquise. Avec la crise des économies émergentes, la *« nature des risques dans l'économie mondiale s'est modifiée »*, avaient-ils ajouté, d'où la nécessité d'une *« coopération rapprochée »* pour *« préserver ou créer les conditons d'une croissance intérieure soutenable et la stabilité financière »* dans les économies du G 7. Les opérateurs avaient réagi d'autant plus favorablement à cette analyse qu'elle avait été appuyée par un discours du président des Etats-Unis Bill Clinton allant dans le même sens. *« Alors qu'au cours des trente dernières années le monde et les Etats-Unis étaient préoccupés par le danger inflationniste, il est clair que désormais la nature des risques a changé avec le quart de la population mondiale vivant dans des pays en récession ou dont la croissance décline »*, avait affirmé M. Clinton. *« Les Etats-Unis doivent travailler avec le Japon et l'Europe ainsi qu'avec d'autres pays pour stimuler la croissance. »*

PAS DE COOPÉRATION

A la suite de ces déclarations, les opérateurs avaient élaboré un scénario selon lequel, dans le sillage de la Banque du Japon, qui a annoncé mercredi 9 septembre une réduction du loyer de l'argent au jour le jour, la Réserve fédérale et les banques centrales européennes allaient à leur tour réduire leurs taux directeurs. Dès mardi, le président de la Bundesbank Hans Tietmeyer avait refroidi l'enthousiasme des marchés en affirmant qu'il serait *« faux de voir dans le communiqué du G 7 un signal à une détente monétaire générale »*. Pas question, pour M. Tietmeyer, de baisser les taux dans une Europe qui a retrouvé la croissance et où la masse monétaire progresse vivement. Le discours de M. Greenspan a définitivement enterré le projet d'une opération monétaire coordonnée qui aurait pourtant eu pour mérite, selon les analystes, de constituer un geste psychologiquement fort vis-à-vis des marchés.

Le président de la Fed n'a pas pour autant exclu, mercredi, la possibilité d'une action unilatérale de la part de Washington. *« Malgré une économie toujours solide, les premiers signes de ralentissement apparaissent »* aux Etats-Unis, notamment dans l'industrie manufacturière, a affirmé M. Greenspan. L'enquête mensuelle de conjoncture – Livre beige –, réalisée par la Fed et publiée mercredi après-midi, a apporté des indications supplémentaires. La Fed note une *« forte dégradation »* des attentes des entreprises et des ménages concernant l'économie au quatrième trimestre et en 1999. Malgré le dynamisme persistant des ventes au détail, de la construction et du marché de l'emploi, certains secteurs industriels, comme la chimie, les matériaux de construction et la sidérurgie connaissent un retournement de tendance à la baisse des ventes vers les pays d'Asie. Le Livre beige souligne enfin que, grâce au recul des prix des matières premières, les pressions inflationnistes sont faibles, voire inexistantes.

Ce bilan économique – ralentissement de la croissance et baisse des prix –, estiment les experts, plaide pour un assouplissement monétaire américain dès la prochaine réunion de la Fed, qui se tiendra à la fin du mois. D'autres analystes se montrent plus sceptiques. Ils pensent que M. Greenspan va chercher à gagner du temps en se contentant d'entretenir, au cours des prochains mois, par de simples déclarations, les espoirs de baisse des taux, mais sans pour autant agir. Selon eux, la Fed préférera opérer à froid plutôt que donner l'impression de céder, dans l'urgence, à la pression des marchés financiers et à la baisse de Wall Street. Seule une brutale détérioration de la situation économique et financière en Amérique latine, partenaire commercial et financier important des Etats-Unis, pourrait conduire la Fed à agir plus rapidement que prévu.

Pierre-Antoine Delhommais

La sécurité des Etats-Unis en danger, selon M. Rubin

Le secrétaire américain au Trésor, Robert Rubin, a affirmé mercredi 16 septembre que *« notre bien-être économique et notre sécurité nationale sont sérieusement mis en jeu »* par la crise financière mondiale. M. Rubin a insisté sur les difficultés du Japon, la deuxième puissance économique mondiale actuellement en pleine récession, et a estimé qu'il était vital pour Tokyo de stimuler une croissance soutenue par la demande. *« Le Japon a une importance cruciale pour la croissance et la stabilité financière mondiale »*, a-t-il dit.

Enfin, il a exhorté le Congrès américain à libérer des fonds pour le Fonds monétaire international (FMI). *« Chaque jour qui passe sans l'approbation du Congrès au financement du FMI accroît notre vulnérabilité à la crise et affaiblit la confiance des marchés mondiaux, dont l'importance est primordiale »*, a expliqué M. Rubin.



Le patron de la Bourse de Paris en croisade à la City

LONDRES
de notre correspondant à la City

On connaît David vainqueur de Goliath et Daniel apprivoisant les lions dans la fosse. Pour présenter sa rencontre avec les banquiers de la City, Jean-François Théodore, président-directeur général de SBF-Paris Bourse, a simplement mêlé les deux odyssées bibliques : *« Je me sens dans la position de David devant les lions. »* Sous les lambris doré de l'Oak Room de la Banque d'Angleterre, les financiers de la première place boursière européenne, polis, ont ajusté une mèche de cheveux ou le noeud impeccable de leur cravate. Visiblement, l'alliance surprise signée le 7 juillet entre le London Stock Exchange et la Deutsche Börse a troublé cet invité de marque au point de lui faire oublier les classiques de l'Ancien Testament, semblent-ils dire.

« Si cet accord est une bonne idée, la méthode suivie n'a pas été bien choisie. Personne ne peut s'approprier le concept de Bourse pan-européenne et l'utiliser à son avantage. Si le projet est commun, on est prêt à s'y associer. S'il est seulement un outil concurrentiel, nous sommes prêts à y répondre » ; voici enfin Jean-François Théodore à l'heure de vérité. Il a tout fait pour ne pas avoir à expliquer ce qu'il pense de cette tentative anglo-allemande de création d'un grand marché boursier dont Paris est exclu aux seigneurs de l'argent conviés par le prestigieux centre d'études Royal Institute of International Affairs. A trois reprises, le rendez-vous a été déplacé. Tout l'été, l'homme a fui les journalistes. Mais aujourd'hui, le temps presse.

Vu du *« square mile »*, l'onde de choc de l'accord Londres-Francfort, monté en épingle par les médias financiers et les analystes, a dangereusement isolé le Palais Brongniart. Les rumeurs d'un rapprochement entre Paris et New York, qui devrait voir le jour en octobre, ou d'un réseau européen concurrent, ne sont guère prises au sérieux. *« Du bluff destiné seulement à sauver les apparences avant d'accepter l'inévitable »*, titrait l'autre jour le *London Financial News*. Pour convaincre que Paris a un avenir dans cette nouvelle configuration, Théodore est conscient qu'il doit ramer à contre-courant. Même si le gentil animateur du débat met en exergue l'avance technologique et l'efficacité de la place française.

CREDO

Subtil, l'ancien haut fonctionnaire du Trésor en personnage essentiel de la République a repris à son compte le credo *« diviser pour régner »* cher à l'Empire britannique pour tenter de faire apparaître des dissonances importantes entre les deux partenaires. L'un, Francfort, conquérant, on le voit avec le succès de la Deutsche Terminbörse, sur les marchés à terme. L'autre, Londres, sur la défensive en raison de la non-adhésion du sterling à la monnaie unique. *« La volonté de Londres de participer à la zone euro a été une grosse surprise. C'est dommage que nous ne l'ayons pas découvert auparavant. »* L'ironie mordante fait l'effet d'un éternuement dans un club de gentlemen : une faute de goût. L'euro va provoquer un « big bang » financier ; quelle que soit la manière dont l'europe financière se fera, Paris en fera partie. *« Nous sommes prêts à jouer un rôle dans un univers concurrentiel totalement déréglementé ou apporter nos briques à la construction de la maison commune »*, lance l'orateur, finalement peu soucieux de camoufler ses états d'âme.

Et comme pour l'emporter dans la City il faut quelque humour, l'énarque s'est permis, dans ce royaume de l'eau minérale le midi, de siroter deux verres de vin rouge lors du déjeuner sur le pouce.

Marc Roche

Le Crédit agricole a gagné plus de 6 milliards de francs au premier semestre

La filiale Crédit agricole Indosuez double ses provisions

Malgré une progression de plus de 30 % de ses profits au cours des six premiers mois de l'année, les turbulences sur les marchés financiers ont coûté cher au Crédit agricole. La filiale Crédit agricole Indosuez (CAI) a ainsi doublé le niveau de ses provisions (à 2 milliards de francs) par rapport au premier semestre de 1997. Sur ce total, 1 milliard de francs correspond aux conséquences de la crise russe.

LE CRÉDIT AGRICOLE ne fait pas exception à la règle. La crise en Asie et dans les pays émergents, principalement en Russie, lui a coûté cher au premier semestre. Mais le résultat de la première banque française reste bien supérieur à celui de ses concurrentes. Il atteint 6,1 milliards de francs sur les six premiers mois de l'année (en augmentation de 31,9 % par rapport aux six premiers de 1997). L'écart est net avec Paribas, la Société générale et autres BNP, qui tournent autour de 4 milliards (*Le Monde* du 11 septembre). Mais à 10 %, le rendement sur fonds propres du Crédit agricole est moins élevé. Le groupe Banque populaires, lui, n'a pas présenté de résultats semestriels, mais a confirmé, mercredi 16 septembre, qu'il anticipait une croissance à deux chiffres de son bénéfice, se félicitant du début de redressement de sa filiale Natexis, qui gagne 202 millions de francs (+ 14 %), après avoir passé 529 millions de francs de provisions (sur un total d'1 milliard) pour faire face à ses risques en Asie.

Au total, les provisions du Crédit agricole atteignent 6,1 milliards au premier semestre (+ 14,3 %). C'est la filiale Crédit agricole Indosuez (CAI) qui pâtit le plus de la crise en Asie et en Russie. Ses dotations nettes aux provisions ont atteint 2 milliards au premier semestre, soit le double du premier semestre de 1997, ce qui a pesé sur le résultat net, en baisse de 32,6 % à 362 millions. Avec une dotation supplémentaire de 1 milliard de francs, les provisions de CAI atteignent 3,1 milliards sur les risques asiatiques des cinq pays *« sensibles »* (Corée du Sud, Thaïlande, Indonésie, Malaisie, Philippines), dont 1,5 milliard de provisions non affectées destinée à faire face à une éventuelle aggravation de la crise. Dans le même temps, les encours ont été réduits de 26 %, à 17,8 milliards de francs. Le taux de couverture des risques dans le Sud-Est asiatique a ainsi doublé, de 8,5 % fin 1997 à 17,7 % au 30 juin 1998.

750 millions de pertes pour la caisse corse

La caisse régionale du Crédit agricole de la Corse a accumulé 750 millions de francs de pertes depuis deux ans et demi, a souligné Marc-Antoine Autheman, directeur central à la Caisse nationale de crédit agricole (CNCA), qui préside depuis fin mai une commission de tutelle de la caisse corse. Des pertes complémentaires de 130 millions ont été passées au premier semestre, *« à partir d'un examen rapide non définitif de l'état du portefeuille »*.

***« Derrière les faits à connotation frauduleuse largement commentés, nous avons à faire face à un problème encore plus important qui est celui d'une situation d'impayés de masse. »* Pas moins de 840 exploitations agricoles étaient *« en situation d'impayés structurels à l'égard de la caisse »*. Au-delà des procédures judiciaires engagées contre ses anciens dirigeants, la priorité est de redresser *« la situation financière désespérée de cette caisse »*, dont le ratio de solvabilité est inférieur au minimum prudentiel.**

Le paysage s'est assombri cet été avec l'accentuation de la crise en Russie. Depuis le mois d'août, des rumeurs de marché évoquent de lourdes pertes pour CAI. Cette dernière a finalement avoué avoir provisionné un milliard de francs sur les pays émergents hors Asie. Les engagements de CAI au 17 août en Russie – jour de l'annonce du moratoire sur les GKO (titres des emprunts d'Etat) – se situaient à 490 millions de dollars (2,95 milliards de francs), dont 107 millions de dollars sur les GKO (643 millions de francs) et une centaine de millions de dollars sur les banques, a expliqué Christian Maurin, président du directoire de CAI. Ces fameux GKO ne valent plus que 15 % de leur valeur faciale.

M. Douroux, directeur général du Crédit agricole, a tempéré ces éléments en rappelant que les engagements de CAI en Asie et en Russie représentent 1,5 % de l'ensemble des financements totaux du groupe. Indosuez peut se féliciter d'être adossée à la banque verte. Et M. Douroux ne regrette rien de son investissement dans cette banque en 1996. *« Il est vrai que nous n'avions pas prévu la crise en Russie, ni en Asie quand nous avons repris Indosuez, mais si c'était à refaire, nous le referions. Ce n'est pas parce qu'il y a une grêle qu'on arrête la production »*, a-t-il expliqué.

Au plan de l'activité, les premiers mois de l'année ont été *« toniques »* pour la banque verte, tirés par un redémarrage de la croissance. La collecte poursuit sa progression, avec l'augmentation de 10,7 % des dépôts de la clientèle, à 1 564 milliards de francs fin juin 1998. La gestion d'actifs progresse de 22 % (878 milliards) en rythme annuel. Les crédits sont franchement repartis à la hausse (1 370 milliards). Les crédits consommation seront dopés par la reprise de Sofinco, conclue en avril, et qui se concrétisera dès janvier 1999.

De fait, la part de marché du Crédit agricole est stable en collecte bancaire (21,7 %). La banque continue à gagner des parts de marchés en crédits (17,3 %), assurance-vie (10,8 %). Le produit net bancaire (PNB) a augmenté de 3,1 %, à 41,3 milliards. Les commissions (29 % du PNB) ont compensé le tassement de la marge d'intérêt (53,7 %).

Autre signe de bonne santé, le Fonds pour risques bancaires généraux (FRBG), une provision de précaution, a été doté de 863 millions, ce qui porte son encours à 9,3 milliards. Conforté dans son optimisme, le Crédit agricole veut poursuivre sa stratégie de croissance, tant interne autour de la banque de proximité en France, qu'externe avec la ferme *« volonté de prendre position dans certaines banques commerciales en Europe »*. Mais la banque verte n'a pas l'intention de faire partie des candidats à la privatisation du Crédit lyonnais.

Sophie Fay et Pascale Santi

France Télécom va construire un réseau transeuropéen avec Deutsche Telekom

Les deux groupes échangeront des participations

L'ALLIANCE conclue depuis déjà dix ans par France Télécom et son homologue allemand Deutsche Telekom prend, cet automne, des couleurs nouvelles : les deux opérateurs ont annoncé, jeudi 17 septembre, la construction d'un réseau de télécommunications ultra-moderne *« pour relier les principaux centres d'affaires européens »*. Il sera constitué de 20 000 kilomètres de fibre optique reliant 40 villes dans 16 pays.

Ce projet a été examiné et approuvé, mercredi, par le conseil de surveillance de Deutsche Telekom, qui a également donné son aval à l'échange de participations croisées prévu prochainement entre les deux partenaires (*Le Monde* du 21 juillet). Jeudi, le conseil d'administration de l'opérateur français devait se voir soumettre les deux mêmes chapitres. Les deux groupes doivent encore obtenir l'aval de diverses autorités chargées de faire respecter la concurrence en Europe.

Qualifié d'*« acte fondateur très important »* au siège de France Télécom, ce nouveau projet commun vise la clientèle des entreprises, et non celle des particuliers. Il s'agit de leur permettre de transmettre n'importe quel type de données (voix, image, données informatiques) très rapidement, et à un coût moins important qu'aujourd'hui. Ce réseau utilisera des infrastructures déjà existantes chez chacun des partenaires, mais nécessitera beaucoup de travaux d'interconnexion. Surtout, il intégrera les technologies les plus modernes permettant d'augmenter les capacités de transmission, notamment celle du *« multiplexage de longueurs d'ondes »*, une invention des laboratoires français.

Pour construire ce réseau, qui sera ouvert partiellement en 1999, et totalement en l'an 2000, France Télécom et Deutsche Telekom auront des partenaires appartenant à la galaxie de sociétés qu'ils ont créé ensemble ces dernières années : par exemple Wind en Italie, où les deux opérateurs sont associé à l'électricien Enel, mais aussi Lince en Espagne, Mobistar en Belgique ou Matav en Hongrie. Global One, une filiale internationale à laquelle est associé l'américain Sprint, participera également au projet. Le montant de l'investissement n'a pas été dévoilé par les partenaires, en raison, semble-t-il, de l'imminence de plusieurs opérations d'ordre boursier.

Dans les toutes prochaines semaines – sans doute à la fin du mois d'octobre si les marchés le permettent – France Télécom aura un calendrier chargé. Trois opérations interviendront simultanément. Premier volet : une augmentation de capital *« de 5 % »* dont le montant n'est pas encore totalement fixé (la valeur boursière de France Télécom est de 460 milliards de francs au cours de mercredi, mais c'est une valeur moyenne du titre, encore inconnue, qui sera prise en compte pour ce calcul).

Deuxième volet : la mise sur le marché de 5 % d'actions par l'Etat français, qui détient actuellement environ 70 % de France Télécom. Troisième volet : l'échange de titres entre l'opérateur français et son allié allemand, qui portera sur 2 % du capital. France Télécom utilisera pour cette dernière opération le produit de son augmentation de capital, dont le solde servira *« pour investir à l'international »*, précise-t-on au siège de la société.

Au moment où se construisent, dans le monde des télécommunications, des alliances particulièrement spectaculaires, comme celle de l'américain ATT et du britannique BT (ex-Britsh Telecom), France Télécom et Deutsche Telekom ont choisi une voie différente : celle d'une *« alliance qui avance à petits pas »*. Les deux groupes affirment qu'ils poursuivront ce rapprochement dans d'autres domaines, notamment dans la recherche et développement.

Anne-Marie Rocco

Peugeot reconnaît avoir pratiqué la discrimination syndicale contre la CGT

LA CGT adressant des louanges à Peugeot, voilà qui fera date dans l'histoire des relations tumultueuses entre le constructeur automobile privé et la plus puissante des centrales syndicales ouvrières. En acceptant d'indemniser et de rétablir dans leurs qualifications 169 militants victimes de *« discrimination syndicale »*, la direction du groupe sochalien s'est attiré, mercredi 16 septembre, les compliments de Louis Viannet, secrétaire général de la CGT. *« Il est temps d'affirmer haut et fort que les militants syndicaux qui consacrent leur énergie et leur temps à la défense des intérêts des salariés ne sont pas des délinquants »*, a-t-il déclaré en citant l'accord historique signé le 11 septembre avec la direction de Peugeot.

Cet accord intervient à l'issue d'une longue bataille juridique. Tout commence en 1996, lorsque 6 militants de l'usine de Sochaux obtiennent des prud'hommes la condamnation du groupe, dirigé à l'époque par Jacques Calvet, pour ségrégation syndicale. *« La direction a pris en compte leur appartenance syndicale pour bloquer leur carrière et leur rémunération »*, admettait le tribunal. La direction va en appel, expliquant qu'elle pratique une gestion individualisée des carrières. Pendant ce temps, la CGT s'en remet à l'inspection du travail. Après avoir comparé l'évolution de carrière de 20 syndicalistes (19 CGT et 1 CFDT) avec celle d'autres salariés de même âge et de même profil, celle-ci dresse un procès-verbal contre la direction de Sochaux. *« Comme il n'y avait pas de raison particulière pour que les militants soient tous très mauvais, il a bien fallu conclure à l'existence d'une ségrégation »*, explique Bruno Lemerle, délégué CGT.

Suivent deux condamnations en appel, en février 1997 et en février 1998. Des décisions exemplaires, car si le principe de non-discrimination syndicale existe bien dans le code du travail, il est très difficile à mettre en évidence concrètement, comme le montre le cas d'IBM. A la fin des années 80, la CFDT de l'usine IBM de Montpellier a voulu démontrer qu'une douzaine de militants avaient vu leur carrière et leurs rémunérations bloquées du fait de leur engagement syndical. A la suite d' un procès-verbal de l'inspection du travail, le tribunal de grande instance a donné raison à la CFDT, mais la cour d'appel l'a partiellement débouté. Le juge a estimé que la CFDT était incapable de prouver que le directeur de l'établissement était à l'origine de cette discrimination et qu'il s'agissait d'une politique délibérée de l'entreprise.

Forte de ces précédents, la CGT partait confiante pour son marathon judiciaire du 11 septembre devant le tribunal correctionnel. *« Nous étions certains d'être à nouveau condamnés, et nous avons préféré négocier »*, a reconnu Jean-Louis Silvant, directeur des relations humaines du groupe.

PSA (Peugeot-Citroën), dirigé depuis octobre 1997 par Jean-Martin Folz, a aussi voulu profiter de l'occasion pour rétablir le dialogue social dans l'entreprise. Ainsi, dans l'accord signé avec la CGT, le nouveau patron a englobé l'ensemble des cas litigieux de l'établissement. *« 169 sur 18 000 salariés. Cela en dit long sur l'ambiance irrespirable qui régnait dans l'usine »*, se souvient un syndicaliste. *« La direction a établi de nouvelles règles du jeu dans les relations avec les syndicats »*, insiste-t-on chez PSA. Dès juillet, M. Folz s'est démarqué de ses prédécesseurs en signant un accord sur le droit syndical.

Le cas de Peugeot représente une nouvelle avancée, puisque qu'il prouve l'existence d'une discrimination systématique et collective. Il pourrait faire école. *« Ce qui vient d'être obtenu chez Peugeot doit l'être partout »*, a déclaré M. Viannet, en faisant référence à neuf militants d'Air France qui doivent comparaître en correctionnelle vendredi 18 septembre. A une différence près : dans le cas d'Air France, ce sont les militants qui seront au banc des accusés pour avoir *« séquestré des cadres »*.

Hélène Risser

Une « Reconnaissance » selon « L'Humanité »

Sous le titre *« Reconnaissance »*, Pierre Zarka, directeur de *L'Humanité* et membre du bureau national du Parti communiste, se félicite, dans l'éditorial du quotidien communiste du jeudi 17 septembre, de l'accord intervenu entre la direction de PSA et la CGT. *« Jean-Martin Folz, PDG du groupe PSA, annonce la fin d'une culture d'entreprise reposant sur la discrimination professionnelle et la répression à l'égard des syndicalistes. La réalité qui avait prévalu jusqu'ici ne pouvait plus durer, justice est rendue à 169 salariés. Mais plus qu'un armistice passé avec le monde syndical, il faut voir dans cette victoire de la CGT la reconnaissance qu'on ne peut pas développer l'industrie sans le monde du travail et encore moins contre lui. Cela devrait conduire à ce que dans toutes les entreprises le respect des libertés syndicales et des syndicalistes connaisse un nouvel essor. »*

Toys'R'Us va fermer 50 magasins de jouets dans le monde

TOYS'R'US, le numéro un mondial de la distribution de jouets, a annoncé, mercredi 16 septembre, la fermeture ou la cession de 50 magasins à travers le monde, dont la grande majorité en Europe. Le groupe américain va, à cet effet, passer dans ses comptes une provision pour charges de restructuration de 495 millions de dollars (2,8 milliards de francs) au cours du troisième trimestre de l'exercice fiscal qui se termine le 31 octobre. Le distributeur gère 1 462 grands magasins dans le monde, dont 697 magasins de jouets aux Etats-Unis et 448 à l'étranger.

La défense de Serge Dassault remporte une victoire psychologique

BRUXELLES
de notre correspondant

Le procès Agusta-Dassault, où l'avionneur français Serge Dassault comparaît en compagnie de neuf coaccusés pour corruption présumée des deux partis socialistes belges, a repris ses audiences, mercredi 16 septembre, après neuf jours d'interruption. Les juges suprêmes s'étaient accordé ce délai pour trancher au sujet des multiples exceptions préjudicielles introduites par les avocats des accusés.

La quasi-totalité des demandes des défenseurs a été rejetée dans l'arrêt prononcé par la Cour de cassation, à la notable exception de celle introduite par les avocats de Serge Dassault. Ces derniers dénonçaient l'irrégularité de l'audition de ce dernier effectuée le 22 novembre 1995 à Paris par le juge d'instruction belge Jean-Louis Prignon en vertu d'une commission rogatoire internationale. Serge Dassault avait alors été entendu comme témoin sous serment, alors que *« les charges précises et concordantes »* pesant sur lui à l'époque auraient dû conduire à l'entendre comme inculpé ou à tout le moins comme témoin assisté par un avocat. La Cour a donc fait droit à ces objections, et a annulé les pièces de procédures liées à cet interrogatoire.

Cette décision peut être considérée comme une victoire psychologique sur la justice belge pour Serge Dassault et ses défenseurs, qui pointent ainsi une négligence de l'instruction. Elle règle d'autre part définitivement la controverse au sujet du demi-aveu que Serge Dassault aurait prononcé à voix basse lors de cette audition : *« Mais tout le monde donne des commissions. »* Entendue et portée au procès-verbal par le juge Prignon, cette déclaration n'avait en revanche pas été perçue auditivement par le juge français assistant à l'audience. Serge Dassault, pour sa part, nie aujourd'hui vigoureusement avoir jamais tenu ces propos.

« CHARGES PRÉCISES »

L'arrêt de la cour ne signifie pourtant pas que le procès de Bruxelles se dirige ainsi dans un sens favorable à l'industriel français. L'instruction se fera au cours des audiences, et les accusations portées contre Serge Dassault par deux des prévenus, Alfons Puelinckx et Merry Hermanus, demeurent. Ces derniers affirment que M. Dassault et ses proches collaborateurs étaient bel et bien informés du versement de commissions liées à l'obtention du contrat de modernisation des F 16 de la force aérienne belge. *« Nous aurions en fait préféré que la Cour de cassation rejette notre demande d'annulation de l'audition de notre client »*, constate Olivier Schnerb, l'un des avocats de Serge Dassault qui ne manque pas de goût pour le paradoxe : *« Cela nous aurait permis de démontrer que les charges précises et concordantes pesant sur M. Dassault sur la seule base des accusations de M. Puelinckx n'en étaient pas, puisqu'il était permis de l'entendre comme simple témoin... »*

Il faudra donc à nouveau convaincre les juges que les importants mouvements de fonds constatés peu après la passation des contrats concernés des comptes suisses de Madeleine Dassault vers ceux de sociétés-écrans panaméennes tenus par des hommes-liges du Parti socialiste flamand ont été effectués à l'insu du patron de Dassault.

Luc Rosenzweig

La crise asiatique provoque une baisse du prix de la pâte à papier

Les producteurs de papier tentent, eux, de résister

Les professionnels sont partagés sur l'évolution des cours. Le prix de la pâte à papier a diminué d'environ 15 %. Pour le moment, les papetiers maintiennent leurs prix grâce à la croissance aux Etats-Unis et en Europe. Mais la demande asiatique régresse, et les exportations à destination des autres continents progressent.

LA CRISE asiatique a fait une nouvelle victime : le monde papetier. Bien que la moitié de la croissance du secteur, ces dernières années, ait été réalisée *dans le Sud-Est asiatique*, les producteurs espéraient être épargnés par la tourmente économique dans la région. Cette illusion est en train de se dissiper. Dans les couloirs de *Papercast*, qui a réuni les grands groupes papetiers à Paris les 14 et 15 septembre, beaucoup reconnaissaient avoir sous-estimé l'impact de la crise asiatique sur leur activité. L'alarme a été donnée par le secteur de la pâte à papier, le plus mondialisé. Après un mois de juin médiocre, les stocks de pâte Norscan, le marché qui fait référence, ont augmenté en juillet de 310 000 tonnes, pour atteindre 1,8 million de tonnes au total, soit un des plus hauts niveaux atteints par le marché. Depuis, les prix de la pâte de référence NBSK, qui avaient atteint près de 580 dollars la tonne en juin, sont retombés à 490 dollars. A ce niveau, beaucoup de producteurs de pâte perdent de l'argent.

Pour l'instant, les fabricants de papier – qui transforment la pâte – feignent de ne pas se sentir concernés par les malheurs des producteurs de pâte. Portés par la bonne conjoncture aux Etats-Unis et la reprise en Europe, ils ont enregistré une augmentation de 6-7 % de leur activité au premier semestre et en ont profité pour réviser leurs prix. En un an, les tarifs se sont accrus de 8 % à 20 % selon les spécialités, ce qui leur a permis de restaurer leurs marges.

Pressés par leurs actionnaires, qui *leur demandent des rendements* d'au moins 10 % sur capitaux investis, les papetiers ont l'intention, à l'instar du scandinave UPM-Kymmene, d'annoncer de nouvelles augmentations de prix dans les prochaines semaines. La baisse de la pâte, aux yeux des grands groupes, n'influence pas leur politique tarifaire puisque la plupart d'entre eux sont des producteurs intégrés produisant à la fois de la pâte et du papier. *« Le monde est fasciné par les stocks Norscan. La pâte marchande est importante. Mais elle ne représente que 38 millions de tonnes comparé aux 155 millions de tonnes de pâte produites par des groupes intégrés »*, rappelle Michael Spallart, directeur du marketing du groupe papetier sud-africain Sappi.

« UN SIMPLE ÉPIPHÉNOMÈNE »

Mais les papetiers pourront-ils conserver longtemps cette position ? Dans le passé, les cours de la pâte et ceux du papier ont rarement divergé durablement. Même si l'intégration et la concentration dans le secteur sont plus poussées qu'auparavant, il sera difficile aux groupes de résister aux forces du marché. Et celles-ci sont toutes orientées à la baisse. La montée des stocks de pâte traduit un recul de la demande qui se retrouve dans la consommation de papier. A partir de juin, l'activité dans le papier a été étrangement calme, clients et distributeurs préférant puiser dans leurs stocks plutôt que de passer de nouvelles commandes.

Si les carnets se sont un peu regarnis en Europe au début septembre, la situation est beaucoup plus mitigée aux Etats-Unis. Les prévisions dans les mois à venir sont encore plus troubles. *« Nous n'avons pas encore vu les effets de la crise asiatique en Europe et aux Etats-Unis. Mais ceux-ci risquent de se manifester dans les prochains mois »*, avertit le consultant Martin Glass du cabinet britannique EMGE. Pour ce secteur, reflet parfait de la conjoncture, les conséquences seraient alors immédiates : tout tassement de l'activité se traduit par un recul de l'activité.

Un autre danger menace aussi le secteur : la production papetière asiatique. En quelques mois, le marché asiatique qui représentait auparavant plus de 30 % de la consommation totale *s'est effondré*. Dans le segment du papier impression-écriture, la demande a déjà baissé de plus de 5 %. En Indonésie, la chute, selon les prévisions, pourrait atteindre 30 % à 60 %. Privés de débouchés sur leur marché régional, les groupes papetiers asiatiques cherchent à trouver des clients ailleurs. Pour la première fois, des cargaisons de papier journal en provenance de Corée du Sud sont arrivées, au printemps, sur la côte Ouest des Etats-Unis.

« Un simple épiphénomène », disent certains producteurs pour se rassurer. Si, pour l'instant, les exportations asiatiques ont été limitées, elles représentent à terme une menace réelle de déséquilibre pour le marché. Les groupes asiatiques ont créé, ces dernières années, d'importantes capacités nouvelles. La tentation est grande, pour eux, de les exploiter au maximum et de tirer parti des dévaluations monétaires pour conquérir des marchés occidentaux. Cette perspective donne, par avance, des sueurs froides aux producteurs européens et américains. D'autant qu'ils connaissent leurs travers : d'une indiscipline légendaire, le secteur a toujours préféré, en cas de surproduction, se lancer dans des guerres des prix meurtrières plutôt que de réduire leur production.

Martine Orange

Un nouveau fonds de capital-risque pour encourager la création d'entreprises

Créées il y a environ dix ans, Gemplus, April et Eden Park viennent d'être distinguées par le cabinet Bain & Company pour leur dynamisme et leur stratégie mondiale

LES INITIATIVES se multiplient pour stimuler la création d'entreprises à fort potentiel de croissance en France, et pas seulement de la part d'entreprises publiques. Rhône-Poulenc vient ainsi d'annoncer le lancement d'un nouveau fonds de capital-risque, le fonds Auriga, doté de 400 millions de francs, qui doit intervenir pour moitié *dans le domaine des sciences de* la vie (génomique, molécules nouvelles et techniques d'administration *médicales, biotechnologies...)* et pour moitié dans le domaine des technologies de l'information et des matériaux. Les principaux actionnaires fondateurs de ce véhicule d'investissement sont, outre Rhône-Poulenc, Danone, Axa, le Fonds européen d'investissement, Mitsui et le fonds américain Investment advisers. Il travaillera en étroite collaboration avec le CNRS, l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) et l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm). Il sera géré par des anciens membres de l'équipe du fonds d'investissement Finovelec, comme Bernard Daugeras, avec l'appui des industriels partenaires d'Auriga, qui, au cas par cas, se réservent la possibilité de parrainer certaines entreprises, en leur donnant accès à leurs laboratoires ou à diverses formes de conseil.

Après *leur création, le grand* souci des entreprises est de survivre et de croître. Ce qui n'est pas gagné d'avance. *En 1988, 177 000* entreprises ont été créées en France. Dix ans plus tard, près d'un tiers d'entre *elles ont disparu, et 686 engrangent* un chiffre d'affaires annuel supérieur à 50 millions de francs. On pourrait se réjouir de ce dernier chiffre si une autre statistique ne venait l'assombrir : au Royaume-Uni, les entreprises âgées de dix ans qui dépassent 50 millions de francs de chiffre d'affaires sont deux fois plus nombreuses qu'en France. Pourtant, en 1988, 130 000 sociétés avaient été créées outre-Manche et 199 000 aux Etats-Unis. Face à ce constat, le cabinet de conseil en *stratégie Bain & Company a décidé* pour la quatrième année consécutive de saluer la performance de *l'entreprise de dix ans* la plus dynamique en lui décernant un trophée de la décennie. Un trophée qui distingue les véritables lancements – par opposition aux reprises d'activités déjà existantes – et surtout les PME rentables.

Après leur création, le grand souci des entreprises est de survivre et de croître

Cette année, trois finalistes viennent d'être distingués : le concepteur et gestionnaire de contrats d'assurance de personnes lyonnais April, fondé par un ancien assureur, Bruno Rousset, le leader du maillot de rugby Cinq Huitième, qui conçoit et distribue *la* marque Eden Park (que l'on reconnaît à son petit noeud rose), société créée par *deux anciens internationaux de* rugby, Franck Mesnel et Eric Blanc, et enfin, Gemplus, présidée par *Marc Lassus, qui conçoit et produit* les cartes à puce et à piste magnétique, une des *success stories* françaises les plus connues. C'est cette dernière qui a finalement reçu le trophée. Parmi les entreprises « nominables », Bain décerne une mention spéciale au secteur agro-alimentaire, où se distinguent des PME comme Monnier Viandes (atelier de découpe et abattoirs industriels), Brindélice (salades composées pour la grande dsistribution), l'Européenne *de plats cuisinés, ou la société* Panavi (boulangerie industrielle), récompensée en 1995.

Les sociétés de services, comme April, ou Altis (conseil en management), Grand Parcours du Puy du Fou (parc de loisirs), Edition formation entreprise (Edition) ou Mona Lisa (conseil en montages fiscaux) sont bien placées. Enfin, le secteur des hautes technologies et du multimédia reste le plus prometteur. Outre Gemplus, le trophée a déjà récompensé Ubisoft (créateur de logiciels de jeux) ou Cipe (télésurveillance et monétique), primée en 1995. Quelques sociétés issues de secteurs plus traditionnels tirent également leur épingle du jeu, notamment dans le négoce, le textile (Point mousse industrie et Philippe) ou le bâtiment et travaux publics (Transroute, Delta construction).

En règle générale, Jean-Marie Péan, directeur général de Bain, regrette un point de faiblesse dans les sociétés françaises récemment *créées : elles ne se placent pas* suffisamment tôt dans une problématique européenne, voire *mondiale, ce qui les affaiblit* par rapport aux entreprises américaines ou britanniques du même âge. *Auriga devrait aider ses poulains* à éviter ce travers.

Sophie Fay

هكذا من الأمل

Les groupes Rossel et Hersant s'intéressent à « La Voix du Nord »

Le principal groupe de presse belge, associé au groupe Hersant, examinerait de près le rachat de « La Voix du Nord ». Ce qui préfigurerait une modification du paysage de la presse, en Wallonie et dans le nord et l'est de la France

LA BATAILLE de *La Voix du Nord*, enlisée dans les querelles juridiques, va peut-être connaître un spectaculaire rebondissement du côté de la frontière belge.

Selon des sources proches de la direction du quotidien belge *Le Soir*, le groupe Rossel s'apprêterait à prendre une participation dans *La Voix du Nord*. A Bruxelles, de sources syndicales, on fait état de mouvement dans la trésorerie du groupe Rossel, dont une partie a servi à renflouer les quotidiens régionaux du groupe et l'autre partie permettrait d'appuyer l'opération de *La Voix du Nord*.

L'information est catégoriquement démentie par les proches de Jacques Ménard, ancien président du conseil de surveillance de *La Voix du Nord*, à la tête de la révolte d'une partie des actionnaires contre le PDG du groupe, Jean-Louis Prévost. Plusieurs procédures sont en cours, contestant notamment la transformation du groupe en société à commandite (*Le Monde* du 17 septembre).

Des rumeurs persistantes font toutefois état d'une alliance avec le groupe Hersant, soit par le biais de France-Antilles, la filiale dirigée par Philippe Hersant, soit *via* l'autre branche du groupe, la Socpresse, dirigée par Yves de Chaisemartin, qui détient 40 % de Rossel. Mais ces 40 % sont gagés auprès d'une banque en échange d'un prêt obtenu en vue de la vente de cette participation, qui n'a toujours pas été réalisé.

Depuis le début du conflit qui oppose Jean-Louis Prévost à Jacques Ménard, des questions se posent sur les appuis éventuels de ce dernier. Le nom du groupe Hersant, familier des ces OPA de l'ombre, a très vite circulé, sans être totalement démenti. Du côté de Jacques Ménard, on maintient cependant que l'opération se fait autour d'un noyau dur d'actionnaires et de quelques investisseurs minoritaires.

REDISTRIBUTION EN WALLONIE

Dans ce jeu d'ombre, trois ou quatre acteurs pourraient tirer profit de la chute du patron de *La Voix du Nord*, Jean-Louis Prévost. Le groupe de communication lillois est en effet associé avec l'un des principaux concurrents de Rossel, Vers l'Avenir, qui détient *La Libre Belgique* et *La Dernière Heure*, et des gratuits concurrents de ceux de Rossel. Une prise de participation de Rossel dans *La Voix du Nord* entraînerait une redistribution des cartes dans la presse wallonne.

Cette nouvelle donne permettrait à la Socpresse, actionnaire de Rossel et surtout propriétaire du concurrent de *La Voix du Nord*, *Nord-Eclair*, de résoudre cet épineux problème qui est l'une des principales sources de pertes du groupe Hersant, et de rétablir en tout cas des relations de bon voisinage, entre les deux titres. *Nord-Eclair* souffre énormément de la concurrence très sévère, que lui livre *La Voix*, notamment sur le plan commercial.

France-Antilles possède à la fois *Paris-Normandie* et *L'Union* de Reims. Ces deux journaux ont des frontières avec la *Voix du Nord*, directement ou indirectement. Entre les deux zones, *Le Courrier picard* est détenu à 49 % par *La Voix du Nord* et le Crédit agricole.

Enfin, s'il ne semble pas directement associé aux négociations, le groupe de Gérard Lignac, *L'Est républicain*, dont France-Antilles est l'un des principaux actionnaires, observe de près cette situation.

Après avoir repris les *Dernières Nouvelles d'Alsace*, cet allié du groupe Hersant lorgne sur *La Liberté de l'Est* d'Epinal, dont le groupe de Jean-Louis Prévost est aussi actionnaire.

Depuis plus d'un an, *La Voix du Nord* est en pleine crise. Les querelles d'actionnariat qui l'agitent se doublent d'une baisse régulière de la diffusion du quotidien, qui est l'un des journaux qui a le plus perdu de lecteurs au cours des dix dernières années. Il est aussi l'un de ceux qui se sont le plus diversifiés. Depuis plus d'un an, Lille est l'objet de rumeurs en tout sens, de procès et de contre-procès, le tout nimbé d'épaisses couches de brouillard.

Tous les acteurs n'ont pas dit leur dernier mot, à commencer par Jean-Louis Prévost, qui a plusieurs fois fait preuve de ses capacités à retourner les situations. Il n'a cependant jamais fait face à une telle crise. Le feuilleton de *La Voix du Nord* n'est pas terminé, mais l'épisode qui se joue actuellement en Belgique sera déterminant pour la suite de l'histoire.

Alain Salles

Rossel, plus important groupe de presse belge

Le groupe Rossel est le plus important groupe de presse belge, puisque la diffusion de ses journaux représente plus de 50 % de la diffusion totale. Détenu à 60 % par Robert Hurbain, héritier de la famille fondatrice Rossel, et à 40 % par le groupe Hersant par le biais de participations, il publie *Le Soir* de Bruxelles, premier quotidien francophone de Belgique qui est aussi le vaisseau-amiral de la société . Sa diffusion est de l'ordre de 154 400 exemplaires ; il possède un supplément, *Le Soir Illustré*, distribué le mercredi.

Rossel édite aussi *La Meuse* (Liège) et *La Nouvelle Gazette* (Charleroi), ainsi qu'une trentaine de « toutes boîtes » (journaux gratuits), gère une société d'affichage, Rossel Outdoor, et possède des participations dans la radio (Bel RTL).

DÉPÊCHES

■ **RADIO : le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) s'apprête** à faire des remontrances à Skyrock pour les *« dérives scatologiques »* et les propos pornographiques tenus à l'antenne, notamment lors d'une émission matinale. Des auditeurs se sont plaints auprès de l'organisme de régulation.

■ **Les salariés de RMC poursuivent leur grève** contre le plan social, qui prévoit une réduction de moitié des effectifs de la station (*Le Monde* du 17 septembre). Votée à l'unanimité, cette grève se traduit à l'antenne par un fil musical entrecoupé de communiqués pour expliquer la grève et de flashes d'information à 13 heures, 16 heures et 18 heures.

■ **PRESSE : le quotidien stéphanois *La Tribune-Le Progrès* (Socpresse) est paru avec une vingtaine de pages par édition,** au lieu de 32 habituellement, et sans couleur, à la suite d'une grève tournante des ouvriers du Livre, entrée mercredi 16 septembre dans son neuvième jour. Un porte-parole de la Filpac-CGT a expliqué que cette action exprimait *« l'opposition du personnel technique au projet de la direction d'imprimer le quotidien stéphanois sur les rotatives lyonnaises du groupe Progrès »*. Le directeur de *La Tribune*, Jean-Claude Lassalle, a déploré que la progression des ventes du quotidien dans la Loire (+ 0,6 % en 1997) soit compromise par cette grève.

CORRESPONDANCES

A propos de l'émission télévisée « Connaître l'islam »

Notre article sur la suspension par le ministère de l'intérieur de l'émission télévisée « Connaître l'islam » (Le Monde *du 5 septembre) a suscité diverses réactions. Nous avons ainsi reçu une mise au point du producteur de l'émission, Abdelaziz Tolbi, PDG de France Méditerranée productions (FMP), ainsi que des précisions de Xavier Gouyou Beauchamps, PDG de France 2.*

■ **XAVIER GOUYOU BEAUCHAMPS, PDG DE FRANCE 2**

Le Monde a fait état d'une suspension de l'émission « Connaître l'islam », qui serait intervenue à la suite d'une *« décision couperet »* du ministère de l'intérieur en date du 9 juillet dernier. Le même article ajoute que l'émission devrait être reprise par une autre association, dénommée Vivre l'islam, à dater du dimanche 20 septembre, sous réserve de l'agrément de France 2.

Or la réalité des faits ne se présente pas en ces termes :

– En l'état actuel, l'émission « Connaître l'islam » est toujours programmée : *Le Monde* lui-même l'a incluse dans les avant-programmes qu'il vient de publier pour la semaine du 7 au 13 septembre ; cela étant, France 2 se préoccupe – depuis plusieurs mois et en liaison avec les instances concernées – des conditions qui pourraient permettre d'améliorer l'émission islamique du dimanche matin.

– De son côté, l'association Vivre l'islam a fait acte de candidature afin d'assurer la réalisation de l'émission islamique du dimanche matin ; à ce jour, cette candidature est en cours d'instruction, et il serait prématuré d'annoncer la suite qui lui sera accordée et *a fortiori* la date à laquelle une éventuelle décision positive serait mise en œuvre.

– L'instruction de la candidature de Vivre l'islam est conduite dans le cadre de l'article 15 du cahier des charges de France 2, selon lequel *« la société diffuse le dimanche matin des émissions à caractère religieux consacrées aux principaux cultes pratiqués en France. Ces émissions, réalisées sous la responsabilité des représentants désignés par les hiérarchies respectives de ces cultes, après avis du ministère chargé des cultes, se présentent sous la forme de cérémonies cultuelles ou de commentaires religieux... »*.

– C'est ce même cadre – qui limite expressément la responsabilité éditoriale de la chaîne – que France 2 avait dû et doit encore respecter dans ses relations avec « Connaître l'islam ».

■ **ABDELAZIZ TOLBI, PDG de FRANCE MÉDITERRANÉE PRODUCTIONS**

Votre article laisse entendre que j'aurais participé à un scandale sur le dos de la communauté musulmane et du contribuable français en produisant des émissions de faible qualité, voire promotionnelles, à l'insu du diffuseur France 2 et de l'association Connaître l'islam, dans le but d'accroître ma renommée dans les pays du Golfe.

Votre devoir d'information aurait dû vous obliger à relater les faits exacts, à savoir que :

– Selon la convention en date du 21 décembre 1990, la société FMP a été chargée de la production et de la réalisation, sur France 2 – à l'époque Antenne 2 – de l'émission « Connaître l'islam », cette dernière n'ayant aucune compétence financière ; le cahier des charges est géré par la chaîne.

– La Mosquée de Paris et l'association Connaître l'islam ont fait appel à moi en qualité de producteur et de réalisateur algérien à la renommée internationale (dont le dernier long métrage, *Noua*, a obtenu de nombreux prix).

– Dès sa signature, le contrat nous liant à « Connaître l'islam » a fait l'objet de discussions avec France 2 et de négociations sur le budget de chaque émission. L'application de ce contrat ayant soulevé des désaccords, la société FMP, qui n'était pas payée depuis trois ans, a assigné le diffuseur devant le tribunal de grande instance et une transaction est intervenue entre les parties.

– *Contrairement à ce que* vous écrivez, avant l'intervention de la société FMP, l'émission faisait un audimat quasiment nul (100 000 téléspectateurs environ). Lors de la diffusion des émissions produites par ma société, il a atteint le chiffre record de 800 000 téléspectateurs ! Depuis mai 1996 (interruption de mes programmes), il est en baisse constante.

Par ailleurs, je ne suis plus producteur d'émission dans les pays du Golfe depuis la dernière guerre, soit près de huit ans. Quant à l'émission avec M. Snoussi, elle n'a pas été produite par la société FMP !

Enfin, votre journal ne pose pas la seule vraie question intéressant ce dossier : à *savoir pourquoi*, contrairement à toutes les autres religions, la communauté musulmane est-elle tenue dans l'ignorance du montant du budget qui lui est affecté sur France 2 par le ministre de l'intérieur ? La Cour des comptes ne manquera pas de s'interroger sur cette anomalie de nature à léser, elle, le contribuable français et la communauté musulmane.

هكذا من الإهمال

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **ALCATEL : le PDG du groupe électronique** a déclaré que les difficultés du secteur des télécoms et la crise asiatique l'amèneront à *« ajuster les ressources de l'entreprise »*, notamment en externalisant certaines activités. Le groupe a dégagé au premier semestre 1998 un bénéfice net part du groupe de 15,2 milliards de francs, contre 1,5 milliard il y a un an, dont 13,7 milliards de plus-values exceptionnelles (vente de Cegelec à Alstom et mise en Bourse d'Alstom).

● **CANAL PLUS : la chaîne cryptée s'apprête à annoncer,** jeudi 17 septembre, une alliance avec les américains *GE Capital* et la Bank of America pour lancer un service de téléphonie sur les réseaux câblés de sa filiale Numericable, selon le *Wall Street Journal*.

● **EMI : la branche cinéma de Polygram** (Polygram Filmed Entertainment) n'intéresse plus le groupe de production et d'édition musicales britannique EMI, qui a annoncé, jeudi, qu'il ne ferait pas de proposition de rachat.

● **VOLKSWAGEN : le groupe automobile allemand** aurait développé en grand secret une voiture de luxe, fruit d'un travail en commun entre les designers de Volkswagen et Bugatti, qu'il présentera au salon de l'automobile de Paris fin septembre, affirme le quotidien *Braunschweiger Zeitung* de jeudi.

● **PECHINEY : le groupe d'aluminium** a annoncé, jeudi, un investissement de 350 millions de francs dans une nouvelle ligne de laminage à Rugles (Eure). Le groupe a enregistré au premier semestre un bénéfice net consolidé de 1,186 milliard de francs qui, hors plus-value de cession, a progressé de 603 millions de francs.

● **CHARGEURS : le groupe textile, numéro un mondial de la laine,** devrait perdre près de 1 milliard de francs de chiffre d'affaires en 1998, du fait du recul de ses ventes sur les marchés asiatiques. Au premier semestre, son chiffre d'affaires a baissé de 9 %, à 4,27 milliards de francs.

SERVICES

● **FRANCE TÉLÉCOM-DEUTSCHE TELEKOM : les deux groupes de télécommunication** ont annoncé, jeudi, la construction d'un *« réseau transeuropéen »* pour les entreprises *(lire p. 18)*.

● **LUFTHANSA : la compagnie aérienne allemande Lufthansa a annoncé,** jeudi, une commande de 42 avions pour un total d'environ 2,3 milliards de dollars, auprès d'Airbus, de Bombardier et McDonnell Douglas.

● **PINAULT-PRINTEMPS-REDOUTE : le groupe de distribution** va geler la plupart de ses projets en Asie et accélérer son développement international en Europe et aux Etats-Unis, a annoncé son PDG le 16 septembre.

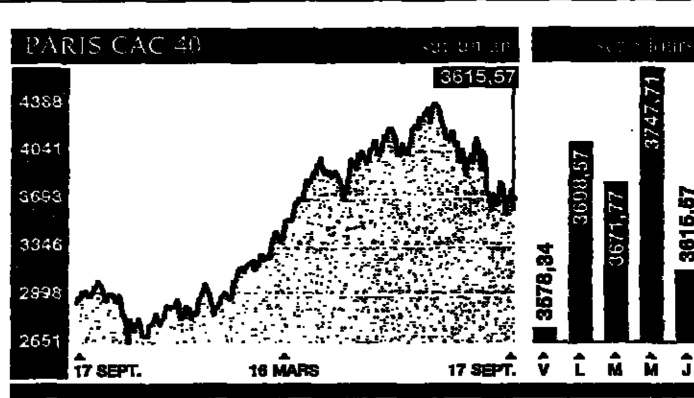
● **GRANDE DISTRIBUTION : le patronat et les syndicats de la** grande distribution (450 000 salariés) ont fixé au 15 octobre le démarrage des négociations sur les 35 heures. Une deuxième réunion est prévue pour le 3 novembre.

FINANCES

● **AXA : les agents généraux de l'ex-UAP** reprochent à AXA de ne pas respecter l'ensemble de l'accord signé en novembre 1996 avec la direction de l'UAP. Ils ont l'intention d'exprimer leur mécontentement lors de l'assemblée générale de leur syndicat, Arcades, vendredi, à Perpignan.

● **COFACE : la société d'assurance-crédit française** a annoncé, mercredi, la création, avec l'assureur nord-américain CNA, de Worldwide Credit Managers, pour promouvoir l'assurance-crédit en Amérique du Nord.

★ Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site web du « Monde ». www.lemonde.fr/bourse



Indices boursiers

Europe 12h30 ▶	Cours 17/09	Var. % 16/09	Var. % 31/12
PARIS CAC 40	3615,57	−3,06	20,66
- SBF 120	2443,87	−2,99	19,12
- SBF 250	2339,27	−1,58	20,28
- SECOND MAR.	2037,84	−0,20	12,58
- MIDCAC	1708,56	−0,84	7,25
LONDRES FT100	5193,70	−1,85	1,13
AMSTERDAM AEI	974,75	−3,17	8,87
BRUXELLES BEL	3152,59	−2,17	30,36
FRANCFORT D30	4733,77	−2,58	11,39
MADRID IBEX35	7511,90	−2,73	7,71
MILAN MIB30	25575	−2,59	18,58
SUISSE SMI	6533,20	−2,67	4,37
STOXX 666	250,11	−2,66	—
EURO STOXX 326	253,63	−2,79	—
STOXX 50	2913,53	−2,78	—
EURO STOXX 50	2856,10	−2,92	—

Monde ▶	Cours 16/09	Var. % veille	Var. % 31/12
NEW YORK DJ	8089,78	0,81	2,30
- SP 500	1045,48	0,75	7,73
- NASDAQ	1630,91	0,70	7,61
BUENOS-AIRES M.	358,53	−0,37	−46,39
JOHANNESBURG	5599,79	−0,02	−23,24
MEXICO BOLSA	197,10	14,86	−41,07
SANTIAGO IPSA	59,10	−0,36	−47,70
SAO PAULO BOU.	6790	−2,11	−33,71
TORONTO FSE I.	5906,85	0,84	−11,84
ASIE 10h15	17/09	16/09	31/12
BANGKOK SET	14,99	1,08	−42,30
HONGKONG H.	7576,57	−3,81	−29,34
SÉOUL	35,55	−0,84	−18,51
SINGAPOUR ST.	....	—	—
SYDNEY ALL O.	2542,60	−0,41	−2,82
TOKYO NIKKEI	13859,14	−2,38	−9,17

Principaux écarts au règlement mensuel

Hausses ▶	Cours 16/09	Var. % 15/09	Var. % 31/12
REXEL	523	+9,18	+11,57
PROMODES	3563	+7,30	+41,73
PARIBAS	425	+5,98	—
DAMART	4739	+5,63	+13,97
THOMSON-CSF	214	+5,31	+12,80
C.C.F.	409,40	+5,24	−0,75
B.N.P.	371	+5,09	+15,97
SGE	242,30	+4,52	+55,44
AXA	613	+4,39	+32,70
FIMALAC SA	543	+4,38	+14,64

Baisses ▶	Cours 16/09	Var. % 15/09	Var. % 31/12
CAP GEMINI	810	−6,28	+80,10
CPR	339	−6,05	−36,83
HAVAS ADVERTI.	375	−5,97	+26,26
ALCATEL	927	−5,88	+21,17
ALSTOM	135,10	−4,79	—
VALLOUREC	231	−4,54	−35,65
CGIP	2615	−4,41	+30,32
NRJ #	360	−4,29	+16,94
RENAULT	238	−4,28	+58,29
RHODIA	79	−4,24	—

PARIS SBF 250 — 3 mois : 2339,27 (17 JUIN – 3 AOÛT – 17 SEPT.)

NEW YORK Dow Jones 3 mois : 8089,78 (18 JUIN – 3 AOÛT – 16 SEPT.)

LONDRES FT100 3 mois : 5193,70 (17 JUIN – 4 AOÛT – 17 SEPT.)

FRANCFORT DAX 30 3 mois : 4733,77 (22 JUIN – 5 AOÛT – 17 SEPT.)

TOKYO Nikkei 3 mois : 13859,14 (18 JUIN – 3 AOÛT – 17 SEPT.)

LES PLACES BOURSIÈRES

PARIS

JEUDI 17 SEPTEMBRE, la Bourse de Paris s'inscrivait en forte baisse à l'instar des autres marchés européens qui reculaient dans le sillage du dollar et des places asiatiques. L'indice CAC 40 cédait 3,33 % à 3 605 points vers 12 heures. L'action Alcatel était réservée à la baisse. Le titre était demandé à 735 francs contre un cours de 927 francs mercredi. Le groupe a annoncé que son résultat semestriel est passé de 1,5 milliard de francs à 15,2 milliards mais ce dernier chiffre intègre une plus value exceptionnelle de 13,7 milliards. Pour l'année, Alcatel prévient que sa performance opérationnelle n'atteindra pas le niveau attendu. On notait la chute des actions de Granvision et d'Alstom qui perdaient respectivement 12,5 % et 12,1 %. Le titre Essilor progressait de 1,2 % après la publication d'un résultat semestriel en hausse de près de 43 %.

TOKYO

JEUDI 17 SEPTEMBRE, la Bourse de Tokyo a terminé en recul atteignant son plus bas niveau depuis douze ans et demi. L'indice Nikkei a perdu 2,28 % à 13 859,14 points. Les valeurs immobilières, dont la société la plus importante du pays, Mitsui Fudosan, ont fortement baissé en raison des mauvaises perspectives du secteur.

NEW YORK

WALL STREET a réussi à finir en hausse mercredi 16 septembre, grâce à l'assurance donnée par le président Clinton qu'il ne démissionnera pas. L'indice Dow Jones a gagné 0,81 % à 8 089,78 points. Il a évolué à la baisse une bonne partie de la séance à la suite des déclarations d'Alan Greenspan, président de la Réserve fédérale, qui n'envisage pas de baisse des taux d'intérêt dans l'immédiat.

FRANCFORT

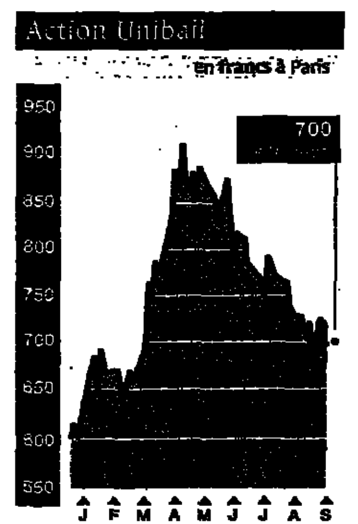
JEUDI 17 SEPTEMBRE, la Bourse de Francfort a ouvert sur un recul à la suite du discours d'Alan Greenspan, président de la FED. L'indice DAX cédait 0,98 % à 4 824,64 points quelques minutes après le début des cotations. M. Greenspan a pris les marchés à rebrousse-poil en annonçant qu'aucune baisse concertée des taux d'intérêt dans les pays industrialisés n'était à l'ordre du jour.

LONDRES

MERCREDI 16 SEPTEMBRE, la Bourse de Londres a clôturé sur une légère hausse freinée par un début de séance mitigé à Wall Street. L'indice Footsie a progressé de 0,19 % à 5 291,7 points. La publication d'une série de statistiques économiques a aussi entamé les gains enregistrés en début de séance après le rebond des places latino-américaines.

Valeur du jour : Unibail veut être un refuge

FACE aux turbulences sur les marchés émergents, l'immobilier parisien peut faire figure de placement refuge. Léon Bressler, le président d'Unibail, l'une des premières sociétés foncières de la cote, en est persuadé : *« Ce marché a déjà connu sa bulle spéculative ; elle a éclaté en 1990, et nous ne sommes qu'au début du cycle de rétablissement. »* Il cite un autre indicateur : les loyers à Paris sont encore deux fois moins chers qu'à Londres, où les prix ont retrouvé leur plus haut, les meilleures adresses se louant 6 000 francs du mètre carré par an, contre 3 000 francs à Paris.



Le redressement du marché français se traduit dans les comptes d'Unibail par une progression des loyers de 10 %. Une fois défalqués les frais financiers et les charges liés à l'achat et à l'entretien des immeubles ou des centres commerciaux, la progression est de 8 %. Le bénéfice net d'Unibail, par contre, est en forte baisse : de 132 millions au premier semestre de 1997, il est ramené à 68,4 millions. La foncière, qui avait dégagé 56 millions de plus-values l'an dernier, n'a pas fait de cessions cette année, attendant que s'accélère la reprise.

Les revenus d'Unibail ont encore un fort potentiel de progression. *L'activité est bonne dans les centres* commerciaux (Forum des Halles, Vélizy, Rosny...), avec un chiffre d'affaires en hausse de 5,9 % au premier semestre. La foncière vient de racheter Frankoparis (propriétaire de l'immeuble du Méridien Montparnasse) par offre publique d'échange et a gagné au passage un nouvel actionnaire et un administrateur, la caisse de retraite du personnel au sol d'Air France, principal actionnaire de Frankoparis avant l'OPE.

Unibail a plusieurs projets de bureaux en cours. Outre la rénovation d'un immeuble de 15 000 mètres carrés avenue Charles-de-Gaulle, à Neuilly, et de la cité du Retiro, dans le 8e arrondissement de Paris, la foncière soutient l'opération Coeur Défense, sur le site de l'ancienne tour Esso, via la société Tanagra. Unibail en détient 38 % en direct, avec Bouygues (10 %), qui construira l'immeuble, et l'assureur allemand Gothaer (12 %). Le fonds Crossroads Property Investors, géré par Unibail qui en possède 16 %, détient le solde. Ce projet, livrable à la fin 2000 ou au début 2001, a une taille exceptionnelle : sa double tour de trente-neuf étages et ses trois petits immeubles abriteront 165 000 mètres carrés de bureaux.

Avec Coeur Défense, Crossroads aura presque bouclé son programme d'investissement (5 milliards de francs, avec 1,6 milliard de fonds propres).

Sophie Fay

Matières premières

En dollars ▶	Cours 16/09	Var. % veille
MÉTAUX (LONDRES)		$/TONNE
CUIVRE 3 MOIS	1677	0,30
ALUMINIUM 3 MOIS	1353,5	−0,04
PLOMB 3 MOIS	526,5	−0,28
ETAIN 3 MOIS	5250	−0,37
ZINC 3 MOIS	1034,5	−0,14
NICKEL 3 MOIS	4110	0,49
MÉTAUX (NEW YORK)		$/ONCE
ARGENT A TERME	4,46	—
PLATINE A TERME	76950	0,52
GRAINES DENRÉES		$/BOISSEAU
BLÉ (CHICAGO)	245	—
MAÏS (CHICAGO)	195,5	−0,63
SOJA GRAINE (CHG.)	522,25	—
SOJA TOURTEAU (CHG.)	133	3,18
SOFTS		$/TONNE
CACAO (NEW YORK)	1528	−1,93
CAFÉ (LONDRES)	1662	1686
SUCRE BLANC (PARIS)	...	—

Pétrole

En dollars ▶	Cours 16/09	Var. % veille
BRENT (LONDRES)	13,30	1,17
WTI (NEW YORK)	14,65	0,80
LIGHT SWEET CRUDE	14,63	−0,41

Or

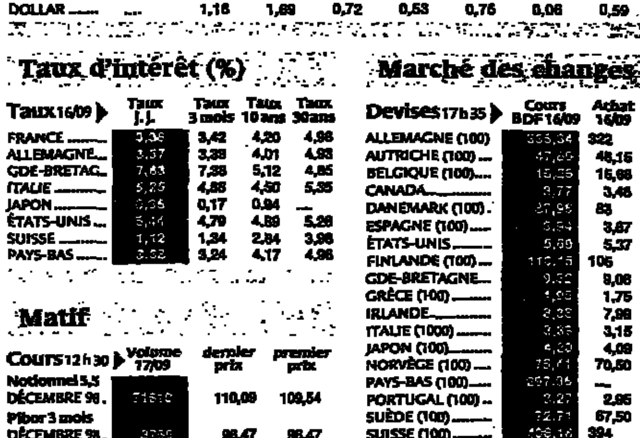
En francs ▶	Cours 16/09	Var % 15/09
OR FIN KILO BARRE	58000	−0,38
OR FIN LINGOT	58600	−0,74
ONCE D'OR LONDRES	288,25	−0,83
PIÈCE FRANCE 20 F	322	+0,63
PIÈCE SUISSE 20 F	325	—
PIÈCE UNION LAT. 20 F	311	−1,58
PIÈCE 20 DOLLARS US	3015	+0,33
PIÈCE 10 DOLLARS US	1700	+18,13
PIÈCE 50 PESOS MEX	2335	+1,75

MONNAIES

● **Dollar :** la monnaie américaine s'est légèrement redressée face au yen, jeudi 17 septembre, sur le *marché des changes à Tokyo. Les* investisseurs sont déçus par le manque de progrès dans les discussions sur les réformes financières au Japon, notamment celles qui concernent le secteur bancaire. Le dollar se négociait à 134,04 yens, contre 133,82 yens un peu plus tôt au cours de la séance. Sur le Vieux Continent, la monnaie américaine faisait preuve de *faiblesse face aux principales de*vises européennes. En affirmant qu'une baisse concertée des taux d'intérêt dans le monde n'est pas envisagée pour l'instant, le président de la Fed, Alan Greenspan, a renforcé le sentiment des opérateurs selon lequel un assouplissement monétaire est exclu en Europe. Le billet vert s'échangeait à 5,6529 francs et à 1,6856 deutschemark, jeudi 17 septembre, aux premières heures de la matinée.

Cours de change

17/09 12h30 ▶	Cours DOLLAR	Cours ECU	Cours LIVRE	Cours FR. S.	Cours FLORIN	Cours YEN 100	Cours LIRE 100	Cours DM	Cours FRANC
FRANC	5,69	6,59	9,58	4,06	2,97	4,21	0,34	3,35	....
DM	1,69	1,96	2,84	1,22	0,89	0,13	0,99	—	0,30
LIRE (100)	1668,60	1941,11	2809,47	1201,12	876,33	1246,06	—	988,32	294,75
YEN (100)	133,75	155,78	225,48	96,40	70,33	—	8,03	79,30	23,68
FLORIN	1,90	2,22	3,21	1,37	....	1,42	0,11	1,13	0,34
FR. S.	1,39	1,62	2,34	....	0,73	1,04	0,08	0,82	0,25
LIVRE	0,59	0,69	—	0,43	0,31	0,44	0,04	0,35	0,10
ECU	0,86	....	1,45	0,62	0,45	0,64	0,52	0,51	0,15
DOLLAR	....	1,16	1,69	0,72	0,53	0,76	0,06	0,59	0,18



Taux d'intérêt (%)

Taux 16/09 ▶	Taux J.J.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	3,39	3,42	4,20	4,96
ALLEMAGNE	3,37	3,39	4,01	4,93
GDE-BRETAG.	7,03	7,38	5,12	4,85
ITALIE	5,25	4,88	4,50	5,35
JAPON	0,35	0,17	0,94	—
ÉTATS-UNIS	5,44	4,79	4,89	5,26
SUISSE	1,12	1,34	2,84	3,98
PAYS-BAS	3,32	3,24	4,17	4,98

Matif

Cours 12h30 ▶	Volume 17/09	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5 DÉCEMBRE 98	51680	110,09	109,54
Pibor 3 mois DÉCEMBRE 98	2965	96,47	96,47

Marché des changes

Devises 17h35 ▶	Cours BDF 16/09	Achat 16/09	Vente 16/09
ALLEMAGNE (100)	335,34	322	346
AUTRICHE (100)	47,66	46,15	49,25
BELGIQUE (100)	16,26	15,66	16,78
CANADA	3,77	3,46	4,08
DANEMARK (100)	87,99	83	93
ESPAGNE (100)	3,94	3,67	4,27
ÉTATS-UNIS	5,69	5,37	5,97
FINLANDE (100)	110,15	105	116
GDE-BRETAGNE	9,52	9,06	9,93
GRÈCE (100)	1,98	1,75	2,25
IRLANDE	8,38	7,98	8,83
ITALIE (1000)	3,38	3,15	3,65
JAPON (100)	4,20	4,09	4,44
NORVÈGE (100)	73,71	70,50	78,50
PAYS-BAS (100)	297,36	—	—
PORTUGAL (100)	3,27	2,95	3,65
SUÈDE (100)	72,71	67,50	77,50
SUISSE (100)	409,14	394	418

TAUX

● **Etats-Unis :** le rendement moyen sur les bons du Trésor à 30 ans est retombé à 5,209 % mercredi 16 septembre contre 5,258 % mardi. Le marché a été soutenu par les déclarations d'Alan Greenspan. Le président de la Réserve fédérale américaine, Alan Greenspan, s'il a exclu une baisse coordonnée des taux d'intérêt dans les grands pays industrialisés, a toutefois laissé la porte ouverte à un assouplissement monétaire aux Etats-Unis. Il a reconnu que des *« forces déflationnistes continuaient à émerger »* dans l'économie mondiale et que *« les premiers signes d'érosion »* de la croissance aux Etats-Unis du fait de la crise asiatique se faisaient sentir.

● **France :** le marché obligataire a ouvert en hausse jeudi 17 septembre. Le contrat notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat, grimpait de 36 centimes à 109,9 points.

ÉCONOMIE

Premiers signes d'un ralentissement économique aux Etats-Unis

ALAN GREENSPAN, le président de la Réserve fédérale américaine (Fed) a déclaré, mercredi 16 septembre, devant le Congrès américain, que *« malgré une économie toujours solide, les premiers signes de ralentissement apparaissent »*. Pour soutenir son propos, Alan Greenspan s'est appuyé sur les conclusions du Livre beige, publié ce même jour par la Fed. Ce rapport sur l'état de l'économie américaine souligne la baisse des exportations vers l'Asie des industries chimique, sidérurgiste et textile. En revanche, le secteur du bâtiment reste très actif à travers le pays. L'étude s'attarde également sur la situation de certaines régions des Etats-Unis, qui *« s'attendent à une vive détérioration de l'activité au quatrième trimestre et en 1999. Ainsi, les régions de Philadelphie, d'Atlanta, de Saint-Louis et de San Francisco rapportent des perspectives moins brillantes qu'avant »*, souligne le Livre beige. *(Lire p. 17.)*

■ **Les Etats-Unis sont prêts à fournir une aide bilatérale à court terme aux pays en difficulté,** si nécessaire, a indiqué le secrétaire américain au Trésor, Robert Rubin, mercredi 16 septembre. Par ailleurs, M. Rubin a réitéré son appel au Congrès pour qu'il vote la part américaine à l'augmentation des ressources du FMI.

■ **La croissance mondiale devrait se situer aux alentours de 2 % en 1998 au lieu des 3,1 % pré**vus en avril, selon les dernières prévisions du Fonds monétaire international, citées jeudi dans le *Financial Times.* *(Lire page 2.)*

■ **JAPON : l'économie nippone pourrait enregistrer son plus fort recul depuis la fin de la** guerre avec une contraction supérieure à 1 % pour l'année fiscale se terminant en mars 1999, a pronostiqué le chef des services économiques du gouvernement japonais le mercredi 16 septembre.

■ **La masse monétaire japonaise s'est gonflée de 3,9 % en août,** faisant suite à une augmentation de 3,9 % en juillet, selon les estimations provisoires de la Banque du Japon, publiées jeudi 17 septembre. La hausse de la masse monétaire est supérieure aux attentes des analystes.

■ **RUSSIE : mercredi 16 septembre, le rouble a rechuté de** 23 %, à 12,45 roubles pour un dollar, traduisant les craintes des investisseurs d'une relance des émissions monétaires et donc d'une accélération de l'inflation.

■ **GRANDE-BRETAGNE : au mois d'août, le nombre de chômeurs a reculé de 16 000, pour atteindre 1,31 million de demandeurs d'emploi,** soit 4,6 % de la population active. Ce niveau est le plus bas depuis dix-huit ans. Toutefois, des signes de détérioration du marché de l'emploi se multiplient en Grande-Bretagne.

■ **Le Royaume-Uni a enregistré, en août, un déficit de ses** *comptes publics* **de 1,22 milliard de livres,** après un excédent de 5,44 milliards en juillet. Le déficit du mois d'août est plus important que ce que prévoyaient les spécialistes.

■ ***SUISSE : la croissance du pro*duit intérieur brut (PIB) a perdu de sa vigueur au deuxième trimestre,** pour s'inscrire à 1,2 %, contre 1,5 % au premier trimestre, selon les chiffres publiés jeudi 17 septembre par l'Office fédéral du développement économique.

■ **ALLEMAGNE : la croissance économique devrait atteindre 3 % cette année,** a jugé le président de la fédération allemande des chambres de commerce et d'industrie, Hans Peter Stihl.

■ **Les exportations allemandes vers le Japon ont chuté de 11,7 %, à 9,2 milliards de marks** au premier semestre 1998, a indiqué l'Office fédéral des statistiques. Ce recul s'est conjugué à une hausse des importations de biens et de services *japonais* (+ 17,4 %, à 20,8 milliards de marks) en raison de la faiblesse du yen. L'Allemagne a donc accusé un déficit de 11,6 milliards de marks de sa balance commerciale avec le Japon.

هكذا من الإمل

RÈGLEMENT MENSUEL

JEUDI 17 SEPTEMBRE

Liquidation : 23 septembre
Taux de report : 3,50
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↘ PARIS
-3,24 %
CAC 40 : 3608,46

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Compensation (1)
B.N.P. (T.P)	980	[illegible]		1015
Cr.Lyonnais(T.P.)	975	[illegible]		[illegible]
Renault (T.P.)	2920	[illegible]	- 0,34	2910
Saint Gobain(T.P.)	1250	[illegible]		1280
Thomson S.A (T.P)	990	[illegible]		986
Accor	1330	1271	- 4,43	[illegible]
AGF	312,50	[illegible]	- 0,60	345
Air Liquide	845	825	- 2,36	872
Alcatel	927	[illegible]		1113
Alstom	125,10	110	- 12,07	[illegible]
Altran Techno. #	1220	1161	- 4,83	1256
Atos CA	1302	1222	- 6,14	[illegible]
Axa	618	593	- 4,04	763
Bail Investis	839	834	- 0,59	797
Bazar Hot. Ville	670	665	- 0,74	698
Bertrand Faure	384,50	[illegible]		408
BIC	329	316,90	- 3,67	357
BIS	522	530	+ 1,53	618
B.N.P.	371	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Valeurs	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Compensation (1)
Comptoir Entrep.	13,20	13	- 1,51	13,80
Comptoirs Mod.	3688	3688	—	3220
CPR	309	298,50	- 3,39	452,20
Cred.Fon.France	75,25	75,20	- 0,06	90
Credit Lyonnais CI	494	470	- 4,85	580
CS Signaux(CSEE)	440	430,20	- 2,22	530
Damart	4730	4540	- 4,01	4425
Danone	1632	1583	- 3	1650
Dassault-Aviation	1565	1559	- 0,25	1780
Dassault Systemes	230,10	227,90	- 0,95	270,10
De Dietrich	273	262	- 4,02	330
Deveaux(Ly)#	885	871	- 1,58	—
Dev.R.N-P.Cal Li #	57,75	57,35	- 1,03	—
Dexia France	798	783	- 1,87	819
DMC (Dollfus Mi)	93	91	- 2,15	113
Dynaction	193	190	- 1,55	210,90
Ecia	1145	1080	- 5,67	1491
Eiffage	428	410	- 4,20	441
Elf Aquitaine	702	688	- 1,99	683
Eramet	171,10	167,10	- 2,33	200,20
Eridania Beghin	1200	1183	- 1,41	1125
Essilor Intl	2165	2176	+ 0,50	2300
Essilor Intl.ADP	1989	1990	+ 0,05	1965
Esso	461,50	455	- 1,40	482
Eurafrance	3102	2955	- 4,73	3320
Euro Disney	9,30	9	- 3,22	10,18
Europe 1	1200	1228	+ 2,33	1411
Eurotunnel	5,30	5,20	- 1,88	630
Fimalac SA	548	534	- 2,55	640
Finextel	118	116,50	- 1,27	116,50
Fives-Lille	417	400	- 4,07	480
France Telecom	459,80	437,30	- 4,89	449
Fromageries Bel	5120	5180	+ 1,17	5208
Galeries Lafayette	5660	5500	- 2,82	5990

Valeurs	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Compensation (1)
CGIP	2815	[illegible]	- 6,53	[illegible]
Chargeurs	355	[illegible]	- 1,69	[illegible]
Christian Dalloz	565	[illegible]	+ 0,88	[illegible]
Christian Dior	533	[illegible]	- 6,19	[illegible]
CIC - ACTIONS "A"	568	[illegible]	—	[illegible]
Ciments Francais	320	[illegible]	- 6,25	[illegible]
Clarins	483	[illegible]	- 2,69	[illegible]
Club Mediterranee	475	[illegible]	- 4,21	[illegible]
Coflexip	459	[illegible]	- 2,17	[illegible]
Colas	1095	[illegible]	- 0,09	[illegible]
Interbail	142	[illegible]	+ 0,07	[illegible]
Intertechnique	2020	[illegible]	- 0,94	[illegible]
ISIS	420	[illegible]	- 4,52	[illegible]
Jean Lefebvre	480	[illegible]	—	[illegible]
Klepierre	970	[illegible]	- 0,51	1022
Labinal	1628	[illegible]	- 1,71	1870
Lafarge	494,90	480	- 3,01	[illegible]
Lagardere	215	[illegible]	- 3,72	[illegible]
Lapeyre	408	[illegible]	- 2,20	[illegible]
Lebon (Cie)	240	[illegible]	- 2,08	[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Compensation (1)
Siemens #	375	350	- 6,66	400,10
Sony Corp. #	425,10	420,10	- 1,17	480,20
STmicroelectronics	340	317,50	- 6,61	374,60
Sumitomo Bank #	45,85	45,15	- 1,52	48,95
T.D.K #	402	386,70	- 3,80	405
Telefonica #	214,90	205	- 4,60	222,90
Toshiba #	19,65	19,35	- 1,52	22,80
Unilever #	371	358,50	- 3,36	407,60
United Technol. #	449,40	—	—	523
Volkswagen A.G #	419	407	- 2,86	474,20
Yamanouchi #	128	124,10	- 3,04	126,70
Zambia Copper	9,50	9,35	- 1,57	10,80

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.
SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.
DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
JEUDI 17 SEPTEMBRE

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
Nat.Bq. 9% 91-02	117,90	[illegible]
CEPME 9% 89-99 CA#	104,77	[illegible]
CEPME 9% 92-06 TSR	—	[illegible]
CFD 9,7% 90-03 CB	122,65	[illegible]
CFD 8,6% 92-05 CB	—	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	100,48	[illegible]
CFF 10,25%90-01CB#	113,70	[illegible]
CLF 8,9% 88-00 CA#	107,87	[illegible]
CNA 9% 4/92-07	131,29	[illegible]
CRH 8,6% 92/94-03	119,11	[illegible]
CRH 8,5% 10/87-88#	102,05	[illegible]
EDF 8,6% 88-89 CA#	106,31	[illegible]
EDF 8,6% 92-04 #	122,46	[illegible]
Finansder 9%91-06#	132,33	[illegible]
Finansd.8,6%92-02#	114,62	[illegible]
Floral9,75% 90-99#	104,75	[illegible]
OAT 9/85-98 TRA	—	[illegible]
OAT TMB 87/99 CA#	100,01	[illegible]
OAT 8,125% 89-99 #	102,84	[illegible]
OAT 8,50%90/00 CA#	—	[illegible]
OAT 85/00 TRA CA#	101,50	[illegible]
OAT 10%5/85-00 CA#	110,04	[illegible]
OAT 89-01 TME CA#	—	[illegible]
OAT 10% 90-01 ecu	—	[illegible]
OAT 7,5%7/86-01 CA#	—	[illegible]
OAT 8,5% 91-02 ecu	114,43	[illegible]
OAT 8,5% 87-02 CA#	118,66	[illegible]
OAT 8,50% 89-19 #	149,22	[illegible]
OAT 8,50%92-23 CA#	—	[illegible]
SNCF 8,8% 87-94CA	—	[illegible]
Suez Lyon.Eaux 90	1065	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel ◆	[illegible]	[illegible]
Baccarat (Ny) ◆	[illegible]	[illegible]
Bains C.Monaco	[illegible]	[illegible]
Bque Transatlant. ◆	[illegible]	[illegible]
Bidermann Intl ◆	[illegible]	[illegible]
Champex (Ny) ◆	[illegible]	[illegible]
C.I.T.R.A.M. (B) ◆	[illegible]	[illegible]
Continental Ass.Ly	[illegible]	[illegible]
Darblay ◆	[illegible]	[illegible]
Didot Bottin ◆	[illegible]	[illegible]
Eaux Bassin Vichy ◆	[illegible]	[illegible]
Electr.Madagascar	[illegible]	[illegible]
Elect.Strasbourg	[illegible]	[illegible]
Ent.Mag. Paris ◆	[illegible]	[illegible]
Fichet Bauche ◆	[illegible]	[illegible]
Fidei	[illegible]	[illegible]
Finalens ◆	[illegible]	[illegible]
F.I.P.P. ◆	[illegible]	[illegible]
Fonciere (Cie)	[illegible]	[illegible]
Foncina # ◆	[illegible]	[illegible]
Francarep	[illegible]	[illegible]
From. Paul-Renard ◆	[illegible]	[illegible]
Generali Fce Assur	[illegible]	[illegible]
Gevelot ◆	[illegible]	[illegible]
Grd Bazar Lyon(Ly) ◆	[illegible]	[illegible]

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	540	[illegible]
Fiat Ord.	18	18
Gold Fields South	56,50	56,50
Kubota Corp.	15,30	15,30
Montedison act.ep.	9,45	9,45
Olympus Optical	52	52
Robeco	572	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.
SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
JEUDI 17 SEPTEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Change Bourse (M)	195	[illegible]
CNIM CA#	234	[illegible]
Codetour	355	[illegible]
Comp.Euro.Tele-CET	450	[illegible]
Confiandey #	267	[illegible]
C.A. Hte Normandie	333	[illegible]
C.A. Paris IDF	880	[illegible]
C.A.Ille & Vilaine	302	[illegible]
C.A.Loire Atl.# Ns	311	[illegible]
C.A.Pas de Calais	572	[illegible]

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
GEODIS #	[illegible]	[illegible]
GFI Industries #	[illegible]	[illegible]
Girodet (Ly) # ◆	[illegible]	[illegible]
GLM S.A.	[illegible]	[illegible]
Gpe Guillin # Ly	[illegible]	[illegible]
Kindy #	[illegible]	[illegible]
Guerbet S.A.	[illegible]	[illegible]
Hermes intl	[illegible]	[illegible]
Hurel Dubois ◆	[illegible]	[illegible]
ICBT Groupe #	[illegible]	[illegible]

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
JEUDI 17 SEPTEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligène Oncor ◆	26	26
Belvédère	795	800
BVRP	360	340
Chemunex	10	10,50
Duran Duboi	360	355
Eurofins scientific	494,90	493
FDM Pharma n.	36,20	36
Genset	433	432
Guyanor action B ◆	6,40	6,40
Infonie	160	161
Joliez-Regol	78	74
La Cie Group	117,50	106,80
Oltec	825	819
Omnicom	680	640
Picogiga	153,60	154
R2I Santé	369	360
Serp Recyclage	768	758

MARCHÉ LIBRE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
JEUDI 17 SEPTEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Euraltech ◆	80	80
Europe Finance Ind. ◆	732	732
Cibox-LCI ◆	227,90	227,90
CTT-SCETA ◆	520	520
Sté lecteurs du Monde ◆	171	171
Troc de l'Ile ◆	154,60	154,60

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.
SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 16 septembre

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE		
Asie 2000	315,38	301,80
Saint-Honoré Capital	22319,53	21669,45
St-Honoré March. Emer.	351,28	336,25
St-Honoré Pacifique	521,21	498,77
St-Honoré Vie Santé	2056,17	1967,63
LEGAL & GENERAL BANK		
Sécuritaux	1885,65	1885,65

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT		
Actimonétaire C	39254,33	39254,33
Actimonétaire D	31099,67	31099,67
Cadence 1 D	1090,24	1079,45
Cadence 2 D	1078,07	1067,40
Cadence 3 D	1066,80	1056,34
Capimonétaire C	422,61	422,19
Capimonétaire D	372,08	371,71

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

Naissances

François et Sylvie HAMACEK,
Raymond et Germaine CLAVIER,
ses grands-parents,
Emmanuel et Michèle HAMACEK,
ses parents,
ont la grande joie de faire part de la naissance de

François, Paul, Quentin,

le 14 septembre 1998, à 23 h 30.

F. et S. Hamacek,
2 *bis*, avenue du Général-de-Gaulle,
94240 L'Hay-les-Roses.
R. et G. Clavier,
route de Coubernard,
36300 Saint-Aigny (Le Blanc).
E. et M. Hamacek,
11, villa Brune,
75014 Paris.

– Après avoir essuyé une dernière larme de bonheur,

Céline et Robert LACOMBE

ont l'immense joie, entre deux sanglots attendris, de faire part de la naissance de la petite

Justine,

le 12 septembre 1998, à Paris.

Que vos fronts se couvrent de pétales de roses à la seule évocation de son nom (et pas que le front).

62, rue Notre-Dame-de-Nazareth,
75003 Paris.

Anniversaires de naissance

– Dans *Le Monde*,
un joyeux anniversaire pour

Claire.

De la part de
Nina et Pierre.

– Bon anniversaire,

Jeanine,
« Maminou » !

De la part de
Mael, Arno et Cécile.

– Paris, Montréal, Madrid, 18 septembre 1998.

Catherine, Grégoire, Claire et Adrien
souhaitent un joyeux anniversaire à

Olivier.

Bonne route et bon vent pour encore cinquante ans.

Et bon anniversaire à toi aussi,

Claire !

pour tes vingt ans.

Mariages

Brigitte MESTROT
et
Jean-Paul ROBERT

laissent à

Ulysse

le plaisir d'annoncer leur union célébrée à Tréguennec, le 20 août 1998.

6, rue Duméril,
75013 Paris.

Décès

– Mme Claude Dimont-Mellac,
son épouse,
Olivia et Eric Gonnard,
Bertrand Dimont,
Marie-Victoire Dimont,
ses enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Bernard DIMONT,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 14 septembre 1998.

La cérémonie religieuse a été célébrée *dans la plus stricte intimité* le 17 septembre.

L'inhumation a eu lieu au cimetière du Père-Lachaise, à Paris.

– Mme Jacques François,
née Margaretha Klasen,
Et sa famille,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

M. Jacques Henri FRANÇOIS,

survenu à l'âge de soixante-quinze ans, le 15 septembre 1998.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Saint-Joseph, 50, avenue Hoche, Paris-8e, le mardi 22 septembre, à 10 h 30, suivie de l'incinération au cimetière du Père-Lachaise, à 13 h 15.

Cet avis tient lieu de faire-part.

47, allée des Haras,
92420 Vaucresson.

– Sa famille,
Ses amis,
Norah Lennin,
sa nièce,
Jean-Paul Chehab,
son filleul,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

Nelly HURI,
née *CASSIR*,
ancien conservateur
de la Bibliothèque universitaire de Paris,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945 avec palme,
titulaire des Palmes académiques,

survenu le 28 août 1998, à Mougins, à l'âge de quatre-vingt-onze ans.

Ses obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité.

Nelly Huri, née à Alexandrie (Egypte), de nationalité égyptienne, a participé à la Résistance comme sous-lieutenant des Forces françaises combattantes (réseau Tartane-Massena). Arrêtée par la Gestapo le 1er mars 1944, déportée à Ravensbrück et revenue grande *invalide en mai 1945*, elle a été naturalisée.

– M. Michel Marquis
a la profonde tristesse de faire part *du décès de sa tante,*

Madeleine MARQUIS,
ingénieur chimiste-soroptimiste,

survenu à Paris, le 10 septembre 1998.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Paris. New York. Mqui.

Lola Moreau-Bartel,
sa fille,
David Bartel, Leïla Mentzel,
ses petits-enfants,
Malia Brown,
son arrière-petite-fille,
ont la tristesse de faire part du décès de

Odette MOREAU,
née GAROBY,
déportée à Ravensbrück,
croix de guerre,
chevalier de la Légion d'honneur
au titre de la Résistance 1939-1945.

Cet avis tient lieu de faire-part.

2, rue du Docteur-Labbé,
75020 Paris.

– Muriel, Olivier, Pascale et Christophe Colin-Barrand,
ont l'immense tristesse de faire part de la disparition de leur frère,

Thierry,

à l'âge de dix-neuf ans, lors de la catastrophe aérienne survenue sur le vol Swissair New York-Genève, le 2 septembre.

– Le président de la commission des accidents du travail et des maladies professionnelles de la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés,

Le directeur des risques professionnels *de la Caisse nationale d'assurance-*maladie des travailleurs salariés,

Le directeur général de l'Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles,

Le directeur de l'enseignement scolaire du ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie,

Le doyen et les inspecteurs généraux des sciences et techniques industrielles du ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie,

Ainsi que les membres du Comité de pilotage pédagogique national pour l'enseignement de la prévention des *risques professionnels (CERP)*,
ont le regret de faire part du décès accidentel de

Christian MERLAUD,
président du CERP,

survenu le 30 août 1998.

Président du CERP, il a été l'un des acteurs importants de la coopération entre l'éducation nationale et l'Institution de prévention des risques professionnels de la Sécurité sociale.

Agrégé de génie mécanique, il a été l'un des pionniers dans la mise en œuvre d'un enseignement de la prévention des risques professionnels, en particulier dans le domaine de la conception des machines sûres.

Anniversaires de décès

Jean ALLELY,
chevalier de la Légion d'honneur,
administrateur de l'institution
de gestion sociale des armées,

aurait eu cinquante ans, le 18 septembre 1998.

Que ceux qui l'ont connu, collègues, étudiant(e)s, ami(e)s, aient une pensée pour lui en ce jour.

Hélène Papadopoulos,
23, rue Edouard-Jacques,
75014 Paris.

– Il y a dix ans, le 18 septembre 1988,

Marie-Louise LE MARÉCHAL
nous quittait.

Nous pensons à elle, ainsi qu'à son époux,

Jean MOUCHET,

décédé le 20 mars 1997.

Yvonne, Bernard, François.

– Il y a dix ans, le 19 septembre 1988,

Agnès SOLA.

Ceux qui t'aimaient pensent à toi.

Avis de messe

– L'association Alerte aux réalités internationales,
L'association nationale « Poursuivre »,
Françoise Cruiziat,
son épouse,
vous invitent à la messe en souvenir de

André CRUIZIAT,

qui sera célébrée le samedi 3 octobre 1998, à 15 heures, en l'église Notre-Dame-des-Otages, 81, rue Haxo, Paris-20e et le samedi 10 octobre, à 15 heures, en l'église Saint-André, rue de Marseille, à *Lyon-7e*.

Services religieux

– L'Union libérale israélite de France annonce qu'elle organisera les offices de **Roch Hachannah et Yom Kippour** les 20, 21, 29 et 30 septembre 1998, **au Palais des sports de Paris, porte de Versailles.**
Renseignements : 01-47-04-37-27.

– Un service religieux du souvenir pour

Claire MORIN-STEEG,
épouse DAVIES,

décédée le 11 août 1988, à Honolulu, *sera célébré le samedi 26 septembre 1998*, à 16 heures, en la chapelle de la Fraternité-des-Capucins, 32, rue *Boissonade, Paris-14e (métro Raspail)*.

Conférences-débats

Dans le cadre du deuxième
Festival culturel international
de la jeunesse du Conseil
de coopération
des pays arabes du Golfe

Institut du monde arabe,
1, rue des Fossés-Saint-Bernard,
75005 Paris.

17 septembre, 18 h 30.

● France-pays arabes du Golfe : relations bilatérales et enjeux d'avenir, par *M. Abdulaziz S. Bin Salamah.*

● Rapprochement entre les peuples, *par Mme Moza Ghanem Ghabbache*, professeur à l'université des Emirats arabes unis.

● De la différence génératrice de dialogue,
par M. Mojab Al Zahrani, professeur à la faculté des lettres de l'université du Roi-Saud, délégué permanent du Royaume d'Arabie saoudite auprès de l'Unesco.

Débats animés par M. Henri Laurens, professeur à l'Institut national des langues et civilisations orientales et auteur de nombreux ouvrages sur l'histoire du monde arabe.

Conférences

– A l'invitation du Bné-Brit Ben Gourion, Maurice-Ruben Hayoun inaugurera un cycle de conférences mensuelles sur **« Le judaïsme ou les métamorphoses d'une tradition : loi, *philosophie et mystique* ».** *Le jeudi* 24 septembre 1998, à 20 h 15, en la mairie du 16e arrondissement, 71, avenue Henri-*Martin*, 75116 Paris. En présence de M. le maire Pierre-Christian Taittinger, Chana Tova.

Colloques

– Colloque « *Bâtir* au Moyen Age : maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre aux XIVe-XVIe s. » organisé à Vincennes, les 1er-3 octobre *1998*, par l'*équipe* de recherche sur le château de Vincennes (Ehess-CNRS).

Tél. : 01-41-93-37-11.
Fax : 01-41-93-37-12.

Communications diverses

La Maison des écrivains
53, rue de Verneuil,
75007 Paris.

Mardi 22 septembre, 20 heures :
La mélancolie d'Althusser.
A propos du livre de Gérard Pommier : *Louis du Néant, La mélancolie d'Althusser* (Aubier, 1998), et en présence de son auteur, psychanalyste, cofondateur de la Fondation européenne pour la psychanalyse. Avec **Jean-Pierre Faye** et **Alain Didier Weill.**

Mardi 29 septembre, 19 heures :
A l'occasion de la sortie de ses dernières publications (*Interventions* et *Les Particules élémentaires*, Flammarion), **Michel Houellebecq** s'entretiendra avec **Gilles Châtelet** (*Vivre et penser comme des porcs*, Exils). Avec la participation de **Dominique Noguez.**

Mercredi 30 septembre, 19 heures :
Créées en 1997, **les Éditions Laurence Mauguin** construisent un catalogue consacré exclusivement à la littérature contemporaine. *Pour présenter ce projet* éditorial, Laurence Mauguin recevra trois de ses auteurs : **Caroline Girard, Annie Zadek et Martin Ziegler.**

Renseignements au 01-49-54-68-83/87. Participation aux frais : 20 francs. Entrée libre pour les membres de l'association MdE, les étudiants et les demandeurs d'emploi.

ATELIERS D'ÉCRITURE
Elisabeth BING
Week-ends de sensibilisation, programme 1998-1999 sur simple appel : *tél./fax* : 01-40-51-79-10 *et sur Internet* : http:/www.club-internet.fr/perso/atecbing

---

– Apprendre l'hébreu ? Cours d'hébreu moderne au Centre communautaire de Paris ! Premier Oulpan de la Diaspora : cinquante classes, vingt professeurs qualifiés, tous niveaux, tous horaires. Du dimanche au jeudi. Agréé à la formation continue. Une conseillère pédagogique vous aidera dans vos choix.
Centre communautaire de Paris,
5, rue de Rochechouart,
75009 Paris.
Renseignements au 01-49-95-95-92.

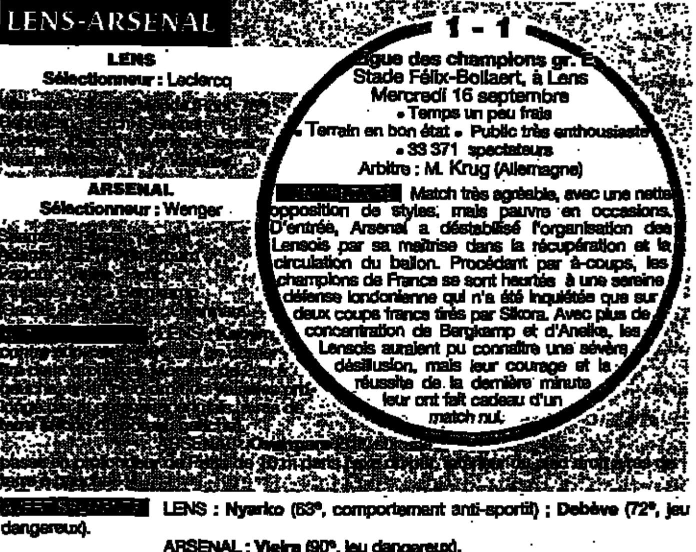
SPORTS **Pour ses débuts en Ligue des champions, le RC Lens a obtenu, mercredi 16 septembre, un match nul (1-1) flatteur face à Arsenal. ● LES CHAMPIONS DE FRANCE ont égalisé à l'ultime minute à la suite d'une action confuse conclue par un but contre *son camp de Martin* Keown. L'équipe londonienne, au jeu collectif plus élaboré, avait pris l'avantage grâce au Néerlandais Marc Overmars avant de manquer *plusieurs occasions nettes.* ● LES LENSOIS disputeront leur prochain match européen le 30 septembre sur le terrain du Dynamo Kiev. Les Ukrainiens se sont inclinés (1-2) mer*credi face aux Grecs du Panathinaï*kos. ● CETTE PREMIÈRE JOURNÉE de la Ligue des champions a été marquée par la victoire (2-0) du tenant, le Real Madrid, aux dépens de l'Inter *Milan. Le choc entre Manchester* United et Barcelone (3-3) a tenu toutes ses promesses.**

Le RC Lens préserve son avenir dans la Ligue des champions

Dominés par les Londoniens d'Arsenal, les Lensois ont eu le mérite de ne pas se décourager et de continuer à croire en leurs chances. En égalisant avec un peu de réussite à la dernière minute, ils ont évité une contre-performance fatale

LENS
de notre envoyé spécial

Même si la création d'une Superligue européenne fait fantasmer les esprits mercantiles d'un nombre croissant de dirigeants, la « vieille » Ligue des champions peut encore offrir, dans sa forme actuelle, émotions *et suspense.* Le Racing-Club de Lens l'a rappelé, mercredi 16 septembre, pour ses *débuts dans la plus* prestigieuse des compétitions européennes, devant 34 000 spectateurs au stade Félix-Bollaert.



LENS-ARSENAL

1 - 1

LENS
Sélectionneur : Leclercq

ARSENAL
Sélectionneur : Wenger

Ligue des champions gr. E
Stade Félix-Bollaert, à Lens
Mercredi 16 septembre
• Temps un peu frais
• Terrain en bon état • Public très enthousiaste
• 33 371 spectateurs
Arbitre : M. Krug (Allemagne)

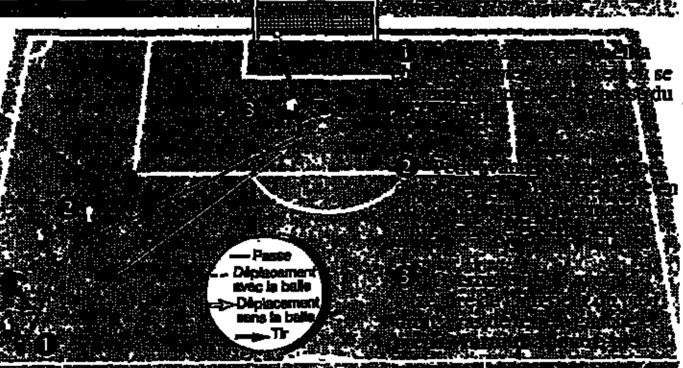
Match très agréable, avec une nette opposition de styles, mais pauvre en occasions. D'entrée, Arsenal a déstabilisé l'organisation des Lensois par sa maîtrise dans la récupération et la circulation du ballon. Procédant par à-coups, les champions de France se sont heurtés à une sereine défense londonienne qui n'a été inquiétée que sur deux coups francs tirés par Sikora. Avec plus de concentration de Bergkamp et d'Anelka, les Lensois auraient pu connaître une sévère désillusion, mais leur courage et la réussite de la dernière minute leur ont fait cadeau d'un *match nul.*

LENS : Nyarko (63e, comportement anti-sportif) ; Debève (72e, jeu dangereux).

ARSENAL : Vieira (90e, jeu dangereux).

LENS : 58 positions d'attaque dans les 30 m (35 + 23) dont 6 occasions (3 + 3) ; 14 tirs (7 + 7) dont 3 contrés (1 + 2), 1 sur la barre tranversale (0 + 1) et 5 parés (2 + 3) par Seaman.

ARSENAL : 66 positions d'attaque dans les 30 m (28 + 38) dont 9 occasions (1 + 8) ; 16 tirs (4 + 12), dont 2 contrés (1 + 1), 2 sur les montants (0 + 2) et 5 parés (1 + 4) par Warmuz.



Le club nordiste a montré face à Arsenal ses vertus traditionnelles. L'esprit de sacrifice et la fierté du présumé plus faible a mis en échec la mosaïque londonienne composée par l'entraîneur alsacien Arsène Wenger. Champions de France contre champions d'Angleterre : l'affiche était séduisante, même si le RCL d'aujourd'hui n'a plus rien à voir avec l'équipe dominatrice de la saison passée. Les départs de Jean-Guy Wallemme, Stéphane Ziani et Anto Drobjnak, trois éléments prépondérants dans la conquête du titre, ont affaibli la formation entraînée par Daniel Leclercq, comme en témoigne les deux défaites en championnat national après cinq journées.

Le début de saison d'Arsenal a lui aussi été décevant, les coéquipiers de Tony Adams se retrouvant relégués à une modeste neuvième place. En considérant ces paramètres, le face-à-face devait logiquement déboucher sur un match équilibré. Ce ne fut pas le cas, même si le score final peut le laisser croire. En réalité, les Londoniens auraient dû l'emporter largement, car, en dépit d'une première période honnête et d'une belle réaction d'orgueil dans *les arrêts de jeu, l'équipe lensoise* a été largement dominée dans tous les compartiments du jeu.

« PÉRIODE CATASTROPHIQUE »

Pendant la quasi-totalité de la seconde mi-temps, la supériorité d'Arsenal a été totale. *« Nous avons connu une période catastrophique »*, admettait Daniel Leclercq après le match, en se rappelant *certaines* phases de jeu. Sans la maladresse du jeune attaquant français Nicolas Anelka, ratant trois occasions nettes face au gardien lensois Guillaume Warmuz, et sans la malchance de l'international néerlandais Marc Overmars (un tir sur le poteau, un autre sur la barre transversale), Arsenal serait logiquement reparti de Lens avec une large victoire. *« Je me sens terriblement coupable,* déclarait Nicolas Anelka. *Quand je me suis retrouvé seul devant le gardien lensois, je me suis bêtement emmêlé les pieds. »*

Facilement, trop facilement débordés, les coéquipiers de Frédéric Déhu ont vécu des moments pénibles. Et si l'on excepte deux beaux coups francs directs signés Eric Sikora (l'un terminant sur la barre transversale, *l'autre étant* détourné par David Seaman), les Lensois ne se sont créé aucune occasion digne de ce nom durant toute la seconde mi-temps. Puis, comme si les arrêts de jeu avaient soudain réveillé leurs ardeurs, les Sang et Or (qui jouaient pour une fois en bleu) se lancèrent à l'assaut. Un corner tiré de la gauche *par Daniel Moreira, entré en cours* de jeu, une mêlée confuse devant le but de David Seaman, et Martin Keown pousse *maladroitement* le ballon dans son propre but.

Avec cette égalisation miraculeuse, le RC Lens préserve l'espoir théorique d'une qualification pour les quarts de finale. Au coup de sifflet final, qui survient quelques secondes plus tard, les tribunes de Bollaert chavirent de bonheur, et la joie des joueurs lensois est si démonstrative qu'un observateur non averti pourrait croire que le RC Lens vient de remporter un titre important. Il ne s'agit pourtant que d'un petit point. Mais *« un point qui, dans l'histoire de ce club, restera un moment important »*, lancera Daniel Leclercq avant de noter, lucide : *« Ce résultat est inespéré. Nous avons pris une bonne leçon aujourd'hui. »*

Tout aussi lucide, Arsène Wenger résumait parfaitement le sentiment des Londoniens : *« Je suis très satisfait de notre manière de jouer et très déçu du résultat. Ce soir, Arsenal n'a pas pris un point mais en a perdu deux. »* Un jugement partagé à sa manière par Emmanuel Petit, champion du monde en titre, ovationné par le public lensois : *« J'aurai préféré qu'Arsenal domine un peu moins le jeu mais marque un peu plus de buts ! »* Dans son dos, Nicolas Anelka ne décolérait pas, répétant : *« Ce soir, on doit gagner 2-0. »*

Le système adopté dans cette Ligue des champions étant celui d'un petit championnat avec des groupes à quatre équipes (le premier de chaque groupe est qualifié, ainsi que les deux meilleurs deuxièmes), rien n'est évidem*ment perdu pour le RC Lens.* Mais la supériorité affichée par Arsenal laisse peu d'espoirs concernant une éventuelle qualification du champion de France pour les quarts de finale, en mars prochain. Depuis 1993, le football français a pourtant toujours réussi à placer son candidat à ce stade de la compétition. Cette fois, la tâche s'annonce beaucoup plus délicate.

Car, mis à part Arsenal, dont on connaît depuis longtemps les qualités, les deux autres formations présentes *dans ce groupe E* (Panathinaïkos Athènes et Dynamo Kiev) affichent des qualités indéniables. *« Si l'on joue tous nos matches comme ce soir à Lens, on peut se qualifier. Mais, à mes yeux, le favori du groupe reste le Dynamo Kiev »*, déclarait Arsène Wenger.

Daniel Leclercq, lui, se contentait de savourer ce point arraché miraculeusement. Pour le RC Lens, *« petit club »* (180 millions de francs de budget) parmi les grands, la Ligue des champions continue, au moins jusqu'en décembre prochain. N'en déplaise aux financiers qui, dans leur projet de Superligue, n'ont évidemment pas choisi le club nordiste pour figurer parmi les dix-huit *« membres fondateurs »*. En football comme ailleurs, on ne prête qu'aux riches.

Alain Constant

Le Panathinaïkos Athènes a dominé Kiev

La seconde rencontre du groupe E a mis en évidence, mercredi 16 septembre, les qualités techniques et morales du Panathinaïkos Athènes. L'équipe grecque, menée au score (0-1) à la mi-*temps par le Dynamo Kiev, a fini par déstabiliser la défense* ukrainienne en multipliant les attaques. Erik Mykland (58e) et Alexios Liberopoulos (70e) ont concrétisé la domination du Panathinaikos, qui s'annonce comme un redoutable compétiteur devant son public chaleureux. Le Dynamo Kiev, qui avait bien entamé la partie avec un but de l'attaquant Sergueï Rebrov au terme de la première demi-heure, a été pénalisé par l'inefficacité de sa ligne d'attaque. Didier Sénac, l'entraîneur-adjoint du RC Lens, était à Athènes pour superviser les deux prochains adversaires des champions de France. *« Les Ukrainiens m'ont impressionné par leur vivacité et leur technique,* a-t-il déclaré. *Quant aux Grecs, leur détermination dans les duels peut poser des problèmes à n'importe quelle équipe. »*

La Juventus tergiverse, le Bayern trébuche

LA PREMIÈRE JOURNÉE de la Ligue des champions a offert, mercredi 16 septembre, son lot de surprises et de matches à rebondissements. Dans le « choc » de ce premier tour, entre Manchester United et le FC Barcelone, le club convoité par le magnat de l'audiovisuel Rupert Murdoch a fait match *nul* (3-3) *dans son* antre d'Old Trafford, face à une équipe catalane à forte coloration brésilienne et néerlandaise. *Les Red Devils ont d'abord* mené (2-0), avant de se faire remonter (2-2) ; ils ont ensuite pris l'ascendant grâce à un superbe coup franc de David Beckham, avant qu'un penalty transformé par Luis Henrique mette un terme à cette partie suivie par 53 600 spectateurs.

Dans ce même groupe D, sans conteste le plus relevé, le Bayern *Munich s'est fait déborder* par le champion du Danemark, Bröndby. Bixente Lizarazu et ses coéquipiers avaient cru faire l'essentiel après que Markus Babbel eut ouvert le score à un quart d'heure de la fin. *C'était sans compter sur le fighting spirit* à la mode nordique. Deux buts de Bo Hansen et Allan Ravn, aux 88e et 90e minutes, donnaient aux Danois une victoire ô combien précieuse.

D'une manière générale, les grands clubs ont été décevants, voire franchement malmenés, mercredi soir. Dans le groupe A, l'Ajax Amsterdam n'a pu obtenir que le *point du match nul* (0-0) lors de son déplacement au Croatia Zagreb ; dans le même temps, Porto était tenu en échec *(2-2), à domicile,* face à l'Olympiakos Le Pirée. Dans le groupe B, la Juventus Turin a frôlé la catastrophe face aux Turcs de Galatasaray Istanbul . Réduits à dix après l'expulsion de leur gardien Angelo Peruzzi à la 32e minute, les joueurs de Marcello Lippi ont péniblement arraché le nul (2-2). Un score de parité (1-1) a également conclu l'autre rencontre du groupe *entre l'Athletic Bilbao* et Rosenborg Trondheim. Pour ses grands débuts en Ligue des champions, le club entraîné *par le Français Luis* Fernandez a eu maille à partir face à de modestes Norvégiens qui, en 1996, s'étaient déjà distingués en battant le Milan AC.

Dans le groupe C, le choc entre le Real Madrid et l'Inter Milan a vu la victoire (2-0) des champions d'Europe grâce à un penalty de Fernando Hierro et un but de Clarence Seedorf. Le stade Santiago-Bernabeu étant suspendu (la saison dernière, un but s'était écroulé avant le coup d'envoi d'une rencontre européenne), *Christian Karembeu et* ses coéquipiers ont dû disputer leur match à Séville, devant 45 000 personnes néanmoins. *Dans les rangs* milanais, le Brésilien Ronaldo a été pratiquement inexistant. Dans quinze jours, les Madrilènes auront un déplacement difficile à Moscou. Mercredi soir, les joueurs du Spartak ont en effet remporté la seule victoire à l'extérieur de cette première journée en s'imposant (2-0) sur la pelouse du club autrichien de Sturm Graz.

Le groupe F a failli être le cadre d'une autre surprise. Le PSV Eindhoven ne tient sa victoire (2-1) sur le HJK Helsinki, vainqueur du FC Metz lors du tour préliminaire (1-1, 1-0), que grâce à un but inscrit à la dernière minute de jeu. Dans la dernière rencontre du jour, enfin, le champion d'Allemagne, le FC Kaiserslautern, n'a pas raté ses débuts dans la compétition en battant le Benfica Lisbonne (1-0). La prochaine journée de la Ligue des champions aura *lieu* le 30 septembre.

(Avec AFP)

DÉPÊCHES

■ *CYCLISME :* un soigneur de nationalité belge travaillant pour l'équipe de la Française des jeux, Jeff D'Hondt, a été placé en garde en vue, lundi 14 septembre, au siège du SRPJ de Lille. Il devait être déféré au parquet de Lille jeudi ou vendredi et devait être mis en *examen* par le *juge* Patrick Keil, chargé de l'instruction de l'affaire Festina.

■ **BASEBALL :** le joueur des Chicago Cubs Sammy Sosa est désormais à égalité avec Mark McGwire, des Saint Louis Cardinals, dans la course au record de *home runs* que se livrent les deux hommes (*Le Monde* du 1er septembre). Sammy Sosa a réalisé *son 63e « coup de circuit »* mercredi 16 septembre, vingt-quatre heures après que son rival eut atteint le même score.

■ **OMNISPORTS :** Kim Dae-Jung, le président de la Corée du Sud, a demandé la contribution du Comité international olympique (CIO) pour qu'une équipe unifiée de Corée participe aux Jeux olympiques de Sydney de l'an 2000 ainsi *qu'aux autres* grands événements sportifs.

Joseph Vallot, un « savant homme » sur le toit de l'Europe

Il séjourna près d'une année dans son observatoire-refuge à 4 350 mètres d'altitude

Fils d'une riche famille qui fit fortune au XIXe siècle dans le cerclage des roues de canon, Joseph Vallot, botaniste parisien, a découvert le mont Blanc en 1877. Une quinzaine d'années plus tard, bien que critiqué par Jules Janssen, un astronome célèbre, il installe sur un éperon rocheux un *« observatoire pluridisciplinaire »*. Il y mènera les premières études sur la marche des glaciers et le mal des montagnes.

« QUEL SAVANT HOMME », disaient, à la fin du XIXe siècle, les habitants de la vallée de Chamonix et les touristes qui voyaient s'élancer chaque été sur les pentes du mont Blanc *la frêle silhouette de* Joseph Vallot. Ce grand bourgeois, installé une partie de l'année dans son luxueux appartement de l'avenue des Champs-Elysées, avait choisi les hautes altitudes comme résidence estivale et comme lieu de recherche. Casque colonial et bandes molletières, élégant en toutes circonstances, doté d'une grande résistance physique et d'une immense détermination, Joseph Vallot sillonna pendant près de quarante ans ce monde minéral et glaciaire. Trente-quatre fois, il gravit le « géant des Alpes ». Entre 1887 et 1920 il séjourna près d'une année à 4 350 mètres d'altitude ; un record jamais égalé.

Touche-à-tout, passionné par la recherche, disposant d'une grande *indépendance financière*, Joseph Vallot perçut très vite l'importance que revêt pour un grand nombre de disciplines scientifiques la construction à proximité du « toit de l'Europe » d'un site d'observation et de recherche. Le *« laboratoire pluridisciplinaire »* qu'il imagine se spécialiserait dans l'étude des espaces de hautes altitudes et il serait mis à la disposition des scientifiques de tous les pays qui entourent le mont Blanc.

Vallot parvint très vite à vaincre l'incrédulité de ceux qui, notamment à Chamonix, pensaient à l'époque qu'il était impossible de séjourner plus de quelques heures en haute altitude. Au mois de juillet 1887, accompagné de l'industriel Jules Richard, un fabricant d'appareils météorologiques, et des guides Michel Savioz et Alphonse Payot lourdement chargés d'instruments scientifiques, il démontre le contraire en passant trois jours et trois nuits sous une *tente à 4 807 mètres*.

UN CADRE RAFFINÉ

Dès son retour, le « savant homme » conçoit avec son cousin germain Henri Vallot l'édification d'un « observatoire-refuge » sur les pentes du mont Blanc, en dur, et confortable. Une entreprise très hardie pour l'époque. Les travaux du plus haut laboratoire du monde débuteront en 1890. Installé à 4 350 mètres d'altitude, l'observatoire fut progressivement agrandi puis déplacé sur un promontoire dominant la vallée de Chamonix, les Rochers foudroyés, qui émergent de la calotte *glaciaire* du mont Blanc. Les appareils les plus sophistiqués seront transportés dans ce lieu que Vallot avait pris soin de décorer en partie avec du mobilier venu d'Orient.

C'est dans ce cadre raffiné qu'il reçut, pendant l'été 1890, la visite de l'astronome Jules César Janssen. Pionnier de l'astrophysique solaire, fondateur de l'observatoire de Meudon, celui-ci, alors âgé de soixante-six ans, escalada le mont Blanc dans une chaise à porteurs hissée par les guides de Chamonix. Le premier occupant du mont Blanc était tout disposé à mettre toute son énergie et son talent au service de son prestigieux visiteur. Mais, à son retour dans la vallée, Janssen, méprisant, qualifia d'*« hôtelier »* cet *« aimable amateur fortuné »*.

*Contre l'avis de Vallot, qui dis*posait déjà d'une grande connaissance du milieu alpin et d'un solide bon sens, Jules César Janssen prétendit qu'il était possible d'édifier sur la calotte glaciaire du mont Blanc *un observatoire d'astronomie*. L'édifice, en bois, fut commandé à Gustave Eiffel et installé en 1892. Janssen s'y rendit à deux reprises en 1893 et 1895. Les deux « voisins » s'ignorèrent superbement et Janssen tint Vallot l'autodidacte à l'écart de la communauté scientifique.

Année après année, l'observatoire Janssen s'enfonça inexorablement dans la glace. *« Janssen, alors très âgé, était encore trop orgueilleux pour s'abaisser à faire appel à Vallot,* explique le géographe Robert Vivian dans son livre *L'Epopée Vallot au mont Blanc* (Editions La Fontaine de Siloë). *A la mort du savant, en 1907, son épouse pria Vallot d'entreprendre quelque chose. Une société fut créée pour administrer les deux observatoires. Vallot fut nommé directeur. Malgré ses efforts, l'enfoncement de l'édifice continuait et il dut se résigner à l'abandonner en 1909. »*



© LA FONTAINE DE SILOÉ

Lors de sa dernière ascension du mont Blanc, en 1920

« DANGEREUX AVENTURIER »

Solidement et confortablement installé sur les ultimes contreforts de la cime du mont Blanc, Joseph Vallot poursuivit ses propres recherches sur l'écoulement des glaciers, le mal des montagnes, les tempêtes en haute altitude. Il renonce en 1920, après une dernière et pénible descente. *« Tout a une fin en ce monde. Le courage ne peut remplacer les forces perdues. J'ai soixante-six ans. L'ère de mes ascensions scientifiques est close, définitivement. Je dis adieu au mont Blanc, auquel j'ai consacré mon existence. L'observatoire est toujours là, et les expéditions continueront avec des plus jeunes, c'est ma consolation »*, écrit-il au passage, sur le livre d'or du refuge des Grands Mulets.

Retiré à Nice, il mène alors un pathétique combat pour trouver un repreneur qui poursuive l'œuvre entreprise dans son observatoire. En effet, malgré d'incontestables réussites, la communauté scientifique le considérait toujours comme un *« dangereux aventurier »*. Une nouvelle fois, elle se ligua contre lui pour refuser ce don à la science que, généreux, il avait pourtant pris soin d'accompagner d'une somme de 150 000 francs destinée à l'entretien. *« Je veux bien être donateur mais je ne veux pas faire figure de solliciteur. Aux jeunes gens des facultés je voudrais donner des moyens de travail. Des gens, au cœur sec, complotent de les priver de l'observatoire construit par leur frère scientifique au prix de tant de fatigue et de dangers »*, déplorait-il à la fin de sa vie.

Finalement l'observatoire échut à une riche Américaine en 1925, qui le restitua à la famille de Joseph Vallot en 1931. L'édifice fut cédé un peu plus tard à l'observatoire de Meudon puis remis au CNRS en 1973.

Claude Francillon

★ Le Musée alpin de Chamonix consacre actuellement une exposition à « L'épopée Vallot au mont Blanc » qui sera ouverte jusqu'au *mois d'avril 1999. Tél. 04-50-53-25-33.*

Un botaniste reconnu

JOSEPH VALLOT est né à Lodève (Hérault) le 16 février 1854. Fils d'une riche famille qui a construit sa fortune au XIXe siècle grâce à la technique du cerclage des roues de canon, il n'a exercé aucune activité professionnelle rémunérée au cours de sa vie. Mais il sut gérer, au mieux, les biens et les valeurs – notamment des actions de la Compagnie du canal de Suez – qu'il reçut en héritage.

Elève au lycée Charlemagne, puis étudiant à la Sorbonne et à l'Ecole normale supérieure, Joseph Vallot se passionne très tôt pour la botanique, dont il sera un spécialiste. Il étudie notamment la flore du pavé de Paris et publie un catalogue des plantes qui croissent spontanément dans les rues, le long des quais de la capitale ou sur les murs du Conseil d'Etat (1884). Il entreprend également une étude approfondie de la flore pyrénéenne.

Pendant près de quarante ans (1885-1925) Vallot produit une abondante oeuvre écrite, réunie dans *Les Annales de l'observatoire*, qui traite de météorologie, de géologie, de physiologie, de médecine. Pour tout ce travail, il est récompensé par un Grand Prix des sciences physiques que lui décerne, en 1897, l'Académie des sciences. Mais c'est en 1877, à l'occasion d'un congrès de géologie qui se tient à Chamonix, que Joseph Vallot découvre le mont Blanc. Il perçoit alors l'intérêt que représente pour la science ce sommet de 4 807 mètres.

Il en fait l'ascension pour la première fois en 1881 et installe neuf ans plus tard son observatoire à 4 358 mètres d'altitude. Entre les mois de juillet et septembre 1898, Vallot passera quarante-quatre jours à proximité du « toit de l'Europe » pour coordonner la reconstruction de son observatoire, menacé par les accumulations de neige. Il continuera à gravir jusqu'en 1920 la montagne pour poursuivre ses observations et ses recherches. Il meurt le 11 avril 1925 à Nice, l'année de la mise en service du premier tronçon du téléphérique des glaciers, dont il avait imaginé la construction dès 1910 et au montage financier duquel il avait participé.

C. F.



Des glaciers au « mal des montagnes »

JUSQU'À la fin, la communauté scientifique a rejeté l'œuvre de Joseph Vallot, réunie dans les *Annales de l'Observatoire météorologique, physique et glaciaire du mont Blanc* de 1893 à 1917. Son travail méticuleux, fait d'observations, d'expérimentations et d'intuitions, comme ses recherches éclectiques, ne furent redécouverts que dans les années 1970 par les géographes et les glaciologues.

Très tôt cet « amateur éclairé » mit en évidence un grand nombre de phénomènes liés à la haute altitude. Parcourant le massif du mont Blanc dans tous les sens, il observa le comportement des hommes confrontés aux altitudes élevées. Ses connaissances de base dans le domaine de la biologie et son association avec des médecins, qu'il invitait régulièrement dans son observatoire, lui permirent alors de comprendre un certain nombre de mécanismes physiologiques liés à cet environnement extrême.

En 1896 et 1897 il démontre ainsi, par des mesures effectuées au cours de plusieurs ascensions, ce que les physiologistes appellent aujourd'hui *« l'acclimation ventilatoire »*, c'est-à-dire l'accroissement progressif avec le temps de la ventilation en altitude, preuve des capacités d'adaptation du corps humain.

Mais Vallot mesure également de façon expérimentale, grâce à des écureuils transportés jusqu'à son observatoire, les effets de l'altitude sur le niveau des performances physiques.

Les symptômes du « mal des montagnes » ne lui échappent pas, de même que les vertus de l'inhalation d'oxygène pour en combattre les effets. *« Joseph Vallot a confimé* in situ *ce que le physiologiste Paul Bert avait prouvé dans des caissons en 1870 : le manque d'oxygène est bien la cause principale du "mal des montagnes" »*, explique Jean-Paul Richalet, physiologiste à l'université Paris-XIII. Aujourd'hui encore, les médecins de l'Association pour la recherche en physiologie de l'environnement (ARPE) continuent d'explorer ce domaine et se rendent chaque année dans le laboratoire de Vallot, toujours accroché à son rocher.

Du haut de ce nid d'aigle, Joseph Vallot étudie aussi longuement l'évolution des glaciers qui descendent du mont Blanc, notamment le mécanisme de l'accumulation de la neige dans leurs parties hautes et leur écoulement. Ce fut *« un pionnier infatigable de la glaciologie »*, écrit Louis Reynaud, du Laboratoire de glaciologie et de géophysique de l'environnement de Grenoble, dans la revue du Club alpin français. Son principal terrain d'expérimentation sera la mer de Glace, où il effectue des mesures de déplacement en surface à l'aide de pierres peintes, les fameux *« flotteurs glaciaires »*. Il examine la température profonde des glaciers du Mont-Blanc et étudie la circulation des eaux sur et sous les glaciers en explorant les entrailles de ces fleuves gelés.

LA PREMIÈRE CARTE AU 1/20 000e

Fort de l'appui logistique que lui donne son observatoire, il réalise des relevés météorologiques qu'il compare aux données recueillies au même moment à Chamonix par son cousin Henri Vallot. Il *effectue la première étude des tempêtes au mont* Blanc qui demeure, aujourd'hui encore, la seule source d'information sérieuse et complète sur ces phénomènes en haute altitude.

Le massif du Mont-Blanc, Vallot l'a « labouré » de part en part, à la recherche de tout ce qui pouvait être étudié. Cet infatigable voyageur alpin se met même à la disposition de son cousin, ingénieur des Arts et manufactures (École centrale de Paris), pour établir la première carte au 1/20 000 des montagnes qui jaillissent au-dessus de Chamonix. *« Cette échelle permettait d'accumuler les détails : sentiers, chalets, rimayes, moraines, séracs : un véritable "portrait de la montagne" comme Henri l'appelait de ses vœux dès 1890 »*, explique le géographe Robert Vivian.

Soixante-quinze ans après la publication de cette *carte et malgré* les progrès techniques réalisés, notamment l'utilisation de repères satellitaires extrêmement précis, *« la qualité et la fiabilité de l'immense œuvre cartographique accomplie par les Vallot ne sont pas fondamentalement remis en cause »*, constate Monique Fort, professeur de géomorphologie à l'université Denis-Diderot (Paris) dans la revue du Club Alpin, *La montagne et alpinisme*.

C. F.



هكذا من الأصل

La vogue du maillot de foot survit au « phénomène Mondial »

Malgré les contrefaçons, la vente des « réplicas » a décuplé en un an. Le polyester brillant est réhabilité et les fabricants d'articles de sport se frottent les mains

LE MAILLOT de football restera comme la tenue de l'été 1998. On l'a vu partout. Pas seulement dans les stades du Mondial mais aussi et surtout sur les plages, dans les rues, les campings ou les boîtes de nuit. Et ce n'est pas fini. Les rappeurs délaissent le « look basket », et la rentrée des classes confirme l'ampleur du phénomène. Dans les cours des écoles et des collèges, on ne compte plus les tuniques de l'équipe de France, de la *seleçao* brésilienne, de l'Olympique de Marseille, du Paris - Saint-Germain, voire du club londonien Arsenal ou de la Juventus de Turin.

Les fabricants d'articles de sport n'en sont pas encore revenus. Après des débuts timides, le succès de ces maillots – que l'on appelle *réplicas* dans le jargon de la profession – a dépassé toutes les prévisions. Adidas, sous contrat avec l'équipe de France depuis trente-trois ans et fournisseur officiel de grands clubs (Marseille, Real de Madrid, Milan AC), se frotte les mains. *« Ce marché existait en Grande-Bretagne, en Italie, aux Pays-Bas, ou en Espagne mais pas en France. C'est le Mondial qui l'a brusquement fait naître ; en 1998, nous vendrons entre 350 000 et 400 000 maillots en France. C'est plus de dix fois plus que l'année précédente »*, souligne Fabrice Marciniak, responsable du marketing de la division football.

RETOUR EN GRÂCE

Pour entretenir la flamme des inconditionnels et des collectionneurs, la marque aux trois bandes a lancé le 7 septembre le nouveau maillot de l'équipe de France portant la fameuse étoile symbolisant sa victoire en Coupe du monde ainsi que le T-shirt commémoratif « *officiel* » de l'événement. En quelques semaines, Adidas a vendu 50 000 tenues de l'Olympique de Marseille, et la firme compte atteindre la barre des 70 000 en fin d'année. Pour sa part, Nike indique avoir triplé ses ventes de maillots au premier semestre grâce au maillot *auriverde* de Ronaldo. Nike, qui refuse de communiquer des chiffres précis, affirme pour sa part avoir augmenté de 40 % ses ventes de réplicas du Paris - Saint-Germain. Les vrais mordus s'offrent ou se font offrir le maillot classique d'une équipe mais aussi le maillot remplaçant, utilisé pour jouer à l'extérieur. Une manne.

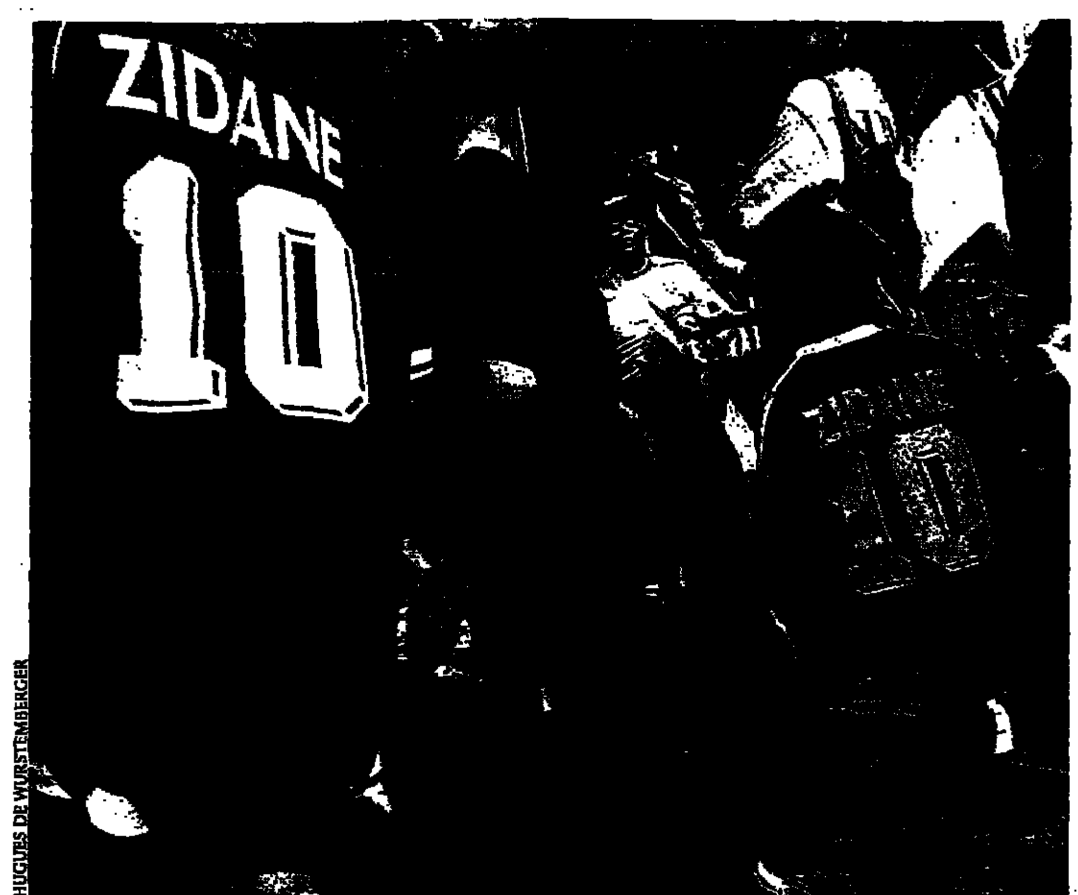
Cet « *effet mondial* » a plus d'une fois pris à contre-pied fabricants et distributeurs. Après la demi-finale victorieuse de la France contre la Croatie, Adidas s'est trouvé en rupture de stock. Impossible de trouver le maillot bleu orné du coq. Les faussaires en ont profité pour écouler des milliers de réplicas non autorisées provenant le plus souvent d'Italie.

La contrefaçon la plus connue reste le maillot tricolore frappé du numéro 10 sur lequel est inscrit le nom de Zinedine Zidane. Adidas, qui n'a pas encore terminé ses négociations avec les agents du joueur en vue de mettre sur le marché un tel produit, en a fait saisir des cartons entiers mais sans parvenir à tarir le trafic. Un manque à gagner qui préoccupe aussi la Fédération française de football (FFF) qui perçoit de confortables royalties sur la vente de tous les produits dérivés.

La frénésie, qu'alimentent pour l'essentiel les 10-18 ans, porte sur des produits chers. Pour enfiler le maillot d'un club ou d'une équipe nationale, il faut compter entre 350 et 450 francs environ. *« Franchement, à ce prix-là, on ne pensait vraiment pas en vendre autant, même grâce au Mondial »*, confie un responsable commercial. Mais le plus surprenant est sans doute la rapidité avec laquelle cet objet a changé de symbolique.

Contrairement aux maillots de rugby, très en cours depuis quelque temps auprès d'une clientèle aisée, arborer un maillot de football n'était pas très « *tendance* » avant le Mondial. *« Avant, celui qui arrivait avec la tenue d'une grande équipe sur le terrain se faisait traiter de frimeur par les copains. A moins qu'il joue sacrément bien. Aujourd'hui, c'est à qui aura la plus large collection, le maillot le plus original »*, témoigne Guillaume, 14 ans, pas mécontent de sa dernière acquisition : la tenue de l'équipe nationale de Chine. Porter un maillot de football n'est plus considéré comme un acte partisan mais comme un choix affectif qui témoigne de la sympathie que l'on éprouve vis-à-vis de ce sport en général ou d'un club en particulier (une part non négligeable des 50 000 maillots de l'Olympique de Marseille vendus ces dernières semaines a trouvé acquéreur en dehors de la cité phocéenne).

« Lorsque l'on se promène dans la rue avec un maillot bleu-blanc-rouge, on ne passe plus pour un beauf, un supporter attardé, voire un dangereux nationaliste », constate-t-on chez Adidas. Pour beaucoup, soutenir activement les Bleus, équipe multiraciale, est devenu une évidence qui reflète peut-être un rapport nouveau avec les symboles nationaux. On a également pu observer auprès de certains jeunes issus de l'immigration la fonction « *identitaire* » qu'ont jouée un moment les maillots des équipes du Maroc, de la Tunisie, du Cameroun ou d'Afrique du Sud.



© HUGUES DE WURSTEMBERGER

Pour le sociologue du sport Jacques Defrance, ce retour en grâce des couleurs nationales et la réhabilitation du polyester brillant (que d'aucuns trouvaient vulgaire lorsqu'il n'était pas encore de bon ton de parler football dans les dîners en ville) traduisent le succès d'une « *mode caractérisée par l'absence de style* ». *« Regardez la personnalité d'Aimé Jacquet : cet homme peu médiatique, aux antipodes des exigences du look, a symbolisé la réussite d'une France efficace, modeste et travailleuse. Avant tout fonctionnel, un maillot de football n'a, lui non plus, pas de style. Cela, aussi, en fait un symbole »*.

Le prêt-à-porter du football chantera-t-il encore après l'été ? Adidas, Nike et Reebok en sont convaincus et prévoient des taux de croissance à deux chiffres. *« Si les prix ne baissent pas, ils risquent d'être démentis*, affirme pourtant Jean-Pierre Latscha, responsable du distributeur indépendant BGB. *En France, la culture du football n'est pas encore assez enracinée pour que l'on achète régulièrement des maillots à 400 francs. »* A moins que l'équipe tricolore ne réalise de nouveaux exploits.

Jean-Michel Normand

Les clubs français se lancent dans le merchandising

Metz (Puma), Lens (Umbro), PSG (Nike) et l'Olympique de Marseille (Adidas) viennent d'aménager des espaces commerciaux consacrés au « *merchandising* », autrement dit à la vente de maillots, écharpes et autres « *produits dérivés* ». Le dernier-né de ces espaces est le magasin Emotion Foot, de Lens, qui occupe une surface de trois cents mètres carrés.

Ces initiatives, destinées à permettre aux clubs d'élargir leurs ressources financières, restent bien en deçà de ce que font les grands clubs européens espagnols, italiens, allemands et, surtout, anglais. A Londres, les quartiers correspondant aux principales formations (Arsenal, Wimbledon, Tottenham, West Ham...) sont repérables aux nombreux points de vente qui proposent fanions ou « *mugs* » aux couleurs du club. De même, à Newcastle, Leeds ou Liverpool, tout supporteur qui se respecte se rend au stade vêtu du maillot de sa formation préférée.

Les maillots les plus vendus

FRANCE (Adidas) : 359 à 399 francs

BRÉSIL (Nike) : 409 francs (prix moyen)

OM (Adidas) : 355 francs

PSG (Nike) : 357 francs (prix moyen)

ARSENAL (Nike) : 5 francs (prix moyen)

JS DE TURIN (Kappa) : 0 francs environ

La basket n'a plus la cote

IL FLOTTE comme une ambiance de fin de règne au rayon chaussures des magasins de sport. La basket, qui, depuis le début de la décennie, avait pris des goûts de luxe et des allures de produit ultrasophistiqué, est en train de réapprendre la modestie. Hier, les adolescents cassaient leur tirelire ou négociaient âprement avec leur parents l'achat d'une paire de Nike, d'Adidas, de Reebok ou de Puma à près de 1 000 francs. Aujourd'hui, ils n'ont plus le feu sacré. Les ventes globales de chaussures de sport montantes sont stables mais le prix moyen est en chute libre (chez Reebok, par exemple, il est passé en un an de 700 à 450 francs) et la tendance est au retour des modèles plus dépouillés. « *Moins frime* », selon l'expression consacrée. Aux Etats-Unis, on note les mêmes évolutions.

« Les ados ont fini par se lasser de la course à la technologie. Ils préfèrent des chaussures plus sobres et moins chères. Ou alors spécialement adaptées au skate-board », observe Emmanuel Gravaut, rédacteur en chef du mensuel professionnel *Sport Première Magazine*. Rares sont les modèles à plus de 800 francs qui ont conservé leur place dans les gammes des principales marques. Les produits à succès évoquent l'univers des loisirs et de la randonnée plutôt que la performance. La pratique sportive, autrefois magnifiée, n'est plus que très vaguement suggérée. L'heure est à la chaussure basse, monocolore, élégante, au cuir lisse, un peu rétro... et beaucoup moins chère. Le mouvement de balancier est net ; même le sobre modèle en toile revient en force.

Chez Nike, la nouvelle vedette est la Cortez (400 francs), réédition d'un modèle de 1972 qui ne met en avant aucune technologie particulière. Quant au rival Adidas, il compte plus que jamais sur sa Gazelle, dont la redécouverte par le monde de la mode permit à la marque, au début des années 90, de revenir dans la course. Reebok joue également la carte du classicisme. Désacralisée, la basket n'inspire plus autant les jeunes consommateurs qui ont établi un rapport qualité-prix des nouveaux produits. Tout passe, tout lasse ; d'autres produits les attirent, notamment les jeux informatiques, auxquels ils consacrent un budget croissant.

Chez Nike, le modèle Air oscillate de Pete Sampras

Davantage exposées à la concurrence de signatures moins prestigieuses lancées par les distributeurs d'articles de sport, les majors réfléchissent au moyen de redonner du lustre à la chaussure de sport. *« Les améliorations apportées par les dernières générations n'étaient pas assez flagrantes*, constate Jean Leclercq, responsable du marketing de Nike. *Il nous manque une nouvelle technologie qui apporte un vrai progrès et soit bien visible, comme la fameuse bulle d'air d'il y a quelques années. »* C'est sans doute à ce prix que la basket pourra rebondir.

J.-M. N.

Soleil et douceur reviennent

VENDREDI. Les hautes pressions du golfe de Gascogne reviennent sur la France et se renforcent. Les perturbations seront rejetées vers les Iles britanniques. Les températures se radoucissent légèrement.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Sur les côtes de la Manche, le ciel sera nuageux le matin, puis dans l'après-midi les nuages se limiteront à la Normandie. Partout ailleurs, le soleil dominera. Les températures atteindront 18 à 22 degrés.

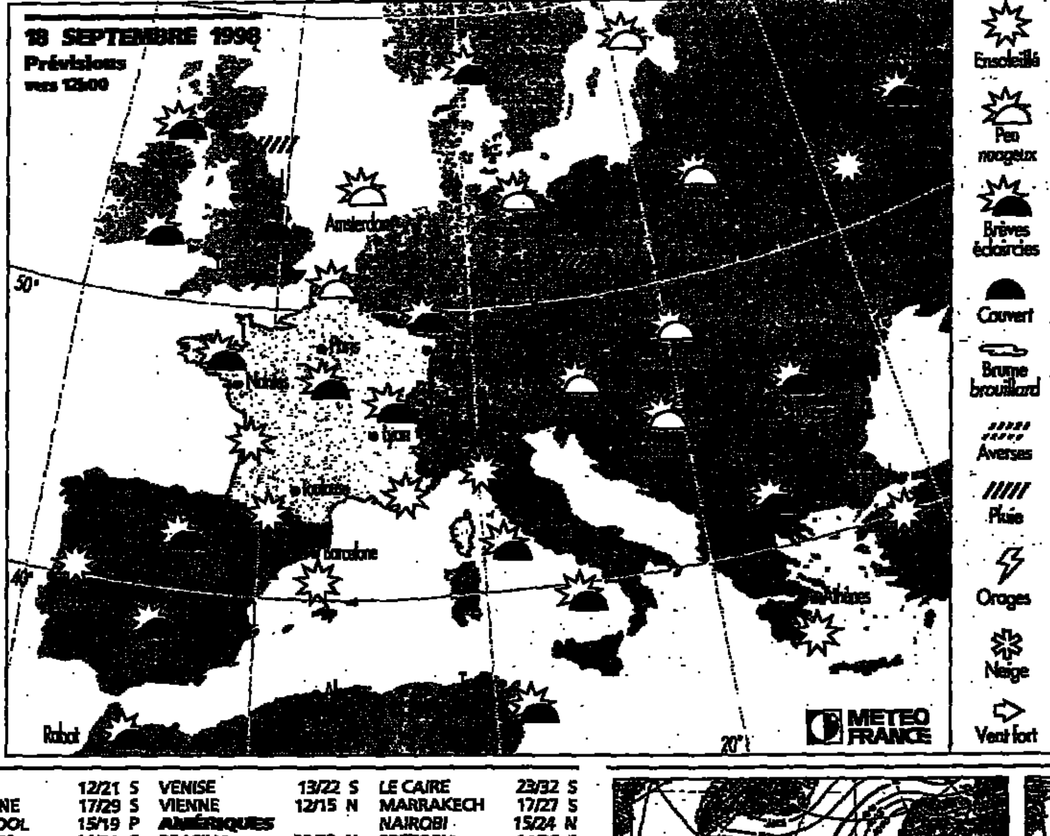
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Le matin le ciel sera nuageux avec parfois un peu de brouillard. Dans l'après midi, les nuages se limiteront à la Normandie et au Nord-Picardie et le soleil brillera partout ailleurs. Il fera frais le matin, entre 7 et 10 degrés, mais l'après-midi le thermomètre sera à la hausse avec 19 à 22 degrés du Nord au Sud.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Après la grisaille matinale avec de la brume ou du brouillard, le soleil l'emportera. Le thermomètre indiquera 18 à 20 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Après quelques brumes ou brouillards matinaux, le temps sera bien ensoleillé. Les températures seront en hausse, entre 24 et 26 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – La journée sera très agréable, avec du soleil et des températures comprises entre 20 et 25 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Le soleil sera très généreux sur l'ensemble de ces régions. La tramontane soufflera à 50 km/h le matin puis faiblira. Les températures seront comprises entre 22 et 27 degrés.



LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **HÔTELS.** Plusieurs hôtels Hyatt&Resorts proposent des tarifs week-end attractifs (à partir de 79 dollars par chambre et par nuit) sur Internet. En surfant sur le Web (www.hyatt.com), on peut connaître les destinations concernées et « visiter » les chambres des établissements participant au programme « Weekend at Hyatt ».

■ **FRANCE.** En appartement ou en maison indépendante, avec services hôteliers à la carte, les résidences de tourisme affichent tarifs d'automne et semaines thématiques. Exemple, Les Acanthes (2 étoiles à Hossegor) accueillent les golfeurs. Compter 3 690 F la semaine en studio pour un couple de joueurs avec accès aux cinq parcours de la région. Les 370 ensembles immobiliers voués à la location sont rassemblés dans le guide annuel du Syndicat national des résidences de tourisme (SNRT), envoyé sur demande au 01-53-75-26-50.

PRÉVISIONS POUR LE 18 SEPTEMBRE 1998
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

				PAPEETE	23/28 P	KIEV	12/21 S	VENISE	13/22 S	LE CAIRE	23/32 S
				POINTE-A-PIT.	26/33 S	LISBONNE	17/29 S	VIENNE	12/15 N	MARRAKECH	17/27 S
				ST-DENIS-RÉ.	20/25 S	LIVERPOOL	15/19 P	**AMÉRIQUES**		NAIROBI	15/24 N
				EUROPE		LONDRES	14/21 C	BRASILIA	22/32 N	PRETORIA	14/26 S
				AMSTERDAM	11/17 N	LUXEMBOURG	9/17 S	BUENOS AIR.	4/13 S	RABAT	18/24 S
FRANCE métropole		NANCY	6/16 S	ATHENES	21/27 S	MADRID	14/30 S	CARACAS	25/29 N	TUNIS	20/28 S
AJACCIO	13/23 S	NANTES	12/21 S	BARCELONE	19/24 S	MILAN	12/26 S	CHICAGO	16/26 N	**ASIE-OCÉANIE**	
BIARRITZ	14/23 S	NICE	16/22 S	BELFAST	14/17 S	MOSCOU	10/19 S	LIMA	11/20 C	BANGKOK	27/31 P
BORDEAUX	12/24 S	PARIS	9/20 S	BELGRADE	7/17 N	MUNICH	8/13 P	LOS ANGELES	15/22 S	BOMBAY	27/28 P
BOURGES	8/19 S	PAU	11/22 S	BERLIN	10/14 N	NAPLES	17/24 S	MEXICO	14/21 P	DJAKARTA	27/32 C
BREST	13/19 S	PERPIGNAN	15/26 S	BERNE	8/16 S	OSLO	6/15 S	MONTREAL	6/18 S	DUBAI	28/37 S
CAEN	12/18 S	RENNES	12/23 S	BRUXELLES	12/18 N	PALMA DE M.	17/26 S	NEW YORK	18/23 S	HANOI	26/31 P
CHERBOURG	11/19 N	ST-ETIENNE	8/18 S	BUCAREST	11/20 S	PRAGUE	8/14 P	SAN FRANCIS.	11/18 N	HONGKONG	24/30 C
CLERMONT-F.	9/18 S	STRASBOURG	8/18 S	BUDAPEST	9/16 N	ROME	12/24 S	SANTIAGO/CHI	5/21 S	JERUSALEM	24/32 S
DIJON	6/20 S	TOULOUSE	12/22 S	COPENHAGUE	10/16 N	SEVILLE	19/29 S	TORONTO	14/23 S	NEW DEHLI	26/33 N
GRENOBLE	9/25 S	TOURS	10/20 S	DUBLIN	12/19 S	SOFIA	8/15 S	WASHINGTON	23/27 P	PEKIN	19/29 C
LILLE	10/19 N	**FRANCE outre-mer**		FRANCFORT	10/17 S	ST-PETERSB.	10/15 P	**AFRIQUE**		SEOUL	20/28 S
LIMOGES	10/18 S	CAYENNE	24/32 S	GENEVE	10/19 S	STOCKHOLM	10/16 N	ALGER	17/28 P	SINGAPOUR	27/28 C
LYON	10/20 S	FORT-DE-FR.	26/30 P	HELSINKI	10/14 S	TENERIFE	17/22 S	DAKAR	27/29 P	SYDNEY	12/23 S
MARSEILLE	13/23 S	NOUMEA	20/25 N	ISTANBUL	19/25 S	VARSOVIE	9/16 N	KINSHASA	20/30 N	TOKYO	23/29 C

Situation le 17 septembre à 0 h TU

Prévisions pour le 19 septembre à 0 h TU

METEO FRANCE

VENTES

Un automne asiatique à Paris

DEUX grandes rétrospectives d'art chinois, qui auront lieu à Paris d'octobre à janvier, ont incité les spécialistes de l'Extrême-Orient à organiser une manifestation commune, « Un automne asiatique à Paris ». A cette occasion, neuf galeries présentent des expositions individuelles, qui compléteront les thèmes choisis par les musées avec des pièces à vendre.

Christian Deydier, qui a été l'artisan d'un rapprochement entre marchands et conservateurs, propose les oeuvres les plus anciennes. Il a sélectionné 62 objets datant de 3500 avant J.-C. au XIe siècle après. Parallèlement à « Rites et festins de la Chine antique », une réunion des bronzes archaïques du Musée de Shanghaï (Musée Cernuschi), il expose un vase à vin couvert de l'époque de la dynastie Shang (XVIIIe-XIe siècle avant J.-C.). Ce bronze à patine verte, de forme *you* (piriforme, soutenu par un pied annulaire), très rare, est caractéristique de la période d'Anyang (XIVe-XIe siècle avant J.-C.), avec un décor qui le recouvre entièrement et une anse mobile se terminant par des têtes de dragon (3 millions de francs).

La Compagnie de la Chine et des Indes fête ses soixante ans avec soixante objets correspondant à ses différents secteurs d'activité. On remarque notamment un ensemble de meubles de la fin de l'époque Ming (XVIe-XVIIe siècle), où se situe l'apogée de l'ébénisterie chinoise en bois de huang-huali, réputé pour sa solidité et la beauté de sa patine : paire de fauteuils à dossier en fer à cheval (350 000 F), grande armoire à dessus laqué (500 000 F).

Myrna Myers s'est intéressée aux tissus et à la cérémonie du thé. Elle expose des tissus du XVIe au XIXe siècle, en particulier des petits sacs japonais en soie destinés à envelopper les bols et les théières (2 500 F à 15 000 F), des gouaches anglaises du début du siècle réalisées d'après des dessins de tissus japonais (2 500 F à 6 000 F).

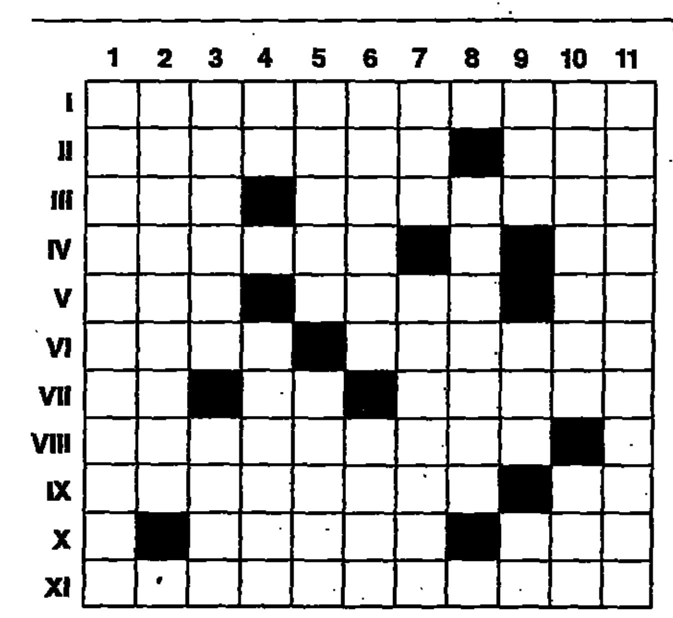
Catherine Bedel

★ Christian Deydier, « L'art et la matière », du 2 octobre au 15 novembre, 21, rue du Bac, 75007. Tél. : 01-40-20-97-34.
★ Compagnie de la Chine et des Indes : « 60 ans, 60 objets », du 1er octobre au 15 novembre, 39, avenue de Friedland, 75008. Tél. : 01-42-89-05-45.
★ Robert Stephan, « Chefs-d'œuvre d'Imari et Satsuma », du 29 septembre au 30 octobre, 12, rue des Pyramides, 75001. Tél. : 01-55-35-97-77.
★ Lefebvre et fils, « Porcelaines de la Chine des XVIIe et XVIIIe siècles », du 8 au 31 octobre, 24, rue du Bac, 75007. Tél. : 01-42-61-18-40.
★ Loo et Kokoro Gallery, « Sources asiatiques », du 23 septembre au 31 octobre, 48, rue de Courcelles,

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 98223

♦ *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*



HORIZONTALEMENT

I. Efface les différences. – II. Aime les volumes. Echange de propos. – III. Tourne autour de l'atome. L'art de suivre les affaires. – IV. Bonne cuisine de campagne. Démonstratif. – V. Clameur. Pour mettre en valeur. Lettres de méfiance. – VI. Difficile d'aller plus loin. Mis une bonne couche. – VII. L'hassium. Résultat d'entreprise. Mit du cœur à l'ouvrage. – VIII. Dans le fond, elle a inspiré bien des écrivains depuis Platon. – IX. Se tient du bon côté des barreaux. Un peu d'attention. – X. A éviter en mer. Bicolore. – XI. Suivent leur maître de très près.

VERTICALEMENT

1. Amateurs de viande froide. – 2. Retombera mal s'il va trop loin. – 3. Met la vie en jeu. Colt démonté. – 4. Conjonction. Nettoyât les noix. – 5. Passe aux suivants. Parfuma à la badiane. – 6. Evite aux fosses de se remplir. Protection du homard. – 7. Fourrage. Eveiller les sens. – 8. Se retrouve du mauvais côté des barreaux. – 9. Un bon début d'éditorial. Dans le fond, sa place est là. Ouvre les portes d'Internet. – 10. Saveur asiatique. Quand ça fait mal. – 11. Qui aident à remonter la pente.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 98222
HORIZONTALEMENT

I. Harcèlement. – II. Opercule. Ta. – III. Rogué. ENA. – IV. Il. Ermitage. – V. Zog. Visa. En. – VI. Ogives. Lent. – VII. Nivales. Dru. – VIII. Terne. Criée. – IX. Enée. As. – X. Liée. Remous. – XI. Enseignante.

VERTICALEMENT

1. Horizontale. – 2. Apologie. In. – 3. Reg. Givrées. – 4. Crue. Vannée. – 5. Ecervelée. – 6. Lu. Mise. Erg. – 7. Eléis. Sc. En. – 8. Mental. Rama. – 9. Aa. Edison. – 10. Nt. Genre. Ut. – 11. Talentueuse.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex
PRINTED IN FRANCE



Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21 bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

L'ART EN QUESTION

N° 83 En collaboration avec 

Le lapin et l'Enfant

ÉLÈVE de Giovanni Bellini puis de Giorgione, Titien est déjà célèbre à la mort de ce dernier, en 1510. Il a acquis de son maître le sentiment de la nature, la maîtrise de la couleur, la manière de suggérer les formes. Mais son tempérament fougueux et puissant, sa forte personnalité lui permirent très vite de s'affirmer comme la figure principale de la peinture vénitienne du XVIe siècle, abordant les thèmes et les genres les plus variés.

Dans cette scène, une chaude lumière éclaire le ciel des derniers feux du soleil couchant. La jeune Vierge, sereine, retient dans sa main un petit lapin blanc qu'elle montre à l'Enfant Jésus. Sainte Catherine est vêtue d'une robe somptueuse et élégante, selon la mode de l'époque. Le paysage enveloppe et unit les personnages, et s'impose comme un des éléments importants de ce tableau. Le berger qui se repose au second plan en est le commanditaire. S'agit-il de :

- *Alfonso Ier d'Este ?*
- *Charles Quint ?*
- *Frédéric II de Gonzague ?*

Réponse dans *Le Monde* du 25 septembre.

Réponse du jeu n° 82 paru dans *Le Monde* du 11 septembre.

La formule exacte de Paul Cézanne est « *traiter la nature par le cylindre, la sphère et le cône* ».

PHOTO RMN

Titien (1488 ou 1490-1576) : la Vierge et l'Enfant avec sainte Catherine, dite « La Vierge au lapin » (1530). Huile sur toile, 71 × 87 cm, Paris, Musée du Louvre

INDICES DE POLLUTION POUR LA JOURNÉE DU 16 SEPTEMBRE ET ÉVOLUTION DE LA QUALITÉ DE L'AIR (*) POUR LA JOURNÉE DU 17 SEPTEMBRE 98

⇨ PARIS : 4 (* Dégradation) ⇨ MARSEILLE : 3 (* Stable) ⇨ BORDEAUX : 4 (* Dégradation) ⇨ STRASBOURG : 3 (* Dégradation) ⇨ RENNES : 4 (* Stable) ⇨ LENS : 3 (* Stable)

(Source ADEME - Réseau ATMO) Les indices vont de : 1 excellent à 10 exécrable.



MUSIQUE Organisée par l'association Technopol, qui rassemble plusieurs dizaines d'acteurs des mouvements house et techno en France, la Techno Parade est prévue à Paris, samedi 19 septembre à partir de 14 heures. ● CONÇU sur le modèle de la Love Parade de Berlin, le défilé doit beaucoup à l'investissement de Jack Lang, qui déclare que l'Etat doit *« avoir une vision claire de l'originalité de ce domaine, à la jonction entre l'économie et la culture. »* ● CHARGÉE, par l'actuelle ministre de la culture, Catherine Trautmann, de dresser un état des lieux des secteurs de la chanson, du jazz, du rock, du rap, de la techno ou des musiques du monde, la Commission nationale des musiques actuelles vient de rendre son rapport. Elle estime notamment les besoins du secteur *« dans une fourchette de 250 à 300 millions de francs »*.

Fête « bon enfant et iconoclaste » à Paris pour le mouvement techno

Samedi 19 septembre, 200 000 personnes sont espérées sur un trajet entre la place Denfert-Rochereau et la Nation. Trente-quatre chars et 200 DJ participeront à la Techno Parade, la plus importante manifestation consacrée aux musiques électroniques organisée en France

Y AURA-T-IL, comme le pense Henri Maurel patron de Radio-FG et responsable de Technopol, l'association organisatrice, *« un avant et un après »* Techno Parade ? Assistons-nous à un *« basculement »*, comme le suggère Jack Lang, inspirateur de cette manifestation ? Deux cent mille spectateurs sont espérés, samedi 19 septembre, entre la place Denfert-Rochereau et la place de la Nation, pour un carnaval futuriste de trente-quatre chars et quelque deux cents DJ, bien décidés à repeindre Paris aux couleurs festives, hypnotiques, psychédéliques de la transe électronique.

Point d'orgue d'une semaine de Rendez-vous électroniques (REVE), où se sont multipliés soirées, conférences, rencontres... ce défilé célébrera la reconnaissance d'une musique et d'une culture. L'ancien ministre de l'intérieur, Jean-Louis Debré, relayant la « panique morale » de nombreux élus, avait donné des consignes afin d'interdire les raves par tous les moyens. De la diabolisation à l'angélisme affiché par les médias ces dernières semaines, le chemin a été chaotique. Paradoxalement, la répression aura eu un rôle moteur. *« Le deni de techno a favorisé la fédération d'une expression collective »*, estime Henri Maurel.

Technopol en est d'ailleurs une preuve formelle. Rassemblant plusieurs dizaines d'acteurs de la discipline, cette association a pour but *« la reconnaissance et la défense des cultures, des arts et des musiques électroniques issus des mouvements house et techno »*. Elle s'est formée en réaction à l'annulation d'une soirée – Polaris –, organisée à Lyon en février 1996. Quand, l'été de la même année, Jack Lang, séduit par l'immense Love Parade de Berlin, suggéra d'organiser son équivalent français, Technopol décida de relever le défi.

Le « technopportunisme » de l'ancien ministre de la culture aura fait ricaner. *« Mon tempérament m'a toujours porté vers la découverte*, se défend-il. *Quand j'ai créé le Festival de théâtre universitaire de Nancy, c'était pour en faire un festival de découverte, de contestation, de révélation. J'ai soutenu le rock quand il était en difficulté, le rap lorsque personne ne voulait le reconnaître, et la techno, en effet, parce qu'elle se trouve en but à des difficultés inacceptables. Mon attirance pour la musique électronique ne date pas d'hier. J'ai été très lié à Pierre Schaeffer. Je me suis intéressé aux recherches des laboratoires de l'ORTF. Je continue d'aimer Pierre Henry, la musique répétitive, celle de Phil Glass en particulier... »* Aujourd'hui « M. Techno » de Jack Lang, Henri Maurel se félicite de l'investissement du créateur de la Fête de la musique. *« Il a pris un risque en s'engageant pour la techno à un moment où elle était réprimée. Il a remué ciel et terre pour faire avancer cet événement tout en respectant notre indépendance. »* Et en prenant un plaisir évident à déborder la ministre de la culture, Catherine Trautmann.



CAROLINE HAYEUR

Photographie de Caroline Hayeur extraite de l'exposition « Rituels festifs, portraits de la scène rave à Montréal ».

UN BUDGET RIC-RAC

L'homme politique aura dévérouillé quelques portes. Celle, en particulier, du ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, en février. Malgré des hésitations sur le choix des dates, du trajet et le ton suspicieux du préfet de police... Bouclé ric-rac, son budget est de 1,8 million de francs (on estime celui de la Love Parade allemande à plus de 8 millions de francs) ; 65 % sont assumés par des partenariats privés (France Telecom et la FNAC), 15 % par les subventions du ministère de la culture et celui de la jeunesse et des sports, 15 % par les droits de diffusion radio (NRJ) et télévision (M6)et 5 % par les cotisations des participants (chaque char est payé entre 600 francs et 6 000 francs, suivant la taille des messages publicitaires). Faute de moyens, l'exposition Global Tekno, prévue au même moment au parc de La Villette, a été reportée au 19 novembre. Gestionnaire de Technopol, Arnaud Frisch est pourtant inquiet : *« Nous tiendrons ce budget si la préfecture de police ne nous facture pas ses services, comme elle le fait lors de manifestations privées. Pour l'instant, rien n'est réglé. »*

Les réseaux de la « technosphère » étant mis à contribution, bien relayés par les médias nationaux, la Techno Parade devrait être un succès, et peut-être ce moment charnière pressenti par Jack Lang. Une meilleure reconnaissance, une professionnalisation accrue, comme le veut Technopol ? Une normalisation mortifère, comme le veut la règle de fonctionnement de la musique populaire depuis qu'elle existe sous sa forme industrielle ? Selon Henri Morel, *« les acteurs du mouvement techno étaient solidaires mais isolés. Avec cette célébration, ils vont puiser une énergie collective pour faire avancer les choses »*. Les projets de Technopol sont divers : sensibiliser les sociétés civiles (Sacem, Spedidam, Adami...) à la spécificité des musiques électroniques et au statut du DJ ; prévenir les comportements à risque liés à la drogue ; faire accepter la musique électronique dans les quotas de musique française... *« A nous d'être vigilants*, soutient Henri Maurel. *Le mot techno est en train de devenir un sésame commercial. En dix ans, la Love Parade est devenue une gigantesque usine à fric. Notre Parade est une fête de famille, bon enfant, iconoclaste. »*

Certains résistent pourtant à ses charmes. Les militants absolutistes des *free parties*, le courant le plus puriste de la techno, hurlent à la récupération politique et commerciale. Pour la plupart d'entre eux, l'organisation non autorisée de soirées alternatives reste le seul moyen de vivre leur culture en toute liberté.

Certains, comme Antoine Caudron, vingt-cinq ans, DJ Kraft de son nom d'artiste, organisateur d'une quarantaine de *free parties*, ont tout de même décidé de participer à la fête. Il râle de la place prise par les sponsors, se méfie des visées de Jack Lang, mais reconnaît que Technopol *« a réussi à préserver la qualité de la programmation musicale »*, jusqu'à imposer sur NRJ une intervention de Manu Le Malin, le plus jusqu'au-boutiste des DJ français. *« Mon combat aujourd'hui n'est plus de m'habiller en punk et de vivre au fond d'un camion. Il faut combattre le système de l'intérieur, imposer la musique la plus pointue. »* Jack Lang *dixit*, la Techno Parade *« aura lieu, qu'il pleuve ou qu'il neige »*.

Stéphane Davet

En trois nuits

● **Jeudi 17 septembre.** Olympia : concert de Laurent Garnier (complet). L'Arapaho : soirée Loud Party (Lenny Dee, Torgull, Manu Le Malin...).
● **Vendredi 18 septembre.** Rex Club : soirée Automatique (Matthew B., Jack de Marseille). Espace Carole De Bona : soirée Velvet (Patrick Vidal, Miss Honey Dijon...). Freak's Factory : soirée hardcore. La Fondation 3 Suisses : conférences et portes ouvertes sur les métiers de la musique électronique.
● **Samedi 19 septembre.** Techno Parade : départ 14 heures, place Denfert-Rochereau, arrivée à 18 heures place de la Nation, où est prévue une soirée gratuite jusqu'à 23 heures (Carl Cox, Jeff Mills, Laurent Garnier...) avant la fête Magic Garden (100 F) à l'hippodrome de Vincennes (Josh Wink, Juan Atkins, Ian Pooley...).
● **Renseignements.** QG, 4, rue Saint-Sauveur, Paris-2e. Tél. : 08-36-68-91-99. Sur Internet : www.reve.org

La Commission nationale des musiques actuelles vient de rendre son rapport

CONSTITUÉE en janvier à la demande de Catherine Trautmann pour dresser un état des lieux du secteur (chanson, jazz, rock, rap, techno ou musiques du monde), la Commission nationale des musiques actuelles, présidée par Alex Dutilh, directeur du Studio des variétés, vient de rendre sa copie – 60 pages, 300 pages d'annexes détaillées. La ministre de la culture et de la communication devrait annoncer, à la mi-octobre, les mesures qu'elle souhaite mettre en oeuvre après ce rapport, dont le premier mérite est de donner des indications chiffrées sur un domaine qui demeure opaque et de pointer le déficit politique des pouvoirs publics face à un secteur économique qui pèse environ 40 milliards de francs annuels.

En 1997, l'ensemble des crédits d'intervention de la direction de la musique et de la danse (DMD) pour les musiques actuelles s'est élevé à 67 millions de francs, contre 630 millions de francs pour le seul Opéra de Paris. Le chiffre d'affaires de l'industrie discographique atteint les 10 milliards de francs, dont 80 % relèvent des musiques actuelles. L'Etat encaisse 2 milliards de francs de TVA, soit l'équivalent du budget de la DMD pour 1997 (1,973 milliard de francs), auxquels s'ajoutent la TVA sur les instruments de musique (à 20,6 %, comme le disque) et sur les droits d'auteurs et les concerts (à 5,5 %, comme le livre).

APPEL AU REDÉPLOIEMENT

« La musique est le seul secteur culturel où l'Etat reçoit de la TVA plus qu'il ne redistribue, écrivent les rapporteurs. *Alors que cette recette provient essentiellement des jeunes et des classes moyennes (qui font de loin l'essentiel des achats de disques), elle est redistribuée au profit quasi exclusif des musiques classiques (93 % du budget de la DMD en 1997) qui ne touchent que 10 % de la population... Comment dès lors ne pas considérer que l'Etat ponctionne les jeunes et les classes moyennes pour financer les élites économiques et culturelles ? »*

La Commission demande en conséquence un *« rééquilibrage urgent »* et *« un redéploiement interne des crédits d'intervention »*, estimant les besoins du secteur *« dans une fourchette de 250 à 300 millions de francs »*. Ainsi, le spectacle vivant, fort d'un réseau de 1 500 salles, qui réunit plus de 11 millions de spectateurs, demeure exclu *« du réseau subventionné de la décentralisation. Historiquement bâtis sur la décentralisation théâtrale, les équipements de diffusion (scènes nationales, théâtres missionnés, CDN, etc.) sont gérés en grande majorité par des hommes de théâtre qui y consacrent l'essentiel de leur budget. La musique n'y est présente, à quelques exceptions près, que comme un produit d'appel à l'abonnement et ne fait l'objet d'aucune politique de soutien aux jeunes artistes »*. La création de *« pôles régionaux »* de musiques actuelles paraît indispensable aux relations de proximité et au maintien de la pluralité.

L'aide aux jeunes talents et à la création souffre d'une filière de diffusion (radio, télévision) bloquée. *« L'intense médiatisation de certaines expressions musicales laisse inaccessibles (...) les productions musicales innovantes, et surtout non conformes à ce qu'une majorité de décideurs croient être le goût des publics »*, musiques sans fondements, sans identité et sans culture. La logique de l'industrie phonographique veut que la scène *« comme un simple élément de promotion du support enregistré »*, et non comme le terreau naturel d'une carrière. La publicité pour le disque à la télévision autorisée en 1987 (2,3 milliards de francs bruts en 1997) *« a engendré des effets pervers qui aggravent les phénomènes de concentration »*, au profit des compilations thématiques, des tubes de l'été, et des artistes de forte notoriété *« susceptibles de rentrer au Top 50 »*.

La Commission demande donc que soit poursuivi le « Plan Labels », 8,1 millions de francs consacrés au soutien de 54 micros et petites entreprises du secteur musical entre 1990 et 1992. Elle préconise la création d'un *« compte de soutien »* abondé par l'Etat. Les rapporteurs estiment nécessaire la création d'un Centre national de la musique, *« établissement d'intérêt général qui, à l'image du Centre national du livre (CNL) ou du Centre national du cinéma (CNC)...* [pourrait] *concilier l'action des pouvoirs publics et la dynamique privée »*. Elle demande également la nomination parmi les neuf « sages » du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) d'un *« conseiller musiques actuelles »*, car, alors que *« 75 % de la production des radios sont constitués par de la musique, un seul article de la loi sur la liberté de communication l'évoque »*, contre une dizaine sur la place du cinéma à la télévision.

« Au moment où le ministère se dote d'une nouvelle direction [la direction du théâtre, de la musique et de la danse, unifiée], *il importe de souligner que les moyens financiers... n'ont jamais été pensés autrement que par à-coups »*, poursuit le rapport, citant en exemple les dossiers qui piétinent, faute de volonté politique : le prix unique du disque, l'abaissement de son taux de TVA à 5,5 %, ou encore la non-présence de la musique à la télévision, y compris sur les chaînes de service public.

V. Mo.

★ Le rapport de la Commission est disponible sur le site Internet du ministère de la culture, www.culture.fr

TROIS QUESTIONS À...

JACK LANG

1 Grâce à la loi de 1985, dite loi Lang, votée quand vous étiez ministre de la culture, les musiques actuelles ont bénéficié de financements supplémentaires d'environ 1 milliard de francs recueillis par des organismes parapublics dont la gestion est contestée. Cette manne n'a-t-elle pas permis au ministère d'éviter de financer les musiques populaires ?

La loi de 1985 avait pour ambition de rémunérer les interprètes et les auteurs sur la reproduction de leurs œuvres pour copie privée ou leur diffusion à la radio et à la télévision. L'Etat se désengageant, il a eu tendance à transférer les responsabilités vers des organismes collectifs de ce type, sans d'ailleurs leur demander de comptes sur leur gestion. En 1985, la loi correspondait à un compromis laborieux entre interprètes, producteurs, syndicats, compositeurs...

2 Qu'en est-il aujourd'hui ?

Il faut maintenant s'interroger sur certaines déviations et prendre en compte les nouvelles technologies. Ces sociétés, qui gèrent des intérêts collectifs, devraient prendre d'elles-mêmes l'initiative de la transparence, précisément parce que l'obscurité nourrit le soupçon. Dans l'affaire de l'Adami par exemple, le ministère de la culture s'est contenté de dormir. Pas de vague, pas de mécontentement.

3 L'Etat serait démissionnaire en matière de musiques actuelles ?

Il faut avoir une vision claire de l'originalité de ce domaine : nous sommes à la jonction entre l'économie et la culture. On ne peut y transposer les mécanismes appliqués à l'opéra ou aux musées. En 1992, j'avais proposé de créer l'équivalent d'une délégation aux arts chorégraphiques. L'Etat doit savoir dire « je veux » et accompagner sa volonté par des crédits groupés. Il paraît que l'on s'apprête à faire une loi sur l'audiovisuel public. Qu'au moins l'on prévoie des incitations positives, sinon des obligations strictes. Il faudrait un fonds d'incitation à la création d'émissions sur les musiques actuelles, comme nous l'avions fait pour les émissions destinées à la jeunesse.

Propos recueillis par Véronique Mortaigne

Les Allumés du jazz prennent de l'ampleur

Trente-six producteurs indépendants se sont regroupés pour réfléchir et agir sur les moyens de leur diffusion. Ils organisent jusqu'au 15 octobre une opération de baisse des prix de vente d'une sélection de leurs productions

Jusqu'au 15 octobre, les 36 sociétés ou associations phonographiques qui constituent l'association des Allumés du jazz organisent une opération de baisse de 20 % des prix de vente sur une sélection de leurs productions. L'opération s'accompagne de la publication d'un ouvrage qui témoigne de la diversité et du dynamisme de ces indépendants pour la création en France. Partenariat, relations avec les sociétés civiles, contacts avec les chaînes de diffusion, l'association, constituée en différentes commissions, agit depuis sa création, en juillet 1996, pour améliorer la distribution des œuvres produites par les petits labels – plusieurs milliers de références, représentant toutes les tendances du jazz – dans un système économique dominé par quelques majors. Surtout, elle ose parler d'argent dans un milieu où ce mot est longtemps resté tabou.

LA FRANCE comptait, en 1996, environ une soixantaine de structures phonographiques indépendantes qui consacraient tout ou partie de leur activité au jazz. Certaines sociétés ou associations ont disparu, d'autres sont nées ; aujourd'hui ce chiffre est à peu près le même. Dans le même temps, l'association *Les Allumés du jazz* – regroupement de producteurs indépendants – est passée de 15 maisons de disques à 36. Fondée le 5 juillet 1996, après une série de rencontres en janvier de la même année et une première opération de baisse sur le prix de vente de leurs productions, l'association est la première de cette envergure en France à avoir pu réunir des labels concurrents.

A ses débuts, l'association des Allumés du jazz pouvait apparaître comme l'ultime sursaut d'un artisanat face à l'industrie ou comme l'étape du renouveau d'une profession qui doit faire face à l'« exception » française en matière de distribution du disque : de 3 000 il y a vingt-cinq ans, le nombre des disquaires de quartier est passé à moins de 300, d'où une concentration de la diffusion à 90 % dans les hypermarchés et quelques chaînes (Fnac en tête, les magasins Starter, Virgin Megastore...).

Quant aux 5 multinationales du disque (l'allemand BMG, le britannique Thorn-EMI, le japonais Sony, l'américain Time Warner et PolyGram, acquis par le canadien Seagram fin mai), elles dominent la production et la distribution du disque. Enfin, le jazz représente depuis quelques années entre 2,5 et 3 % des ventes de phonogrammes en France, loin du pic de 7 à 8 % constaté lors du développement du format CD – une baisse qui touche dans des proportions presque identiques le rock, la chanson ou la musique classique.

SACRIFICE IMPORTANT

La nécessité, pour les indépendants, d'être visibles sur les lieux de vente a donc aidé à la création des Allumés, qui s'inscrivent par ailleurs dans un mouvement récent de regroupement de diverses professions – l'Union des musiciens de jazz (UMJ), l'Association des festivals innovants de jazz et musiques actuelles (Afijma). Pour la troisième année consécutive, Les Allumés du jazz vont donc faire parler d'eux au grand jour. Du 15 septembre au 15 octobre, les producteurs baissent de 20 % les prix de vente en magasin d'une sélection d'albums, un par label, pour la plupart des enregistrements parus récemment. *« Cette baisse durant un mois,* explique Jean-Paul Rodrigue de Free Lance, *nous sommes les seuls à la financer. Il n'y a pas de sortie de trésorerie, mais moins d'argent qui rentre. »*

Pour des structures dont l'équilibre est toujours fragile, ce geste peut représenter un sacrifice important, même si, dans la plupart des cas, le résultat se révèle significatif : *« En 1997, par exemple, j'avais deux disques sélectionnés,* poursuit Jean-Paul Rodrigue. *Un de Steve Lacy et l'autre de Judy Niemack. Le premier s'est vendu à 500 exemplaires, le second à 400, alors que, sur une période de temps identique, les ventes se font sur quelques dizaines d'unités. » « Dans notre domaine, seuls quelques milliers de personnes achètent régulièrement des disques,* expliquait Jean-Marie Salhani, de JMS, à la création de l'association. Au-delà de 15 000 ventes, ce sont d'autres gens qui s'y ajoutent, sur quelques noms, une mode, un public de passage. »

« Le problème des Allumés du jazz, c'est l'urgence, ajoute Jean-François Deiber, de Birdology. *C'est de savoir, vite, comment on peut vendre des disques, dans un système de diffusion monopolistique où nos productions, qui ont besoin de temps, sont considérées comme non rentables si elles ne font pas de chiffre en quelques jours. »* Au coup de projecteur sur le prix s'ajoutent des rencontres, des concerts et la publication d'un livre sur les labels participants qui permettent aux Allumés de rappeler l'identité et le dynamisme des producteurs indépendants.

« RÉALISATIONS HORS NORMES »

C'est par eux que la création du jazz en France passe et non par les multinationales, qui gèrent d'abord leur fonds – souvent constitué de marques indépendantes rachetées – et ne prennent quasiment pas de risques. Pour autant, Les Allumés ne partent pas en guerre contre les majors, comme le souligne Jean-Jacques Birgé du label GRRRR. *« Nous fabriquons des objets artisanaux, où chaque chose est pesée, où on se donne un mal fou pour avoir des objets finis, magnifiques, avec un planning qui nous est propre, avec notre liberté. Nous réalisons des choses hors normes, ce que ne peuvent pas faire les majors. Les Allumés, c'est défendre ensemble ce qui est défendable, mettre nos solutions en commun. Nous représentons plusieurs milliers de références, un travail, des expériences. »*

Les plus actifs ont pris en main diverses commissions : l'une consacrée au catalogue des Allumés, l'autre au partenariat, une troisième aux relations avec les sociétés civiles, aux contacts avec les chaînes de diffusion... L'enjeu n'est pas ici esthétique – le jazz classique, le jazz-rock, le free, les musiques improvisées, etc., sont représentés sur les 36 labels – mais commercial. Et dans un milieu – musiciens, presse, directeurs de salle, producteurs... – qui a longtemps considéré l'argent comme une chose dont on ne parle pas, Les Allumés font là une petite révolution.

S. Si.

★ Les Allumés du jazz, 5, rue de Charonne, 75011 Paris. Tél. : 01-40-21-90-65.

Mille références dans un ouvrage bilingue

Après un colloque accompagné d'une exposition en 1996, après un disque « collector » en 1997, les Allumés du jazz ont choisi le livre pour montrer leur présence et leur activité. L'ouvrage bilingue de 434 pages recense plus de mille références des trente-six labels membres de l'association. La reproduction des pochettes et un texte introductif pour chacune des sociétés phonographiques sont précédés d'une histoire des indépendants en France depuis les années 20.

***Complété d'un index par musiciens,* ce catalogue témoigne de la diversité des productions françaises. D'un prix de revient de 250 000 francs, édité pour son premier tirage à dix mille exemplaires, il sera remis à tout acheteur de deux disques de la sélection des Allumés. *Aden* – le supplément culturel du *Monde* et des *Inrockuptibles* –, la radio FIP, le mensuel *Jazz Magazine* et le ministère de la culture sont partenaires des Allumés.**

DÉPÊCHES

■ **ART : les collections acquises par le chah d'Iran Mohammed Reza Pahlavi et son épouse Farah Diba,** entreposées dans des réserves depuis la révolution de 1979, vont de nouveau être exposées à Téhéran, dans un musée. Le chah et son épouse figuraient parmi les plus importants acheteurs d'art au monde durant les années 70. Ils avaient notamment acquis des toiles de Renoir, Gauguin, Picasso, De Kooning, dans le but de constituer un musée d'art moderne en Iran. Après la révolution, on leur avait préféré les arts traditionnels. Le nouveau conservateur, Alireza Sami-Azar, souhaiterait développer des échanges culturels normalisés avec d'autres musées dans le monde. Il a ainsi prêté un Gauguin pour une rétrospective à la Fondation Gianadda, en Suisse. Les nouvelles salles devraient ouvrir en 1999. En seront toutefois exclus les tableaux de nus.

■ **ROCK : un carnet de notes, dans lequel Paul McCartney a écrit le brouillon des paroles de** *Hey Jude* a été vendu 100 000 livres (989 000 francs) le 15 septembre chez Sotheby's, à Londres. Le carnet à spirales appartenait à Mal Evans, le manager des Beatles. Il contient également les paroles de six chansons de l'album *Sergeant Pepper's Lonely Hearts Club Band*. Il a été acheté par un collectionneur anonyme de Liverpool, la ville natale des Beatles, pour les vingt et un ans de sa fille.

■ **LOISIRS : le parc à thème que Michael Jackson veut construire à Rio de Janeiro sera situé à Vargem Grande,** à 50 km à l'ouest du centre-ville. Elaboré par l'architecte brésilien Sergio Moreira Dias, le parc, dont les travaux commenceront début 1999, devrait coûter 800 millions de dollars (4,8 milliards de francs). A Varsovie, un projet similaire, mais de moindre taille (600 millions de francs), déjà surnommé « Jacksonland », bute encore sur des problèmes administratifs.

TROIS QUESTIONS À...

PHILIPPE CARLES

1 **Vous êtes, Philippe Carles, rédacteur en chef de *Jazz Magazine* depuis 1971, auteur d'ouvrages sur le jazz, producteur d'émissions pour Radio-France. Avez-vous constaté une spécificité française dans la production phonographique indépendante ?**

En termes d'esthétiques défendues et de fonctionnement, je ne le pense pas. Un producteur indépendant, c'est quelqu'un qui va au casse-pipe. Il découvre et accompagne des artistes, participe souvent à toutes les étapes de la réalisation d'un disque. Un grand label indépendant, c'est d'abord une grande personnalité passionnée, qui tient à sa liberté de choix, qui a la vision d'une durée. Donc, la nationalité importe peu. La France, avec son système de subventions, d'aides à la création et l'implication financière des sociétés civiles, va plutôt moins mal que la plupart des pays.

2 **Qu'est-ce qui différencie un indépendant d'une major ?**

Pour l'indépendant, un échec renvoie à sa propre misère. Dans une multinationale, le jazz n'est qu'un des éléments d'une stratégie d'occupation du marché. Mais certains responsables dans une major ont pu avoir une marge de manœuvre importante, une politique artistique. Je pense ainsi à Jean-Philippe Allard et Daniel Richard chez PolyGram.

3 **Y a-t-il un avenir pour les indépendants, dans un secteur actuellement en difficulté ?**

L'euphorie due à la commercialisation du CD est retombée. Les indépendants, et les Allumés parmi eux, sont les premiers à réfléchir à de nouveaux modes de diffusion à leur échelle. Les réseaux informatiques peuvent faire disparaître le support et la musique être disponible sans intermédiaires entre le créateur et l'auditeur. Mais je ne pense pas que la plupart des musiciens soient les vendeurs de leur musique. Il faut des non-musiciens à un moment, des témoins ; ce que sont les producteurs indépendants.

Propos reccueillis par Sylvain Siclier

Le litige opposant Jacques Attali et Jean Lacouture est renvoyé au fond

LE PREMIER vice-président du tribunal de grande instance de Paris, Jean-Jacques Gomez, a décidé en référé, mercredi 16 septembre, de renvoyer au fond une affaire opposant les éditions Fayard et Jacques Attali aux éditions du Seuil. M. Attali et Fayard sont donc *« autorisés à assigner à jour fixe, à une date très rapprochée »*. L'objet du litige est un livre de Jean Lacouture intitulé *Mitterrand, une histoire de Français*, à paraître au Seuil le 17 septembre (*Le Monde* du 17 septembre). Les éditions Fayard et Jacques Attali demandaient que soient supprimées de l'ouvrage de M. Lacouture certaines citations du livre *Verbatim* de M. Attali. Les plaignants considèrent que la biographie doit être *« mise en conformité avec la loi relative au droit de citation »*.

Me Muriel Brouquet-Canale, pour Jacques Attali et Fayard, a expliqué que les passages repris par Jean Lacouture excédaient *« le droit de libre citation selon l'usage »*. Ce droit, défini par l'article L. 122 5 du code de la propriété intellectuelle, est relativement flou dans la mesure où il n'établit pas avec précision la longueur maximum des citations pouvant être incorporées dans un ouvrage. Mais Me Brouquet-Canale a fait valoir que l'usage limite les citations à *« dix ou quinze lignes »*, quand M. Lacouture s'autorise des emprunts de *« plusieurs pages de suite »*. 79 pages du volume comportent des citations de *Verbatim*.

L'avocat a d'autre part noté que, dans la préface de son livre, Jean Lacouture qualifie de *« contestable »* l'ouvrage de Jacques Attali, qu'il avait déjà critiqué au moment de sa parution. *Dans ces conditions,* observe Me Brouquet-Canale, pourquoi s'en être aussi largement inspiré ?

De son côté, Me Dominique de Leusse, avocat du Seuil, évoque une *« procédure parfaitement abusive »*. Pour lui, les citations représentent 1,3 % de l'ensemble de la biographie. Le caractère tardif de la demande d'autorisation du Seuil à Fayard (par une lettre du 18 août), souligné par les plaignants, ne serait dû qu'aux contraintes techniques du processus éditorial. L'avocat a affirmé que le désaccord résultait moins de la longueur des citations que d'une *« réaction épidermique »* de Jacques Attali à l'appréciation portée par Jean Lacouture sur *Verbatim*. Enfin, Me de Leusse a estimé que la plupart des citations incriminées ne résultent pas de l'oeuvre créatrice de Jacques Attali, puisque ce dernier se serait *« contenté de reproduire des propos et des conversations »*. Ce qui ferait de sa demande une *« procédure en paternité littéraire abusive »*.

Emilie Grangeray

Les futurs statuts de l'Adami suscitent des contestations

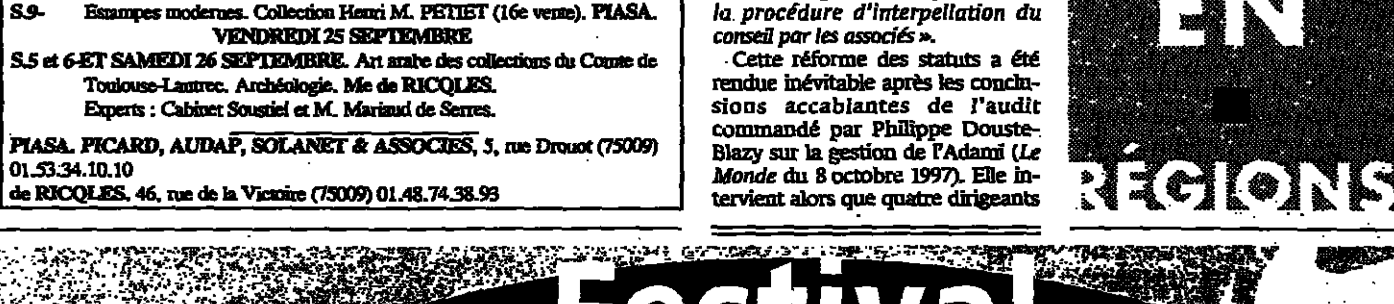
*LA TENUE de l'assemblée géné*rale de la Société civile pour l'administration des droits des artistes et musiciens interprètes (Adami), lundi 21 septembre, suscite déjà des remous. Les 14 000 associés devront se prononcer sur les nouveaux statuts approuvés par le conseil d'administration du 25 mai. Cette proposition de réforme a été débattue puis approuvée, selon la direction juridique de l'Adami, *« à l'issue de onze séances du comité de réforme »* et *« trois sessions spéciales du conseil d'administration »*. La direction veut remettre à plat *« l'apport en propriété de certains droits d'exploitation, les règles de financement des organisations syndicales et la procédure d'interpellation du conseil par les associés »*.

Cette réforme des statuts a été rendue inévitable après les conclusions accablantes de l'audit commandé par Philippe Douste-Blazy sur la gestion de l'Adami (*Le Monde* du 8 octobre 1997). Elle intervient alors que quatre dirigeants de cette société civile (Maurice Vallier, président ; Frédéric Bard, secrétaire général ; François Parrot, membre du directoire, et Christian James, directeur administratif et financier) ont été mis en examen, le 20 mai, pour abus de confiance.

L'association Protection des ayants droit, présidée par Serge Vincent, s'insurge contre ce projet de réforme des statuts. Elle affirme dans un communiqué que l'Adami envisage une *« captation des droits patrimoniaux à titre exclusif, sans que le prix de la cession soit défini »*. L'association estime en outre que le projet *« maintient un système d'opacité »* et empêche *« d'exercer le moindre contrôle individuel ou collectif »*. Alors que la mission d'audit préconisait des moyens d'information et de contrôle accrus pour les associés, le rapport annuel 1997 envoyé aux associés de l'Adami comprend beaucoup moins d'informations financières que celui de 1996.

Par ailleurs, l'association présidée par M. Vincent affirme que les nouveaux statuts visent, dans l'article 21, à *« verser statutairement une cotisation syndicale aux organisations affiliées à une confédération nationale, selon des modalités définies par le gérant. Mais afin de permettre à la CGT de toucher plus que les autres, l'article 21 est à double et même à triple détente avec le versement d'une cotisation à la Fédération internationale des acteurs. Cette dernière a déjà reçu des subventions de l'Adami sous couvert d'une association domiciliée au siège du Syndicat français des artistes-interprètes SFA-CGT. Cet article est donc passible de poursuites pénales pour discrimination et violation du droit constitutionnel français »*.

Nicole Vulser





هكذا من الأصل

Frédéric Flamand, l'obsédé des corps mécaniques

« EJM1 » et « EJM2 » sont dansés à la Biennale de Lyon

Le chorégraphe belge Frédéric Flamand présente son nouveau spectacle à la Biennale de la danse de Lyon. Il est fasciné par le corps-machine. Bien qu'un siècle le sépare des recherches sur le mouvement de Eadweard Muybridge et d'Etienne-Jules Marey, il se sent redevable à ces deux grands visionnaires.

EJM1, EJM2, de Frédéric Flamand, respectivement par Charleroi/Danses, le Ballet de l'Opéra de Lyon. Elisabeth Diller, Richard Scofidio (scénographie). Mark-Anthony Turnage, Boyan Vodenitcharov (musique *EJM1*), Paul Hindemith, Henrik Gorecki (musique *EJM2*). Stefan Ashbury (direction musicale/Orchestre de l'Opéra de Lyon). Opéra de Lyon, jusqu'au 19 septembre, 20 heures. Place de la Comédie, Lyon, 1er. Tél. : 04-72-41-00-00. Du 23 au 26 septembre : Halles de Schaerbeek, Bruxelles.

LYON
de notre envoyée spéciale

Frédéric Flamand, artiste « multi-média » belge, a placé l'utopie du corps-machine au centre de son œuvre. On se rappelle sa trilogie – *La Chute d'Icare* (Opéra de La Monnaie, Bruxelles, 1989), *Titanic* et *Ex-Machina* (Biennale de Venise, 1994). Bien qu'un siècle sépare le chorégraphe des recherches sur le mouvement du photographe britannique Eadweard James Muybridge et du scientifique français Etienne-Jules Marey, il se sent redevable à ces deux grands visionnaires. Ce spectacle, qui ne répond en rien au thème de la Biennale – qui est celui de la Méditerranée – est néanmoins accueilli dans la manifestation. Commandé par Yorgos Loukos, directeur du Ballet de l'Opéra national de Lyon, la création rend hommage aux deux inventeurs en deux parties : *EJM1* et *EJM2*, des titres qui reprennent les initiales, identiques, de Muybridge et de Marey qui sont par ailleurs, l'un et l'autre, nés en 1830 et morts en 1904. Troublante gémellité. *EJM1 s'inspire* de Muybridge. La pièce est dansée par quinze interprètes du Charleroi/Danses, nom de la compagnie de Frédéric Flamand ; *EJM2*, dédiée à Marey, a été composée pour dix-neuf danseurs du Ballet de l'Opéra. Le propos du chorégraphe n'est pas d'illustrer des photos archi-célèbres – mouvement décomposé, dédoublé, d'un homme sautant une barrière, d'un cheval au galop, de femmes prenant le thé – mais de montrer comment ces travaux ont influencé, malgré eux (?), ceux de l'Américain Frederick W. Taylor, l'inventeur du travail à la chaîne. Rapport corps/économie : est-ce un hasard si, quelques années plus tard, l'illustre Maynard Keynes épouse Lydia Lopokova, danseuse des Ballets russes ?

TRAQUE DU MENSONGE

Montrer aussi comment ces recherches sur le corps, l'hygiène participeront à l'élaboration d'un corps fasciste. Où passe la ligne du supportable ? Frédéric Flamand repère la manière dont Muybridge et Marey traquent, à travers les images, la vérité, le mensonge, annonçant l'homme technologique de cette fin de XXe siècle.

Dans *EJM1*, on retrouve les personnages en caleçon de Muybridge, les femmes nues : tout vêtement empêchant de suivre le mouvement sur les muscles, de l'analyser. Effets spéciaux entre le vivant et l'image. Effets d'optique et de lumière.

Etude systématique des comportements humains qui engendre une morale réactionnaire : l'homme au travail, la femme à son miroir. Des préceptes réjouissants s'inscrivent à l'écran : *« Une femme doit toujours hésiter avant de répondre oui »* (à son mari ?), *« Un homme doit toujours agir d'abord, réfléchir après »* (après s'être tué ?). Toujours, *jamais* : une morale sous forme de commandements.

Avec *EJM2*, geste de techniciens en combinaison bleue, place à la réalité du corps au travail. Etienne-Jules Marey a pensé à tout : ergonomie, espace, économie de la dépense gestuelle, environnement, couleur, culture physique et poids du travailleur... Les deux compagnies, la belge et la lyonnaise, sont à égalité d'excellence. *EJM1* et davantage *EJM2* n'échappent pourtant pas à ce qu'elles dénoncent : la répétition du même. On voudrait parfois zapper.

Travail impeccable, qui manque cependant de contradictions. Le dispositif des deux architectes américains Diller/Scofidio – ils collaboraient déja à la création précédente *Moving Target* – gagnerait à s'engager lui aussi davantage : images filmées en temps réel, retransmises sur écran, synchrones ou décalées, tracés lumineux des déplacements des danseurs... On a déja vu. La limite du corps-machine est le corps vivant lui-même. Ou le stress, ou la maladie, ou la mort.

Au final, deux énormes personnages, dont l'un porte une sorte de tchador. Ils disent deux états du corps actuel : le corps qui se dérègle, se rebiffe (l'obésité), le corps embrigadé de l'intégrisme religieux.

Dominique Frétard

Le violoniste Pierre Blanchard à bord de la péniche Six-Huit

PIERRE BLANCHARD, au *Six-Huit*, jusqu'au 18 septembre 1998, à 21 heures. Quai Malaquais, 75006 Paris. Tél : 01-43-80-74-54. Mo Pont-Neuf, Louvre ou Saint-Germain, parking.

Pierre Blanchard, violoniste, est une nature. Invité à jouer, très jeune, dans sa ville natale de Saint-Quentin, par Grappelli, qui y donnait un concert, Blanchard transmet. Il a quarante-deux ans. Il est professeur au Conservatoire d'Aubervilliers-La Courneuve. Il lève un orchestre de quinze violons, altos et violoncelles : une poignée d'anciens élèves pris dans un millésime particulièrement heureux ; de solides solistes (Pagliarin, Guillaume) ; une rythmique robuste (Vion, piano, Mouton, contrebasse, Palmier, batterie). Le tout à bord d'une péniche : ça tangue, les instruments ne sont pas amplifiés. Blanchard est le plus âgé de son *Arcollectiv'*.

Il est de cette école française du violon. A Juan-les-Pins (*Le Monde* du 25 juillet), il participe à l'hommage rendu à Grappelli par Didier Lockwood. Son entrée en scène enflamme la pinède. Blanchard est un musicien entier. On reconnaissait le jazz à *ses natures*. C'est à cela, à ce corps, à cette décision contre la raison, qu'on les reconnaissait. Nombre de bons musiciens de jazz aujourd'hui ne le sont plus. Question de société, de tracas, de petites prudences. Blanchard est un musicien imprudent, délicat, déterminé. Quelqu'un qu'ont choisi Thollot, Levallet, Lubat, Solal, Lee Konitz, Le Lann ne peut tromper. Ne peut se tromper. Ce n'est pas une question de violon (virtuosité, justesse, lyrisme), mais de musique (présence, transmission, idée). La preuve, c'est qu'à la tête de son *Arcollectiv'*, il ne joue pas, il dirige. Et s'il joue (*Pizzicat*, au violon ténor), il trouve dans ses rangs Zahia Ziouani pour diriger. Et si l'on y retourne, ce sont d'autres qui « chorussent ». C'est devenu rare, une idée en musique, une idée réellement transmise, un collectif, un groupe sans ego, avec l'esprit, des arrangements subtils, la joie de jouer.

GAÎTÉ MODESTE

On les imagine en répétition, mettant au point les nuances, le « voicing » des ensembles, la part improvisée et celle qui ne l'est pas. L'écriture de Blanchard est d'autant moins commode qu'elle ne s'abrite pas derrière l'exhibition de ses problèmes. Il faut que ça sonne, que ça swingue et enlève. Et ça le fait. Ils attaquent par *For To-Morrow* de McCoy Alfred Tyner. C'est la pièce au point. Celle qui permet de se rassurer, de trouver la justesse d'ensemble, les volumes, une vérité d'appoint. La péniche résonne comme un auditorium. Au loin, le Louvre. Pas d'amplification pour donner le change. La musique seule, les instruments nus. Il y a là un bonheur qui vaut une soirée. Blanchard danse devant l'orchestre.

Certaines pièces de l'orchestre, *écrites par l'une ou l'autre*, *Volutes*, *Pentatonic*, sont ambitieuses, cherchées. D'autres (le *Nadal* de Gismonti, ou *Love in The Garden*, si finement démarqué d'un solo de Zbigniew Seifert) voulues dans l'idée. Le tout transpire une gaîté modeste, l'hommage rendu à la musique. Au violon, Blanchard joue le thème de *Casablanca* aussi près que possible de la version qu'aimait en donner Grappelli. Juste avec la rythmique. Enchaînement sur le collectif, pour un autre air de prédilection du Maître, *Pent-Up House*, dont Maransin, pamphlétaire amateur, donna tantôt, à la télévision, une version psychorigide. Ici, les trois violonistes au féminin sont lancées dans une joute à trois voix digne des grands échanges. Dans le souvenir de Grappelli, mais aussi – chez la jeune Mathilde Febrer – de l'immense et bien oublié Michel Warlop. Autant dire, dans la mémoire de l'avenir.

Francis Marmande

SORTIR

PARIS

Cypress Hill
Après un passage à vide consécutif à des dissensions internes, ces rappeurs californiens, militants de la fumette, viennent d'enregistrer un nouvel album qui met un pied dans le rock. Sur scène, voix nasillardes et ambiances oppressantes garanties.
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mo Anvers. Le 17, à 19 h 30. Tél. : 01-44-92-45-45. 143 F.

VERSAILLES

Cinéma et Histoire
Dans le cadre de ses cycles Cinéma et Histoire organisés jusqu'en décembre, le château de Versailles présente dix films français et étrangers autour du thème « Légende impériale » et illustrant les campagnes de Napoléon Bonaparte : *Légions impériales*, de Leopoldo Savona (le 17, à 18 heures) ; *Adieu Bonaparte*, de Youssef Chahine (le 17, à 20 h 30) ; *Lady Hamilton*, d'Alexander Korda (le 18, à 18 heures) ; *Duellistes*, de Ridley Scott (le 18, à 20 h 30) ; *Gloire*, de Mihaly Kertesz (le 19, à 18 heures) ; *Austerlitz*, d'Abel Gance (le 19, à 20 h 30) ; *Les Cent Jours*, de Giovacchino Forzano (le 21, à 18 heures) ; *Waterloo*, de Serguei Bondartchouk (le 21, à 18 heures) ; *Pontcarral, colonel d'Empire*, de Jean Delannoy (le 22, à 18 heures) ; et enfin *La Soule*, de Michel Sibra (le 22, à 20 h 30).
Cinéma « Le Roxane », 6, rue Saint-Simon, 78000 Versailles. Jusqu'au 22 septembre. Tél. : 01-30-83-78-88. 30 F et 40 F.

TULLE (Corrèze)

Nuits de nacre
Avec une programmation un peu moins aventureuse depuis que Richard Galliano n'en assure plus la direction artistique, Les Nuits de nacre restent tout de même un rendez-vous incontournable pour tous les fans de l'accordéon. Cette année, l'instrument vu sous l'*angle « compagnon fidèle de* la chanson française » y est particulièrement fêté. Les accompagnateurs de grands noms participent à l'édition 98 : Armand Lassagne (Colette Renard, Guy Béart, Patachou), Jean Corti (Jacques Brel), Serge Tomassi (Michel Fugain, Michel Sardou, Juliette Gréco), Marc et Danielle Bonel (Edith Piaf), Marc Berthoumieux (Georges Moustaki, Enzo Enzo, Nilda Fernandez). Egalement au programme, Marc Perrone et d'autres, qui aiment fréquenter aussi l'accordéon (Yann Tiersen, Paris Combo, Les Têtes Raides...), plus des conférences, des expos et des bals.
Nuits de Nacre, Tulle (19). Jusqu'au 20 septembre. Tél. : 05-55-21-73-00.

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

La Dette
de Manuel José Alvarez (France-Colombie, 1 h 37).
Godzilla
de Roland Emmerich (Etats-Unis, 2 h 18).
I Want You (*)
de Michael Winterbottom (Grande-Bretagne, 1 h 37).
Sue perdue dans Manhattan
d'Amos Kollek (Etats-Unis, 1 h 30).
Train de vie
de Radu Mihaileanu (France, 1 h 43).
La Vie rêvée des anges
d'Erick Zonca (France, 1 h 53).
(*) Film interdit aux moins de 12 ans.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn)

REPRISES

L'Ange ivre
d'Akira Kurosawa. Japonais, 1948, noir et blanc (1 h 38).
VO : Action Ecoles, 5e (01-43-29-79-89).
Scarface
de Howard Hawks. Américain, 1932, noir et blanc (1 h 30).
VO : Grand Action, 5e (01-43-29-44-40).

VERNISSAGES

Architecture dogon
Musée de l'homme, hall, palais de Chaillot, 17, place du Trocadéro, Paris 16e. Mo Trocadéro. Tél. : 01-44-05-72-72. De 9 h 45 à 17 h 15. Fermé mardis et fêtes. Du 17 septembre au 31 octobre. Entrée libre.
Millet, Van Gogh
Musée d'Orsay, espace d'exposition temporaire, 62, rue de Lille, entrée : 1, rue de la Légion-d'Honneur, Paris 7e. Mo Solferino. Tél. : 01-40-49-48-14. De 10 heures à 18 heures ; nocturne jeudi jusqu'à 21 h 45 ; dimanche de 9 heures à 18 heures. Projection : Un peintre parmi les peintres. *Fermé lundi. Du 17 septembre au 3 janvier. 40 F (musée + exposition), sur réserv. : 46 F ; le dimanche 30 F, sur réserv. : 36 F. Gratuit pour les moins de 18 ans.*
Nancy Spero
Galerie Montenay-Giroux, 31, rue Mazarine, Paris 6e. Mo Odéon. Tél. : 01-43-54-85-30. De 11 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Du 17 septembre au 17 octobre.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Demi-jour
de Jean-Marie Patte, mise en scène de l'auteur, avec Eléonore Hirt, Ludovic Baude, Kimon Dimitriadis, Manuel Le Lièvre, Jean-Marie Patte et Christophe Vandevelde.
Théâtre de la Bastille, 76, rue de la Roquette, Paris 11e. Mo Bastille, Voltaire, Bréguet-Sabin. Le 17, à 21 heures. Tél. : 01-43-57-42-14. 80 F et 120 F.
Le Monologue d'Adramélech
de Valère Novarina, mise en scène de Serge Tranvouez, avec Serge Tranvouez.
Théâtre Gérard-Philipe, 59, boulevard Jules-Guesde, 93 Saint-Denis. Le 18, à 19 heures. Tél. : 01-48-13-70-00. 50 F.
La Tragédie optimiste
de Vsevolod Vichnevsky, mise en scène de Bernard Sobel, avec Vincent Dissez, Benjamin Baroche, Guillaume Cantillon, Vincent Deslandres, Clément Fenasse, Bernard Ferreira, Maïa Gresh, Christophe Lichtenauer, Sylvie Milhaud, Gilles Masson, Hakim Nesnes, Jean-Paul Rouvray, Abdelkader Touati, Emmanuel Vergnaud, Damien Witeka, Kamel Adjir, François Alkama et Christian Baxter.
Théâtre, 41, avenue des Grésillons, 92 Gennevilliers. Le 17, à 20 h 30. Tél. : 01-41-32-26-26. De 60 F à 140 F.
Une bête sur la lune
de Richard Kalinoski, mise en scène d'Irina Brook, avec Simon Abkarian, Corinne Jaber, Guy Touraille, en alternance Jonathan Haddad et Kristen Josse.
Arc-en-Ciel Théâtre, 1, place du Général-de-Gaulle, 94 Rungis. Le 17, à 21 heures. Tél. : 01-45-60-79-05. De 70 F à 110 F.
Urs Leimgruber, Sophie Agnel
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. Le 17, à 20 h 30. Tél. : 01-42-87-25-91. De 40 F à 80 F.
Mister Gang
Glaz'Art, 7-15, avenue de la Porte-de-La-Villette, Paris 19e. Mo Porte-de-la-Villette. Le 17, à 20 h 30. Tél. : 01-40-36-55-65. De 25 F à 40 F.
Elisa Point
Théophile Minuit
Café Ephémère (Forum des Halles), cour intérieure niveau – 1, Paris 4e. Mo Les Halles. Le 18, à partir de 17 h 30. Entrée libre.

DERNIERS JOURS

24 septembre :
Max Bill, Georges Vantongerloo
Galerie Denise René-Espace Marais, 22, rue Charlot, Paris 3e. Mo Filles-du-Calvaire. Tél. : 01-48-87-73-94. De 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 24 septembre.
26 septembre :
Max Ernst, Jean-Pierre Pincemin
Galerie Lucette Herzog, 23, passage Molière (157, rue Saint-Martin), Paris 3e. Mo Rambuteau, Les Halles. Tél. : 01-48-87-39-94. De 14 h 30 à 18 h 30 ; samedi de 10 h 30 à 18 h 30. Fermé dimanche ; lundi, mardi. Jusqu'au 26 septembre.





Le départ annoncé du président Zeroual

La presse algérienne officielle tresse des lauriers au chef de l'Etat. Les autres journaux font part de leur stupéfaction devant ce que le quotidien francophone « Le Matin » appelle une « énigme »

EN CHOISISSANT d'écourter, à la surprise générale, son mandat présidentiel, Liamine Zeroual a-t-il fait par la grande porte son entrée dans l'Histoire ? Le quotidien francophone *L'Authentique* n'en doute pas qui, dans un hommage sans nuance au chef de l'Etat algérien, établit un parallèle entre sa démarche et celle de quelques-uns de ses illustres prédécesseurs étrangers. *« Même s'il* [Zeroual] *n'a pas eu leur carrière ou leur charisme, trois personnages avaient fait le même choix. Nasser, l'Egyptien que la foule avait fini par reconduire. De Gaulle, le Français, qui ne s'en est jamais remis et Churchill, l'Anglais, qui a refusé de revenir. »* Quotidien du pouvoir, quel que ce soit celui-ci d'ailleurs, le *Moudjahid* affirme de son côté qu'en décidant de se retirer le chef de l'Etat a donné *« une éclatante signification au principe de l'alternance au pouvoir, principe cardinal sans lequel d'ailleurs pluralisme et démocratie ne relèveraient que de l'ordre virtuel, alimentant l'esprit démagogique ».*

Les autres journaux pratiquent avec plus de modération la langue de bois. Pris de court par l'annonce du départ anticipé du chef de l'Etat, tous s'efforcent de résoudre ce que *Le Matin* appelle *« l'énigme »*. Sous le titre *« Les raisons d'une démission »*, le quotidien *Liberté* croit savoir qu'il n'a pas fallu moins de six heures de négociations avec les chefs de l'armée et du Conseil constitutionnel pour que Zeroual accepte de demeurer à son poste jusqu'à la tenue d'une présidentielle anticipée.

Panel onusien :

LE MATIN

« IL FAUT UNE AUTRE ALGERIE »

Le *Quotidien d'Oran* livre à ses lecteurs un autre récit des quelques heures qui ont précédé le discours radio-télévisé du chef de l'Etat au cours duquel il a annoncé une nouvelle élection présidentielle. *« C'est bien un conclave de décideurs, qui se serait réuni jeudi et vendredi en présence de Zeroual, qui a pris la décision de réduire le mandat présidentiel,* indique le journal. *Pour en arriver là, le débat fut, dit-on, houleux et il a fallu que Zeroual refuse l'autre proposition consistant à se séparer de certains de ses proches collaborateurs dont Betchine, l'homme qui est à l'origine de toutes les controverses (...) Il ne fait aucun doute que Zeroual a été obligé de s'incliner. »* Et le quotidien de poser une question à ses lecteurs : *« Si un président, dont la légitimité se puise dans les plus de 60 % d'électeurs qui l'ont choisi, en arrive à être réduit à une telle extrémité, peut-on alors, en toute honnêteté, affirmer que le processus de parachèvement des institutions a réellement servi le pays à le prémunir contre la monopolisation du pouvoir par des clans et des cercles ? »*

« Venu au pouvoir par le moyen des arrangements propres aux luttes d'appareils, Zeroual était condamné soit à se soumettre au diktat de ces appareils, soit à se démettre », tranche *La Tribune* avant d'évoquer la recomposition du champ politique qu'annonce le prochain scrutin.

Pour *Le Matin*, la situation est limpide : *« Les partis de Sant'Egidio et les islamistes sont conscients de l'enjeu. »* Partisans d'un dialogue politique aussi large que possible, ils vont s'attacher à *« faire triompher le camp de la réconciliation nationale »*, celui qui privilégie une issue politique plutôt que militaire pour mettre fin à la violence. Là est le danger, de l'avis du *Matin*, et, pour le conjurer, le journal bat le rappel des *« démocrates anti-islamistes »*. L'élection présidentielle aura lieu avant février 1998. *« Quatre mois c'est peu pour se préparer à un sauvetage du pays. Mais c'est suffisant pour le laisser assassiner »*, conclut l'éditorialiste du *Matin*.

Jean-Pierre Tuquoi

EN VUE

■ **Timothy Carney**, ambassadeur des Etats-Unis à Port-au-Prince, vient de relancer la querelle qui, depuis un siècle, oppose Haïti à son pays, pour la possession de Navase, île inhabitée de cinq kilomètres carrés.

■ Au ministère des affaires étrangères bulgare qui qualifie de *« provocateur »* son comportement au poste-frontière de Kalotina, **Ondrei Havlin**, ambassadeur de la République tchèque à Sofia, répond : *« Non, je n'ai pas roulé sur le pied d'un douanier ».*

■ L'employé des chemins de fer qui, mardi 15 septembre, a accouché une passagère dans le train entre Kedzierzyn-Kozle et Opole aimerait bien que la petite fille soit prénommée Katarzyna, nom de la sainte patronne des cheminots polonais.

■ **Keith M. Kendrick**, de l'Institut Babaham de Cambridge, démontre, en observant que des agneaux mâles élevés dès leur naissance par une chèvre ont, à l'âge adulte, une préférence marquée pour les chèvres, le complexe d'Œdipe du mouton.

■ **Massimo Giardini**, étudiant de la faculté de mécanique de Camerino, en Italie, vient de faire breveter *« Stop Etil Car »*, un dispositif électronique qui empêche le démarrage d'un véhicule si l'haleine du conducteur contient un taux trop élevé d'alcool.

■ Les scientifiques du London's Imperial College of Science, Technology and Medicine qui diagnostiquent les maladies en analysant l'haleine des patients, comparent leur *« méthode révolutionnaire »* à l'invention du thermomètre.

■ Les douaniers de Sierra Leone tamisent en vain depuis le 14 septembre, les excréments d'**Amadou Cisse**, trafiquant guinéen ayant avalé 43 diamants non taillés pour les sortir du pays en contrebande.

■ Les latinistes de la Fondation Vaticane, chargés du *Lexicon recentis latinitatis*, ont longuement travaillé à traduire des mots comme blue-jeans (*bracaelintea caeruleae*), hot dog *(pastillum botello fartum)*, on line, *(directe collegatus)*, rock and roll *(saltatio : « nuta et volvere »)*, slip *(parvum subligaculum)* ou topless *(strophio carens)*, pour servir à l'établissement des textes officiels de l'Eglise.

■ **Jessica Rizzo**, pornostar italienne, chef d'entreprise dans l'industrie du sexe, choisirait volontiers pour confesseur le chroniqueur de *Famiglia Cristiana*, **Don Leonardo Zega**, qui demande aux épouses d'être indulgentes avec leurs maris surpris en train de regarder un film pornographique. *« Ils sont comme des enfants qui volent un pot de confiture ».*

Christian Colombani

DANS LA PRESSE

L'EXPRESS
André Glucksmann

■ Oui, il y a immoralité. En 1998, Clinton confesse deux péchés, le second est sur toutes les lèvres. Le premier, oublié, touche le génocide des Tutsis : il avait omis de le désigner, donc de le dénoncer, donc de l'interrompre. Le carnage a duré trois mois sous les téléyeux de l'Occident. Après les excuses du président, nul n'a défilé sous les fenêtres (...). La presse n'a pas diligenté d'enquête, les grandes consciences républicaines et démocrates ne pipèrent mot. Deux poids, deux mesures, une obscène immoralité : un million de morts pèse une plume, quelques gouttes de sperme écrasent comme une montagne. (...) Oui, il y a danger. La « vertueuse » confusion du public et du privé, du temporel et du spirituel, du domaine des Césars et du royaume de Dieu confine à l'intégrisme. Déjà les assassins de Rabin furent financés par des juifs ultrapieux de Manhattan. Déjà les fanatiques de Kaboul ont été adoubés par Washington. Puisse l'Amérique profonde et fière de ses libertés interrompre la dérive débile d'une élite politique, morale et intellectuelle qui parraine nos prochaines guerres de religion.

LE NOUVEL OBSERVATEUR
Bernard Guetta

■ L'Amérique est notre alliée. Elle l'est car elle est la plus grande démocratie du monde, mais aucun démocrate ne peut aujourd'hui se reconnaître en elle. En ces jours sombres, l'Amérique est un pays d'Inquisition, où un « procureur indépendant » peut impunément harceler un homme pour une infidélité conjugale (...). L'Amérique déraille, mais il n'y a pas qu'à Washington que la démocratie se suicide. Sept ans durant, nous avons, à Moscou, sacré garant de la démocratie russe un alcoolique comateux, nous avons approuvé et encouragé sa politique, même quand ses chars réduisaient un Parlement dont le tort était d'avoir dit trop tôt que l'eltsinisme ruinait le pays. En Russie, les démocraties ont travesti la démocratie et, quinze ans durant, elles l'ont assimilée partout de par le monde à cette idéologie du tout-libéral qui fait désormais tanguer les continents. A ce train, notre cause ne sera bientôt plus plaidable. Nous nous croyons forts parce que nous sommes riches, puissants, stables, mais cette démocratie qui a fait notre prospérité s'humilie en Amérique après s'être caricaturée dans les pays émergents. Tout la menace aujourd'hui. Tout menace donc, à terme, les pays occidentaux. Le monde a maintenant besoin d'un nouveau pôle. Le monde a besoin de l'Europe.

LE FIGARO
Georges Suffert

■ Il aura suffi que la Malaisie réinvente le contrôle des changes, que Bill Clinton tire une sonnette d'alarme à propos du Brésil et du Chili, qu'une poignée d'économistes américains s'en prennent avec vigueur au libéralisme, pour qu'un vague frisson coure dans le dos de la gent financière. Question : envisage-t-on réellement de revenir sur la liberté de circulation des capitaux ? (...)Il y a quelque chose de démesuré dans cette minipanique des économistes et des grands argentiers. Il existe cent mesures propres à réguler en partie les mouvements d'argent. (...) Ce n'est pas une raison pour en revenir à l'avant-guerre sous prétexte que le libéralisme a échoué.

www.go2net.com/internet/useless/

Un vaste répertoire des sites les plus inutiles existant sur le Web

DES MILLIONS de gens de par le monde restent persuadés qu'internet est un gadget compliqué qui ne sert à rien. Deux informaticiens américains, Paul Phillips et Steve Berlin, ont voulu prouver que cette opinion est largement justifiée, en créant « Useless », un site répertoriant les sites les plus inutiles existant sur le Web.

A première vue, ils ont l'embarras du choix, entre les innombrables sites soi-disant humoristiques, obsessionnels, délirants ou mal informés, et les pages personnelles ineptes fabriquées par des amateurs mal inspirés. Mais le tout-venant ne les intéresse pas, ils sont à la recherche d'oeuvres dont l'inutilité est magnifiée par l'ambition de leurs auteurs, l'ampleur du travail accompli et le sérieux de l'entreprise.



En bons professionnels, Phillips et Berlin ont créé un système offrant le choix entre trois modes de navigation : un répertoire en vingt catégories, de « automobiles » à « fous furieux », en passant par « diseurs de bonne aventure» ; un moteur de recherche par mot-clé pour des investigations pointues ; une sélection des dernières découvertes.

Au niveau du contenu, quelques grandes tendances se dégagent. Il y a les sites érudits, tels l'inventaire de toutes les fautes grammaticales repérées dans l'oeuvre de Jane Austen, la traduction en latin des meilleures chansons d'Elvis Presley, ou la liste exhaustive des films où l'on voit un acteur jouer de la cornemuse. Viennent ensuite les artistes, comme cet accordéoniste amateur qui propose des enregistrements de chansons des Beatles sur un rythme musette, ou ce spécialiste japonais du sable musical.Quant aux inclassables, mieux vaut ne pas s'attarder sur leurs motivations. Parmi les meilleures trouvailles de « Useless » figurent les collectionneurs de photos de grenouilles atteintes de malformations, ou cette Suédoise de 44 ans amoureuse des guillotines – elle en a installé deux chez elle, baptisées respectivement « Fressie » et « De Horizon ».

Les sites dont l'inutilité est la plus flagrante reçoivent un prix, un icône représentant une vache à deux têtes (une à chaque bout). La plupart des lauréats l'affichent sur leur page d'accueil avec fierté. Des mentions spéciales sont attribuées aux grands classiques de l'inutile, devenus des références de la cyberculture, comme la webcam permettant de surveiller le remplissage de la cafetière d'un laboratoire de l'université de Cambridge, la page personnelle rose bonbon de Fabio le *latin lover* impénitent, et l'étude très documentée sur les toilettes de Melbourne.

Yves Eudes

SUR LA TOILE

TRAIN

■ La SNCF va ouvrir, le 1er octobre, un service de réservation de billets de train *via* Internet. Le télépaiement par carte bancaire ne sera mis en service que l'année prochaine.
www.sncf.fr

LE RAPPORT STARR BAT TOUS LES RECORDS

■ Selon un sondage réalisé par la société de marketing Relevant Knowledge, près de six millions d'internautes de tous les pays ont téléchargé les 445 pages du rapport du procureur Starr dans les trois jours suivant son affichage sur Internet. A lui seul, le site de CNN Interactive a permis le téléchargement de plus de 34 millions de pages en un seul jour. La réfutation en 73 pages publiée sur le site de la Maison Blanche n'a, quant à elle, attiré que 606 000 lecteurs. – *(AP.)*

PIRATE MATHEUX

■ Un employé de la compagnie de téléphone US West a été arrêté par le FBI pour un délit sans précédent. Il avait reprogrammé à distance 2 585 ordinateurs pour les faire travailler en réseau sur un problème mathématique classique : la découverte d'un nouveau nombre premier. – *(AP.)*

Premier prix de vertu

par Alain Rollat

NE BADINONS PAS avec la présomption d'innocence. Le moindre dérapage peut tuer. Il arrive qu'on se suicide des conséquences d'une accusation portée à la légère. Toutes les victimes des abus judiciaires ou médiatiques ne subissent pas une telle extrémité, mais, chaque année, dans l'indifférence générale, des centaines de « blessés » anonymes sont poussés à fuir leur cage d'escalier, leur village, leur ville ou leur pays après avoir été mis au ban de leur communauté sans preuve, sans jugement, sans défense et sans appel.

Il suffit d'un titre, d'une photo, d'une image, pour condamner à perpétuité une vie innocente. Il n'y a pas, en la matière, de « petite » dérive. Et puisque tous les médias ne l'ont pas encore compris, il est naturel que le pouvoir législatif s'en mêle. L'interdiction de publier ou diffuser des images de personnes menottées ou entravées ne fera pas scandale. L'instauration de cette nouvelle règle ne choquera surtout pas les reporters de la télévision publique, qui avaient été les premiers à reprocher aux responsables des journaux télévisés de France 2 de sombrer dans l'information-spectacle en exploitant des clichés de cette nature. Depuis l'affaire des Orres, les principales chaînes avaient d'ailleurs pris les devants et, mercredi, elles n'ont pas manqué de renvoyer les téléspectateurs à l'image qui a incité Elisabeth Guigou à passer à l'action : l'image de ce guide de haute montagne menotté, montré à l'écran comme un grand criminel, en janvier dernier, alors que la justice n'avait pas encore déterminé sa part de responsabilité dans cette avalanche meurtrière et que la diffusion de cette prise de vues n'ajoutait aucun élément d'information à l'enquête en cours.

Assumant à la perfection sa mission emblématique, Patrick Poivre d'Arvor a immédiatement revendiqué le premier prix de vertu pour TF 1. Dès mardi soir, il s'était précipité pour rappeler que son journal n'avait pas attendu le conseil des ministres pour s'interdire toute image de ce type. Mercredi soir, il ne lui restait plus qu'à s'identifier à toute la presse française pour se féliciter de ce *« nouveau code de bonne conduite »*. Ce qu'il fit de bonne grâce en s'exprimant au nom de *« nous, les journalistes ».*

Merci Patrick pour ce *« nous »* de majesté ! Faute de menottes, nous bâillonnerons les incrédules qui insinueraient qu'il pourrait s'agir d'un pseudo sous prétexte que c'est Arte qui a rappelé le rôle de certains animateurs de TF 1 dans la dérive de l'affaire de Carpentras, à l'époque où le respect de la présomption d'innocence ne semblait plus valable au-delà de votre journal de 20 heures...



JEUDI 17 SEPTEMBRE

FILMS DE LA SOIRÉE

18.45 L'Affaire Cicéron ■ ■ Joseph L. Mankiewicz (Etats-Unis, 1952, N., v.o., 105 min). Ciné Classics
19.30 Non coupable ■ ■ Henri Decoin (France, 1947, N., 95 min). Cinétoile
20.05 Hôtel des Amériques ■ ■ André Téchiné (France, 1981, 90 min). TV 5
20.40 Fog ■ ■ John Carpenter (Etats-Unis, 1979, 93 min). 13ème Rue
20.55 Intérieurs ■ ■ ■ Woody Allen (Etats-Unis, 1978, 95 min). Téva
21.00 Quai des brumes ■ ■ ■ Marcel Carné (France, 1938, N., 95 min). Paris Première
21.05 Rocco et ses frères ■ ■ ■ Luchino Visconti (Italie, 1960, N., 170 min). Cinétoile
22.10 Madame Butterfly ■ ■ ■ Frédéric Mitterrand (France, 1995, v.o., 130 min). Cinéstar 1
22.15 Colonel Redl ■ ■ ■ Istvan Szabo (Allemagne - Autriche - Hongrie, 1985, 135 min). Arte
22.20 Les Feux de l'enfer ■ ■ Andrew V. McLaglen (Etats-Unis, 1968, 120 min). RTL 9
22.25 La Double Vie de Véronique ■ ■ ■ Krzysztof Kieslowski (France - Pologne, 1991, 95 min). Cinéstar 2
22.30 Alexandre Nevski ■ ■ Serguei Eisenstein (Urss, 1938, N., 110 min). Mezzo
23.55 1941 ■ ■ Steven Spielberg (Etats-Unis, 1979, v.o., 115 min). Cinétoile
1.50 Passion d'amour ■ ■ E. Scola (It., 1981, 115 min). Cinétoile
4.35 La Horde sauvage ■ ■ Sam Peckinpah (Etats-Unis, 1969, v.o., 144 min). Canal +

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Invités : Khaled, Rachid Taha, Faudel ; Philippe Starck ; Gérard Garouste ; Agnès Michaux. Canal +
19.00 Voyages, voyages. Le Portugal. Arte
19.00 Le Magazine de l'Histoire. Invités : Jean Lacouture ; Jean-Jacques Becker ; Catherine Clément ; Christian Petitfils. Histoire
20.15 Temps présent. Le zoo de Vincennes. L'inventeur et la raie volante. Le siècle en images : Le Zeppelin explose. TSR
20.50 Envoyé spécial. Camus, Johnny et le Stade de France. Les concouristes. France 2
22.25 Pulsations. Troubles de l'apprentissage. RTBF 1
22.35 Paroles de femmes. Invitée : Annie Duperey. TMC
22.35 Faxculture. Marguerite Duras. TSR
23.20 Le Club. Pierre Gaspard-Huit. Ciné Classics
23.30 De l'actualité à l'Histoire. L'or noir. Invités : Xavier Houzel ; Loïck le Floch-Prigent ; Pierre Terzian ; Peter Bogin. Histoire
0.50 La 25e Heure. Daphné et Eléanor. France 2
1.00 Des racines et des ailes. La bouddhamania. Les enfants du carrefour. Vous avez dit surdoués ?. France 3

DOCUMENTAIRES

18.30 Le Monde des animaux. Le seigneur des algies. La Cinquième
19.00 Gouverner, c'est choisir ? Odyssée
19.20 Mon mari est un gangster. Planète
19.40 Amadeus Quartet. Muzzik
19.45 Paquebots de légendes. [3/4]. Duel de géants. Odyssée
20.10 Méditerranée, rive sud. [7/13]. Algérie, le grand désert. Planète
20.15 La Maillot jaune. Arte
20.15 Gestes d'artisans. [2/2]. Histoire
20.35 La Bataille du Chili. [2/3]. Le coup d'Etat. Planète
20.40 Les Métiers. La région Centre : le vannier et le sabotier. Odyssée
20.40 Soirée thématique. Les Habsbourg. Arte
21.00 Virtuoses. Maria Joao Pires. Mezzo
21.00 The Gershwin Years. [1/2]. From Tin Pan Alley to Carnegie Hall. Muzzik
21.10 A la poursuite des dieux engloutis. Odyssée
22.20 Cent ans de collisions automobiles. Planète
23.15 Amérique latine, un continent déraciné. [5/6]. Ruines, rituels, romans. Odyssée
23.20 W.E.B. DuBois, le premier activiste noir américain. [1/2]. Planète
23.55 Souvenir. Serge et Jane, je t'aime moi non plus. Canal Jimmy
0.40 Pompidou, l'école du pouvoir. Planète

SPORTS EN DIRECT

18.00 Football. Coupe des coupes (16es de finale, aller) : Levski Sofia - FC Copenhague. Eurosport
20.30 Football. Coupe des coupes (16es de finale, aller) : Paris-SG - Maccabi Haïfa. Canal +

MUSIQUE

22.35 Paul McCartney. Enregistré au Royal Albert Hall, le 14 octobre 1997. Paris Première
22.50 Hommage à Charlie Parker 1. Concert enregistré à la Grande Halle de la Villette à Paris, en 1989. Muzzik
23.50 Concerto Palatino. Muzzik
0.15 Peter Grimes. Mise en scène d'Elijah Moshinski. Par l'Orchestre du Royal Opera House de Covent Garden, dir. Colin Davis. Muzzik

TÉLÉFILMS

20.30 Paparazzo. Edward Bennett. Festival
22.40 Terreur à l'hôpital. Larry Shaw. M 6
22.50 Obscures révélations. David Anspaugh. TF 1
23.00 Secrets. Peter Hunt. Téva
23.05 Séduction aveugle. Tom Donnelly. France 3

SÉRIES

20.50 Aux frontières du réel. Détour. Prométhée post-moderne. M 6
21.50 Urgences. Le lien du sang. TSR
21.55 Rocambole. [4/6]. Festival
0.20 Booker. La guerre des gangs. M 6
1.00 Spicy City. Sex Drive (v.o.). Canal Jimmy
1.25 Chapeau melon et bottes de cuir. Le grand penseur (v.o.). 13ème Rue
2.25 Game On. Barbe à papa et sucre d'orge (v.o.). Canal Jimmy
4.20 Profit. Chinese Box (v.o.). Canal Jimmy

NOTRE CHOIX

● 20.55 Téva
Intérieurs
Réalisé par Woody Allen, en 1978, un film sérieux, dramatique, où il est question du sens de la vie, où frémissent les ondes d'une réalité intérieure captée par la mise en scène. Magnifique interprétation.

● 21.00 Paris Première
Quai des brumes
L'archétype du réalisme poétique cher à Marcel Carné : d'un beau scénario de Prévert, adapté de Mac Orlan, le cinéaste a tiré un film somptueux plastiquement, qui donne à voir l'impossibilité de l'amour et le tragique de l'existence. Magistrale interprétation et irrésistible poésie. – *J. S.*

● *0.35 France 3*
Espace francophone
Un parcours musical éclectique, cap sur le Sud. De Spa, en Wallonie – où l'on entend en ouverture Maurane, accompagnée par Michel Fugain, puis Philippe Tasquin –, au Cap Vert de Césaria Evora, en passant par la Balagne du groupe polyphonique corse A Filetta et le Maroc de Sant el Atras, avant une ultime escapade outre-Atlantique chez les Cajuns. Beau programme curieusement traité cependant : parfois pas le moindre commentaire aidant à dépasser le stade de la découverte, ou des images de plein air qui condamnent à un play-back incongru... Reste la parole évidente de Jean-Claude Acquaviva, ou de Zacharie Richard, qui appelle à un lien entre les deux Acadies, comme un concept pensé en dehors des frontières pour un « peuple qui refuse de mourir ». Rêver pour sauver l'héritage : ce *Chanter la francophonie* mérite l'écoute. – *Ph.-J. C.*

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

18.25 Exclusif.
19.05 Le Bigdil.
20.00 Journal, L'image du jour.
20.40 Centenaire de l'aviation.
20.50 Météo.
20.55 Commissaire Moulin. Silence radio.
22.40 TF1 magazine.
22.50 Made in America. Obscures révélations. Téléfilm. David Anspaugh.
0.30 Les Rendez-vous de l'entreprise.
0.55 TF1 nuit, Météo.

FRANCE 2

18.45 ▶ Cap des Pins.
19.15 1000 enfants vers l'an 2000.
19.20 Qui est qui ?
19.50 Au nom du sport.
19.55 Météo, Journal, Météo.
20.50 Envoyé spécial. Camus, Johnny et le Stade de France. Les concouristes.
22.45 Expression directe.
22.55 Kill Me Again ■ Film. John R. Dahl.
0.40 Journal, Météo.
0.50 La 25e Heure. Daphné et Eléanor.

FRANCE 3

18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Le Kadox.
20.35 Tout le sport.
20.55 Les Rois du gag. Film. Claude Zidi.
22.30 Météo, Soir 3.
23.05 Séduction aveugle. Téléfilm. Tom Donnelly.
0.35 Espace francophone. Chanter dans la francophonie [2/2].
1.00 Des racines et des ailes.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 20.30
18.25 Flash infos.
18.30 Nulle part ailleurs.
20.30 Football. PSG - Maccabi Haïa.
22.45 La vérité si je mens ■ Film. Thomas Gilou.
0.20 Un éléphant sur les bras Film. Howard Franklin (v.o.).
1.50 Golf.

ARTE

19.00 Voyages, voyages.
19.50 Arte info.
20.15 Le Maillot jaune.
20.40 Soirée thématique. Les Habsbourg. 20.45 Ascension et splendeur des Habsbourg. Sept cents ans d'histoire en Europe. 21.30 Chronique de la mort d'un empire. De Sarajevo à Madère. 22.15 Colonel Redl ■ ■ ■ Film. Istvan Szabo. 0.30 Vienne et les vestiges de l'Empire. *1.05 Sissi face à son destin.* Film. Ernst Marischka.

M 6

19.00 Demain à la une.
19.54 Le Six minutes, Météo.
20.10 Joyeuse pagaille.
20.35 La Famille Touvabien.
20.40 Décrochage info, Passé simple.
20.50 Aux frontières du réel. Détour. Prométhée post-moderne.
22.40 *Terreur à l'hôpital.* Téléfilm. Larry Shaw.
0.20 Booker. La guerre des gangs.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.00 Les Chemins de la musique. Vous avez dit minimalisme ? [4/5].
20.30 Agora. Marcel Lachiver (*Par les champs et par les vignes*).
21.00 Lieux de mémoire. L'absinthe.
22.10 For intérieur. Avec Claude Verdier.
23.00 Nuits magnétiques. [3/5].
0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Concert. Donné en direct, salle Pleyel, à Paris, par l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Evgueni Svetlanov. Œuvres de Bloch.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Di Tucci, Boesmans.
23.05 Papillons de nuit. L'âme de villes.

RADIO-CLASSIQUE

20.40 Les Soirées. Gide et le romantisme. Œuvres de Beethoven, Schumann, Schubert.
22.35 Les Soirées... (suite). Œuvres de Schubert, Wagner, Beethoven.

VENDREDI 18 SEPTEMBRE

FILMS DU JOUR

13.20 L'Homme aux colts d'or ■ ■ Edward Dmytryk (Etats-Unis, 1959, 120 min). Ciné Cinémas
15.20 Partir revenir ■ ■ Claude Lelouch (France, 1985, 115 min). Ciné Cinémas
16.00 Mars Attacks ! ■ ■ Tim Burton (Etats-Unis, 1996, 100 min). Canal +
16.00 Passion d'amour ■ ■ Ettore Scola (Italie, 1981, 115 min). Cinétoile
21.05 Tous en scène ■ ■ Vincente Minnelli (Etats-Unis, 1953, v.o., 110 min). Cinétoile
22.05 L'Affaire Cicéron ■ ■ Joseph L. Mankiewicz (Etats-Unis, 1952, N., v.o., 105 min). Ciné Classics
22.55 Ninotchka ■ ■ ■ Ernst Lubitsch (Etats-Unis, 1939, N., 110 min). Cinétoile
23.50 Le Champion ■ ■ Mark Robson (Etats-Unis, 1949, N., v.o., 100 min). Ciné Classics
0.05 La Chienne ■ ■ ■ Jean Renoir (F, 1931, N., 90 min). Arte
0.10 ▶ Victoire sur la nuit ■ ■ Edmund Goulding (Etats-Unis, 1939, N., v.o., 95 min). France 2
1.30 Rendez-vous de juillet ■ ■ Jacques Becker (France, 1949, N., 100 min). Ciné Classics
1.45 L'Homme à la caméra ■ ■ D. Vertov (Urss, 1929, 75 min). Arte
2.20 Un Américain à Paris ■ ■ ■ Vincente Minnelli (Etats-Unis, 1951, v.o., 110 min). Cinétoile

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

13.25 Parole d'Expert. Invitée : Ludmila Mikaël. France 3
14.30 Paroles de femmes. Invitée : Annie Duperey. TMC
14.55 Le Canal du savoir. Spécial littérature : lire madame de Sévigné avec Philippe Sollers. Paris Première
15.10 Ecran savoir multimédia. RTBF 1
17.00 Le Magazine de l'Histoire. Invités : Jean Lacouture ; Jean-Jacques Becker ; Catherine Clément ; Christian Petitfils. Histoire
17.15 Ciné-Cinécourts. Les minorités. Avec Emmanuel Finkiel. Ciné Cinémas
18.00 Stars en stock. Jennifer Jones. Vivian Leigh. Paris Première
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Invités : Hinda Hinks ; Sinclair ; Denis Thybault ; Christine Arron ; Adam Cohen. Canal +
19.00 Tracks. Arte
19.00 De l'actualité à l'Histoire. L'or noir. Invités : Xavier Houzel ; Loïck le Floch-Prigent ; Pierre Terzian ; Peter Bogin. Histoire
19.00 Les Lumières du music-hall. Georges Guétary. Jeanne Moreau. Paris Première
20.00 Envoyé spécial, les années 90. Fécondation in vidéo. France-touche. Histoire
20.10 Le Bazar de Cinécinémas. Avec Laëtitia Masson. Ciné Cinémas
20.10 Dossiers justice. L'affaire Wuornos : l'autoroute de la mort. TSR
20.55 Thalassa. Le Crabe au sang bleu. France 3
22.05 Faut pas rêver. Syrie : Le chant des norias. France : La vallée des pendus. Italie : Le pont aux reflets d'or. France 3
22.35 Bouillon de culture. *Les aventures d'Alphonse*, de Timour Serguei et de Monsieur Joseph. Invités : Alphonse Boudard ; Timour Serguei Bogousslavski ; Luc Lang. France 2
23.15 Sans aucun doute. Spéciale voitures. Invitée : Dominique Lavanant. TF 1
23.30 Les Dossiers de l'Histoire. Napoléon III. France 3
0.05 Carré noir. Haïku. Polders, les noces de la terre, de l'eau et du ciel. RTBF 1

DOCUMENTAIRES

17.00 Portugal, un portrait naturel. [2/3]. Les fleuves. Odyssée
17.25 Les Secrets des fonds des mers. [3/3]. L'Australie. Planète
17.30 Rendez-vous avec Johnny Hallyday. Paris Première
18.00 Couples légendaires. Liz Taylor et Richard Burton. La Cinquième
18.05 ▶ CIA. [3/5]. Les décideurs de l'ombre. Odyssée
18.15 Schliemann, une aventure avec les dieux. Planète
18.30 Le Monde des animaux. Le llamero et l'enfant au lama. La Cinquième
19.00 L'Esprit du jaguar. [2/4]. La jungle des Mayas. Odyssée
19.15 La Quête du futur. [3/22]. *Le village planétaire.* Planète
19.40 Une jeunesse en attente. Planète
20.15 ▶ Palettes : Véronèse. Un tableau en procès : *Le Repas chez Levi*, 1573. Arte
20.30 Danse. Jiri Kylian. Mezzo
20.35 Israël, 1948-1998. [3/6]. Militarisation et sécurité. Planète
20.50 Gouverner, c'est choisir ? Odyssée
21.00 Les Grandes Civilisations oubliées. [2/4]. Les pierres et les prières du Sri Lanka. Histoire
21.30 Objectif. Vie sauvage. Planète
21.35 Paquebots de légendes. [3/4]. Duel de géants. Odyssée
22.00 Conférences de presse. [1/2]. Archives du 25 mars 1959. Histoire
22.20 Mon mari est un gangster. Planète
22.30 Virtuoses. Cecilia Bartoli : Portrait d'une jeune mezzo-soprano. Mezzo
22.35 Grand format. L'Innocence perdue. [2/2]. Un acharnement judiciaire. Arte
23.00 La IIIe République. [2 et 3/6]. 1879-1906. *Histoire*
23.00 A la poursuite des dieux engloutis. Odyssée
23.10 Méditerranée, rive sud. [7/13]. Algérie, le grand désert. Planète
23.40 La Bataille du Chili. [2/3]. Le coup d'Etat. Planète
0.00 Un siècle de danse. [3/5]. Paris Première
0.35 Indonésie, la chute d'un dictateur. Odyssée
0.55 La Case de l'Oncle Doc. La Légende des sciences. [1/12]. Lire, la communication. France 3

SPORTS EN DIRECT

15.00 Cyclisme. Tour d'Espagne. Eurosport - TSR
19.00 Golf. Championnat ELPGA : la Solheim Cup. Eurosport

3.10 Boxe. Championnat du monde. Poids welters : Oscar de La Hoya - Julio Cesar Chavez. Canal +

DANSE

20.35 Idées noires. Chorégraphie d'Angelin Preljocaj. Musique de Richard Wagner. Muzzik
21.30 Jiri Kylian. *L'Histoire du soldat.* Musique d'Igor Stravinski. Mezzo
22.30 Les Avalanches. Chorégraphie de Claude Brumachon. Musique de Christophe Zurfluh. Avec Ester Aumatell. Paris Première

MUSIQUE

17.10 Mozart. *Quatuor avec flûte K 298.* Par le Quatuor Kuijken. Muzzik
18.00 Le Couronnement de Poppée. Mise en scène de Michael Hampe. Par l'Orchestre du Concerto Köln, dir. René Jacobs. Muzzik
18.30 Maria Joao Pires. *Concerto pour piano en la majeur KV488*, de Mozart et *Concerto pour piano en la mineur opus 54*, de Schumann. Mezzo
21.00 The Keith Jarrett Trio Concert. Enregistré en 1993. Muzzik
23.15 Duets 1. Charlie Mariano et Wolfgang Dauner. Muzzik
0.10 Symphonie no 9, de Beethoven. Par l'Orchestre et les Chœurs du Gewandhaus de Leipzig, dir. Kurt Masur. Muzzik

TÉLÉFILMS

20.00 La Récréation. Nicolas Ribowski. TV 5
20.30 Le Voyage d'Eva. Patrice Gautier. Festival
20.40 Amour piégé. Jeffrey Woolnaugh. RTL 9
20.45 Texas. Richard Lang [2/2]. TMC
20.50 David aux pays des merveilles. Moritz Seibert. Arte
23.30 Folle d'amour. Andy Tennant. Téva

SÉRIES

17.40 Invasion planète Terre. La vérité. Canal +
19.00 Demain à la une. Qui gagne... perd ! M 6
19.20 Equalizer. Les retrouvailles. 13ème Rue
20.40 Two. Apparition diabolique. Série Club
20.50 Stargate SG-1. Enfants des dieux (épisode pilote). M 6
21.15 Fallen Angels. Une arnaque de première classe (v.o.). Canal Jimmy
22.00 Rocambole. [5/6]. Festival
22.25 Dream On. Le choix de l'abonné no 8 (v.o.). Canal Jimmy
22.55 Seinfeld. Un peu de sérénité (v.o.). Canal Jimmy
0.15 Star Trek, la nouvelle génération. Déphasage (v.o.). Canal Jimmy
1.25 Chapeau melon et bottes de cuir. Missive de mort (v.o.). 13me Rue
1.30 Friends. Celui qui a un rôle. Celui avec George (v.o.). Canal Jimmy
3.10 Cop Rock. Episode pilote (v.o.). Canal Jimmy

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.
Le nom qui suit le genre de l'émission (film, téléfilm, etc.) est celui du réalisateur.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classiques
✦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

NOTRE CHOIX

● 22.35 Arte
Grand Format

Une justice américaine dans l'impasse

EN 1988, une terrible rumeur s'empare de la petite ville d'Edenton, en Caroline du Nord. Le directeur d'une garderie est accusé d'avoir abusé sexuellement d'enfants âgés de deux à cinq ans. D'abord incrédules, les parents finissent par se convaincre du bien-fondé des suspicions. L'ensemble du personnel du centre est alors inculpé. Avec *L'Innocence perdue, un procès*, diffusé sur Arte le 25 juillet 1997 (voir supplément « TRM » daté 20-21 juillet 1997), Ofra Bikel avait secoué l'opinion américaine.

A l'issue d'une longue enquête, la réalisatrice montrait que non seulement Bob Kelly, le directeur, avait été condamné à douze peines de prison à vie sans qu'aucune preuve matérielle n'ait été fournie au cours des audiences, mais que le jury, loin d'être convaincu de sa culpabilité, avait pris sa décision de crainte qu'un verdict l'innocentant ne fasse jurisprudence.

Encouragée par un Emmy Award, la plus haute distinction américaine en matière de télévision, Ofra Bikel a décidé de filmer *les suites judiciaires de cette affaire*. Ce second volet, intitulé *L'Innocence perdue : un acharnement judiciaire*, revisite le procès de Bob Kelly et de ses employés pour se focaliser sur les dérives du système judiciaire américain. Mais sans le brio du premier documentaire.

Dans le premier volet, la réalisatrice s'était attachée à démontrer les carences de l'accusation, la fabrication des preuves et surtout de la conviction. Cette fois, la démonstration disparaît pour laisser place à une charge, certes légitime mais peu nuancée, contre le système judiciaire américain. Le documentaire perd de sa rigueur et de sa vigueur. La description des marchandages de l'accusation, les pressions psychologiques exercées sur les inculpés n'en restent pas moins passionnantes.

Sept ans de péripéties judiciaires qui, selon la bonne recette américaine, se termineront par un happy end : les employés de la garderie bénéficient finalement d'un non-lieu. Bob Kelly, lui, attend toujours l'ultime verdict...

Florence Hartmann

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.55 Les Feux de l'amour.
14.40 Arabesque.
15.40 La loi est la loi.
16.40 Sunset Beach.
17.30 Beverly Hills.
18.25 Exclusif.
19.05 Le Bigdil.
20.00 Journal, Centenaire de l'aviation, Météo, Trafic infos.
20.55 Les Enfants de la télé.
23.15 Sans aucun doute
1.05 TF1 nuit, Météo.

FRANCE 2

13.55 Derrick.
15.00 Placé en garde à vue.
16.00 La Chance aux chansons.
16.50 Des chiffres et des lettres.
17.20 et 22.30 Un livre, des livres.
17.25 Sauvés par le gong.
17.50 Hartley, cœurs à vif.
18.45 ▶ Cap des Pins.
19.15 1000 enfants vers l'an 2000.
19.20 Qui est qui ?
19.50 Au nom du sport, Météo.
20.00 Journal, Météo.
20.55 Nestor Burma. Mise à prix.
22.35 Bouillon de culture. Les aventures d'Alphonse, de Timour Serguei et de Monsieur Joseph.
23.50 Journal, Météo.
0.10 ▶ Victoire sur la nuit ■ ■ Film. Edmund Goulding (v.o.).
1.45 Envoyé spécial.

FRANCE 3

13.25 Parole d'Expert.
14.30 Les Craquantes.
15.00 Corky, un adolescent pas comme les autres.
16.40 Les Minikeums.
17.45 Le Kouij.
18.20 Questions pour un champion.
18.48 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Le Kadox.
20.35 Tout le sport.
20.50 Consomag.
20.55 Thalassa. Le Crabe au sang bleu.
22.05 Faut pas rêver. Syrie : Le chant des norias. France : La vallée des pendus. Italie : Le pont aux reflets d'or.
23.05 Météo, Soir 3.
23.30 Les Dossiers de l'Histoire. Napoléon III.
0.25 Libre court. La Valse de l'étoile filante.
0.55 La Case de l'Oncle Doc. La légende des sciences [1/12].
1.50 *Jazz graffiti.*

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 13.35
13.30 Le Journal de l'emploi.
13.35 Post-coïtum, animal triste ■ Film. Brigitte Roüan.
15.15 Gun.
16.00 Mars Attacks ! ■ ■ Film. Tim Burton.
17.40 Invasion planète Terre. (2/22).
▶ En clair jusqu'à 21.00
18.30 Nulle part ailleurs .
20.30 Allons au cinéma ce week-end.
20.59 Soirée musclée. *21.00 Risque maximum.* Film. Ringo Lam. 22.35 Daylight ■ Film. Rob Cohen. 0.25 Piège à grande vitesse. Film. Geoff Murphy.

LA CINQUIÈME/ARTE

13.45 Le Monde souterrain.
14.40 La Cinquième rencontre... *Travail -économie.* 14.45 Les Artisans de la mémoire. 15.35 Entretien avec François Barré.
16.00 Modes de vie, modes d'emploi.
16.30 Les Lumières du music-hall. Johnny Hallyday.
17.00 Cellulo.
17.30 100 % question.
18.00 Couples légendaires.
18.30 Le Monde des animaux.
19.00 Tracks.
19.50 Arte info.
20.15 ▶ Palettes : Véronèse. Un tableau en procès : *Le Repas chez Levi*, 1573.
20.50 David aux pays des merveilles. Téléfilm. Moritz Seibert.
22.35 Grand format. *L'Innocence perdue [2/2].*
0.05 La Chienne ■ ■ ■ Film. Jean Renoir.
1.35 Le Dessous des cartes. Les territoires d'Israël [1/2].
1.45 L'Homme à la caméra ■ ■ Film. de Dziga Vertov.

M 6

13.35 Le Combat d'Alison. Téléfilm. Tom McLoughlin.
15.10 et 1.20 Boulevard des clips.
16.10 Hit machine.
17.20 M 6 Kid.
18.00 Highlander.
19.00 Demain à la une.
19.54 Le Six minutes, Météo.
20.10 Joyeuse pagaille.
20.35 La Famille Touvabien.
20.40 Décrochage info, Politiquement rock.
20.50 Stargate SG-1. Enfants des dieux (Episode pilote).
22.35 Au-delà du réel, l'aventure continue. Les révélations de Becka Paulson.
23.30 Buffy contre les vampires.
0.25 Burning Zone, menace imminente.

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.45 Les Enjeux internationaux.
20.00 Les Chemins de la musique. Vous avez dit minimalisme ? [5/5].
20.30 Agora. Guy Scarpetta (*Pour le plaisir*).
21.00 Black and Blue. Six trompettistes foudroyés. Clifford Brown.
22.10 Fiction. *Réalités-zoo*, de Ilan Duran Cohen.
23.00 Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

19.45 Prélude.
20.00 Concert. L'esprit français. Œuvres de Chabrier, Franck, Fauré, Roger-Ducasse, Schmitt.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Bortoli, Dresselhaus.
23.05 Jazz. En direct du New Morning, à Paris. Le trio de Ray Brown.

RADIO-CLASSIQUE

20.40 Les Soirées. Esa-Pekka Salonen. Œuvres de Sibelius, Bartok, Debussy, Stravinsky, Haydn, R. Strauss, Hermann.
23.00 Opéra. *Il Corsaro*, opéra de Verdi, par le Chœur Ambrosian et le New Philharmonia Orchestra, dir. Gardelli, Caballé, Carreras, Grant, Mastromei et Noble.

Le Monde
VENDREDI 18 SEPTEMBRE 1998

Du « mieux que rien »

par Pierre Georges

DANS UN LARGE SOUCI de pédagogie, le président de la Réserve fédérale américaine, Alan Greenspan, n'a pas craint d'user d'une métaphore vélocypédique. Estimant qu'en l'état actuel de ses finances le FMI faisait plus figure de *« bicyclette »* que de *« limousine »*, il a lancé cette phrase magnifique : *« Si, pour aller au travail le matin, vous avez une bicyclette et que vous pensez avoir besoin d'une limousine, une bicyclette est mieux que rien. »*

Sire, les peuples ont faim ! Qu'on leur donne des bicyclettes ! Ou des brouettes ! Ou des trottinettes ! Partant de cet admirable principe, inversement inspiré de la fameuse réplique prêtée à la royale boulangère Marie-Antoinette, *« s'ils n'ont pas de pain, qu'ils mangent de la brioche ! »*, tout semble possible à tous.

Mieux vaut vélo que pieds. Mieux vaut pédaler que rêver. Et mieux vaut rouler que courir. Cette théorie du « mieux que rien » est d'ailleurs increvable, qui fait de l'usage à tous et toujours. Elle est le plus souvent précédée de l'adverbe *« toujours »* qui la renforce sensiblement et, accessoirement, suivie de considérations annexes et sanitaires du genre : *« Enfin, tant qu'on a la santé ! »*

Notre vie est faite de « toujours mieux que rien ». Elle est marquée, scandée, comme étapes du Tour de France, par cette succession de considérations stoïciennes et cyclistes, sur l'état de la réalité face à l'éclat du rêve.

Simple exemple pour expliquer : imaginez un chroniqueur qui n'a rien à dire, pas la moindre info-limousine, pas la plus petite idée de ce qu'il va raconter et qui rame de bon matin. C'est d'évidence *« pire que tout »*. Passe, à bicyclette, le bon M. Greenspan. *« C'est toujours mieux que rien. »* CQFD

« Mieux que rien » et *« pire que tout »* sont d'ailleurs les deux métaphores essentielles et jumelles qui gouvernent nos misérables existences et les bornent entre résignation et désespoir. Prenons la Russie. Avec FMI c'est mieux que rien. Sans, cela sera pire que tout.

Vive la bicyclette alors, et les vies contre le rien comme courses contre la montre ! Certes, on pourra toujours disserter à l'infini. Considérer par exemple que le *« mieux (que rien) »* est l'ennemi du bien, voire de l'idée qu'on se fait du bonheur individuel et collectif.

Mais enfin, il faut se faire une raison. Et si l'on veut bien regarder l'actualité au travers de ce beau principe, cela autorise même à quelques suaves et gratuites vacheries. L'élection de François Bayrou à la tête de l'UDF par exemple. Ou alors la grande guerre de citations et d'emprunts entre Jean Lacouture et Jacques Attali.

Le mieux que rien gouverne le monde. Tenez, aux Etats-Unis – *tandis que s'amorce le débat de* savoir s'il faut maintenant passer *à la phase 2 de l'Affaire, la vidéo* après le rapport, l'oral après l'écrit –, la presse fait état des rumeurs distillées sur les frasques et débordements amoureux de grands élus républicains. Les défenseurs de Bill Clinton sont-ils étrangers à cette contre-offensive ? En tout cas, c'est mieux que rien. Tenez, en France, l'annonce de la sortie prochaine de la Citroën Picasso. A défaut de tableau, on pourra avoir la limousine. Ce sera toujours mieux que rien. Et même qu'un vélo !

DÉPÊCHES

■ **PORC : le ministre de l'agriculture, Louis Le Pensec,** a déclaré, mercredi 16 septembre, lors du Salon de la production animale de Rennes, qu'il n'avait pas *« trouvé son compte »* dans les mesures prises la veille à Bruxelles dans le dossier de la crise du porc (*Le Monde* du 17 septembre). Le comité de gestion a décidé de financer le stockage de la viande pendant six mois alors que la France réclamait la hausse de la subvention à l'exportation hors Union européenne.

■ **NUCLÉAIRE : un assemblage combustible du réacteur nº 1 de la centrale de Nogent-sur-Seine (Aube),** resté bloqué lors d'une manœuvre de déchargement le 19 août, a pu être dégagé et transféré, mercredi 16 septembre, dans un bâtiment de stockage.

Tirage du *Monde* daté jeudi 17 septembre 1998 : 491 978 exemplaires. –3

Les évêques de France jugent « inutile et dangereux » le PACS

L'épiscopat considère le pacte civil de solidarité comme un mariage-bis

LE CONSEIL PERMANENT de la conférence des évêques de France, réuni du lundi 14 au mercredi 15 septembre – en l'absence du cardinal Jean-Marie Lustiger, qui atteint jeudi 17 l'âge de soixante-douze ans, toujours hospitalisé – a adopté une déclaration très critique contre la proposition de loi instituant un pacte civil de solidarité. Intitulé *« une loi inutile et dangereuse »*, ce texte n'est pas seulement un plaidoyer classique en faveur de l'institution du mariage. Si les évêques refusent d'entrer dans le débat politique sur le PACS, ils reprochent aux parlementaires d'avoir agi précipitament, en catimini, de ne pas avoir consulté *« sérieusement »* toutes les familles de pensée. En dehors de toute argumentation polémique, ils souhaitent aujourd'hui que le débat soit relancé et mieux organisé. Ce texte ne se veut pas un coup de crosse. A l'intention de ceux qui leur prêtent des intentions discriminatoires à l'égard des couples homosexuels, les évêques se défendent de vouloir rester *« indifférents »* à l'égard de personnes placées dans des situations qu'ils qualifient de *« singulières et difficiles »*. Ils rejettent toute discrimination fondée sur le sexe, refusent toute forme de marginalisation, mais ce que leur déclaration met en cause, c'est la *« philosophe implicite »* du PACS, le risque d'inscrire – à terme – dans la loi le mariage entre homosexuels, ainsi que la possibilité de faire adopter des enfants par des couples vivant sous le régime du pacte civil.

Les évêques ne sont pas rassurés par les dernières nuances apportées à la proposition de loi. Pour eux, le PACS est bien un mariage-bis. Or, soulignent-ils, la loi ne peut pas mettre à égalité des formes de vie et de relations qui n'ont pas la même valeur symbolique et sociale. Il en va du *« modèle »* à proposer en particulier à une jeunesse déboussolée.

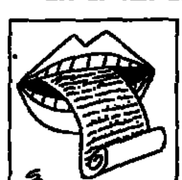
Si des mesures généreuses, sociales et fiscales, sont réclamées par la hiérarchie catholique au bénéfice de couples homosexuels et concubins, la voie législative pour y parvenir est catégoriquement rejetée dans cette déclaration. Inquiets et mobilisés, les évêques se défendent d'avoir choisi la voie agressive, mais la clarté de leur prise de position risque de relancer la polémique, avant de servir de référence à certains dans le débat parlementaire qui va s'ouvrir le 9 octobre.

Henri Tincq

« La société n'a pas à reconnaître toutes les associations affectives qui relèvent de l'expérience de chacun »

LA CONFÉRENCE DES ÉVÊQUES de France a adopté, sous le titre « Une loi inutile et dangereuse », *la déclaration suivante :*

« Les auteurs de la proposition de loi de pacte civil de solidarité affirment, *déclarent les évêques*, qu'il n'y est pas question d'un « mariage bis » et qu'il ne porte pas atteinte à l'institution matrimoniale. Il s'agirait de simples mesures pratiques sans aucune autre prétention.


VERBATIM

» Mais comment comprendre de tels propos, quand ce projet emprunte, sans les obligations correspondantes, la plupart des droits inhérents au mariage, rendent celui-ci finalement inutile (...). Le mariage n'est pas un simple contrat ou une affaire privée, mais constitue l'une des structures fondamentales de la société, dont il maintient la cohérence (...).

» L'Eglise catholique ne peut par rester indifférente à ce qui faciliterait, de manière juste, l'existence de personnes engagées dans des situations singulières et parfois difficiles. Ces personnes doivent être accueillies et écoutées. Mais des tendances ou des modes de vie dans lesquels certains se reconnaissent individuellement n'ont pas à devenir, à travers la loi, des références sociales.

» Une société doit certes avoir le souci qu'aucun des siens ne soit marginalisé ou ne se retrouve dans des conditions invivables. On peut rechercher pour cela des mesures appropriées et limitées à leur projet . Or la proposition de loi en question engage une philosophie, même implicite, de la vie entre les hommes. Ne pas le reconnaître montrerait que nous ne savons plus évaluer les conséquences possibles sur notre avenir commun de décisions légales.

» Nous savons combien l'instabilité affective de nombreux couples entraîne des souffrances et fragilise déjà trop les familles et le lien social. Est-il pertinent de confronter par une nouvelle loi cette précarité et l'irresponsabilité qui peut en découler ?

» Il serait préjudiciable de voir une législation entériner une hiérarchie d'unions, au gré des tendances subjectives des personnes, accentuant, de fait, les disparités de droits et de devoirs. La société n'a pas à reconnaître toutes les associations affectives qui relèvent de l'expérience singulière de chacun et du domaine du privé. La loi ne peut s'édifier que sur des réalités universelles et non sur des désirs, voire des représentations affectives singulières.

> « Il n'y a pas d'équivalence entre la relation de deux personnes du même sexe et celle formée par un homme et une femme »

» Pour certains promoteurs de cette proposition de loi, l'objet principal des mesures envisagées est de fournir une reconnaissance sociale à la relation homosexuelle. Ils revendiquent, pour un avenir plus ou moins proche, un « mariage » pour les homosexuels, voire l'adoption d'enfants. Or il n'y a pas d'équivalence entre la relation de *deux personnes du même sexe et* celle formée par un homme et une femme. Seule cette dernière peut-être qualifiée de couple, car elle implique la différence sexuelle, la dimension conjugale, la capacité d'exercer la paternité et la maternité. L'homosexualité ne peut pas, à l'évidence, représenter cet ensemble symbolique (...).

» Une chose est de respecter les droits dont bénéficient toutes les personnes, une autre est de vouloir instituer une orientation particulière, voire d'en faire un modèle. A-t-on suffisamment mesuré que la recherche à tout prix du semblable ou de l'identique est en soi une source d'exclusions ? La société ne peut pas se construire sur la recherche de la similitude mais sur la différence de l'homme et de la femme : il n'y a ici aucune discrimination à l'égard de quiconque, aucun rejet de qui que ce soit, mais une reconnaissance des conditions nécessaires à la vie en société.

» Il ne faut pas que la loi ajoute de l'incohérence à la confusion relationnelle de l'époque actuelle. Les réflexions menées sur l'intégration sociale des jeunes ont assez fait ressortir le rôle décisif des parents, père et mère. Il y aurait une réelle contradiction à rappeler aux parents leur mission sociale, alors qu'en même temps on affaiblirait l'image sociale du mariage et de la famille.

» Notre conviction est simple : le droit offre suffisamment de possibilités pour régler des problèmes sociaux ou économiques rencontrés par certaines personnes « qui ne peuvent ou ne veulent se marier ». Il n'est pas nécessaire d'inscrire dans la loi un nouveau statut relationnel qui risque de déstructurer davantage le sens du couple et de la famille. En le rappelant, nous voulons servir la société tout entière. »



Première journée de préparation à la défense le 3 octobre

QUELQUE 134 000 JEUNES Français nés entre janvier et mars 1980 viennent de recevoir une convocation à participer à une journée d'appel de préparation (APD) qui sera leur premier contact avec les armées depuis la suspension du service national. Cette journée concernera, dès le 3 octobre, près de 15 000 jeunes et elle sera organisée, à raison d'un samedi par semaine, jusqu'à fin 1998, pour les 120 000 autres. Après quoi, l'APD sera généralisé et institutionnalisé, conformément à la loi du 28 octobre 1997. L'APD s'appliquera alors à 400 000 jeunes hommes et, à compter de 2000, aux 400 000 femmes nées après 1983, qui commenceront – innovation du droit français – à être recensées en mairie à partir de 1999.

L'APD fait partie du *« parcours de citoyenneté »*, selon l'expression du premier ministre, Lionel Jospin, qui, depuis la suspension de la conscription et la professionnalisation des armées, comprend, outre cette journée d'information sur les questions de défense, un enseignement de défense dans les lycées et collèges, un recensement obligatoire (sous peine de ne pas pouvoir se présenter à des concours ou des examens soumis au contrôle de l'Etat) à seize ans, un volontariat d'une année (renouvelable dans la limite de cinq ans), des préparations et des réserves militaires.

LES FILLES EN L'AN 2000

A partir du 3 octobre, 206 sites militaires et 14 sites civils, recevront, dans les départements, deux groupes d'une quarantaine de jeunes hommes, chacun, convoqués à proximité de leur domicile et placés sous la responsabilité du ministère de la défense. La journée APD commencera le samedi à 8 h 30 pour s'achever vers 17 heures, moyennant une indemnité forfaitaire de 50 francs pour le transport. Elle a pour but, au moyen de conférences-débats organisées autour de projections audiovisuelles, de dispenser une information sur la défense nationale. Une série de tests devrait permettre d'identifier les jeunes en difficulté, notamment pour ce qui relève de leur pratique de la langue française, afin de les inviter à prendre contact avec des organismes régionaux qui luttent contre l'illettrisme.

A cette occasion, la direction centrale du service national (DCSN) a prévu d'instaurer un fichier qui actualisera et complètera ses données en matière de recensement militaire. En effet, la loi du 28 octobre 1997 lui fait obligation de tenir à jour ce fichier, si, d'aventure, la défense de la nation exigeait le recours à un appel sous les drapeaux, et de fournir les indications nécessaires aux administrations qui gèrent l'inscription – devenue désormais automatique – des jeunes sur les listes électorales.

L'ensemble de ce dispositif s'applique, dès octobre, aux Français nés à partir de 1980 et, à partir de 2000, aux Françaises nées à compter de 1983 et recensées à partir de 1999. Si bien que les jeunes hommes nés en 1979 échappent à toute obligation – qu'il s'agisse du service national ou de l'APD – sauf s'ils se portent volontaires pour servir sous l'uniforme. En revanche, les Français nés avant le 31 décembre 1978 continueront à être incorporés sous les drapeaux.

Jacques Isnard



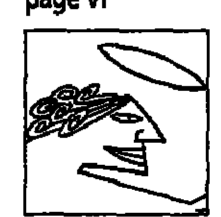
LE FEUILLETON DE PIERRE LEPAPE
« Son nom d'avant » d'Hélène Lenoir et « Naissances » de Pierre Péju
page II

GISÈLE PINEAU
page III

Le Monde des LIVRES

VENDREDI 18 SEPTEMBRE 1998

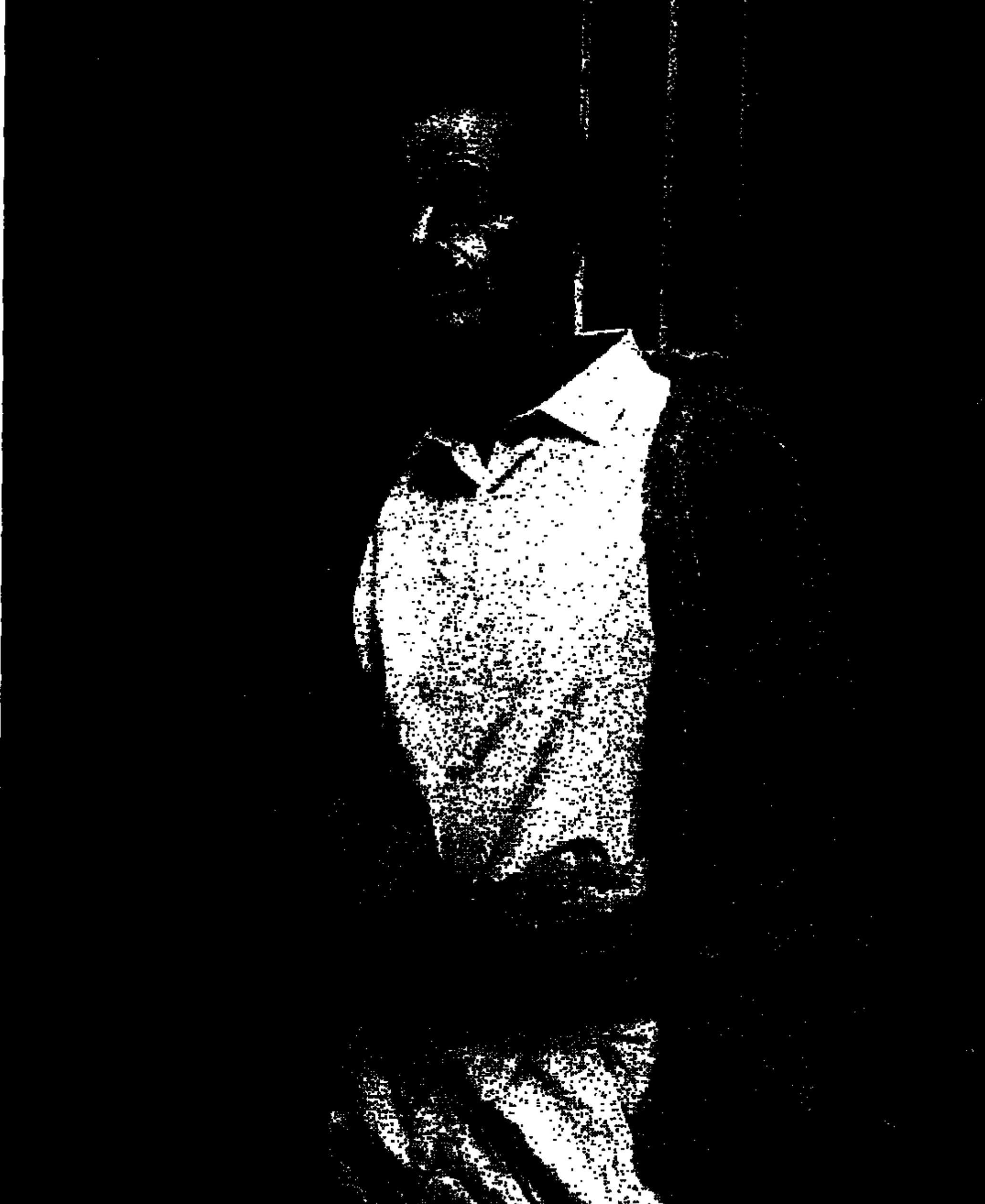
LA CHRONIQUE
de Roger-Pol Droit
page VI



MITTERRAND
Jean Lacouture retrace le parcours de l'ancien président de la République
page VII

Erri de Luca, de mémoire

« Le sursaut du souvenir » est son mobile. Reflet d'une trajectoire intense et dépouillée tournée vers la vérité



FRANCESCO GATTONI POUR « LE MONDE »

Cet homme-là n'est guère fait pour les lieux publics. Ou alors de manière paradoxale, comme si sa seule présence mettait en évidence la pauvreté d'un décor banalement fonctionnel. Lorsqu'Erri de Luca plante sa haute silhouette quelque part, la pièce paraît brusquement plus petite, incongrue. Non qu'il promène cette faconde des gens prompts à occuper tout l'espace, pas du tout. Mais en surgissant pieds nus dans des sandales, grand corps maigre et regard empreint de douceur, cet Italien de quarante-huit ans parle d'ailleurs avant même d'avoir ouvert la bouche. Ecrivain totalement marginal, porteur d'une œuvre saisissante et peu connue en France, Erri de Luca est un individu de plein vent. Ses livres sont à l'image de sa trajectoire, dépouillés, intenses, et avidement tournés vers la vérité.

Raphaëlle Rérolle

A moins que ce ne soit la vérité qui s'obstine à lui coller aux épaules. Erri de Luca *jure* qu'il ne sait pas inventer, juste raconter. *« J'ai honte d'inventer,* dit-il. *Peut-être par manque d'imagination, mais surtout parce que cela me semble un abus de confiance. »* Alors, inlassablement, il coud et recoud des morceaux de sa vie pour les transformer en livres qui s'appelleront parfois romans. *« Le sursaut du souvenir est le véritable mobile de mon écriture,* explique Erri de Luca. *Et la mémoire ne se parcourt pas comme un album de photographies. C'est chaque fois comme une mine antipersonnel qui explose. Je me souviens d'un visage, d'un lieu. Puis j'écris en donnant au passé une autre chance, plus d'humanité, de sagesse, plus d'intelligence du cœur. »* Dans *Tu, mio*, par exemple, le personnage principal est un garçon farouche, dont le profil pourrait bien être celui du jeune Erri de Luca. Son prénom n'est pas cité, mais l'auteur ne l'a pas tout à fait inventé, pas plus qu'aucun des personnages du récit. En vacances sur une île au large de Naples, peu de temps après la fin de la deuxième guerre mondiale, le narrateur conte son étrange relation avec une jeune fille prénommée Haiele. L'adolescente est juive, sa famille a péri en déportation et le garçon se sent uni à elle, par un lien qui le dépasse. A travers lui, c'est le père de Haiele qui se manifeste à sa fille, elle en est certaine. Et tous deux, dans l'air léger d'un lieu de villégiature, se laissent submerger par le passé.

La mémoire est une préoccupation majeure d'Erri de Luca. Tout se passe comme si le passé chuchotait des choses qu'il ne voudrait laisser perdre à aucun prix, parce qu'elles renseignent sur la nature humaine. A son image, le narrateur de *Tu, mio* tente d'arracher des bribes de savoir à son entourage réticent. Sur la guerre, avant tout, d'une façon qui incommode ses parents. *« Mes questions avaient grandi et prenaient l'insistance d'une demande de comptes. Avaient-ils participé à la résistance, avaient-ils aidé une victime ? Ils ne l'avaient pas fait. »*

Dans *Eichmann à Jérusalem*, la philosophe Hannah Arendt affirme qu'une seule tentative de résistance allemande dans les camps, même à *fonds perdu*, pouvait aider les générations suivantes à affronter le désastre de l'après-guerre. La demande du jeune homme est de la même eau, désir pressant d'aller au cœur de ce qui fait les individus. Cette intensité, cette exigence morale, Erri de Luca les traduit dans une langue claire, simple, dont la beauté ne relève *jamais* de l'ornement. La nature y est représentée dans sa force élémentaire et aussi le corps, lieu premier du courage qui est l'un des sujets du livre.

Cette demande de comptes n'est pas seulement une volonté de savoir, mais un levier pour l'action. Erri de Luca l'a expérimenté dès l'âge de dix-huit ans, lorsqu'il s'éloigna des siens pour courir les routes. Là, le jeune homme rencontra *« une génération d'insurgés qui brandissaient des drapeaux rouges »* et s'engagea dans le mouvement d'extrême gauche Lotta Continua. C'était en 1968 et, pour la première fois, l'enfant solitaire s'intégrait à un groupe. Aux années de militantisme, il ajouta des années de travail ouvrier, dix-neuf exactement à s'échiner dans les usines et sur les chantiers. De ces traversées, il a fait des livres qui content ses déchirures politiques (*Acide, Arc-en-ciel*, Rivages, 1994), sa vie d'ouvrier, ses parents (*En haut à gauche*, Rivages, 1996), des scènes aperçues ici ou là.

Cette génération voulait, affirme-t-il, *« corriger l'histoire »*. Pas comme les suivantes, qui voyagent léger mais courent le risque de se laisser happer *« comme du plancton par le ventre de la baleine »*. Et, dans un sourire : *« Moi, je ne suis pas comestible. J'empoisonnerais un anthropophage. »* S'il a arrêté, depuis deux ans, de travailler comme ouvrier, c'est parce que l'écriture lui permet de vivre. Mais il ne la conçoit pas comme un métier, juste comme sa meilleure compagne. Avec la Bible, bien sûr, qu'il lit en hébreu. Jamais Erri de Luca ne se déplace, même pour une journée, sans l'Ancien Testament, dont il a commencé l'étude le soir, en rentrant de l'usine.

Pourquoi ? Il n'est pas croyant. Ce qui signifie qu'il se pose chaque jour la question de l'existence de Dieu pour y répondre chaque jour par la négative. Mais les histoires de la Bible le fascinent, *« l'esthétique qui fait la substance du sacré »*, cette langue qui lui *« plaît infiniment »*. Chemin faisant, il est devenu un curieux intime de la Révélation, un moine incrédule qui vivrait à la surface de la manifestation, prononçant obstinément le nom de Dieu dans la maison qu'il a lui-même bâtie près de Rome. Et qui donne, sur le Livre, des réflexions magnifiques comme il l'a fait dans le merveilleux petit ouvrage intitulé *Un nuage comme tapis* (Rivages, 1994). Là comme ailleurs, dans *Rez-de-chaussée* par exemple (Rivages, 1996), Erri de Luca procède par fragments. *Alzaïa*, du nom d'un *« cordage qui tire sur l'eau une cargaison, le long d'un chemin »*, fait partie de ces livres qui rassemblent des réflexions brèves, indépendantes les unes des autres. Eparpillées, mais en apparence seulement, tant ces morceaux sont reliés par une inspiration commune. Derrière la forme ascétique, on retrouve la même aspiration morale, au sens le plus élevé du terme, la même nécessité de penser l'homme et le monde. Ce sont des commentaires sur un psaume, une phrase de Thomas Mann, une histoire juive, un traité de stratégie militaire chinois, un proverbe, un ex-voto, une phrase lue sur un mur.

« Ce petit livre (...) entasse des phrases lues et y accroche un commentaire », écrit l'auteur. Et chaque fois, la petite chronique s'ouvre sur une réflexion plus vaste qui place la dignité de l'être au centre du temps. Car même lorsqu'il parle des errements – le mensonge en politique, par exemple, Erri de Luca ne renvoie jamais une image désespérée de ce monde qu'il parcourt pieds nus, le regard tourné vers le ciel.

★ *Signalons la parution en poche de* ***En haut à gauche*** **(Rivages-poche, n° 251)**

TU, MIO
d'Erri de Luca.
Traduit de l'italien par Danièle Valin,
Rivages, 140 p., 85 F.

ALZAÏA
d'Erri de Luca.
Traduit de l'italien par Danièle Valin,
Rivages, 228 p., 110 F.

Les folies des amours interdites

Sur fond de guerre et de secrets de famille, une ardente et bouleversante histoire signée François Emmanuel

LA PASSION SAVINSEN
de François Emmanuel.
Stock, 180 p., 89 F.

Comme le magnifique film de Lars von Trier, *Breaking the Waves*, voici un roman qui émeut, bouleverse, alors même qu'on l'aborde avec réticence en raison de son sujet. Pour *Breaking the Waves*, on croyait aller voir une sorte de mélo mystique, et ici, dans *La Passion Savinsen*, le sixième roman de François Emmanuel (1), on craint une histoire de plus sur la période de l'Occupation en France et un amour interdit entre une Française et un Allemand. Il serait mensonger de dire que ce livre n'a rien à voir avec cela. Il commence à l'automne 1941, quand les soldats allemands réquisitionnent le domaine de Nothogne, propriété d'une famille d'aristocrates. La responsabilité de la maison incombe à Jeanne, la fille aînée : le père est en captivité depuis juin 1940 ; la mère est morte depuis sept ans ; la fille cadette, Camille, est une enfant « ailleurs », autiste, peut-être ; le grand-père, Tobias Savinsen, délire dans son lit, revit ses voyages au long cours, sachant qu'il ne pourra pas terminer son livre, *« dont le prologue était écrit d'une main ferme,* Moi, Tobias Savinsen, ingénieur maritime, j'entends consigner dans ce cahier jour après jour et dans les moindres détails l'enfer que fut mon hibernation australe, du 22 mars au 18 décembre 1906, à bord du trois-mâts quittant..., *mais où, brusquement, vers la vingtième page, l'écriture devenait monstrueuse, enflant des lettres immenses, déformées (...) »*.

Josyane Savigneau

Les Allemands s'installent, Jeanne ponctue les paroles de courtoisie de l'officier d'un sec *« nous sommes ennemis, Monsieur »*, et, entourée de ses métayers et domestiques, elle va tenter de faire face à cette « invasion dans l'invasion », de protéger son intimité, de se replier sur elle. C'est sans doute ce souci de se préserver de l'intrusion de l'ennemi qui va la conduire, paradoxalement, à cette passion singulière avec l'officier allemand. Jeanne veut comprendre le secret de sa mère, qui s'est suicidée, dont *« on a repêché* [le] *corps dans l'ancienne ardoisière »*. Elle lit les lettres que son amant lui envoyait au début des années 30. Il s'appelait Samuel Kalinski. Les amours interdites, celles de Jeanne et celles de sa mère, s'opposent et se superposent. La comtesse et son amant juif venu d'ailleurs, sa fille et son amant allemand, Matthäus Hiele, en pleine guerre mondiale. Samuel Kalinski, lui, a été arrêté, il est encore en France. Jeanne veut le voir. Sait-elle ce que *cela va coûter à son amant ? Le départ*, à coup sûr. Imagine-t-elle déjà que ce sera pour le front russe, dont on ne revient sans doute pas ?

François Emmanuel ne pose pas ces questions et ne fait que suggérer les réponses, en racontant comment s'enchaîne une histoire folle, née des mystères que cachent les familles, des secrets mal gardés et des rencontres improbables qui font des amours impossibles à vivre. On ne peut que le suivre, avec une sorte d'ardeur. La réussite de son livre est de rendre son lecteur inapte à la distance, au recul devant trop d'émotions, trop d'emballements, trop de mots pour les dire. Il accompagne Jeanne au bout de sa passion – à tous les sens du mot –, lorsqu'à la Libération elle marche, tondue, *« au milieu des visages hideux de la fête. Sur le perron de l'église, quelqu'un écrit avec un pinceau sur son front, non pas une croix gammée comme sur le front de l'autre femme, mais un mot de quatre ou cinq lettres qu'elle ne connaîtra jamais »*.

A peine a-t-on terminé ce roman qu'on a envie de le faire lire, comme naguère *L'Ami retrouvé* de Fred Uhlman. On s'en souviendra comme d'un film exceptionnel, développant le poème de Rilke placé en épigraphe : *« Ô, jeune fille*, tout ceci : *je veux dire qu'en nous nous aimions, non point un être unique, et à venir (...) mais le lit de fleuve asséché de mères de jadis (...)* voici *donc, jeune fille*, ce qui *t'a devancée. »*

(1) Les trois derniers ont paru aux éditions La Différence.

هكذا من الاصل

le feuilleton

de Pierre Lepape

Nouvelles des profondeurs

SON NOM D'AVANT
d'Hélène Lenoir.
Minuit, 222 p., 85 F.

NAISSANCES
de Pierre Péju.
Gallimard, « Haute enfance »,
142 p., 75 F.

Pierre Péju, dans *Naissances*, suggère que l'écriture pourrait répondre à deux formes bien distinctes de désir : *« S'il y a bien dans l'écriture un désir de dire la "vie courante", une envie d'accompagner le fleuve temps, d'élargir les instants et leur banalité trompeuse, écrire, c'est aussi l'intention obscure de harponner ce qui survient, de harponner ce qui surgit brutalement, vision terrible se dérobant au regard. Ecrire, c'est vouloir distinguer à travers les mots ce qu'en réalité on ne peut voir : naissance et mort, apparition et disparition fulgurantes des êtres. Perpétuité de ces catastrophes. »* Il y aurait une écriture qui chercherait à reproduire la vie en inventant des vies parallèles afin d'accroître à l'infini l'existence potentielle des lecteurs, et une autre, pas moins réaliste, pas moins totalisatrice, dont le champ d'expérience serait l'invisible, le secret ; la remontée infinie vers les origines, vers la source, l'enfoncement inéluctable dans la mort, l'embouchure où les eaux de toutes les vies se mêlent dans la mer. Les livres d'Hélène Lenoir et de Pierre Péju répondent à ce second désir d'écrire, à ce réalisme du secret.

Autant dire qu'il ne s'agit pas de livres spectaculaires ; pas même de livres que l'on raconte. L'intrigue de *Son nom d'avant* ferait un bien mauvais scénario de cinéma ou un scénario de mauvais cinéma. Scène d'ouverture, très cinéma français des années 30 : une jeune fille attend l'autobus. Autour d'elle, les mouvements habituels de la ville qui s'éveille, l'ordinaire du matin, la lumière de l'aube, la fleuriste, les bistrots, l'armurier, le camion-benne des éboueurs, une petite vieille avec son chat. Un homme s'approche de la jeune fille et lui parle. Sans doute lui fait-il une proposition, car après avoir hésité, elle le suit. D'abord au café puis dans le couloir d'un immeuble où elle commence à subir ses caresses de plus en plus précises et insistantes. Leurs ébats sont interrompus par la vieille au chat. La jeune fille s'échappe, attrape son bus. Dans le bus, un homme la regarde, avec insistance, avec reproche, comme s'il avait tout vu, tout compris. Cela dure quelques secondes, puis l'homme descend. Fin de la séquence.

Vingt ans plus tard, nous sommes dans un autre film, genre saga familiale chez les grands bourgeois. La vie de château, le mari industriel et tyran domestique, son père, le vieux chef du clan, dont le déclin suscite de sordides querelles de succession, une ribambelle d'enfants dorés et elle, la jeune fille d'autrefois devenue l'épouse à tout faire, la Bovary blême et dépressive de ce petit enfer douillet, amante furtive et sans amour de son beau-frère, soumise, langoureuse, totalement effondrée de l'intérieur ; achetée, honteuse de l'être et certaine de n'avoir jamais la force d'échapper à sa honte. Jusqu'à ce qu'un jour, par hasard, l'homme de l'autobus réapparaisse et parvienne à la secouer de sa torpeur. Pour la première fois, la jeune femme va prendre sa vie en main et décider de *quelque chose*.

« Ecrire, c'est vouloir distinguer à travers les mots ce qu'en réalité on ne peut voir : naissance et mort, apparition et disparition fulgurantes des êtres. » Il y a une écriture dont le champ d'expérience serait l'invisible : la remontée infinie vers les origines, vers l'enfoncement inéluctable dans la mort. Celle d'Hélène Lenoir et celle de Pierre Péju répondent à ce désir, à ce réalisme du secret

Son nom d'avant est le roman de cette naissance. Une naissance à soi qui se paie évidemment d'une grande part de mort. Pour retrouver son nom d'avant, pour renouer avec la jeune fille pauvre et désemparée qu'elle a été, pour retrouver la fragile identité perdue, Britt, l'héroïne, doit tuer tout le reste, se dénuder de vingt années de son existence. Elle ne peut naître qu'en disparaissant. Pire encore, elle doit revivre sa propre mort, accepter de retrouver le regard de l'homme de l'autobus, revivre ce moment où elle est morte de honte. La naissance n'est pas une aube glorieuse, une promesse d'avenir, c'est le fruit d'un douloureux et secret travail du deuil, un obscur retour en arrière, vers on ne sait quoi de nu et d'angoissant.

Hélène Lenoir est l'une de nos meilleures romancières d'aujourd'hui. A la fois forte et subtile. Ses trois premiers romans (1) montraient l'étendue de son registre, l'originalité de sa recherche romanesque, son pouvoir d'analyse et d'émotion. Dans *Son nom d'avant* ces qualités littéraires se conjuguent avec une parfaite simplicité de l'expression. Comme si le choix des mots, le rythme de la phrase, l'aller et retour des dialogues avaient trouvé sans peine leur juste place, leur dessin exact. Le roman présente une surface parfaitement calme, faite de lignes soigneusement ordonnées, presque froides. Et cette expression paisible, prosaïque nous tire, comme par mégarde, vers les gouffres de l'angoisse, de l'irrésolution, de la perte de soi et de la plus extrême violence des sentiments. Comme si nous pouvions être bouleversés sans avoir été touchés. Le sentiment sans la vulgarité du sentiment : Flaubert aurait adoré.

A la recherche de son nom d'avant, Britt retourne, vingt années plus tard, à l'arrêt d'autobus pour rechercher les traces de ce qui a eu lieu et se donner les marques d'un nouveau départ. Ce sont ces traces aussi que Péju recherche sur le visage et dans les gestes d'une vieille dame qui raconte, à la télévision, son histoire atroce. A vingt ans, arrêtée alors qu'elle était enceinte pour la *première fois*, elle a accouché avant sa déportation dans un camp d'internement français. Avant de monter dans le wagon qui l'emmenait vers une mort promise, elle est parvenue à donner son bébé de quelques jours à une sage-femme. Elle n'a plus jamais eu de ses nouvelles. A l'approche de la mort, elle en parle, pour la première fois.

Ainsi Péju noue-t-il, d'entrée, le thème de la vie naissante et celui de la vie cessante. Les deux lignes invisibles n'en font qu'une : ce dont nous ne pouvons pas parler parce que nous ne pouvons pas le voir en face ; le surgissement de l'origine, le déjà de l'anéantissement ; le sacré ordinaire, celui du miracle le plus *inexplicable joint* à la *plus quotidienne* banalité.

L'écrivain ne philosophe pas sur la naissance et sur la mort, il essaie de trouver une écriture narrative qui en restitue au plus près l'expérience. En sachant qu'il n'y parviendra pas. L'intensité et la beauté de *Naissances* résident dans cette tension et dans cette scrupuleuse impuissance. Celle-ci se décline selon cinq récits. Trois d'entre eux racontent des accouchements, les deux autres évoquent l'avant – l'attente de l'enfant à naître – et l'après – le mystère de la paternité : *« Qu'est-ce que ça veut dire, "mon enfant", lorsque je n'en suis que le père ? »* Entre le père et l'enfant, entre l'écrivain mâle et la naissance, la distance est doublement infranchissable, le miracle a toujours lieu par personne interposée. L'homme ne met au monde que des choses et des mots.

Reste donc à faire naître des mots, des phrases, des histoires qui, tout en se tenant dans la marge de cette vie qui jaillit – et de cette mort qui s'annonce – en donnent à voir, à *sentir*, à *comprendre* l'essentielle humanité : la stupeur, la beauté, la cruauté, la fragilité, la puissance et le dénuement. A se placer ainsi sur le fil, on condamne la moindre faiblesse d'écriture, la plus vénielle complaisance à sombrer dans l'obscénité du bavardage ou dans celle, non moins écœurante, du romanesque obstétrical. Pas un instant Péju ne triche, ni avec ses émotions, ni avec ses mots, ni avec ce qui résiste à être dit, ce territoire que l'écriture ne peut que cerner sans pouvoir y pénétrer.

De ce point de vue, le second récit d'accouchement, « La couleur des eaux », est plus dramatique encore que celui de la naissance en prison. Il s'agit en effet d'un drame ordinaire, d'un incident statistiquement banal, la venue au monde d'un enfant mort-né : rendre la nuit au lieu de donner le jour. Le silence, l'angoisse, la colère, la peur, la détresse. L'enfant que l'on sait mort et dont il faut pourtant assister à la naissance, avec la même poussée vitale, la même douleur, la même énergie que si on l'espérait en vie. Et pour le père qui assiste, qui écrira, le même éloignement insupportable, la même impuissance à partager un désespoir qui ne rejoindra jamais celui de l'autre : *« Même le cadavre d'un être cher ne doit pas paraître plus lointain, plus inaccessible que le corps souffrant de la femme que l'on aime lorsqu'elle ne vous entend plus, ne vous voit plus, et semble se dissoudre dans un malheur où on ne peut l'accompagner. »*

Des pages terribles où le lecteur éprouve ce sentiment rare d'approcher au plus près de la vérité. L'écrivain qui, comme chaque père, *« n'a pu voir que de fort loin et fort mal la venue au monde des enfants »* parvient à faire de cet éloignement forcé, de cette absence congénitale, un espace dans lequel vient sourdre une autre naissance, un autre surgissement, un autre commencement, celui d'une écriture. L'autre vie.

(1) *La Brisure* (1994), *Bourrasque* (1995) et *Elle va partir* (1996) ont également paru aux éditions de Minuit.

version originale

Mission dans les Balkans

TO END A WAR
de Richard Holbrooke.
Random House,
384 p., 27,95 dollars

Le diplomate américain Richard Holbrooke relate par le menu les négociations qui conduisirent aux accords de Dayton

Les diplomates américains n'attendent pas l'âge de la retraite pour écrire leurs Mémoires et donner à la postérité la vision des événements qu'ils ont vécus. Richard Holbrooke ne se contente pas de raconter dans le détail sa mission dans les Balkans et les négociations qui, à l'automne 1995, aboutirent aux accords de Dayton. Il se met lui-même en scène et, sans aucune fausse modestie, insiste sur le rôle essentiel qu'il a joué dans le succès des négociations.

Les bombardements américains sur les positions serbes, l'offensive croate sur le terrain et le changement des missions assignées aux soldats français et britanniques avaient amené les dirigeants de Belgrade et leurs protégés serbes de Bosnie à la table des pourparlers. Dans son livre, Richard Holbrooke met surtout l'accent sur les premiers. C'est d'ailleurs une des constantes de son récit. Ce sont toujours les actions américaines qui sont décisives. Les alliés jouent des rôles d'appoint quand ils ne sont pas simplement des gêneurs. Les Européens sont regardés avec condescendance, les Français avec mépris. Richard Holbrooke ironise sur la délégation française à Dayton avec une arrogance que ne justifie pas l'agacement provoqué chez lui par les prétentions de Paris. Plus qu'une réaction épidermique, c'est une politique délibérée. Au nom de l'efficacité, le futur ambassadeur américain aux Nations unies expose sa conception de la concertation entre alliés : *« Moins je passais de temps avec les Européens*, écrit-il, *plus ils étaient mécontents, mais plus je passais de temps avec eux, moins nous avancions »*.

Il n'a certes pas tout à fait tort de reprocher aux Européens leur manque d'unité, leurs querelles dérisoires, leur incapacité à soutenir loyalement leur représentant. A peine Carl Bildt était-il nommé que les Britanniques et les Français venaient expliquer à Holbrooke qu'il ne fallait surtout pas faire confiance au Suédois pour défendre le point de vue communautaire. De là à penser que les Européens ne sont bons qu'à jouer les utilités, il y a un pas. Holbrooke le franchit sans vergogne.

Son livre n'en donne pas moins un éclairage passionnant sur les prémices et le déroulement des négociations : les présidents de trois Etats issus de la Yougoslavie enfermés pendant trois semaines dans une base aérienne américaine, à l'écart de tout, avec un haut diplomate du département d'Etat qui, de temps en temps, pour débloquer la situation, fait appel à son ministre, voire au président des Etats-Unis ; des belligérants qui ont au moins un point commun : ils sont tous les trois de mauvaise foi. Il y a toujours quelqu'un qui, le lendemain, revient sur un point qu'il a concédé la veille. Si l'adversaire accepte d'emblée une proposition, celui qui l'a avancée la retire immédiatement. C'était surtout vrai de la délégation des Musulmans bosniaques divisée, incapable de se fixer des objectifs clairs et de déterminer une stratégie, selon Richard Holbrooke qui trace un portrait peu flatteur d'Izetbegovic. Le Croate Tudjman avait obtenu très vite ce qu'il souhaitait mais, si l'on en croit Holbrooke, les Américains eurent du mal à le faire renoncer à son plan de partage de la Bosnie entre lui et Milosevic, un plan baptisé au département d'Etat « Scénario Hitler-Staline » par allusion au pacte germano-soviétique de 1939.

Comme dans toute construction dramatique, le dénouement tient du coup de théâtre : *« Après vingt et un jours à Dayton*, dit Richard Holbrooke, *le dernier jour passé entre les barbelés* [de la base aérienne] *nous étions devant un échec avec seulement un délai de vingt minutes avant la clôture des négociations »*. La veille pourtant, on avait bu le champagne, l'accord avait été trouvé. Le lendemain, tout était à refaire parce que les Bosniaques ne voulaient plus céder 1 % du territoire qu'ils avaient gagné à la table des négociations... Richard Holbrooke raconte comment Slobodan Milosevic débloqua la situation. Car il y a deux personnages centraux dans ce livre : l'auteur lui-même et Milosevic. Le président serbe mériterait sans doute le qualificatif utilisé par Holbrooke à l'égard du général Mladic : *« un assassin charismatique »*. Mais Milosevic sait jouer de tous les registres. Brutal, charmeur, parlant parfaitement l'anglais même s'il a conservé l'accent des Balkans, intransigeant quand il peut gagner, prêt au compromis quand il craint de perdre davantage. Bien peu de ses interlocuteurs ont échappé à cette fascination. En tout cas ni Richard Holbrooke ni l'impassible secrétaire d'Etat américain : *« Observant Milosevic déployer tout son charme, Warren Christopher nota que si le destin lui avait donné un autre lieu de naissance et une autre éducation, il aurait parfaitement réussi comme homme politique dans un système démocratique »*. On comprend ainsi pourquoi les Occidentaux ont tant de mal au Kosovo après la Bosnie à se débarrasser de l'idée que toute solution passe par Milosevic.

D. V.

« Algérie Littérature »... en action

Pour stimuler la création, et faire revenir les auteurs, la revue littéraire installe une annexe éditoriale à Alger

Au début des années 90, à Alger, lors d'un colloque consacré à l'écrivain Kateb Yacine, une oratrice s'était adressée à la salle : *« Qui, parmi vous, a lu* Nedjma *? »* Sur les quelque cent cinquante étudiants présents, seuls trois ou quatre levèrent la main. Les autres ne connaissaient que de réputation ce roman majeur de la littérature algérienne, édité en France, en 1956. Pour Marie Virolle, chercheur au CNRS et cofondatrice, en mai 1996, à Paris, avec le romancier Aïssa Khelladi, de la revue mensuelle *Algérie Littérature/Action*, cette anecdote résume bien le sort, pour le moins atypique, de l'édition en Algérie.

Ce qui est vrai de Kateb Yacine l'est plus encore des écrivains contemporains, surgis dans la tourmente des années 90. Faute de réussir à se faire publier en France (ou au Liban pour les arabophones), les chances d'être édité – et lu – en Algérie sont maigres. Des maisons d'édition d'antan, ces gros puddings étatiques hérités de l'époque FLN, ne restent que des ruines – dont certains pans, comme l'ENAG, ont récemment été privatisés. Quant aux pionniers de l'édition privée francophone, beaucoup, Laphonic ou Bouchène en tête, ont dû fermer leurs portes. Ceux qui surnagent – Dahleb, Casbah-Edition, Marinoor ou Rahma-Edition – le font sur des créneaux souvent très limités, préférant l'essai ou l'ouvrage historique aux œuvres de fiction. A Alger, les romans édités ces cinq dernières années se comptent sur les doigts de la main.

Pour le tandem dirigeant *Algérie Littérature/Action*, conforté par ses deux années d'apprentissage en France, la tentation est devenue trop forte. L'idée de lancer la revue à Alger, en y implantant une « annexe » éditoriale, a rapidement mûri. *« D'ici la mi-octobre au plus tard, cela devrait être chose faite. Nous venons d'obtenir les autorisations »*, nous ont confirmé, lundi 14 septembre, Aïssa Khelladi et Marie Virolle, respectivement directeur de publication et responsable de la rédaction.

A la fois vitrine et tremplin d'une nouvelle génération d'auteurs algériens, laboratoire hybride où le meilleur croise le moins bon, *Algérie Littérature/Action* propose chaque mois, depuis deux ans et demi, une œuvre de fiction inédite, roman ou nouvelle, à laquelle s'ajoutent critiques de livres, entretiens littéraires, mais aussi reproductions de peintures, photos ou poèmes. Grâce à Marsa-Editions, la SARL de presse parisienne qui publie la revue, de jeunes romanciers comme Aziz Chouaki (*L'Etoile d'Alger*), Wacini Larej (*La Gardienne des ombres*), Maïssa Bey (*Au commencement était la mer*) ou Aïssa Khelladi lui-même (*Peurs et mensonges*) sont sortis de l'ombre. Dans la foulée, certains ont été édités par des maisons françaises (Maïssa Bey chez Grasset, Aïssa Khelladi au Seuil). *« En installant la revue à Alger, nous ne ferons que rapatrier les auteurs algériens chez eux »*, souligne Marie Virolle. *« Cela fait plus de deux ans qu'on nourrit cet espoir : éditer en Algérie, faire circuler les livres, stimuler la création – faire en sorte que la littérature sorte enfin du ghetto ! »*, s'enthousiasme Aïssa Khelladi.

Disposant du statut d'éditeur – et non, comme en France, de celui d'entreprise de presse –, *Algérie Littérature/Action* sortira à Alger sous une forme légèrement modifiée. Contraintes statutaires obligent, la revue s'appellera « collection » et chaque numéro va devenir un « volume ». De même, tout ce qui, en France, apparaît comme purement journalistique sera gommé : la rubrique « actualité littéraire » sera rebaptisée « paroles de créateurs » et le « comité de rédaction » va se muer en « comité éditorial ». Ce discret lifting ne devrait pas gêner les amoureux de littérature. Pour preuve, le sommaire du premier « volume », qui offrira aux lecteurs algériens un cocktail plutôt revigorant : après la très junkie *Etoile d'Alger*, suivent plusieurs entretiens – avec le philosophe Jacques Derrida, sur la question des langues, avec l'humoriste Fellag ou la romancière Malika Mokkedem – et des extraits de *Rebelle*, le livre du chanteur assassiné Matoub Lounès, accompagnés de paroles de ses chansons, publiées en français et en tamazigh (berbère). Optimistes, les responsables de Marsa-Editions ont prévu, pour l'Algérie, un tirage moyen de 3 000 exemplaires – soit trois fois plus que le tirage en France. Le prix du « volume » acheté par souscription a été fixé à 230 dinars (260 dinars en librairie). Un tarif presque modique, comparé au coût de la vie à Alger, où le kilo de viande est à 350 dinars...

Catherine Simon

★ **France : *Algérie Littérature/Action*, 103, boulevard Mac-Donald, 75019 Paris, tél : 01-40-33-11-21. En Algérie : Marsa-Editions, BP 130, Alger-Gare.**

La quête de la vérité est une histoire d'amour

Née à Paris, Gisèle Pineau vit aujourd'hui en Guadeloupe où elle a situé la plupart de ses romans. Rencontre avec une romancière qui, dans un univers à la fois onirique et authentique, déterre les racines des discriminations raciales et sociales

La rentrée littéraire témoigne du nombre et de la qualité des romans écrits par des femmes et balaie l'inutile question de la différence des sexes en regard de la créativité. Reste l'interrogation plus délicate sur le rapport entre l'écriture et l'asservissement social, racial ou sexiste. Gisèle Pineau a l'art de raconter des histoires débordantes de vie, mais qui portent en filigrane une réflexion sur les angoisses de notre temps. La quête de la liberté lui a insufflé la volonté d'écrire, contre tous les obstacles : *« J'ai pris la plume pour la première fois à l'âge de sept ans, et je crois que je cherchais simplement la consolation. Et puis les mots m'ont ensorcelée. La tentation de la création m'a emportée. Et j'ai trouvé l'apaisement. »*

portrait

« Mes personnages errent sur le chemin de ma connaissance. Chacun de mes romans est une escale. »

Un roman est l'adéquation d'une écriture singulière à la poursuite d'une vérité intime. Les phrases inventives de Gisèle Pineau ressuscitent un univers à la fois authentique et onirique : *« Pour chacun de mes romans, l'écriture s'est imposée d'elle-même, née du souffle particulier de mes personnages. Je suis à leur écoute. Dans ce cas, il m'est impossible de les plier à un style fabriqué, de les couler dans le moule d'un courant littéraire. Ma liberté est le fruit de leur liberté. »*

A quarante ans, Gisèle Pineau a déjà publié six livres. Ils ont un lien très étroit avec le féminisme et dénoncent le racisme. Gisèle Pineau a situé plusieurs de ses fictions aux Antilles, où elle passait ses vacances chez ses grands-parents et où elle travaille actuellement, infirmière le matin, écrivain l'après-midi, mère de famille le soir. Ses romans ont-ils pour autant vocation à dénoncer l'exclusion ?

« L'autobiographie nourrit mon imaginaire et inspire mes personnages. Antillaise née à Paris, j'ai grandi, blessée, à l'ombre de quelques racistes ordinaires qui me jugeaient en un regard, du seul fait de ma couleur. J'ai éprouvé des doutes et des peurs. J'ai cherché à comprendre le sens de mon existence, loin d'un pays – la Guadeloupe – qui m'était refusé. J'ai fini par accepter ma propre histoire au travers de personnages dont la chair est un emmêlement de mots prêtés, dont les habits flottent au vent des émotions. Ils vivent de rêves et de troubles, sans prétention, riches de leur seule humanité. » Gisèle Pineau cite alors une phrase de *Pluie et Vent sur Télumée Miracle*, un roman de Simone Schwarz-Bart, d'origine guadeloupéenne, son écrivain de prédilection (avec Zola, Toni Morrison et Richard Wright) : *« La vie est un quartier de mouton suspendu à une branche, et tout le monde compte avoir un morceau de viande ou de foie : mais la plupart ne trouvent que des os. »*

Au-delà des réquisitoires, Gisèle Pineau préfère raconter le destin d'individus singuliers, plus particulièrement celui de femmes blanches, métisses ou noires, favorisées ou brimées, révoltées et généreuses, idéalistes et sensuelles : *« Mes romans invitent à rencontrer l'autre, à l'accepter dans sa différence, à entrer dans sa chair, ses sens et son esprit. J'ai écrit sur l'exil, le racisme, les préjugés* (Un papillon dans la cité, L'Exil selon Julia), *sur la violence et la misère* (L'Espérance-macadam), *les croyances, la destinée* (La Grande Drive des esprits) *et je voulais parler d'amour avec* L'Ame prêtée aux oiseaux, *parce que je crois que c'est ce qui nous manque le plus. »*



THOMAN DORN

« L'écrivain peut, grâce au romanesque, ébranler les certitudes et ouvrir les cœurs. »

Les personnages qu'elle met en scène dans *L'Ame prêtée aux oiseaux* s'inscrivent dans une exclusion plus vaste que l'affrontement de cultures différentes. Ce sont des déshérités, des originaux et des marginaux qui unissent leurs solitudes. Sybille, jeune Guadeloupéenne, arrive à Paris avec son fils Marcello et trouve en Lila, vieille actrice boursouflée de mémoire, réconfort, tendresse et soutien. Lila a eu de nombreux amants, comme disent les chansons qu'elle aime fredonner. Marcello devient son dernier héros. Le secret de Lila est d'avoir jadis beaucoup aimé Henry, fils d'une cuisinière noire et d'un riche propriétaire blanc des Caraïbes anglaises, rencontré lors de la Libération. S'entremêlent l'apprentissage de la France pour Sybille, ses récents souvenirs, la nostalgie pathétique de Lila et l'éducation de Marcello. Le thème qui rassemble ces destins, saisis à des moments-clés de l'existence, c'est l'intemporelle soumission à l'amour, la lutte des humbles et l'initiation à la vie métropolitaine.

Gisèle Pineau explique son beau titre : *« Le Bon Dieu aurait confié à un oiseau une âme encombrante parce qu'elle engendre des sentiments et des émotions, des souvenirs et des envies – amours, chagrins et pleurs – mais cette âme ne mourait jamais, tout comme l'amour qui passe de cœur en cœur, d'île en île, sans fin... »*

A l'instar des histoires d'amour inépuisables qui hantent Lila, c'est une belle méditation sur la solidarité qui peut vaincre la vanité des hommes et dire combien l'être humain est fragile, mais entêté dans sa recherche maladroite du bonheur.

Les récits de Gisèle Pineau déterrent les racines des discriminations raciales mais, plus lucidement, ils approfondissent les ambiguïtés sinueuses du rejet de l'autre : *« Dans* Un papillon dans la cité *(livre pour la jeunesse),* L'Exil selon Julia *et* L'Ame prêtée aux oiseaux, *il est question d'exil et de déracinement. Des gens d'origines, de cultures et de couleurs différentes ne cessent de se frotter, de se croiser, de se mesurer. Chacun porte en lui ses préjugés qu'il s'efforce ou non de combattre. Mes personnages apprennent à accepter leur histoire personnelle qui entrelace ses feuilles et ses branches à l'histoire de leur pays, de leur terre et à celle du monde. Histoire qui peut évoluer, dont ils peuvent se libérer s'ils consentent à porter un regard neuf sur leur condition, à s'aimer pour aller vers l'autre.*

» Je ne juge pas. Je donne sa chance à tout être humain. Je ne peux généraliser. Je sais simplement que le racisme est une tare de l'humanité partout dans le monde et que l'écrivain peut, grâce au romanesque, ébranler les certitudes et ouvrir les cœurs. »

Les personnages de Gisèle Pineau sont vibrants d'un optimisme lucide et contagieux : *« Dans* L'Espérance-macadam, *les personnages sont en quête de bonheur, d'amour, de bien-être, de reconnaissance. Je décris ici la condition d'un petit nombre d'humains, quelque part en Guadeloupe. Mais les violences, la misère et le désespoir qui hantent les lieux œuvrent avec la même force partout sur la terre. Je n'écris pas clouée à ma terre, prisonnière des eaux qui encerclent l'île. Je m'interdis l'indifférence. Mon écriture veut toucher cette réalité qui n'exclut pas le rêve et l'espérance, les contes et les légendes, le passé et le futur. Mes personnages errent sur le chemin de ma connaissance. Chacun de mes romans est une escale. »*

« Je suis antillaise. J'aime ma culture, mais j'aime partager, découvrir la vie sous d'autres cieux. Peut-être qu'aujourd'hui, réconciliée avec ma propre histoire, je vis mes déchirures comme un privilège qui m'a ouvert des horizons, m'a poussée à faire l'effort d'amour par l'écriture. »

Hugo Marsan

L'ÂME PRÊTÉE AUX OISEAUX
de Gisèle Pineau.
Stock, 222 p., 110 F.

★ *Un papillon dans la cité* a paru chez Sépia, *La Grande Drive des esprits* au Serpent à plumes, *L'Exil selon Julia, Femmes des Antilles, L'Espérance-macadam*, chez Stock. Ce dernier vient de paraître au Livre de Poche (no 14496).

Françoise Verny confesse ses peurs

En haine de soi, de la duperie des autres, en réaction à Dieu, l'éditrice livre sans concessions ses souffrances et ses douleurs

POURQUOI M'AS-TU ABANDONNÉE ?
de Françoise Verny.
Grasset, 174 p., 99 F.

Un jour, Françoise Verny a compris qu'elle avait été dupe. Que tous ces qualificatifs hyperboliques utilisés à son sujet, *« papesse », « ogresse », « sultane »* de l'édition – où elle travaillait depuis quelque trente ans – l'avaient confortée dans l'idée d'une puissance peut-être factice. On aurait pourtant cru que si elle buvait tant, depuis des années, le soir, une fois le travail terminé, c'est précisément parce qu'elle n'était pas dupe : ni de la fausseté du jeu social qu'il fallait jouer toute la journée, ni de la duplicité de ceux qui faisaient allégeance par lâcheté, ni du mensonge de ceux qui se pressaient chez elle le soir, parce qu'il fallait « en être », et qui déserteraient si jamais elle trébuchait, si son image était écornée, ou quand, simplement, elle vieillirait. On était presque sûr de sa lucidité sur les emballements déraisonnables qu'elle suscitait, sur les haines aussi, et peut-être même sur les rares oppositions radicales et réfléchies à sa manière de travailler, de gouverner.

« Non, je n'étais pas aussi lucide, dit-elle aujourd'hui, *j'ai été un peu dupe. J'étais sûre d'être parvenue à un certain équilibre entre moi, les hommes et Dieu. Soudain, je me suis aperçue que tout ça était illusoire. Je n'ai pas accepté de ne pas être invulnérable. Un peu comme Job, j'ai eu besoin de gueuler. Il m'était absolument nécessaire de faire cette confession et pourtant elle était très dure à écrire. »* Dès le titre, elle annonce la couleur : *Pourquoi m'as-tu abandonnée ?* Ce n'est pas la première fois que Françoise Verny pratique une forme de « confession impudique ». Après un premier livre de mémoires, *Le Plus Beau Métier du monde* (Orban 1990), cette catholique pratiquante a publié des essais d'où l'idée de confession n'était pas absente : *Dieu existe, je l'ai toujours trahi* (Orban 1992), *Dieu n'a pas fait la mort* (Grasset, 1994), *Mais si, Messieurs, les femmes ont une âme* (Grasset, 1995).

LE POIDS DU TEMPS

Mais jamais encore elle n'avait osé ce pamphlet contre soi-même. Pourquoi tant de haine de soi ? *« Je ne me suis jamais tellement aimée »*, dit-elle, laconique. Au point de vouloir mourir, comme le laisse entendre le livre ? *« Vouloir au sens de se suicider, non. J'ai peur de me faire mal, je déteste souffrir. Mais je n'ai pas envie de vivre encore très longtemps. C'est désagréable de voir que le corps ne vous obéit plus. »* Pourtant, Françoise Verny, qui va avoir soixante-dix ans en novembre, a pu continuer à faire son métier sans subir le couperet de la retraite. Quand Flammarion, à la fin de 1995, a voulu qu'elle quitte les fonctions de directrice du développement éditorial et audiovisuel qu'elle occupait depuis 1986, elle est retournée chez Grasset où elle avait passé près de vingt ans, avant d'entrer chez Gallimard, en 1982. Mais elle a été malade, en avril 1995, et, pendant plusieurs mois, s'est vue *« comme une épave ». « Je me désagrège de l'intérieur »*, écrit-elle. *« Frappée d'hémiplégie gauche – terrible diagnostic rappelé par mon masseur – je ne dispose plus schématiquement que de la moitié de mes capacités cérébrales. »* Alors, elle se met à guetter ses faiblesses, à traquer ses trous de mémoires, les *« pans d'histoire qui [lui] sortent de la tête ». « J'ai découvert que le temps pouvait m'atteindre, sans en mesurer les conséquences. Frappée par le destin, j'ai rejoint le rang des malheureux ».* Bien sûr, tous ceux, qui, comme elle, sentent s'aggraver le poids du temps, se sentiront proches de ses terreurs. Mais faut-il les avouer ainsi ? Et au fond, cette plainte, – que Françoise Verny semble déplorer elle-même à plusieurs reprises au cours de son récit –, est-ce la vérité ?

« J'ai eu le sentiment, en terminant ce livre, que je disais ce que je pensais, pour une fois, répond vivement Françoise Verny. *J'ai dit ici ce que je croyais être la vérité. Et si la haine de soi était bien là au départ, si elle a été le moteur de ce texte, il me semble qu'elle a disparu au cours du récit. Et qu'à la fin, il y a une sorte d'acceptation. »* Apaisée par sa confession, Françoise Verny croit sans doute ce qu'elle dit. Mais le livre, lui, exprime autre chose, se terminant sur des interrogations répétées : *« Que deviendrai-je si je suis privée de toute activité professionnelle ? Je refuse de survivre dépourvue de ressources spirituelles, je végéterai si je m'enferme en moi-même. (...) Vulnérable, je dépends de ceux qui me transpercent tour à tour. Fragile, je m'expose aux coups et blessures. »* Françoise Verny pense que ce livre est le dernier, cette confession bouleversée la dernière aussi. Mais il est une question à laquelle elle refuse toujours de répondre, ici, comme dans tous ses autres écrits, une question qu'elle ne veut même pas poser, parce qu'elle obligerait sans doute à aller au fond de ce que signifie la haine de soi, au lieu de s'en tenir à une formule. Et cette question fait probablement surgir trop de choses terrifiantes pour quelqu'un qui avoue avoir été *« un peu dupe »*. Il faudrait pourtant faire tomber le dernier masque et au lieu de se dissimuler derrière « Pourquoi m'as-tu abandonnée ? », se demander : « Pourquoi me suis-je abandonnée ? »

Jo. S.

La voix des démons

Le bref et saisissant récit de Linda Lê met en scène et en écriture les figures d'un enfer intérieur

VOIX
Une crise
de Linda Lê.
Ed. Christian Bourgois,
70 p., 70 F.

L'univers de la folie, les lecteurs des romans de Linda Lê devinent aisément que l'écrivain le connaît, au moins de l'extérieur (1). Mais là, dans ce bref récit d'*« une crise »*, il forme comme une sorte d'enclave, de territoire indépendant, de parenthèse. La folie, ici, n'est plus seulement mimée, mise en forme : elle est d'abord vécue, puis portée sur la scène de l'écriture. On ne peut cependant se contenter de cette rassurante topographie. La séparation est artificielle. L'indépendance se révèle comme parente de la sujétion. Et ce qui se joue à l'intérieur des parenthèses pourrait bien être la traduction, cryptée, ramassée, d'un lourd secret. Car la frontière qui marque le dehors et le dedans, la division temporelle, ou spatiale, entre folie et normalité, n'a jamais cette évidence, cette étanchéité à l'abri de laquelle on veut se protéger.

Cette « voix » qui parle à travers celle de la narratrice dans le récit de Linda Lê n'est cependant pas identifiable à un pur délire incontrôlé. Du cri qui la menace, qu'elle tient en respect, certes, elle conserve le cuisant souvenir. Mais une articulation a été introduite – cheville des phrases, enchaînement des mots selon une grammaire conforme à l'usage ordinaire. Un discours s'est construit, qui vise à traduire le cri, à rendre audible, à travers l'angoisse, la voix. Un théâtre a été monté, dans l'urgence et la hâte, afin de contenir le secret et, s'il se peut, de le jouer. Là, sur cette scène de fortune, les fantômes vont faire leur entrée, tenir leur rôle. Une main, à la fois tremblante et sûre, les guide.

C'est d'abord un *« corridor éclairé par des néons »* : le *« centre de crise »*. Des silhouettes se détachent, figures grotesques et pathétiques sous une lumière crue, clinique : *« une grosse femme en peignoir bleu (...) chantant à tue-tête. Sidonie a plus d'un amant »*, cette autre coiffée d'un chapeau d'homme, enceinte d'un rêve d'enfant, qui a peur et faim, ou encore, *« cartable sous le bras », « la Reine des douleurs »*, qui *« gémit, J'ai mal, Je vais crever, Je ne veux pas aller me coucher, Si je dors, je ne me réveillerai plus »*. Au milieu, comme la dérision d'une sagesse elle-même devenue folle, *« la philosophe »*, qui erre en chemise de nuit, qui *« croit à l'insubordination des objets inanimés »*, qui pâtit : *« Une présence séditieuse est entrée dans sa chambre pendant la nuit, les couvertures se sont envolées dans les airs, elle a eu froid, la bouteille d'eau s'est renversée, sa montre s'est arrêtée, les aiguilles se sont couchées l'une sur l'autre, à 3 15, dans un accouplement qui défie le temps. »*

Puis, la scène s'élargit. Ni le *« corridor »*, ni l'appartement, ni même la rue ne peuvent la contenir. La narratrice n'a plus d'asile. L'enfer n'est pas un lieu, mais un état. Les visages ne sont que les masques des membres de *« l'Organisation »* persécutrice. *« Il faut te détruire, me dit une voix. Je suis recroquevillée dans mon lit. Les draps rougissent. Les voix me harcèlent. Je baigne dans une mare de sang que rejettent les têtes coupées qui s'entrechoquent, tendent leur bouche vers ma bouche, glissent le long de mon corps, entre mes jambes, comme des fruits morbides que j'aurais enfantés dans mon sommeil. »* Il faudrait ruser, forger, au feu de l'hallucination, des armes pour se défendre. Mais l'angoisse et la peur sont plus puissantes. Fuir, c'est s'emmêler davantage dans les liens du délire, donner corps aux démons qui naissent incessamment de lui. Alors, fixer un but, une destination à la fuite ? *« Je rentre au pays de mon enfance. »* Mais la ville, saccagée par *« l'Organisation »*, n'est pas un refuge. Se détachant du paysage de ruines, apparaît, obsédante et douloureuse, l'image du père mort. Hors d'atteinte, il semble demander assistance : *« Mon père m'appelle au secours, me tend la main. J'essaie de l'attraper, mais nos mains ne se rejoignent pas. »*

Voix, comme une pierre dure, résiste à l'interprétation. Sauf à faire violence à un texte qui assume lui-même, en un chapelet d'images stupéfiantes, sa violence propre, qui la porte sur une « autre scène » : celle de la littérature. Il serait grossier de réduire le livre à la pauvre dimension d'un témoignage. Même s'il est clair que cette *« crise »* fut vécue, soufferte, avec tous les risques qu'elle représentait pour l'intégrité mentale de l'auteur. Comme chez Robert Walser, la parenthèse se referme, dans le blanc de la neige. Le présage n'est pas funeste.

Patrick Kéchichian

(1) Voir notamment son dernier roman, *Les Trois Parques* (éd. Christian Bourgois, « Le Monde des livres » du 31 octobre 1997).

Livraisons

● **LA CLIENTE**, de Pierre Assouline
Alors qu'il effectue des recherches sur un écrivain, un biographe est amené à explorer un dossier de lettres de délation adressées à la police pendant l'Occupation. L'une d'elles émane de Cécile Armand-Cavelli, une fleuriste qui tenait une boutique voisine d'une famille d'artisans fourreurs, les Fechner, juifs émigrés d'Europe de l'Est, et cousins germains de la femme du narrateur. Ils ont été déportés. Certains membres de la famille Fechner ont survécu. La fleuriste, une vieille dame respectable, continue son commerce dans leur voisinage, rue de la Convention. Acharné à connaître les raisons de cette délation, le narrateur va mener une enquête serrée qui va l'entraîner au cœur des plus troubles ambiguïtés. Le bourreau a aussi été victime et, autour de l'acte ignoble de dénonciation, le Mal et sa perception se décomposent en une suite de constats douloureux et d'interrogations alarmantes... Avec rigueur et un art du suspense aigu, Pierre Assouline nous entraîne dans un jeu de pistes où les évidences sont équivoques, les hantises dangereuses et la soif de vérité une brûlure (Gallimard, 192 p., 79 F). P. Ky.

● **NE ME TUEZ PAS**, de Thierry Maricourt
Il voudrait être une mouche, cet enfant traversé par la tentation du suicide. Il a huit ans. Cet âge est-il *« le premier des péchés capitaux ? »* Il n'a pas vraiment l'intention de mourir, seulement voler d'étage en étage, qu'enfin on voit qu'il existe. Le personnage serait un adulte, le sujet s'avérerait déjà délicat ; avec un enfant, il est périlleux. Risques de facilités, de sensibleries, de mélo. Or Thierry Maricourt échappe à ces poncifs. Parce qu'il dépeint la détresse de son personnage, non en de longues analyses mais, plus efficacement, en décrivant son univers, la vie des petites gens... Aussi parce que son récit est d'une écriture qui ne joue pas à imiter un langage puéril. Elle se suffit à elle-même par sa simplicité qui ne va pas sans de belles images, jamais appuyées. Enfin, parce qu'il fait d'un cas particulier un cas qui n'est pas unique. Une belle œuvre (Le Cherche Midi, 112 p., 69 F). P. R. L.

● **LES CHIENS DES COLLINES**, de Jean-Louis Serrano
Goran, instituteur, Anton et Ljubo, paysans. Une cellule très étroite, dans une ferme. Les gardiens, des gens comme eux – *« normaux ces types dehors aux mains souillées de sang »* –, rient souvent. Des cris dans la nuit. D'hommes qu'on torture ou de chiens errant de ruine en ruine ? *« Aujourd'hui, les hommes et les chiens ont adopté le même comportement. »* L'attente de la mort s'accompagne d'outrages ayant pour cible le corps et l'esprit. Pour survivre, un seul moyen : revivre, s'accrocher aux souvenirs dans ce qu'ils ont de plus simple. Ce qui surprend, dans ce premier roman, c'est la façon dont l'auteur traite de la vie et de la mort dans un univers de violence. Point de démonstration, de grandes phrases à effets. Plus efficacement, un style simple mais travaillé pour dire des situations complexes, des formules qui font image pour dénoncer la folie de la guerre et les paradoxes de la violence (Denoël, 170 p., 89 F). P. R. L.

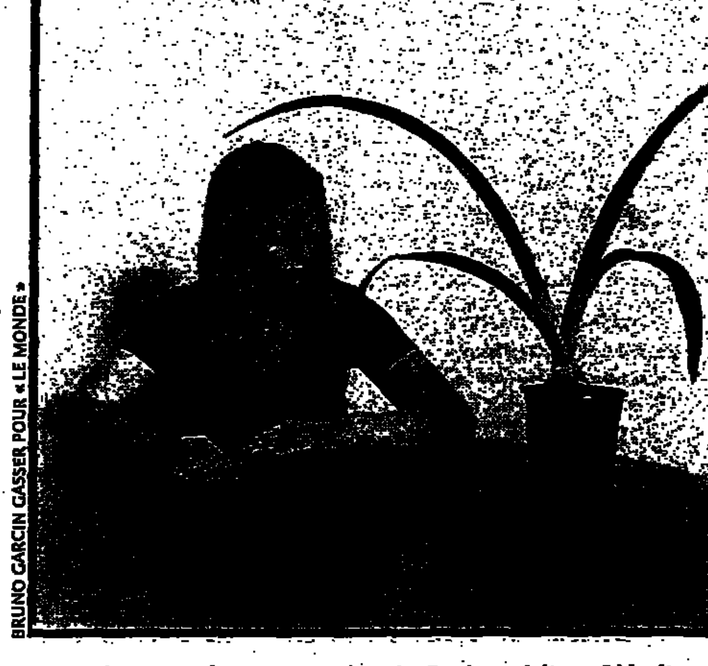
● **L'IGNOBLE COSMONAUTE**, de Bruno Guiblet
A travers de courtes histoires, dans un style sec, dépouillé, Bruno Guiblet retrace le parcours de personnages complexes qui se croisent, se détruisent. Palude, Didier, Séverin, Schlicht... chacun d'eux court après une femme, une dose de drogue, la liberté : en vain. Les mots n'ont pour fin que de provoquer et de blesser. Les silences, parfois aussi éloquents que les insultes, mettent en exergue la violence et la difficulté des relations. Les personnages, inertes, se laissent porter par le destin. Un roman noir, éprouvant (éd. NIL, 226 p., 99 F). Ch. S.

Les pieds de nez d'Helena Villovitch

Après la photographie, le cinéma... Nouvelle « expérience » pour cette artiste effrontée : un roman qui, par une série de saynettes d'autofiction savoureusement loufoques, épingle le milieu de l'art contemporain

JE PENSE A TOI *TOUS LES JOURS*
d'Helena Villovitch
Ed. de l'Olivier, 130 p., 85 F.

Helena Villovitch ne manque pas de souffle. Demandez-lui ce qu'elle fait dans la vie, elle répond qu'elle photographie ses pieds, comme dans son premier roman, *Je pense à toi tous les jours*. *« J'en fais des compositions. Je les mets quatre par quatre, pour confectionner des fleurs, des jardins. »* Dérision ? *« Peut-être. En même temps, c'est un travail très sérieux. Normalement, c'est assez joli. »* A trente-cinq ans, cette douce excentrique *« exerce dans l'art, sans spécialité »*. Photo, peinture, cinéma... Performances, installations en tout genre. Elle fait *« des expériences »*, explore des supports inédits. *« Projetez un film sur un autre film. Ou sur un corps drapé de blanc. Il se produit des choses étonnantes. »* (Dans son livre, cela s'appelle le *« cinéma élargi »*.) Il y a quelque temps, elle a exposé *« une série de photos intimes avec* [s]*on ami »*. Puis elle a fait un film pornographique *« assez comique où tout rate, même la projection, car* [elle] *essaie au dernier moment de venir devant la caméra et d'interrompre le film qui s'appelle* Ne regardez pas ! *»*.


BRUNO GARCIN GASSER POUR « LE MONDE »

Helena Villovitch ne manque pas de souffle. Assise devant vous – rouge à lèvres orange, vernis à ongles grenat, tee-shirt mauve –, elle explique avec flegme qu'écrire, *« c'est venu comme ça »*. Elle avait un stock de photos – *« Ça prend une place incroyable dans les petits appartements, tandis qu'un livre, c'est facile à ranger »* –, elle a voulu tenter une expérience nouvelle, en les organisant, en plaçant ces petites images d'elle-même (avec ses maris ou ses plantes vertes !) en contrepoint de courts textes, un peu comme dans le travail de Sophie Calle (*Le Monde* du 11 septembre), que, dit-elle, elle *« apprécie beaucoup »*.

Il n'y a pas vraiment d'histoire dans ce premier roman. Ce sont plutôt des saynettes d'autofiction, loufoques et drôles. Assez culottées aussi, parce que, justement, elles ne proposent pas de véritable trame narrative, ni ne révèlent un style à proprement parler. De quoi parlent-elles ? De tout et de rien. De la vie de bureau à la Défense, des conversations téléphoniques et des cafés au distributeur, de la responsabilité de conduire sa voiture quand on se rend à La Plaine-Voyageurs, des vernissages néo-branchés pour jeunes artistes en mal de reconnaissance, ou du métro où sévit, en 1993, *« une épidémie de Paulaustérite »*. L'écriture, spontanée en apparence, est délibérément sans effet, la voix aussi « nature » que dans la conversation courante : *« Tu veux savoir ce que je vais faire, toute la journée, dans un bureau à la Défense ? Eh bien, je serai assise devant mon ordinateur. J'ai des collègues, je t'ai raconté* (...). *Je décrocherai mon téléphone et demanderai à la cantonade c'est quoi déjà, s'il vous plaît, le numéro pour sortir ? On me répondra c'est le deux. Je remercierai. »*

D'où vient alors que *Je pense à toi tous les jours* vous accroche dès les premières pages ? Peut-être de ce sourire espiègle qu'Helena Villovitch pose sur tout ce qui l'entoure et qui lui donne l'air de s'en soucier comme d'une guigne. Peut-être de sa façon désopilante d'évoquer les tribulations d'une jeune graphiste en mal de richesse et de célébrité. Peut-être de son talent hors pair pour épingler gentiment, dans le milieu de l'art contemporain, la génération dont elle fait partie. A cet égard, la soirée d'inauguration du *« nouveau musée du happening, de la performance et de TOUTES LES ACTIONS ARTISTIQUES EN DIRECT »* est un morceau de choix. Depuis la tenue de la narratrice – sabots en poil de vache, robe en laine rouge *« complètement ratée, même pas terminée, mais qui, portée d'une certaine manière, a tout l'air d'un vêtement de jeune créateur japonais »* – jusqu'à la description dudit musée – peintres travaillant avec *« des mitraillettes en plastique, des poulets vivants, des tuyaux d'arrosage »*, poète lisant en chaire des extraits du code de la route, artistes trempant leurs corps dans la peinture et *« poussant accessoirement des rugissements sonores »*. Ainsi suit-on la narratrice, à travers ce délirant musée, jusqu'au département de *« poésie hurlée »*. Là, *« dix jeunes gens en ligne font face à dix autres* (...), *chaque équipe vociférant des onomatopées telles que Wau-Wau, Kikeriki; Mau-Mau. »* Plus loin encore, des gens font la queue devant *« un petit confessionnal »* où on leur lit en chuchotant des extraits de journal intime et d'où ils ressortent *« en larmes »*.

Il y a dans *Je pense à toi tous les jours* un certain goût pour le canular en même temps que la stigmatisation de ce canular. Il y a un penchant marqué pour l'irrévérence et le non-conformisme. Il y a de la vivacité et de la belle humeur. L'auteur dit avoir déjà terminé un deuxième livre et en avoir *« commencé d'autres en même temps »*. Non, décidément, Helena Villovitch ne manque pas de souffle !

Florence Noiville

Un banc de petits saumons

A travers les aventures cocasses d'adolescents espiègles, Christophe Nicolas peint avec tendresse le portrait d'une génération désabusée

DEHORS ET PAS D'HISTOIRES
de Christophe Nicolas.
Le Serpent à plumes,
174 p., 95 F.

La mère de Thomas, elle a grandi dans le noir comme une pomme de terre. Un jour, un dimanche, un homme est passé, l'a vue, l'a lavée, épluchée, appelée *« ma douceur »*, *« ma souris verte »*, *« ma rave »*, et elle a fondu en purée. Un flocon rouge comme une tomate est apparu dans son ventre, que l'on a numéroté à la mairie, c'était Thomas, et quand il s'est mis à pleurer, elle a eut *« envie de le plonger dans l'huile coupé en pommes allumettes »*. Thomas est devenu un petit poisson, qui *« saute et se cabre de façon prodigieuse pour avancer contre le courant »*. Et pour l'attraper avec une fourchette, *« on peut toujours se brosser »*. Au début des années 80, fin du XX[e] siècle, il y eut comme cela des bancs de petits saumons qui sont nés, et qui ont refusé de s'effriter *« comme un rien dans une assiette »* : Thomas, Raphaël, Stéphane, Mickaël et les autres...

La trentaine, responsable chez Casterman d'une collection pour les enfants, Christophe Nicolas, les observe, onze ans et quelques plus tard, en des chapitres très courts, sketches qui papillonnent d'un ado espiègle à l'autre, avec des titres goguenards : « L'histoire de la maman de Thomas, mais alors vite fait », « Rien ne va plus », « Scène d'adieu assez poignante ». Les gamins sont intenables. Thomas prend le train, y rencontre cette crapule de Raphaël qui est tombé amoureux de Nadia, laquelle garde des mioches pendant les vacances, tandis que Loïc rumine des vengeances et que Meryl organise une surboum.

Avec ici et là de réels bonheurs d'expression, Christophe Nicolas a trouvé un ton, peut-être encore un peu trop sous tutelle d'une littérature destinée à la jeunesse, frisant parfois la fausse candeur, mais qui reflète avec une ironie désabusée les comportements d'une génération trop (mal) à l'aise.

Jean-Luc Douin

La nuit va-t-elle bientôt finir ?

Gila Lustiger décompose la mosaïque de la persécution dans un roman plein de force

L'INVENTAIRE
(Die Bestandsaufnahme)
de Gila Lustiger.
Traduit de l'allemand
par Yasmin Hoffmann
et Maryvonne Litaize,
Grasset, 347 p., 128 F.

L'Histoire occupe une place importante dans la littérature allemande, surtout depuis la fin de la deuxième guerre mondiale et l'Holocauste, qui ont confronté plusieurs générations à l'innommable. Au fil des décennies, les œuvres littéraires mais aussi philosophiques et artistiques ont essayé de cerner cette horreur, d'en comprendre les raisons. On note une évolution dans la façon d'appréhender cette période avec ses conséquences sur le présent ; *Le Liseur* (1), de Bernhard Schlink, en est un exemple parfaitement réussi. Le regard est plus libre, les gestes moins figés, l'autocensure est moins brusque, ce qui ne veut pas dire qu'il y ait oubli ou pardon. Les interrogations évoluent, se déplacent, s'affinent. La réunification a aussi fait émerger une autre confrontation avec l'Histoire, celle avec l'ex-RDA, qui permet d'aborder le national-socialisme dans une autre perspective, moins immédiate, et donc parfois plus pertinente, que les œuvres accrochées à l'événement, et surtout de prendre en compte ses relents modernes. Mais l'horreur nazie, les possibilités mêmes de son émergence restent une interrogation essentielle qu'aucun auteur de langue allemande n'évite, même dans la nouvelle génération.

C'est le cas de *L'Inventaire*, écrit en 1995, premier roman de Gila Lustiger, née en 1963 à Francfort-sur-le-Main. Pas de fil narratif, pas de héros, pas de grands hommes politiques, mais une succession de séquences, de portraits, de situations souvent empruntées au quotidien, selon un double mouvement de rétrécissement et d'ouverture. On découvre une Allemagne expansionniste mais aux mentalités étroites ; les descriptions de ces petits mondes essentiellement bourgeois et ouvriers ouvrent des horizons encore peu explorés sur l'infiniment petit, le banal, le dérisoire, les vies de quartier, les crises conjugales, sans grandes conséquences politiques mais qui tous, mis bout à bout, montrent l'engrenage qui conduit à l'abjection acceptée, assimilée, subie.

VERS L'INÉLUCTABLE

La période envisagée va de la République de Weimar (1919-1933) à la fin de la guerre. Les premières histoires montrent un monde relativement paisible où les crises et les passions semblent être celles de tous les pays. Il y a pourtant ici et là, à peine esquissés parfois, des détails vécus comme le quotidien par les protagonistes mais qui éveillent notre attention de lecteur ; c'est à peine si le léger cahot au passage des aiguillages annonce que l'on prend peu à peu une direction qui va mener à l'inéluctable : un pugilat dans une cour d'école et le passage à tabac d'un enfant aux cheveux roux ; la nomination d'un professeur à une chaire d'université suivie aussitôt de sa révocation sans vrai motif. La peste brune commence à rôder. Les brimades et les intimidations se multiplient.

L'enfance tient une place privilégiée dans ce roman où les destinées se recoupent sans contrainte au fil des séquences. Des gosses qui jouaient ensemble dans la paille d'une grange se retrouvent, vingt ans plus tard, de part et d'autre des clôtures barbelées d'un camp de concentration. Un petit collectionneur de timbres peut devenir tortionnaire, un étudiant une brute épaisse. Il n'y a pas de catégories sociales privilégiées, pas de classes prédestinées à la lutte ou à la soumission. Seules les étoiles de l'extermination enfoncent leurs pointes dans toutes les couches de la population. L'héroïsme n'est pas absent de ces pages, mais il y tient peu de place, moins que le hasard qui peut sauver une vie et en perdre cinquante. Le nazisme infiltre les consciences par petites touches, flatte l'immaturité, sans que l'on ait l'impression de perdre sa générosité, sa bonne humeur, sa droiture, et sans être guère plus lâche qu'avant. L'ordre nazi n'empêche nullement les vices, les trafics, l'alcoolisme et le proxénétisme, et l'on peut d'autant mieux s'en accommoder et y faire sa niche. L'une des réussites de ce livre, c'est aussi de donner une grande place au monde des objets : pièces de monnaie de collection, couteaux de poche, collier, poudrier, briquet. Emblèmes du quotidien, ils s'échangent, trahissent, récompensent, fascinent, soudoient, consolent.

L'appareil photo est au centre de deux de ces récits. Dans l'un, il est un moyen de contemplation érotique qui fait perdre la tête à une secrétaire qui soudain panique d'avoir égaré un rapport sur les biens juifs séquestrés. Dans l'autre, sans doute le plus bouleversant du livre, il sert à « immortaliser » l'assassinat consciencieux de juifs dans un coin reculé de nature. Les mots, les gestes, les demandes (se pousser un peu à gauche, faire un pas en avant), les exclamations qui accompagnent les prises de vue des instants heureux de la vie sont ici employés, avec une atroce désinvolture, pour fixer l'horreur. Si tous les chapitres ne sont pas de force égale, cette disparité participe – volontairement ou involontairement – de l'ambition de brosser une fresque à petits carreaux de la société allemande au début du siècle. Le ton est précis, sans divagation, parfois drôle, parfois émouvant, sans aucune sensiblerie, et témoigne d'une grande maîtrise, de l'écriture qu'ont su rendre les deux traductrices.

Pierre Deshusses

(1) Gallimard, 1997.

d'Helena Villovitch

a-t-elle bientôt fin

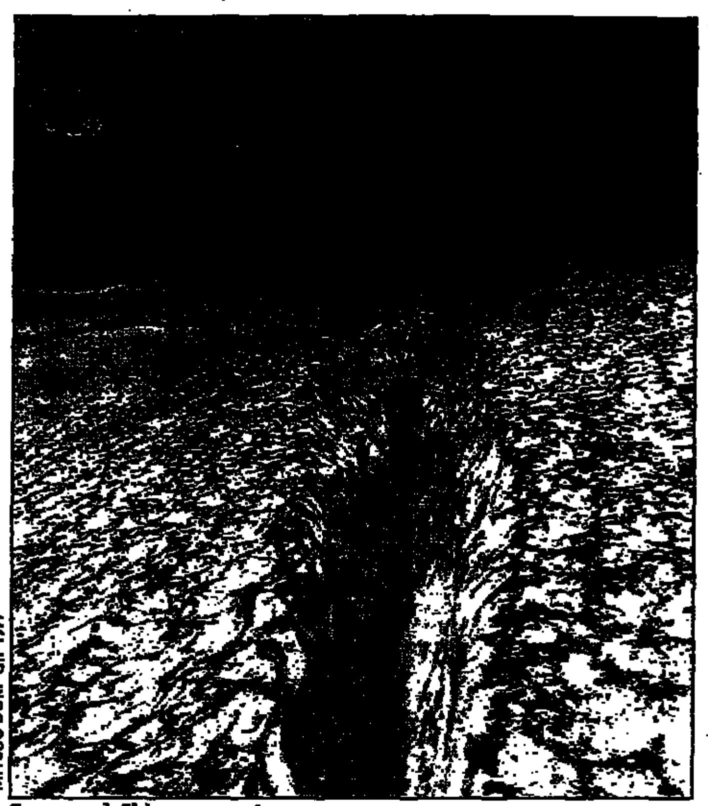
Mélodrame des montagnes

Dans un feuilleton populaire et kitsch, Yasushi Inoué révèle un aspect inattendu de son savoir-faire

PAROI DE GLACE
(Hyoheki)
de Yasushi Inoué.
Traduit du japonais
par Corinne Atlan,
Stock, 412 p., 130 F.

Un drame de la montagne au Japon ? Voilà qui, pour beaucoup de lecteurs, apparaîtra comme inattendu. Certes, on savait Inoué éclectique. Ce journaliste prolifique et érudit qui a consacré l'essentiel de son œuvre à des ouvrages historiques (1), mais qui doit sa renommée internationale à un très bref roman, *Le Fusil de chasse* (2), et à des récits intimistes (3), menait parallèlement, comme Mishima et Kawabata, une carrière littéraire commerciale, qui le conduisit à un véritable stakhanovisme. Cela rend son cas assez délicat : on hésite entre les différentes catégories littéraires et, malgré ses grandes qualités de narrateur, il ne sera pas unanimement considéré comme un écrivain majeur.

Paroi de glace fait partie de ses réussites populaires et il est certain qu'un lecteur découvrant l'écrivain par ce roman ne pourrait pas soupçonner l'existence des joyaux que constituent certaines de ses nouvelles. Pris au piège du feuilleton quotidien, Inoué devait fournir de la copie et les conséquences sont inévitables : dialogues répétitifs et étirés, détails matériels surabondants, explications inutiles. Mais ces défauts, évidemment choquants pour quiconque attend de la littérature autre chose qu'une narration événementielle, s'estompent curieusement à mesure que le récit progresse. Ce subterfuge tient au talent très sournois du romancier, qui joue sur les stéréotypes, les détourne, les ressert transmués et finit par créer un univers romanesque, si bien qu'on lit *Paroi de glace* avec, pourrait-on dire, deux regards. L'un, faussement ou sincèrement naïf, qui suit docilement une intrigue convenue. Et l'autre, plus soupçonneux, qui dépiste les facilités, les paresses, les trucs, les complaisances. Tout comme un admirateur de Kawabata lira *Tristesse et beauté*, chef-d'oeuvre de kitsch pervers, si loin de véritables grands livres, tels *Les Belles Endormies*, *Pays de neige* ou *Le Grondement de la montagne*.


MITSUO DOKI-GIP 1977
Crevasse à Shirouma au Japon

Deux amis de toujours, jeunes alpinistes amateurs, Kosaka et Uozu, attendent avec fébrilité les vacances de fin d'année pour escalader une montagne réputée invincible. Leur amitié solide, sans ambiguïté est, peu avant leur expédition, troublée par l'apparition d'une jeune femme mariée, Minako, dont Kosaka est amoureux fou. Minako est la Japonaise traditionnelle, combattant vainement une culpabilité dévastatrice. Epouse d'un physicien de renom beaucoup plus âgé qu'elle, elle a cédé aux avances de Kosaka, en couchant avec lui... un soir d'égarement. Elle n'aime pas Kosaka. Elle a seulement été attirée physiquement par lui. Elle ne sait plus comment se débarrasser de cet amant qui, de furtif, devient extrêmement gênant. Elle a l'idée retorse de demander au compagnon de cordée, Uozu, de l'aider à rompre.

On l'a compris : les ingrédients sont préparés pour le mélodrame. Entre Frison-Roche et Joseph Peyré. Mais Inoué est tout de même plus subtil. L'intrigue se resserre Kosaka pendant leur ascension commune.

Dès lors, Uozu va devoir convaincre son entourage qu'il n'a pas lui-même coupé la corde lorsque Kosaka a dévissé et que Kosaka ne s'est pas suicidé par dépit amoureux. L'expertise de la corde est confiée au propre mari de Minako et l'affaire est compliquée par des intérêts économiques : Uozu travaille dans une compagnie associée au fabricant de corde... A cet aspect très technique de l'enquête (dont Inoué n'épargne aucun détail), s'ajoutent quelques épices sentimentales. La sœur de Kosaka tombe amoureuse d'Uozu qui, bien entendu, s'éprend de Minako... Bref, c'est de la « littérature de genre ».

L'émotion qui passe est filtrée par de nombreuses conventions stylistiques et psychologiques. On se dira : « ça ferait un bon film. » C'est ce qui n'a pas manqué. Le Douglas Sirk japonais, Yasuzô Masumura, génie du mélodrame flamboyant et de la comédie sociale extravagante, qui bousculait joyeusement les lieux-communs sentimentaux dans une esthétique parfois totalement délirante, ne pouvait pas négliger ce roman, qu'il adapta presque immédiatement, en 1958. Une fidélité absolue aux dialogues et aux situations servait ainsi parfaitement le savoir-faire d'un romancier plutôt malin.

René de Ceccatty

(1) Pour la plupart traduits chez Philippe Picquier : notamment, *Le Loup bleu*, *Le Château de Yodo* et *Lou-Lan*.
(2) Stock, coll. « Petite Bibliothèque Cosmopolite ».
(3) *Histoire de ma mère* (Stock), *Asunaro* (Philippe Picquier), *Shirobamba* (Denoël et Gallimard, coll. « Folio ».)

Les labyrinthes d'une vie

Dans les méandres d'une existence, Carol Shields, en entomologiste, dessine sur vingt années le parcours chaotique d'un homme, ses hésitations, ses doutes et ses échecs.

UNE SOIRÉE CHEZ LARRY
(Larry's Party)
de Carol Shields.
Traduit de l'anglais (Canada)
par Céline Schwaller-Balaÿ,
Calmann-Lévy, 380 p., 140 F.

Cette *Soirée chez Larry* annoncée en titre est *« la récompense, la destination finale, la raison d'être de ce chemin multiple et déroutant »* que fut la vie de Larry. Le lecteur y est amené subtilement en empruntant des voies détournées, imprévisibles, chaotiques, apparemment illogiques. Parce que son héros est créateur de labyrinthes paysagers, Carol Shields emploie les mêmes méthodes que lui, elle dessine le destin de ce personnage, elle le construit, elle s'émerveille sans doute et nous avec elle d'avoir ainsi sur le roman *« une vue aérienne unique »* et d'en voir *« la complexité et la clarté »*.

La première fois que Larry pénètre dans un labyrinthe, en Angleterre, au cours de son voyage de noces avec sa première femme Dorrie, il prend tous les mauvais embranchements, en sort chancelant. Mais il attrape *« le virus »*. Et comme avec toute passion difficile à faire partager, il s'attire à la fois du respect et certaines agaceries. Dorrie éprouve de la jalousie pour le travail dans lequel il se réfugie quand les choses vont mal, qu'il considère comme son seul refuge. Quand ce premier mariage prend fin, parce qu'ils ont l'un comme l'autre fait trop de mauvais choix Dorrie se venge, mais à moitié. Quelque chose la retient. Elle gardera en souvenir, en remords, une partie du premier ouvrage de Larry, une partie de lui.

Larry Weller est à la fois simple et compliqué, pas très cultivé, mais curieux et tenace, plus inquiet que fragile. Il s'adapte plus qu'il ne subit, souvent désemparé, jamais desespéré. Il a du mal à n'être plus le petit garçon de sa maman qui a vécu chez ses parents jusqu'à vingt-sept ans, et dans le miroir où il se rase le matin, il fuit le reflet de son géniteur, cette ressemblance qui l'oblige à se confronter non seulement à l'âge adulte, à la virilité, mais aussi à la fuite du temps. Vingt années s'écoulent jusqu'à cette soirée où vont se dénouer beaucoup de choses, vingt années qui servent de trame à toutes les histoires de ce roman qui a l'air d'avancer simplement, chronologiquement, de 1977 à 1997, mais les épisodes récurrents s'enrichissent de détails, de réflexions, qui passent en revue l'histoire de la famille du héros, ses amitiés, ses mariages. Larry s'interroge sur des futilités ou des choses graves, le sens des mots, des jeux de l'esprit, les prénoms et les surnoms, ses vêtements, et, toujours, sur le temps, sur ce que son histoire passée a fait de lui, intellectuellement, sentimentalement, mais aussi sur les effets physiques du vieillissement. Et sa vie passe par des méandres similaires à ceux qu'il met en place pour le compte de ses clients ici ou là.

Après l'échec de son premier mariage, Larry part, abandonnant son fils qu'il verra grandir de loin en loin, avec ce mélange de tendresse, d'incompréhension, de bonne volonté et de frustration que connaissent les pères divorcés. Il rencontrera une autre femme, Beth, très différente de la première et surtout bien plus différente de lui. Cherchant à comprendre *« la raison d'être »* des labyrinthes de son mari, Beth affirmera : *« Tu n'arrêtes pas de me dire que cela a quelque chose à voir avec l'amour, avec le sexe, avec la mort ou avec Dieu. Mais en réalité c'est seulement pour s'amuser »* ; il s'apercevra alors qu'il le lui avait dit, qu'ils étaient *« amusants »*, mais qu'elle l'avait oublié parce qu'elle reconstruit leur histoire autrement que lui. Il connaîtra avec elle une période de malaise, de difficulté à se comprendre, qu'elle essayera de l'aider à surmonter. Mais elle le quittera, sans qu'il ait vraiment quelque chose à se reprocher. A plus de quarante ans, Larry va rassembler – une fois encore presque au hasard – les témoins de sa vie, ses deux femmes, celle qui pourrait être sa nouvelle compagne, sa sœur, quelques amis, au cours de cette soirée insolite dont il ne sait trop pourquoi il l'a provoquée et dont il appréhende qu'elle tourne mal, et qui va le laisser conscient de sa réalité.

Carol Shields trace le portrait d'un homme ordinaire, sans grandes qualités ni grands défauts, un homme aussi familier et surprenant que les hommes que l'on rencontre et que l'on ne comprend jamais vraiment. Elle a réalisé un véritable travail d'entomologiste, en s'informant probablement auprès des hommes de son entourage de ce qu'ils ont pu faire de leur vie, ce qu'ils ont pu en ressentir. Aucun homme, sans doute, n'aurait su soulever tant de questions, esquisser tant de réponses. Il fallait cette patience, cette tendresse, l'humour d'une femme qui éprouve pour les hommes un mélange de curiosité insatisfaite, de compassion et sans doute d'amour. Une femme qui sait garder suffisamment de distances pour préserver malgré tout un jardin secret.

Martine Silber

BANDE DESSINÉE

● *par Yves-Marie Labé*

Hergé, génial faussaire

TRACÉ RG, LE PHÉNOMÈNE HERGÉ
de Huibrecht Van Opstal.
Claude Lefrancq éditeur,
244 p., 399 F.

LE sujet est vieux comme la littérature, mais concerne la plupart des autres disciplines artistiques. Il est l'objet de débats, parfois injustes, toujours passionnés : à partir de quelles fulgurances se construit une œuvre d'art, et comment départager la création pure et l'inspiration, lorsqu'elle est cousine du plagiat ? Régulièrement, des romanciers sont épinglés pour avoir « copié » ; c'est maintenant au tour d'un auteur de bandes dessinées d'être cloué au pilori. Non des moindres : il s'agit d'Hergé.

Fruit d'un véritable labeur d'archiviste doublé de l'enquête d'un Rouletabille de la bulle, un livre intitulé *Tracé RG, le phénomène Hergé*, traduction française parue il y a quelques semaines, s'attaque à la genèse de Tintin, le héros à houpette conçu par Hergé en 1929 dans *Tintin chez les Soviets*. L'ouvrage cite aussi d'autres personnages comme Quick et Flupke, les deux gamins des rues bruxelloises qui auraient été inspirés à Hergé par *Claudinet et Fanfan*, un dessin animé, art dont il était friand.

C'est peu dire que *Tracé RG, le phénomène Hergé* a donné un coup de pied dans l'idée reçue selon laquelle le « père » de Tintin fut un génie isolé et unique. A partir d'une première édition parue en 1994 et qui représentait alors une recherche maniaque qui a duré une quinzaine d'années, l'auteur, le graphiste néerlandais Huibrecht Van Opstal, signe aujourd'hui une œuvre monumentale après laquelle tout ouvrage consacré à Tintin ou à son géniteur sera suspecté d'approximation. Van Opstal n'y va pas par quatre chemins pour étayer des remarques au ton neutre, mais où percent de véritables accusations.

Le titre *Tracé RG* – le double jeu de mots avec les initiales de Georges Rémi et celles des Renseignements généraux est-il volontaire ou témoigne-t-il d'un clin d'œil du traducteur ? – semble d'ailleurs justifié, tant l'enquête littéraire vire à la filature policière où tout élément recueilli, fût-il apparemment bénin, s'apparente à une preuve à charge.

Et des éléments, le livre en fourmille, avec ses 244 pages, enrichies par un impressionnant appareil de notes minutieuses qu'égaient, heureusement, d'époustouflants documents – photos, dessins, faire-parts, extraits de « unes » de journaux, etc. Au hasard de ces notes, et après les informations qu'apporta la biographie d'Hergé par Pierre Assouline (*Hergé*, « Folio »-Gallimard, 1998), et notamment sa collaboration en 1940 au supplément jeunesse du *Soir*, on apprend de nouveaux détails concernant l'« engagement » idéologique d'Hergé. En dehors de l'admiration qu'il vouait à son premier éditeur, l'abbé Norbert Wallez, directeur du *Petit XX*^e, mais aussi ami de Benito Mussolini, Hergé dessina les logos d'au moins deux des revues du mouvement belge pronazi Rex, *L'Oasis* et *Le Pays réel*.

De même, si certains décors ont directement inspiré l'art d'Hergé – comme le château de Moulinsart, réplique, à la corniche près, du château de Cheverny –, l'ouvrage de Van Opstal décline avec insistance d'autres emprunts moins connus : le Stratonef H 22, à la fois sujet et titre d'une des aventures de Jo, Zette et Jocko, est copié sur un avion futuriste de Caudron-Renault, tandis qu'une scène de *Tintin en Amérique* est le décalque exact d'une gravure d'un lynchage à Mexico figurant dans une revue parue en 1902. Bien d'autres scènes de *Tintin* s'inspirent directement de films allemands ou américains, comme c'est le cas d'*Objectif Lune*.

Bien entendu, ces révélations d'un livre qui coupe parfois les cheveux en quatre n'a pas l'heur de plaire à la Fondation Hergé, qui a brandi le spectre d'une saisie, la « tintinolâtrie » ne pouvant supporter le moindre coup de canif. Huibrecht Van Opstal se défend en plaçant son livre sous le signe de l'« *hommage* » à Hergé. Les spécialistes de *Tintin* et d'Hergé reconnaissent surtout à *Tracé RG* un apport documentaire et rendent grâce au travail de bénédictin de Van Opstal, à ses révélations sur les premières bandes dessinées d'Hergé ou ses dessins de nus, sans pour autant jeter l'anathème sur l'oeuvre du « père » de Tintin. Et si celui-ci, en utilisant documents, films et repérages d'époque, avait d'abord et surtout agi comme un artiste, un guetteur d'images et de sensations capable d'en opérer la subtile transmutation ?

● *STIGMATES*, de Claudio Piersanti et Lorenzo Mattoti.

Le dernier livre de Lorenzo Mattoti, *Stigmates*, est un chef-d'oeuvre, un de ces ouvrages qui naviguent entre rêves et cauchemars. La rencontre du dessinateur italien avec le romancier-scénariste Claudio Piersanti (*L'Amour des autres* et *Luisa et le silence*) est à la racine de ce récit de la vie d'un quadragénaire alcoolique, dont les poings saignent au hasard des événements. Une vie de rien, une vie pourtant touchée par la rédemption amoureuse, incarnée par Lorena, *« qui ruminait ses fantômes, ses ennemis et ses pêchés »*, avant que le malheur ne la frappe et que les stigmates réapparaissent. Bâti comme un scénario et dessiné en noir et blanc *« à coups de griffes et de gribouillis »*, *Stigmates* est l'oeuvre au noir du grand Mattoti. (Seuil, 192 p., 125 F.)

● **VALÉRIAN, L'ORPHELIN DES ASTRES**, de Pierre Christin et Jean-Claude Mézières.

Le dix-septième épisode des aventures de Valérian et Laureline ne dément pas l'univers de loufoquerie parfaitement construit dans lequel évoluent nos deux astronautes depuis presque trente ans. Poursuivi par les malfrats du cosmos, le duo débarque sur Shimballil, une sorte de Californie de l'espace où le gonzo-journalisme (art du reportage halluciné) et les studios hollywoodiens ont droit de cité, ce qui donnera à Laureline l'occasion de se déguiser en bunny-girl de l'espace. Au passage, le tandem consulte le professeur Schwartzmetterklume et l'étudiant Glü, dans une scène réjouissante. Servi par les dialogues délirants de Pierre Christin et le dessin à la fois précis et baroque de Mézières, *L'Orphelin des astres* reste un régal des yeux et de l'esprit. (Dargaud éditeur, 52 p., 59 F.)

La chronique
de Roger-Pol Droit

Double face de la France

LE JARDIN IMPARFAIT
La pensée humaniste en France
de Tzvetan Todorov.
Grasset, 350 p., 138 F.

MAXIMES
Autres pensées remarquables des moralistes français
Textes présentés
par François Dufay.
Ed. Jean-Claude Lattès,
362 p., 149 F.

L'homme n'est pas une invention française. Sa double nature non plus : ange et bête sont sans nation. Pourtant, l'usage de ce lieu commun chez nos classiques pourrait en apprendre long sur le pays ou se combinent fougue et désillusion

Ce n'est pas une idée neuve. Elle a même traversé les siècles. L'homme fut dit double par des auteurs sans nombre. Face claire, profil d'ombre. Ange et bête. Capable, comme chacun sait, du meilleur et du pire – libération et asservissement, compassion et torture. L'histoire, à l'évidence, fait voir les deux visages : progrès des solidarités, des techniques, de l'humanisation des mœurs, et, d'autre part, répétition indéfinie et stagnante des crimes et des bassesses, bains de sang cycliques, cruautés étales. Le *monde humain peut donc être dé*crit comme toujours en marche vers quelque lumière, orienté plus ou moins vers un accroissement (d'ordre, de complexité, de conscience). Il peut aussi être dépeint, avec autant de vraisemblance, comme une erreur tenace, têtue, teigneuse, une mauvaise chose sans fin. A cette querelle séculaire, deux livres fort dissemblables apportent, ces jours-ci, *quelques répliques de plus.*

Celui de Tzvetan Todorov emprunte son titre à Montaigne. Ce *« jardin imparfait »* désigne, dans les *Essais*, le monde que nous faisons – seuls, sans Dieu ni diable, avec nos communes impuissances, nos errements et nos faiblesses. Un jardin pourtant, et non la sauvagerie de la nature. Une terre travaillée, cultivée, incessamment reprise, bien que *nous avancions sans guide ni cer*titude, créant à mesure de transitoires valeurs. Le pari fondamental de l'humanisme, c'est en fin de compte que le jardin vaille la peine d'être cultivé, l'éducation modifiant assez la bête humaine pour que la vie soit supportable. C'est de l'humanisme français que ce livre entreprend en effet de donner un aperçu, à partir principalement de Montaigne, de Rousseau et de Constant, en remaniant bon nombre de textes déjà publiés. La morale humaniste – qui constitue comme l'al*phabet idéologique des démocra*ties modernes – repose, selon Todorov, sur trois piliers. Le premier est *« l'autonomie du* je » : l'individu choisit librement, cette décision personnelle est valorisée, la contrainte est méprisée. Le deuxième fondement est *« la finalité du* tu » : l'autre, non pas mon semblable en un sens général et abstrait, mais cet autre être humain particulier devient *« le but ultime de mon action »*. Enfin, l'humanisme moderne repose sur l'affirmation d'une *« universalité des* ils » : tous les membres de l'espèce humaine se voient reconnaître une égale dignité.

Jusque-là, rien de bien neuf. Mais après non plus ! Voilà qui déconcerte : ce volume ne fait qu'illustrer des généralités massives. Mis à part quelques traits bien vus – en particulier chez *Benjamin Constant, toujours peu* lu –, on y trouve principalement une défense et illustration de l'humanisme pour classes de collège. Voulant à toute force faire simple, Tzvetan Todorov risque de paraître n'avoir rien à dire de consistant ni de percutant. Les familles intellectuelles qu'il distingue *dans l'histoire idéologico*-politique de la modernité – *« conservateurs », « humanistes », « individualistes », « scientistes »* – constituent une bonne illustration de ce travers. En effet, ces simplifications commodes sont aussi des artifices trompeurs. A ce bavardage en trompe-l'œil, mieux vaut préférer les maximes qu'à la pointe sèche des moralistes n'ont cessé de graver de l'Age classique – *on le sait – jusqu'au XXe siècle* – on le redécouvre.

François Dufay en offre une anthologie plaisante et bien faite. Alors qu'au seul nom de moraliste on pourrait déjà se surprendre à bâiller en imaginant une cohorte d'aigris ennuyeux, ce recueil apprend, ou rappelle, que les auteurs *de maximes ont une plume* aussi aiguë que leur regard. Ils sont pessimistes, évidemment. *« Les Optimistes écrivent mal »*, note Paul Valéry. Presque tous ces Français soutiennent que nos vertus sont des vices camouflés. *« Personne n'est doux ; personne n'est naturel ; personne n'est de bonne foi ; personne ne se rend justice, personne n'en rend aux autres ; personne n'entend bien, personne ne voit bien ; personne ne dit la vérité »*, écrit le prince de Ligne. Ces grands blessés sarcastiques sont des tendres, désespérés. Ils sont inévitablement *« tous les jours en colère contre le monde »* comme disait l'avocat Jean Domat (1625-1696), l'un des nombreux oubliés que ces pages fugitivement ressuscitent. Mais ils se fâchent contre leur propre mécontentement. La mort les obsède, l'amour les déçoit, la cruauté humaine les atterre – au point *qu'ils choisissent d'en rire.*

Resterait à savoir pourquoi, de siècle en siècle, ils ont privilégié la forme brève. Maximes, sentences, aphorismes, peu importent les termes et les nuances, infimes ou oiseuses, entre ces dénominations. *Le fait est : ces moralistes* français sont lapidaires. Phrases courtes, formules ramassées : rhétorique du tranchant, art de fulgurance. Quelle nécessité les y conduit ? Sont-ils brefs parce qu'ils esquissent en physiologues des croquis d'anatomie de l'âme ? Parce qu'ils élaborent les équations du cœur, ébauchant une al*gèbre des sentiments ? Ce ne sont* encore là que métaphores et approximations. Risquons une hypothèse : l'étroite connivence existant nécessairement entre leur *style et leur objet serait* à chercher dans l'idée de coupure. Cette forme brève, celle que La Bruyère, notamment, appelait *« la manière coupée »* – et que Voltaire méprisa, la considérant comme *« un amas de pièces détachées »* – devrait être mise en rapport avec le *« tout est coupure dans l'âme »* de La Rochefoucauld.

L'aphorisme ne serait alors plus simplement un genre littéraire. Ce serait surtout l'expression d'une discontinuité fondamentale du sujet. La vérité dans les bribes. Des formules universelles serties dans des instants singuliers. Des phrases, mais pas d'auteur, surtout pas d'esprit qui viennent les unifier, les certifier, les authentifier. Un tel point fixe n'existe pas. Voyez une fois encore La Rochefoucauld : *« Nous sommes quelquefois aussi différents de nous-mêmes que des autres. »*

Le pari humaniste serait-il toujours perdu d'avance ? Devrait-on opposer, définitivement, ceux qui espèrent en l'homme, même sans trop d'illusion, et ceux qui n'en attendent plus rien, même sans trop de tristesse ? D'un côté les idéaux du progrès possible, de l'autre les constats sarcastiques et la monotonie réelle ? Il se pourrait que la culture française se soit constituée, pour une large part, en surmontant cette contradiction. Conjoindre pessimisme et action, grand style et plume sèche, fut en effet une attitude assez commune ici. De Gaulle et Mitterrand, toutes différences gardées, en seraient les plus récents exemples. Ce pays aurait donc d'autres spécialités que les grands crus, le gibier et les frous-frous. Principalement celle-ci : l'allégresse active et bravache sur fond de désespérance. A moins que, ce serait logique, toutes ces recettes typiques n'aillent ensemble.

Proclus, philosophe entre deux mondes

A la charnière des Ve et VIe siècles, entre l'héritage classique et l'avènement du Moyen Age arabe et latin, ce penseur grec occupe une place stratégique qui fait de lui un passeur d'idées et de textes. Comme l'atteste la parution du dernier volume de sa « Théologie platonicienne »

THÉOLOGIE PLATONICIENNE
tome VI, livre VI
et index général
de Proclus.
Edition établie
par Henri D. Saffrey
et Lender-Gerrit Westerink,.
Les Belles-Lettres,
« Collection
des universités de France »,
512 p., 450 F.

Ignoré du grand public, Proclus ne l'est guère moins des philosophes, malgré le chapitre admiratif que lui a consacré Hegel dans ses *Leçons sur l'histoire de la philosophie.* On sait que la philosophie grecque ancienne s'identifie presque entièrement au développement du platonisme et à l'histoire de son interprétation. Dans cette tradition, Proclus occupe une place de choix : il est, incontesté, le philo*sophe platonicien d'Athènes pour* le Ve siècle de notre ère. Né en 412 à Constantinople, il meurt à Athènes en 485 (1).

Son insertion au cœur du *Ve siècle assure à ce philosophe* une situation historique originale. Toute la pensée antérieure demeure très présente à sa haute culture, à commencer par la philosophie présocratique, étonnamment vivante dans cette période tardive. Nul autre que lui n'a laissé d'aussi riches commentaires des grands dialogues platoniciens, dans lesquels, outre ses propres réactions, il prend la peine de récapituler les différentes lectures antérieures.

Mais on ne peut passer sous si*lence l'autre versant, qui fait de* Proclus l'inspirateur du Moyen Age, arabe d'abord, puis latin. C'est ainsi que ses *Eléments de théologie* donnèrent lieu à une adaptation *arabe qui, traduite, sera lue dans le* monde latin comme un traité d'Aristote intitulé *Livre des causes* (*Liber de causis*), et séduisit les plus grands philosophes médiévaux ; Thomas d'Aquin lui-même, qui y alla de son commentaire. Voilà une voie de pénétration déjà assez romanesque. Mais une autre s'apparente positivement aux faux en écritures, quand un inconnu se met à piller les cadres de pensée de Proclus au service d'une présentation du dogme chrétien, tout en signant son plagiat du nom d'un converti de saint Paul : on aura reconnu le toujours énigmatique pseudo-Denys l'Aréopagite, dont on sait l'immense influence médiévale.

A cette position vraiment stratégique entre les origines de la philosophie et l'avènement du Moyen Age arabe et latin, qui fait de Proclus un passeur d'idées et de textes, il faut ajouter les problèmes de son engagement religieux. A son époque, l'empire chrétien est puissamment installé ; longtemps et durement persécuté, le christianisme tient maintenant en lisière les velléités des cultes païens. La date n'est plus tellement lointaine où un potentat aux idées courtes, l'empereur Justinien, ordonnera, en 529, la fermeture définitive de l'Académie. Or Proclus est très engagé dans la fidélité aux dieux du panthéon grec. Il est en particulier un dévot d'Athéna : quand le pouvoir chrétien se mit en tête de *« déplacer les choses immuables »*, c'est-à-dire d'enlever la statue d'Athéna du Parthénon où l'avait déposée son auteur Phidias, Proclus, alerté par un songe, l'hébergea dans sa maison. Ultime conséquence pour lui d'avoir été le dernier grand philosophe platonicien de l'Antiquité tardive : il aura cristallisé la hargne de l'empire chrétien contre la reli*gion des Grecs.*

Dans une époque de transition et de pluralisme, Proclus est, à l'image de son temps, l'homme de l'ambiguïté et des contrastes. *Comme beaucoup de philosophes* grecs, il est un authentique homme de science ; on a conservé son commentaire au Premier Livre des *Eléments* d'Euclide, et ses propres *Eléments de physique* ; son *Hypotypose* (« esquisse ») *des positions astronomiques*, résumé raisonnable des théories astronomiques contemporaines, s'inscrit dans la littérature scientifique de bon aloi, de même qu'une paraphrase de la *Tétrabible* de Ptolémée.

Jean Pépin

Mais de tout autres auteurs éclipsent, aux yeux de Proclus, les Euclide et les Ptolémée. Ce sont un père et son fils, Julien le Chaldéen et Julien le Théurge, à qui l'on rapporte la composition, sous le règne de Marc Aurèle, d'un invraisemblable recueil versifié de prétendus *Oracles chaldaïques*. Cette compilation sera, pour les philosophes néoplatoniciens à partir de Porphyre, la nouvelle Bible grecque, qui évincera peu à peu la précédente, faite, celle-là, de l'œuvre des poètes-théologiens, Musée, Orphée, Homère, Hésiode. La Bible chaldaïque déborde d'un imaginaire chaotique et flamboyant, pour lequel le mot « surréalisme » aurait dû être inventé. Proclus (qui d'ailleurs continue de révérer Homère, élevé par lui, grâce au miracle de la lecture allégorique, au-dessus de Platon même), comme tant d'autres philosophes du temps, s'est enthousiasmé pour les *Oracles*, au point de leur consacrer un interminable commentaire, assez opportunément perdu. Son engouement pour ce monument d'irrationalisme pouvait s'expliquer par le fait qu'à ses yeux, il recelait encore, malgré tout, un fond de platonisme, mais, comme on l'a *très bien dit* (W. Theiler), *de plato*nisme « prolétarien », pour l'opposer au platonisme distingué du fondateur de l'école.

Il est une évidence que Hegel a parfaitement perçue et formulée : c'est que, comme Platon et plus encore que lui, Proclus est avant tout un théologien. Il l'est dans toutes ses œuvres. Il l'est plus expressément dans deux traités d'inspiration homogène, mais de facture très différente. L'un se présente comme un enchaînement de théorèmes strictement articulés, une sorte d'axiomatique théologique, aux dimensions humaines. Ces *Eléments de théologie* ont été comparés, pour leur forme, aux ouvrages de Spinoza et surtout d'Euclide. Un savant britannique, E. R. Dodds, en a donné en 1933 une belle édition qui, malgré son âge, n'a pas pris une ride.

L'autre œuvre de Proclus qui inclut dans son titre même le mot « théologie » se nomme *Sur la théologie selon Platon*, que l'on abrège communément en *Théologie platonicienne*. L'ambition de cette somme en six livres fut, en quelque sorte, de « photographier » le divin à tous ses niveaux, depuis l'Un, presque inaccessible, jusqu'à nos compagnons familiers tels que les anges, les démons, les héros. Pour la composition extrêmement minutieuse de ce tableau, Proclus prend pour fil conducteur les « hypothèses » du plus théologique des Dialogues de Platon, le *Parménide*, dans l'exégèse qu'il tenait de son maître Syrianus.

On devine l'importance sans *égale de cette Théologie platonicienne*. Hélas, durant plusieurs siècles, on n'eut, pour la lire, d'autre recours que l'édition princeps de 1618 – d'une médiocrité universellement déplorée –, établie par les soins d'un certain Aemilius Portus. De ce pauvre instrument, Thomas Taylor tira, en 1816, une traduction anglaise qui révéla la *singularité* de l'œuvre.

Les choses en restèrent là jusqu'aux années qui suivirent la dernière guerre. C'est alors que H. D. Saffrey, un dominicain français, et L. G. Westerink, byzantiniste d'origine néerlandaise, reprirent le travail ébauché par Portus. Six volumes furent programmés, correspondant aux six livres qui subsistent du grand traité. Le premier parut en 1968. Le dernier voit *enfin le jour. Tout, dans cette en*treprise, est impeccable : un texte grec sans faiblesse, une traduction très lisible, des introductions historiques et doctrinales, une annotation de tous les instants (2).

(1) Un colloque international du CNRS (sur le thème *Proclus lecteur et interprète des Anciens*, publié sous le même titre en 1987) a célébré en 1985 le quinzième centenaire de sa mort.
(2) Un autre colloque s'est tenu à Louvain en mai à l'occasion de l'achèvement de cette édition.

► **Jean Pépin, philosophe et historien, a consacré sa vie, dans le cadre du CNRS, aux doctrines de la fin de l'Antiquité.**



France

Mitterrand et son siècle

Trois ans après la mort de l'ancien président, Jean Lacouture a tenté un audacieux pari biographique. Le talent y est, pas les informations nouvelles.

MITTERRAND, UNE HISTOIRE DE FRANÇAIS
I – Les risques de l'escalade
II – Les vertiges du sommet
de Jean Lacouture.
Seuil, 434 p., et 626 p., 135F chaque volume

Il fallait de l'audace pour raconter l'histoire d'un siècle, ou à peu près, au travers de celle de François Mitterrand. Jean Lacouture n'en manque pas qui nous avait déjà donné à lire de Gaulle, Mendès France, Léon Blum, Nasser, Malraux, Mauriac, entre autres. Il n'en manque pas car, près de trois ans après la mort du vieux président, il est encore trop tôt pour débrouiller tous ses actes. L'auteur l'admet : la *« très faible divulgation, à ce jour, d'une correspondance qui s'avérera à coup sûr abondante et savoureuse »*, lui coûte. Il est aussi trop tard, peut-être, si l'on fait le compte de l'abondante littérature immédiate qui a accompagné le mystérieux François Mitterrand tout au long de son parcours : avalanche d'essais, pamphlets, récits, biographies, *Verbatim* ou romans.

Trop tôt, trop tard, Jean Lacouture a plongé dans cette belle aventure, périlleuse. C'est pour cela sans doute que la lecture des deux tomes de son *Mitterrand, Une histoire de Français* dont la césure est placée au 10 mai 1981, laisse mal à l'aise. Qui a déjà beaucoup lu sur le sujet y apprend peu. Jean Lacouture a beaucoup lu, rencontré de nombreux compagnons de route de François Mitterrand, des dizaines de protagonistes de son ascension au pouvoir et de ses exercices présidentiels, mais il a peu enquêté. Il est vrai que d'autres avaient abattu une large partie du travail : Pierre Péan sur Vichy et la Résistance (*Une jeunesse française*, Fayard 1994), Catherine Nay sur la jeunesse (*Le Noir et le Rouge*, Grasset 1984), Franz-Olivier Giesbert sur l'ensemble du parcours (*François Mitterrand ou la tentation de l'histoire*, Seuil 1977), et surtout Pierre Favier et Michel Martin-Roland sur la période présidentielle, dont ils restent la référence (*La Décennie Mitterrand*, Seuil 1990, 1991, 1996, quatrième tome à paraître).

Jean Lacouture y puise à pleines mains, sans le dissimuler, notamment dans *La Décennie Mitterrand*, mine documentaire sur les archives de l'Elysée, et les *Verbatim* de Jacques Attali qui lui-même... C'est la loi du genre. Un étonnement, toutefois, à voir si abondamment utilisés les récits et citations de Jacques Attali, ancien conseiller spécial de François Mitterrand, dont l'auteur avait contesté, lors de la publication de *Verbatim*, la méthode, et dont il avoue douter de la fiabilité.

DÉBUTS FEUILLETONESQUES

Il fallait donc redoubler d'audace et ne rien céder d'un sacré talent. Jean Lacouture n'a pas faibli. Passées les prémices de l'histoire du jeune charentais Mitterrand et les inévitables pressentiments du héros ambigu qu'il va devenir par la suite, ses deux tomes se lisent sans défaillance. C'est une sorte de *Monte Cristo*, masques et bergamasques, bons et méchants, fusils à tirer dans les coins et sournoiseries au service d'un destin historique. Cruauté, vengeances, compromissions, faux amis, lyrisme, farces et morts. Tous les ingrédients d'un feuilleton du XXe siècle y sont, à commencer bien sûr par le héros lui-même.

Le héros a failli très mal tourner, on le sait. *« Cet homme-là a frôlé le pire : la déchéance de la collaboration »*, écrit Jean Lacouture, qui raconte les quelques semaines de *« vertige »* durant lesquelles, en avril 1942, François Mitterrand a failli basculer, comment il est passé, à Vichy, du *« maréchalisme »* au *« sabotage anticollaborationniste »* puis, plus tard, à la Résistance armée. L'auteur est indulgent pour le Mitterrand à francisque – la décoration attribuée par Vichy –, plus en tout cas que Lionel Jospin, dont un entretien avec Jean Lacouture est publié en annexe, et qui observe : *« Nous donnions à la francisque une explication tactique – c'était une couverture pour le travail dans la Résistance –, ce qui était pour le moins naïf. »*

On retiendra du premier tome les récits – on ne s'en lasse pas tant ils s'apparentent à la « Série noire » – de l'affaire des fuites (François Mitterrand soupçonné, en 1954, de livrer au Parti communiste les secrets de la défense nationale) et de l'affaire de l'Observatoire (faux attentat en 1959), deux manipulations crapuleuses qui donnent une idée sérieuse de ce que peut être la vie paisible d'un homme politique aspirant aux plus hautes fonctions. On retiendra aussi l'analyse détaillée des relations à distance entre Mitterrand et de Gaulle, de la fascination-répulsion (la fascination surtout, qui transparaîtra, selon Lacouture, au long de ses deux septennats) qu'exerçait le second sur le premier, atteint d'un *« gaullisme infus »*.

Et puis ce portrait, à la manière de Saint-Simon, débusqué dans les archives du *Canard enchaîné*, d'un Mitterrand qui entrait en campagne présidentielle contre de Gaulle, en 1965 : *« Aussi hardi à changer de front qu'adroit à tirer de biais, maître signalé en artifices (...), il avait fort de l'esprit, mais manégé et parfois si labyrinthé qu'il se perdait dans ses détours et se laissait alors piéger en terrain coupé et raboteux, dans des taillis d'intrigues romanesques dont il ne sortait qu'avec embarras, quoiqu'il eût d'ailleurs la tête froide et fort capable de tenir tout le soin de l'Etat. »*

Du premier tome, on gardera longtemps en tête un beau morceau d'analyse sur la politique africaine du Mitterrand de la IVe République, novatrice et humaniste – la réforme plutôt que la répression en usage à l'époque – dont il confiera à l'auteur, peu avant sa mort : *« C'est là que ma vie politique a pris son sens, dans le combat pour la révision des rapports coloniaux. Mon action au ministère de la France d'Outre-mer fut mon expérience politique primordiale, et en a commandé l'orientation. »* Cette appréciation, par contraste, jette une ombre lourde sur sa politique africaine à l'Elysée, qui conduit Jean Lacouture à exprimer un sentiment de *« douleur »* à l'examen des responsabilités de la France dans le génocide du Rwanda. L'auteur résume d'une phrase terrible le parcours africain de François Mitterrand : *« Un amour de jeunesse, une solidarité nécessaire et une corvée crépusculaire. »*

Jean Lacouture atteint là le sommet de son exercice critique et la limite de sa déception à l'étude d'un sujet pour lequel il ne cache pas sa sympathie. Comment pourrait-il consacrer un millier de pages à un personnage qu'il jugerait sans intérêt ou carrément détestable ? Il est admiratif du Mitterrand européen qui, partagé entre l'ambition de construire l'Europe et celle de la justice sociale, choisit la première. Emerveillé par le président de la guerre du Golfe bien que, note-t-il, la France n'en ait retiré aucun des bénéfices attendus. Dubitatif sur l'ex-Yougoslavie, conflit à propos duquel il souligne, comme pour l'Afrique, combien François Mitterrand restait figé sur une connaissance ancienne, granitique, des dossiers. Presque silencieux sur le chômage, dont il reproche pourtant à son héros de ne l'avoir pas pris à bras-le-corps. Passionnant sur les relations entre François Mitterrand, Mikhaïl Gorbatchev et Helmut Kohl. Etonnamment indulgent pour les écoutes téléphoniques dont les « écoutés » n'ont subi, à son avis, que ce qu'ils méritaient. Badin sur la dérive monarchique du second septennat : à peine nomme-t-il drôlement François Mitterrand *« notre souverain socialiste »*.

L'oeuvre de Jean Lacouture ne prétend *« ni à l'exhaustivité ni à la pérennité »*. L'auteur l'indique dans son avant-propos. Il reste encore beaucoup de travail aux historiens.

Jean-Yves Lhomeau

La République saisie par la justice

Figure inédite dans le paysage politique français, le juge est au centre des réflexions d'Alain Minc, qui analyse cette « révolution » du judiciaire et les risques de dérives possibles

AU NOM DE LA LOI
d'Alain Minc.
Gallimard, 272 p., 95 F.

Dans *L'Ivresse démocratique* (Gallimard, 1994), Alain Minc diagnostiquait l'apparition d'une nouvelle « sainte trinité » – l'opinion, le juge et les médias – dans le paysage politique français. Ses lecteurs attentifs se souviennent peut-être que les juges – considérés pourtant comme les pivots de cette nouvelle démocratie – furent quelque peu laissés dans l'ombre au profit des médias. Or, voici qu'ils viennent au premier plan dans ce nouveau livre tout entier consacré à la « seconde révolution française », celle d'une République saisie par le droit et la justice. Huit chapitres denses suivent de près cette métamorphose présentée comme à la fois inévitable et dangereuse.

Premier axe de la réflexion : s'il est certain, le « triomphe » du juge n'en est pas moins ambigu. La célébration de l'indépendance sacro-sainte de la justice est un trait du politiquement correct à la française qui ne résiste pas à la critique. Analysant de près les décisions du Conseil constitutionnel, les contentieux relatifs aux plans sociaux ou ceux de la justice pénale, Alain Minc en démontre aisément les failles. Alors que le droit envahit notre société de marché, les acteurs sociaux dotés d'une mince culture juridique laissent la maîtrise du jeu au seul juge. La victoire apparente de celui-ci cache une inadaptation de la société qui, de fait, continue de s'appuyer sur un Etat réglementaire. Notre Etat de droit reste donc bien faible. Il suffit de regarder notre procédure pénale archaïque, la récurrence des écoutes téléphoniques administratives et des juridictions d'exception, la rétroactivité sans scrupule de la loi fiscale, l'absence d'appel dans les procès d'assises. A elle seule, la structure de la COB, plus près d'une administration opaque que d'une autorité de régulation, fait figure de symbole. Au lieu d'une articulation sereine entre droit et marché, nous avons un couple incontrôlable juge-opinion, une société civile invertébrée et une propension naturelle à céder aux sirènes du populisme.

Ainsi parvenue au faîte du pouvoir, la justice expose au grand jour des faiblesses inquiétantes. C'est le deuxième axe de la démonstration : mentalité de forteresse assiégée, prétention à l'autogestion corporatiste, irresponsabilité de fait, tout s'enchaîne dans une dérive impitoyablement dénoncée. *« Libéré de toute entrave, bénéficiant d'une position sans équivalent qui mêle l'inamovibilité et l'irresponsabilité, l'indépendance et l'impunité, l'appareil judiciaire ne peut que céder à la tentation de l'abus. »* Après une dénonciation aussi intrépide, on ne sait plus trop à quel réformisme se vouer : élection des juges, fonctionnarisation du parquet, constitutionnalisation des autorités administratives indépendantes ? Face à cette révolution du droit au « parfum de totalitarisme paisible » nous sommes singulièrement démunis. Les scénarios qui concluent le livre dramatisent une conclusion qui surprend par sa prudence. Le pire ? La voie d'une indépendance radicale ou, au contraire, un épisode « thermidorien », envisagés un instant, sont écartés. Le meilleur ? Alain Minc pronostique *« la poursuite de la croissance judiciaire entrecoupée de défaites ponctuelles »*. Son goût du réformisme l'emporte, au final, sur le pessimisme critique.

La critique touche souvent juste même si elle puise parfois à une culture d'hostilité bien française à l'égard de la justice. La dénonciation du « démon corporatiste », en particulier, paraît quelque peu incantatoire quand on sait la puissance de la représentation unitaire du politique en France. En outre, le reproche d'amnésie des juges à l'égard des lois antisémites de Vichy qu'ils eurent à appliquer est excessif (1). L'analyse du rôle du juge mérite qu'on s'y attarde davantage. Qu'il soit une figure totalement inédite dans la République, ce n'est pas contestable. Qu'il utilise son pouvoir d'application de la loi plus librement est désormais une réalité. Mais son triomphe récent ne doit pas faire oublier le contexte politique qui l'a rendu possible et le bouleversement qu'il provoque dans notre démocratie. La détermination des juges dans la lutte contre la corruption, sans doute le fait politique majeur de ces dernières années, est le revers de l'incapacité de l'Etat administratif à imposer ses valeurs et son arbitrage. La réforme actuelle de la justice y trouve son ressort le plus profond : le politique doit susciter un tiers pouvoir, apte à juger impartialement ses fautes, s'il veut garder la confiance du peuple qu'il représente.

Il y a ensuite un risque à prêter au juge un rôle d'acteur politique. Son pouvoir est avant tout passif et neutre. Son domaine est le contrôle. Il est enfermé dans une demande individuelle, gouverné par le droit et contrôlé par une procédure. Il réalise ainsi des actes micro-politiques dont on ne parle que parce qu'ils touchent des êtres de chair et d'os. Mais les tribunaux ne seraient rien s'ils n'étaient mis en mouvement par la société. Nous devons voir, derrière eux, non le « moloch judiciaire » dévastateur, mais une société civile qui plaide pour une meilleure reconnaissance d'elle même. Faute de décoder un pouvoir judiciaire qui fascine par sa nouveauté ou effraie par son arrogance, ne s'expose-t-on pas à ignorer le sens du symptôme ? Ce juge tant sollicité n'exprime-t-il pas une société qui ne peut compter sur des canaux d'expression et de représentation solides au moment même où s'estompe la référence à l'autorité indivisible de l'Etat ? Il faut certes réformer la justice, ce qui n'est pas une mince affaire. Mais le mal déborde son « cas » et affecte notre représentation politique tout entière.

Gageons enfin que les publics auxquels ce livre s'adresse sauront en tirer les leçons. Pour les juges, le message est clair. Alain Minc les place devant leurs responsabilités. Désormais, comportement, jurisprudence, prise de parole : tout sera passé au crible de la critique d'un public exigeant et informé. Les juges ne pourront pas se cacher derrière la « stratégie de la chauve-souris ». *« Voyez mon pelage : je suis la démocratie en action. Voyez mes plumes : je suis une corporation comme une autre. »* Ses dernières propositions – ouverture de la magistrature, mécanismes lisibles de responsabilité effective et autolimitation des comportements – doivent être méditées par les juges eux-mêmes. Plus la magistrature avancera dans l'espace public, moins il lui sera pardonné de rester aveugle à cette responsabilité. A l'adresse des politiques, ce livre comporte, d'une certaine manière, un défi lancé à la pensée libérale. Longtemps le libéralisme français fut d'inspiration étatique. Aujourd'hui, il se reconnaît spontanément dans une société de marché régulée par le droit. Oubliant son volet politique, il relègue Tocqueville et Constant au rang des grands ancêtres qu'on révère pieusement. Sa tâche n'est-elle pas de ranimer une doctrine de l'équilibre des pouvoirs et des intérêts fort utile par temps de démocratie d'opinion ! Il y a quelque urgence à penser cette démocratie inédite, où les pouvoirs se cherchent confusément, avant qu'elle ne nous échappe. Ce livre stimulant montre la voie à suivre.

(1) Revue *Le Genre humain* : « Juger sous Vichy » (Seuil 1994).

► **Denis Salas, magistrat auteur du *Tiers pouvoir* (Hachette-Littératures, 1998).**

هكذا من الأصل

ECONOMIE

● *par Philippe Simonnot*

Le travail immatériel

TRAVAIL ET HORS-TRAVAIL
VERS UNE SOCIÉTÉ FLUIDE
de Charles Goldfinger.
Ed. Odile Jacob, 340 p., 149 F.

D'où vient le malaise que procure la lecture du dernier livre de Charles Goldfinger ? Le diagnostic qu'il porte est excellent, et devrait emporter la conviction. Mais les propositions qui le concluent ne sont peut-être pas à la hauteur de l'analyse.

Oui, il faut l'accorder à Goldfinger, tout le discours sur la fin du travail de Rufkin (1) et compagnie est une ânerie monumentale et, de plus, nuisible à la compréhension des maux qui nous accablent, particulièrement le chômage, spécialement en France. Comme le montre bien ce livre alerte et richement documenté, *l'économie actuelle a un potentiel gigantesque de croissance* parce que, en grande partie immatérielle, elle n'est pas limitée par les *contraintes* de la rareté physique. Et cette économie recèle des gisements énormes d'emplois nouveaux qui peuvent plus que compenser les pertes inévitables d'emplois traditionnels, pour peu qu'on laisse jouer les processus de *« destruction créatrice »*.

Le travail lui-même a changé de forme. D'abord, il ne procède plus au rythme régulier de huit heures par jour, cinq jours par semaine, d'une intensité égale. Ainsi, à côté de métiers comme avocat, consultant (l'auteur appartient à cette profession), comptable, programmateur, où les semaines de soixante à quatre-vingts heures sont monnaie courante, les emplois à temps partiel se développent rapidement.

Par ailleurs, le travail quitte les lieux qui lui sont dédiés, usines, bureaux, dépôts et magasins, pour pénétrer les lieux du *« hors-travail »* – pour reprendre le vocabulaire de l'auteur. Grâce au téléphone, à l'ordinateur personnel, au modem, au mobilophone, à Internet, ni la rue, ni la plage, ni le restaurant, ni la chambre d'hôtel, ni la voiture, ni la maison, ni le lit conjugal ne peuvent y échapper. Et cet éclatement pourrait bien augmenter la productivité. Ainsi, le cordon ombilical entre patron et employés, renforcé, est rendu permanent par les techniques modernes de communication. Mais l'invasion, de nuit comme de jour, du *« hors-travail »* par le travail n'est pas seulement physique. Elle est aussi psychologique : *« Pour les manipulateurs de symboles et d'autres artefacts immatériels, la tâche n'est jamais finie,* observe l'auteur. *Comme les écoliers, ils doivent ramener leurs devoirs à la maison, mais ceux-ci ne sont jamais terminés. »*

Enfin, le nouveau travail est *« non linéaire »* : comme l'explique Goldfinger, il n'y a pas de relation directe entre, d'une part, le niveau d'effort consenti et de ressources affectées, et, d'autre part, le résultat final. Il en résulte une grande dispersion de la productivité selon les individus. Dans le travail industriel, la différence de performance est de l'ordre de 1 à 3 peut-être de 1 à 5. *Un excellent programmeur peut être cent fois plus productif* qu'un programmeur moyen. Il en résulte une poussée d'emplois atypiques (par rapport au travail traditionnel) : temps partiels, boulots temporaires, horaires décalés, contrats à durée déterminée, etc. Aux Etats-Unis, deux tiers des travailleurs, soit soixante-quinze millions de personnes, travailleraient déjà plus de la moitié de leur temps en dehors des heures classiques. Dans l'Union européenne, la proportion atteindrait un tiers des emplois. Aussi, pour une proportion importante et croissante de la population active, annonce l'auteur, *« le travail-corvée, répétitif, fermé et éreintant est remplacé par le travail-passion, multiforme, ouvert et stimulant »*. On n'est pas obligé de partager son optimisme. Il n'en est pas moins vrai que la mise en évidence des nouvelles caractéristiques du travail souligne l'absurdité et la nocivité des mesures prises par les gouvernements français de droite ou de gauche pour lutter contre le chômage : retraites anticipées, diminution de la durée légale du travail, plan emplois-jeunes et autres inventions fort coûteuses d'une élite politico-administrative *dont il est fait ici une critique cruelle parce que vraie.*

Le propos aurait été plus fort si Goldfinger ne partageait pas l'un des défauts de cette élite : la croyance que *« la science économique traditionnelle a du mal à appréhender des phénomènes tels que les services, l'information, l'innovation technologique »*. Et de réclamer *« une nouvelle théorie de la valeur qui n'a pas encore été formulée »* pour cette économie de l'immatériel en train de *travailler* la vieille économie matérielle et matérialiste. Si notre auteur avait bien voulu ne pas se limiter à ce qu'il appelle lui-même l'économie industrielle fondée par Adam Smith, il se serait sans doute aperçu que de Condillac à Walras, en passant par Jean-Baptiste Say, Frédéric Bastiat, Charles Gide – pour ne citer que des auteurs français, il est vrai fort méconnus par l'élite en question –, cette théorie de la valeur qu'il appelle de ses voeux a déjà été formulée. Et superbement !

Quant aux propositions que l'auteur fait pour sortir la France de l'ornière où son élite l'a fait tomber, elles nous laissent sur notre faim, malheureusement. *Ajouter de la « fluidité » à l'insuffisante flexibilité de l'architecture de* notre économie, n'est-ce pas empiler un mot sur un autre ? *« Replacer l'entrepreneur au centre de la politique de l'emploi »* ne peut tenir lieu de programme, surtout si l'on considère, conformément à l'économie professée par l'auteur, que l'objectif d'une entreprise est le profit, non l'emploi. Confier à un Etat réformé de nouvelles missions, sans nous dire pourquoi il réussirait mieux dans l'intégration économique que dans l'assistance sociale, revient à courtiser le prince dont on vient de mordre la main. Enoncer que *« le droit du travail et le droit des sociétés devront être revus »*, sans préciser quels articles du code devront être réécrits, et quels supprimés, c'est s'arrêter au seuil au-delà duquel, en entrant dans les détails pratiques, on commence à prendre le *risque de se fâcher vraiment avec l'affreuse toute-puissante élite... Encore un* effort, monsieur Goldfinger !

(1) J. Rufkin, *The End of Work*, G. P. Putman New York, 1995. Traduction française : *La Fin du travail*, La Découverte, 1996.

INTERNATIONAL

● *Daniel Vernet*

Timide bonheur allemand

LE BONHEUR ALLEMAND
de Pascale Hugues.
Seuil, 252 p., 110 F.

Elle avait peur de s'ennuyer. A son arrivée à Bonn, un collègue danois lui dit : *« Essaie de regarder l'Allemagne comme un pays exotique, et tout ira bien ! »* Pascale Hugues a eu de la chance. Quelques mois après qu'elle eut débarqué comme correspondante de *Libération*, le Mur tombait, l'Allemagne se réunifiait, le centre de gravité se déplaçait du *« village fédéral »* vers Berlin, où elle a finalement élu domicile. C'est vrai qu'on pourrait s'ennuyer avec ces Allemands organisés, sérieux, disciplinés, ne connaissant ni *« le juste milieu »* ni *« l'approximation empirique et décontractée »*. Même les écolos, les contestataires, les *« alternatifs »* comme on dit outre-Rhin, ne peuvent s'empêcher de donner des leçons. Quand elle vient à son mensuel *Frauenfrühstück*, le petit déjeuner entre femmes, Pascale Hugues est agacée par l'obligation d'enlever ses chaussures avant d'entrer dans le salon. Si les arguments de propreté et d'hygiène ne sont pas assez convaincants, l'hôtesse sert un argument massue : *« Regarde le monde islamique. Là-bas aussi les gens se déchaussent pour entrer dans la mosquée. »* Ravages du multiculturalisme ? En tout cas, *« les Berlinoises vont toujours chercher chez les ethnies lointaines la justification de leurs principes »*.

En onze petits récits, mêlant reportages et portraits, Pascale Hugues raconte le *« bonheur allemand »*. Elle a tissé son histoire en rajoutant, *« avec chaque nouveau personnage, la maille qui manque »*. Elle est allée chez les écolos qui luttent contre un dépôt de déchets atomiques, au siège central des caisses d'épargne où un des premiers clients de l'après-guerre lui a expliqué son attachement au deutschemark, chez un peintre pompier du réalisme socialiste qui, au temps de la RDA, peignait des combinats chimiques *« comme Toulouse-Lautrec peignait le Moulin rouge »*, et jusque dans le bureau du chancelier Kohl, ce *« patriote sans démangeaisons de conscience, aimant bien son pays et n'ayant pas peur de le dire »*. Helmut Kohl a une idée très... allemande de l'Allemagne et de lui-même : *« Je sais que cela va vous paraître bizarre que je vous dise ça de moi-même,* a expliqué le chancelier à Pascale Hugues. *Tout le monde est à peu près d'accord, les Français, les Italiens et les autres : " Tant qu'il est en poste, l'Europe ne risque rien. Il est très allemand : il est grand, il est gros, il est mal habillé (...). Il a des allures de péquenaud. Mais ils disent : celui-là, on peut lui faire confiance." »*

Heureux les Allemands ? La réponse dépend des critères choisis. Ils sont riches ; ils ont leur maison, leur voiture et leur bicyclette ; ils vont en vacances au soleil ; ils vivent dans un pays sans conflit social. Dans une moyenne entreprise du Bade-Wurtemberg, en face de Strasbourg, un délégué syndical regarde avec un mélange d'envie et de condescendance ses voisins français qui font grève, défilent dans les rues pour faire aboutir leurs revendications. Lui et son patron (qui a fait ses classes dans l'entreprise familiale) ont développé un *« partenariat conflictuel »* qui a permis de traverser la récession sans grands dommages : *« Nous sommes des râleurs de luxe »*, affirme le syndicaliste. Heureux, ils le seraient vraiment s'ils osaient *« mettre un peu de bonheur à être allemands, sans fanfaronnades ni transe, mais aussi sans gêne ni crispation »*. Pascale Hugues a une tendresse pour tous ceux qu'elle a rencontrés depuis bientôt dix ans, à l'Est comme à l'Ouest, dans la Bavière catholique, joviale, presque méridionale, comme dans le Nord glacial et protestant. Mais qu'ils seraient plus sympathiques s'ils n'apparaissaient pas toujours rongés par une sorte de mauvaise conscience ! Comme si leur spécificité, voire leur fierté, était d'être mal aimés. Une militante antinucléaire ne peut penser la *« résistance »* contre l'atome sans référence au silence des pères sous Hitler : *« Les Allemands de mon âge ont toujours demandé à leurs parents : Qu'est-ce que vous avez fait sous le régime nazi ? (...) Je ne veux pas que mes enfants me demandent un jour : Qu'est-ce que tu as fait contre le nucléaire ? Il y a eu Hiroshima. Il y a eu Harrisburg. Il y a eu Tchernobyl. Tu savais ! Pourquoi n'as-tu rien dit ? »* Alors les écolos du village font un détour de plusieurs kilomètres pour acheter au supermarché le plus éloigné des ampoules électriques qui ne portent pas la marque Siemens, puisque Siemens est le grand fabricant allemand de réacteurs nucléaires.

L'Allemagne vote le 27 septembre. Ingrate, elle pourrait bien renvoyer dans son village natal « le plus allemand des Allemands » et amener pour la première fois les Verts dans un gouvernement fédéral. L'intimisme ironique de Pascale Hugues est une excellente manière de comprendre les contradictions et les espoirs de nos voisins.

POLITIQUE

● *par Gérard Courtois*

Le FN au scalpel

MAIN BASSE SUR ORANGE
UNE VILLE À L'HEURE LEPÉNISTE
de Roger Martin.
Calmann-Lévy, 254 p., 120 F

FACE AU FRONT NATIONAL
de Pierre-André Taguieff
et Michèle Tribalat.
La Découverte, 144 p., 42 F
(en librairie le 24 septembre).

Comment lutter efficacement contre le Front national ? La question est aussi ancienne que l'émergence du mouvement d'extrême droite, il y a une quinzaine d'années. Elle reste d'autant plus lancinante, soulignent Pierre-André Taguieff et Michèle Tribalat, que les stratégies mises en œuvre, à gauche comme à droite, pour dénoncer et réduire le FN ne l'ont empêché ni de se renforcer ni de se banaliser. Bien au contraire. *« Un certain antilepénisme rhétorique n'a pas cessé de fonctionner, à gauche, comme un substitut d'identité politique. Quant à la droite RPR-UDF, elle n'a cessé d'osciller entre la complaisance et la dénonciation molle »*, notent-ils. Restent deux armes : d'une part, la *« lutte intellectuelle »*, le *« harcèlement argumentatif »* dont Taguieff et Tribalat font une démonstration efficace dans *Face au Front national*, d'autre part *« l'action politique »* et le *« civisme actif »*, dont le témoignage-réquisitoire de Roger Martin offre un exemple convaincant.

Main basse sur Orange ne se cache pas d'être un ouvrage de combat. Ecrivain et professeur de lettres, militant actif de l'association *Orange alerte, décidé à lutter pied à pied contre le maire* FN élu en 1995, Jacques Bompard, et *« son clan »*, Roger Martin ne prétend pas à l'analyse théorique. Sa chronique de la vie quotidienne dans une ville qui se veut depuis trois ans la vitrine du lepénisme municipal n'en est que plus décapante. On y retrouve, racontés par le menu, plusieurs épisodes qui ont défrayé la chronique nationale : la reprise en main brutale par la nouvelle équipe municipale de tous les services de la ville, qui s'était soldée, notamment, par le suicide du secrétaire du syndicat FO, majoritaire à la mairie ; la bataille perdue par le maire et ses amis pour le contrôle des Chorégies d'Orange ; ou encore le conflit entre la mairie et le ministère de la culture à propos de la gestion de la bibliothèque municipale et de sa politique d'acquisition *« très politique »* qui, sous couvert de *« pluralisme »*, a installé en bonne place toutes les publications de l'extrême droite.

Mais le témoignage de Roger Martin est plus accablant encore quand il raconte, au quotidien, la *« chape de plomb »* qui s'est abattue sur Orange : la *« préférence nationaliste »* qui préside au recrutement des responsables de tous les services municipaux ; les pressions, menaces et campagnes de rumeurs calomnieuses qui ont permis d'écarter une trentaine d'indésirables ; leur remplacement par une escouade de personnages qui présentent soit la garantie de faire partie de la famille du maire, soit la particularité d'appartenir à l'aile ultra de l'extrême droite, dissidents du mouvement Troisième voie et passés par le groupuscule Nouvelle Résistance qui n'hésitait pas à afficher ses convictions lors de son congrès de septembre 1995 en déclarant : *« Nous sommes tous des fascistes. »* Quant au fonctionnement du conseil municipal, où l'opposition – en particulier celle des anciens amis du maires qui ont pris leurs distances – est traitée par la dérision, l'insulte et le mépris, il suffit à Roger Martin d'en faire le compte rendu minutieux. Cela se passe de commentaires.

Complémentaire de cette lutte au quotidien, la démarche de Pierre-André Taguieff et Michèle Tribalat n'est pas moins efficace. Plutôt que de multiplier les *« anathèmes »* contre Le Pen, ils s'emploient, au contraire, à décortiquer les argumentaires du Front national pour mieux les dénoncer. Rappelant que, depuis 1990, le FN s'est employé à *« donner un fondement "scientifique" aux thèmes d'accusation visant l'immigration »*, grâce aux rapports successifs de Pierre Milloz sur les *« vrais chiffres »* et le *« coût »* de l'immigration, les deux auteurs se livrent à une réfutation en règle de cette pseudo-expertise. A ceux qui leur reprocheraient de se placer sur le terrain du FN, ils répliquent qu'il est urgent de *« cesser de considérer comme infamant l'intérêt porté à de tels écrits, car la passivité en la matière vaut acquiescement : qui ne dit mot consent »*.

La contre-expertise est sans appel. Démontant point par point la « démonstration » de M. Milloz, Michèle Tribalat, démographe à l'INED, s'attaque, en particulier, à l'estimation par l'extrême droite du nombre d'étrangers vivant en France (3,6 millions selon le recensement de 1990, 6,6 millions selon Milloz), qui permet de légitimer la *« préférence nationale »*, pierre angulaire du programme de l'extrême droite. Et elle conclut : *« Un examen attentif révèle la faible rigueur des raisonnements »* de l'expert du FN *« et enlève tout fondement scientifique à ses calculs. Bien souvent, les marges d'erreur des estimations en chaîne que Pierre Milloz doit faire expliquent à elles seules les incohérences statistiques sur lesquelles il suppute. C'est le cas, notamment, lorsqu'il compare les données de recensement à d'autres sources »*, provenant de fichiers administratifs.

Si l'utilité de ce travail de déconstruction est indéniable, on a cependant du mal à suivre Taguieff lorsqu'il écrit : *« Il suffit de montrer l'inconsistance* (du rapport Milloz) *pour que s'effondre l'édifice doctrinal et programmatique tout entier. »* Tant il est clair, comme il l'écrit lui-même, que le FN progresse en travaillant *« l'imaginaire social »* sur lequel la logique cartésienne a peu de prise.

SCIENCES

● *par Catherine Vincent*

Newton à l'école d'Einstein

$E = mc^2$,
une formule change le monde
(Eine Formele verändert die Welt)
de Harald Fritzsch.
Traduit de l'allemand par Annie Brignone.
Ed. Odile Jacob, 300 p., 145 F.

Par une belle journée d'été, de passage en Grande-Bretagne, Adrian Haller, professeur de physique théorique à l'université de Berne, visite le Trinity College de Cambridge. Il s'attarde devant le petit bâtiment dans lequel Isaac Newton, trois siècles plus tôt, a longuement vécu et travaillé. Survient un homme d'âge moyen. Cheveux courts, tenue sobre, il présente toutes les apparences d'un professeur du College rejoignant son laboratoire. Mais il ressemble trait pour trait à l'auteur des *Principes mathématiques de la philosophie naturelle*, les célèbres *Principia* dans lesquels Newton posa les fondements de la mécanique.

Rêve éveillé, réalité ? Peu importe. La réapparition de Newton – car c'est bien lui – est forcément opportune. *« Vous pouvez imaginer que beaucoup de choses sont neuves pour moi : la circulation dans les rues, la lumière si claire dans les salles du College – que vous appelez, vous modernes –, lumière électrique... »*, commente-t-il. Curieux de tout et surtout de science, il a déjà compris, par quelques lectures, que sa mécanique ne permettait plus d'appréhender les nouveaux phénomènes de la physique atomique. Mais une théorie radicalement nouvelle, dite « de la relativité », résiste à son entendement. La notion, il est vrai, est pour lui particulièrement dérangeante, puisqu'elle remet en cause les piliers essentiels de sa physique. Qui, mieux qu'Albert Einstein lui-même, pourrait convaincre Newton de la validité de sa théorie ? Il suffit à nos deux amis de se rendre à Berne, au deuxième étage du 49 de la Kramgasse (aujourd'hui transformé en musée) qu'occupait autrefois le génial fonctionnaire du Bureau des brevets. Einstein les y attend. La majeure partie de l'ouvrage consiste dès lors à relater les conversations fictives menées par les trois personnages, sur fond de promenades et de dîners bernois. On songe bien sûr au *Dialogue sur les deux grands systèmes du monde* de Galilée, on sourit un peu de l'artifice, mais on s'y prête aisément tant l'aridité du sujet est adoucie par ce petit jeu de rôles.

Le plaisir est d'autant plus grand que le lecteur, une fois n'est pas coutume, peut en toute quiétude se glisser dans la peau d'un grand homme de science, simplement dépassé par les progrès de la connaissance. Pour nous tous comme pour Newton, le changement de perspective demande en effet une solide gymnastique de l'esprit. Jusqu'à la fin du siècle dernier, les lois établies par le physicien s'appliquaient encore de manière universelle, régissant les mouvements des étoiles et des planètes comme ceux des atomes. Présupposé indispensable de la mécanique newtonienne : la matière possédait une masse stable et immuable. Et l'espace, et le temps, restaient deux entités rigoureusement séparées. Etablie par Einstein entre 1903 et 1905, la théorie de la relativité restreinte énonce tout autre chose. Ni l'espace ni le temps n'ont ici de signification universelle, tous deux dépendant de la situation de l'observateur. La masse, également, cesse d'être immuable : elle peut se transformer en énergie et *vice versa*.

Rien à voir, donc, avec la physique newtonienne, *physique du quotidien immédiatement* saisissable selon laquelle l'énergie d'un boulet de canon au repos est nulle. Et la théorie de la relativité nous est d'autant moins familière qu'elle ne s'applique qu'aux situations dans lesquelles les objets se déplacent à des vitesses proches de celles de la lumière (300 000 km/s), tels les phénomènes de transmutation atomique pour lesquels il faut à la fois tenir *compte de l'espace et du temps, de la* masse et de l'énergie.

$E = mc^2$... La formule, en effet, aura changé le monde. Les conséquences de la relation entre masse et énergie ouvrent la voie aux bombes atomiques et à hydrogène, éléments désormais essentiels de la politique mondiale. L'action se situant au début du siècle (Einstein n'est âgé que de trente ans), c'est au professeur *Haller qu'il revient, dans la* seconde partie de l'ouvrage, d'éclairer Einstein et Newton – devenu, entre-temps, un relativiste *convaincu* – sur les principaux aspects de la physique moderne. Fusion et fission nucléaire, annihilation de la matière au contact de l'antimatière, physique des particules élémentaires et énigmes cosmologiques, rien ne sera refusé à l'insatiable curiosité des deux savants. Pas même la visite du CERN (le Conseil européen pour la recherche nucléaire) et de ses accélérateurs, temple de la physique théorique où des chercheurs du monde entier tentent désormais de pousser la célèbre formule dans ses derniers retranchements : au dénouement ultime de la matière.

Dynamique féminine

Un livre-enquête d'Anne Garrigue sur la révolution en douceur menée par les Japonaises

JAPON RÉVOLUTION DOUCE
d'Anne Garrigue-Testard.
Préface
de Jean-Claude Guillebaud,
éd. Philippe Picquier,
224 p., 115 F.

L'Occident se plaît à imaginer la Japonaise docile et peu combative. Et pourtant, dans un pays confronté aujourd'hui à une crise économique et sociale, ce sont les femmes qui constituent l'élément le plus dynamique et porteur de renouveau. L'évolution de leurs comportements et la diversification des valeurs dont elles sont porteuses touchent le monde du travail, la famille et les moeurs.

Plus individualistes et soucieuses d'épanouissement personnel, plus innovatrices aussi, les Japonaises secouent le pays. Fermement mais à leur manière – en douceur. *« La faiblesse numérique des femmes en haut de l'échelle du pouvoir ne doit pas masquer la place de plus en plus centrale qu'occupent les Japonaises de la classe moyenne dans une société où le pouvoir de consommer et de choisir fait pendant à celui de produire et de diriger »*, écrit Anne Garrigue dans un livre-enquête auprès d'une centaine de Japonaises.


BERNARD DESCAMPS

Son travail vient à point pour souligner une tendance « lourde » de l'évolution du Japon. Mais il permet aussi une mise en perspective des féminismes occidentaux. Fruit d'une histoire différente, le féminisme nippon élude le registre de la *« compétition »* à l'américaine ou de la *« mixité »* à la française et maintient une division des rôles. *« Les Japonaises ne me paraissent pas condamnées à rattraper avec une génération de retard un quelconque "modèle occidental" »*, écrit-elle. *« Elles créent à partir de leur histoire dans un contexte de modernité et de niveau de vie élevé un modèle de société et de relation entre les sexes qui est le propre de leur culture. »*

INDIVIDUALISME

Au fil de ses interviews, Anne Garrigue dégage quatre tendances de la « révolution en douceur » que mènent des Japonaises : montée d'une forme d'individualisme qui se traduit par une quête d'épanouissement de soi ; influence sur la société par la consommation dont les femmes déterminent les orientations ; plus grande internationalisation (les Japonaises « tirent » le marché du tourisme, explorent le monde, « s'éclatent » et parfois s'installent à l'étranger et sont plus au fait que les hommes de ce qui s'y passe) ; création de nouvelles entreprises (le nombre de femmes qui ont monté leur propre affaire a doublé en quelques années). Soucieuse d'indépendance, les jeunes Japonaises se marient plus tard et ont moins d'enfants, accentuant un phénomène de dénatalité préoccupant, dont la cause est à chercher dans des conditions de travail qui leur sont offertes et leur permettent difficilement de mener conjointement une activité professionnelle et une vie de famille. Non seulement, elles hésitent à se marier, mais divorcent davantage, privilégiant de nouvelles formes de relation avec les hommes. La loi de 1986 sur l'égalité dans le travail a eu certes des effets pervers : une plus grande précarisation de l'emploi féminin. Mais le travail temporaire correspond aussi, souligne Anne Garrigue, à une aspiration de liberté des femmes.

Philippe Pons

Le troisième âge de l'islam français

Jocelyne Cesari analyse avec pertinence les composantes de la deuxième religion en France et met à mal bien des idées reçues

MUSULMANS ET RÉPUBLICAINS
Les jeunes, l'islam et la France
de Jocelyne Cesari.
Ed. Complexe,
« Les Dieux dans la cité »,
192 p., 120 F.

L'islam fait peur en France. La mémoire troublée de la guerre d'Algérie et les séquelles postcoloniales, l'ombre portée de la situation internationale et la crainte du terrorisme, la médiatisation de la délinquance et de la violence dans les cités contribuent à forger une image menaçante, sur fond d'ignorance. Jocelyne Cesari, chercheur au CNRS et auteur de plusieurs ouvrages solidement documentés sur l'islam en France et en Europe (1), met en garde contre *« la vision d'une jeunesse des banlieues en proie à un islam violent et terroriste »*, manipulée par des Etats étrangers, dont Khaled Kelkal serait le modèle. Si de tels parcours existent, ils ne sont nullement représentatifs. Mais il y a, en revanche, un réel danger à entretenir une suspicion permanente à l'encontre des jeunes musulmans, en les rejetant dans une insécurité et une indignité qui ne peuvent que favoriser les réactions de repli, voire la tentation des dérives extrêmes.

La connaissance de la réalité contre la méfiance et les préjugés : la lutte est inégale mais salutaire. A partir d'une enquête nationale menée en 1996, sous l'égide du fonds social, Jocelyne Cesari analyse les composantes du *« troisième âge »* de l'islam français, en rappelant les étapes antérieures. Les années 50 et 60 furent celles d'un islam *« provisoire, discret, voire honteux »*, lié aux flux migratoires d'une population qui ne comptait pas s'établir durablement sur le territoire. Avec la sédentarisation, dans les années 80 (après l'arrêt officiel de l'immigration de travail en 1974 et le développement des politiques de regroupement familial), l'organisation collective du culte devenait une nécessité. La croissance exponentielle des salles de prière et une volonté affirmée de reconnaissance donnèrent une visibilité soudaine à la « deuxième religion de France ». Dans le même temps, émergeait le mouvement « beur ». La gestion du religieux par les « anciens » et la mobilisation revendicative de leurs enfants constituaient alors *« deux tentatives d'auto-organisation »*, visant, différemment, l'inscription dans l'espace national. L'une s'est crispée dans les rivalités des notables autour des mosquées, l'autre a reflué après *« l'échec du passage au politique »*. Telle est la toile de fond sur laquelle, chez les jeunes, des formes nouvelles de religiosité ont fait, ces dernières années, leur apparition.

MAJORITE SILENCIEUSE

Elles vont d'une référence accommodante, sans pratique, à l'observance d'une stricte orthodoxie. La première option est, de loin, la plus répandue : 80 % des nouvelles générations éduquées en France ont un rapport *« émotionnel et culturel à l'islam »*. Il s'exprime, pour certains, dans *« une relation privatisée à Dieu »*, il prend, pour d'autres, une dimension essentiellement identitaire, en conciliant *« le maximum d'autonomie individuelle avec la croyance en une transcendance plus ou moins définie »*. Pour tous, la célébration des grands rites de passage (circoncision, mariage, enterrement) assure un ancrage minimal dans le socle des traditions familiales. De cet *« islam confessant et séculier »*, majoritaire et silencieux, on parle peu. C'est évidemment l'autre courant, minoritaire et souvent caricaturé, qui effraie : celui de l'islamisation dans les nouvelles générations.

Un sujet polémique donc, sur lequel cet ouvrage apporte des données et des analyses précises, allant à l'encontre de bien des idées admises. Si *« l'enfant des cités »*, en échec scolaire et menacé par « la galère », est la *« cible »* prioritaire d'un *« islam rédempteur »*, assurant *« une remise à niveau »* morale et statutaire, une des surprises de l'enquête est l'importance d'un autre acteur, appelé ici le *« grimpeur social »*. Etudiants, commerçants et artisans sont en effet les catégories les plus représentées dans ce processus d'islamisation. C'est de ces milieux et, dans une moindre mesure, de la frange des *« intellectuels transplantés »* (étudiants formés dans le monde arabe et venus poursuivre leurs études en France), que vient l'encadrement des nouvelles associations islamiques. Et ces dernières, bien qu'animées par des pratiquants, ont surtout une *« vocation séculière »* : elles développent des activités sociales et éducatives dans les quartiers et contribuent à renforcer une *« nouvelle conception de la citoyenneté »*, dans laquelle le « civil » l'emporte sur le « civique ». Enfin, le retour de l'islam en terre d'Europe conduit à une reformulation de l'orthodoxie. Il favorise également *« une réouverture des portes de l'interprétation »* par quelques lettrés, impossible ailleurs dans le monde musulman. Quel sera le devenir de ce fondamentalisme revisité par une petite minorité et celui du traditionalisme mesuré de la majorité ? Il est trop tôt pour le dire. Cependant, selon Jocelyne Cesari, *« une véritable révolution culturelle »* a déjà eu lieu, car le choix individuel est devenu *« l'élément central du rapport à la religion »*. En ce sens, l'islam, ici, est entré dans la modernité.

Nicole Lapierre

(1) *Musulmans en France. Mosquées, militants et associations* (Karthala-IREMAM, 1994) ; *L'Islam en Europe* (La Documentation française, 1995) ; *Etre musulman en France aujourd'hui* (Hachette, 1997) ; *Faut-il avoir peur de l'islam ?* (Presses de Science-Po, 1997).

Agrippa d'Aubigné, l'activiste

AGRIPPA D'AUBIGNÉ
de Madeleine Lazard.
Fayard, 570 p., 160 F.

Il y a bien longtemps (au moins depuis Sainte-Beuve) qu'Agrippa d'Aubigné (1552-1630) a conquis la place qui lui revient dans la littérature française. Mais Madeleine Lazard, à qui l'on doit déjà un Montaigne (Fayard, 1992), un Rabelais (Hachette, 1993) et un remarquable Brantôme (Fayard, 1995), n'acceptait pas que l'auteur des *Tragiques*, ce *« torrent de vers passionnés »* célébrant le combat des premiers protestants, fût accaparé par les spécialistes. Avec Marie-Madeleine Fragonard, elle donna une édition critique du grand poème (Honoré Champion, 1990). Cette biographie fait d'abord apparaître un huguenot au caractère violent et indiscipliné, hanté par le massacre de la Saint-Barthélemy, maniant l'épée, ruminant sa colère contre Henri de Navarre, contre les Valois, contre ce *« siècle infect »*. *Les Tragiques*, note Madeleine Lazard, n'est pas seulement l'oeuvre de l'un des plus grands poètes français, mais d'abord *« un acte d'accusation »*.

Restituant le contexte des guerres de religions, fait de complots, de haines et de traîtrises, Madeleine Lazard fait impeccablement apparaître comment Aubigné, guerrier intransigeant mais vaincu, décidera de continuer, avec sa plume, le combat contre la *« grande abomination »* de l'abjuration. Marguerite Yourcenar avait déjà noté que *Les Tragiques* lui semblait être *« le point de départ et, parfois, la source de toute poésie de revendication »*. Madeleine Lazard livre, ici, la genèse de ce qui peut apparaître comme le premier acte d'une littérature dissidente.

André Meury

Wittgenstein ou la logique vécue comme résistance

L'« enquête » qu'a menée Roland Jaccard sur l'auteur du « Tractatus » éclaire la vie d'un homme tourmenté, qui trouva dans la rigueur de la philosophie des mathématiques les armes pour lutter contre la folie et la mort

L'ENQUÊTE DE WITTGENSTEIN
de Roland Jaccard.
PUF, « Perspectives critiques »
90 p., 58 F.

Lorsqu'en 1965 notre professeur de philosophie à la faculté des lettres de Rabat, M. Chenu, nous parla pour la première fois de Ludwig Wittgenstein et de son *Tractatus logico-philosophicus*, nous éclatâmes de rire. Il n'y avait rien de drôle mais c'était un rire nerveux et heureux parce que la première phrase qu'il nous lut eut sur nous l'effet d'une libération : *« Tout ce qui peut être dit, peut être dit clairement, et tout ce dont on ne peut parler, il faut le taire. »* Enfin un philosophe qui ne nous impose pas un système complexe et trop cérébral. Nous nous étions déjà familiarisés avec Nietzsche et nous apprécions particulièrement la dimension poétique de son discours. En outre, on apprit que la préoccupation principale de Wittgenstein fut de procurer du plaisir au lecteur. Dès le début il écrit : *« Ce n'est pas un manuel. Son objet serait atteint s'il procurait du plaisir à qui le lirait. »*

Nous venions juste de suivre un séminaire avec Roland Barthes qui, lui aussi, nous parlait de cette notion de plaisir du texte. Cette quête du plaisir dans la lecture nous aida à nous libérer de certaines angoisses. Tout cela était nouveau et réjouissant pour des étudiants dans un Maroc qui allait connaître de graves troubles politiques (les manifestations des lycéens et étudiants de mars 1965 qui furent réprimées férocement par la police et l'armée).

La lecture de l'ouvrage de Roland Jaccard m'a mis dans un état d'excitation et de nostalgie, parce qu'il raconte la vie d'un homme qui était aussi bien un génie qu'un dément, un saint mystique qu'un salaud misogyne, ayant en horreur l'humanité, les accommodements et l'idée de progrès. Je pense que ce livre, qui n'est pas une biographie objective, est le livre le plus intelligent et le plus réussi de Roland Jaccard, ce Suisse qui aime flâner dans les jardins du Luxembourg, initier les jeunes filles à l'écriture, qui est aussi hypocondriaque que Weininger, l'auteur de *Sexe et caractère*, l'une de ses idoles, et que Wittgenstein. Cet intellectuel qui joue au ping-pong et aux échecs se promène avec son suicide au bout du chemin. Alors, quand il raconte les déboires de la vie de Wittgenstein, quand il décrit la détresse et les tourments du jeune Ludwig, qui commence des études d'aéronautique et dont trois frères se suicident, et que tout oppose à un père dominateur et intransigeant, c'est de l'homme qu'il aurait voulu être qu'il parle.

AU DELÀ DES MOTS

Roland Jaccard cite un auteur qui a marqué Wittgenstein, quelqu'un qui ne croyait ni au progrès, ni à l'histoire, ni à la politique ; il s'agit de Karl Kraus : *« Pourquoi un homme écrit-il ? Parce qu'il n'a pas assez de caractère pour s'en abstenir. »* Alors Wittgenstein étonnera tout le monde en présentant son *Tractatus* ainsi : *« Mon ouvrage comporte deux parties : celle qui est présentée ici, et tout le reste que je n'ai pas écrit. Et c'est justement cette seconde partie qui importe. »* Tout est là. Le vrai livre est au-delà de ces aphorismes éblouissants qui étaient les seules armes que Ludwig opposait à la bêtise générale. Cet au-delà est la vie, le corps et la chair de cet homme qui souffre, qui se sent humilié par son homosexualité, par ses origines sociales – une mère mélomane et un père très riche. Il souffre d'être juif, pas parce qu'il a été le camarade d'école d'un certain Adolf Hitler, mais parce qu'il hait toutes les religions et qu'il n'a pas le courage de se donner la mort. Il s'engagera comme simple soldat pendant la guerre, plus pour hâter sa fin que par patriotisme. Car il appartient à cette catégorie d'êtres pour qui il n'y a ni abri métaphysique ni consolation religieuse.

Après la mort du père en 1912 (Ludwig avait vingt-trois ans), il renonce à l'héritage et se présente chez Bertrand Russell. Là, il comprend que l'éthique et l'esthétique ne font qu'un. Par ailleurs, s'il a choisi de se passionner pour une discipline aussi technique et austère que la philosophie des mathématiques, c'est pour apaiser sa souffrance, celle qui consiste à penser et à supporter sa vie. *« Voilà qui était à ses yeux*, écrit Roland Jaccard, *beaucoup plus difficile et beaucoup plus urgent que de résoudre des problèmes de logique. »* Cette pratique de la logique, vécue comme une résistance, lui a permis de devenir un expert dans l'art de débusquer les jeux truqués des discours. Bertrand Russell comprendra qu'il ne faut pas contrarier un génie, même et surtout s'il est *« détraqué »*.

Wittgenstein était les deux à la fois, mais il sait que la manière compte plus que l'acte lui-même. Il sera instituteur, puis jardinier et dira partout : *« Que Dieu me garde de la santé mentale. »* Ce philosophe qui n'est citoyen d'aucune communauté cultivera la proximité de la mort comme a fait quelqu'un qu'il admire, Arthur Schopenhauer. Celui qui a écrit *« la musique fait le bruit de l'être »* l'aidera à ne pas redouter l'extrême solitude et même à mourir (de maladie, comme son père) en déclarant : *« Dites-leur que j'ai eu une vie merveilleuse. »* Une chose est sûre, son *Tractatus* est une merveille d'intelligence. Il aimait dire qu'il n'y avait rien à comprendre. Et pourtant, le lire et le relire donnent un plaisir qui ne cesse de se renouveler. L'enquête de Roland Jaccard est remarquable parce qu'elle nous éclaire sur le destin d'un homme qui a eu la chance de manquer de courage pour se tuer mais qui s'est amusé à nous laisser un ensemble d'aphorismes dont certains sont immortels.

Tahar Ben Jelloun

Roland Jaccard collabore au *Monde des livres*

L'EDITION FRANÇAISE

● **Sélections des prix Médicis.** Le jury du Médicis a rendu publique sa première sélection en vue des prix qui seront décernés le 6 novembre. Pour le Médicis français : *Les Amants désunis*, d'Anouar Benmalek (Calmann-Lévy) ; *La Femme du premier ministre*, de Laurence Cossé (Gallimard) ; *Sans moi*, de Marie Desplechin (L'Olivier) ; *La Chambre sourde*, d'Isabelle Hausser (de Fallois) ; *Chocolat chaud*, de Rachid O. (Gallimard) ; *Le Loup mongol*, d'Homeric (Grasset) ; *Les Particules élémentaires*, de Michel Houellebecq (Flammarion) ; *En attendant le vote des bêtes sauvages*, d'Ahmadou Kourouma (Seuil) ; *Mille six cents ventres*, de Luc Lang (Fayard) ; *Machines à sous*, de Gilles Leroy (Mercure de France) ; *La Tristesse du touraco*, d'Yves Mabin Chennevière (Grasset) ; *Domino*, de Marie Nimier (Gallimard) ; *La Géométrie des sentiments*, de Patrick Roegiers (Seuil) ; *Lambert pacha*, de François Sureau (Grasset). Pour le Médicis étranger : *La Route du retour*, de Jim Harrison (Bourgois) ; *La Femme et le singe*, de Peter Hoeg (Seuil) ; *La Splendeur du Portugal*, d'Antonio Lobo Antunes (Bourgois) ; *Femme couleur tango*, d'Alicia Dujovne Ortiz (Grasset) ; *Pausilippe*, d'Elisabetta Rasy (Le Seuil) ; *Le Dieu des petits riens*, d'Arundhati Roy (Gallimard) ; *Le Bouton de Pouchkine*, de Serena Vitale (Plon) ; *La Symphonie des adieux*, d'Edmund White (Plon). Pour le Médicis essai : *Le Monde retrouvé*, d'Alain Corbin (Flammarion) ; *Apollon le couteau à la main*, de Marcel Detienne (Gallimard) ; *La Nourriture de Jupiter*, de Jocelyne François (Mercure de France) ; *Elle, par bonheur et toujours nue*, de Guy Goffette (Gallimard) ; *Une histoire de la lecture*, d'Alberto Manguel (Actes Sud) ; *La Muse démocratique*, de Mona Ozouf (Calmann-Lévy). Les prochaines sélections seront connues le 7 octobre.

PRECISIONS

● Dans l'article intitulé « La justice prive Dargaud d'Astérix » (Le Monde des livres du 11 septembre), nous avons écrit que six litiges opposaient les éditions Dargaud à Albert Uderzo, cocréateur avec Goscinny d'Astérix, et que la cour d'appel de Paris a débouté Albert Uderzo pour cinq d'entre eux, mais a condamné Dargaud pour le sixième. Cette énonciation est inexacte, nous indique le conseil d'Albert Uderzo : *« La cour d'appel de Paris n'a rendu, le 9 septembre, qu'un seul arrêt : celui qui, d'une part, a prononcé la résiliation des contrats d'édition portant sur les vingt-cinq premiers albums d'Astérix aux torts exclusifs de Dargaud et, d'autre part, a condamné Dargaud à payer à Albert Uderzo une somme de 5,5 millions de francs à titre de dommages et intérêts. »*

● Jeannine Verdès-Leroux, auteur du livre *Le Savant et la politique* (Grasset, « Le Monde des livres » du 28 août), nous demande de préciser qu'elle n'a *« jamais appartenu au centre de recherche dirigé par Pierre Bourdieu »*. Rappelons cependant que les expressions *« Autrefois membre du "sérail" »* (dans l'article de Parick Kéchichian) et *« A commencé sa carrière sous les auspices »* de Pierre Bourdieu (dans le compte rendu de Michel Contat) faisaient allusion au fait que Mme Verdès-Leroux avait, en 1978, publié un essai, *Le Travail social*, dans la collection « Le sens commun » dirigée par Bourdieu aux éditions de Minuit – titre qui ne figure pas à la page « Du même auteur » au début de son livre dirigé contre le sociologue. Elle signa en outre, de 1975 à 1981, sept articles dans *Actes de la recherche en science sociale*, revue dirigée par le même Pierre Bourdieu – ce qu'elle indique au détour d'une note, page 62, du *Savant et la politique*.

La critique génétique en quête des « mondes possibles »

Le deuxième colloque de l'Institut des textes et manuscrits modernes a dressé le bilan du travail accompli depuis plus de vingt ans

La critique génétique. L'austérité de l'appellation ne devrait plus faire illusion. Loin des utopies *scientifiques et des durcissements* théoriques qui ont fleuri au début des années 70 – mais tout de même issue du bouillonnement structuraliste –, cette méthode d'approche des textes a quelque chose de joyeux, d'ouvert, de mouvementé. A l'ère de toutes les virtualités, elle se propose de considérer la création – littéraire d'abord, mais aussi artistique – non plus comme une ligne droite menant des sources à l'estuaire, du projet à sa réalisation, du brouillon à l'œuvre, mais comme *un travail, une genèse*, un devenir. A la clôture et à la religion de l'œuvre finie, il s'agit de substituer la dynamique – et aussi l'esthétique – de son écriture. Dynamique dont témoignent les traces, brouillons, ratures... et qu'une décision, un « bon à tirer » interrompent à un moment donné de cette production. Esthétique de ces traces, dont, par exemple, Francis Ponge, metteur en scène de sa production, fit une part nullement marginale de son art poétique.

Dans un ouvrage collectif qui vient de paraître, Daniel Ferrer explique : *« Les différents états du texte n'ont rien de virtuels, ils existent, ils sont publiables – mais ce que le généticien, par opposition au philologue, vise à travers eux ce sont précisément des mondes possibles, c'est-à-dire les œuvres virtuelles qu'ils "contiennent". C'est aussi sur ce point qu'apparaît la différence entre le généticien et l'historien. »* (1). Ce n'est plus l'auteur bardé d'intentions qui, au titre d'un psychologisme *toujours* contestable, est mis au centre, mais les processus d'écriture.

C'est en 1968 qu'une équipe du CNRS dirigée par Louis Hay se penche sur les manuscrits d'Heinrich Heine, déposés à la Bibliothèque nationale. Dans les années suivantes, des groupes de chercheurs travaillent sur Proust et Zola. En 1974 est créé le Centre d'analyse des manuscrits modernes (CAM). Deux ans plus tard, Aragon lègue ses manuscrits au CNRS. Cette initiative inaugure *une forme possible de collaboration* entre le créateur et son critique. *Les brouillons et états*, tout ce qui constitue ce qu'on appellera le « dossier génétique » d'une œuvre, laissent entrevoir, à côté de celle-ci, les *« mondes possibles »* dont parle Daniel Ferrer. Flaubert, Valéry, Joyce, Sartre donnent à leur tour du bon grain à moudre aux généticiens. 1982 : l'Institut des textes et manuscrits modernes (ITEM) remplace, au sein du CNRS, le CAM, afin de mieux fédérer ces recherches.

En 1987, l'ITEM organisait, sous la direction de Louis Hay, un premier congrès international sur « La Naissance du texte » (José Corti, 1987). Les enjeux théoriques et les nouvelles méthodes d'analyse firent l'objet d'une réflexion d'ensemble. De nombreuses publications, notamment des éditions génétiques – Flaubert, Perec, Sartre... – virent le jour. Mais on était encore au seuil du développement des outils informatiques, de l'hypertexte et du multimédia. De *ces nouvelles technologies*, il était temps de mesurer les conséquences.

Le deuxième congrès organisé par l'ITEM, simplement intitulé « Genèses », qui s'est tenu du 9 au 12 septembre à l'Ecole normale de la rue d'Ulm et à la Bibliothèque nationale de France, a permis de dresser un bilan du travail accompli, en France mais aussi à l'étranger (Amérique latine en particulier) et surtout d'étendre le champ d'application de la critique génétique – en direction des sciences, des arts plastiques et de la musique. La généralisation des *dépôts ou legs d'écrivains* – à l'Institut Mémoires de l'édition contemporaine (IMEC) notamment –, la possibilité, pour les ayants droit, d'accomplir des donations à la BN ou dans les bibliothèques municipales en paiement des droits de succession, la meilleure organisation des fonds d'archives, grâce à la numérisation des documents, constituent des conditions favorables au développement de la recherche génétique.

DE « L'AVANT-TEXTE »

Pierre-Marc de Biasi, qui coordonnait ce congrès, a tenté d'avancer une théorie générale de l'approche génétique, à partir des concepts *utilisés*, en particulier celui d'« avant-texte », qui renvoie à la temporalité de l'écriture. Dans certains cas, comme celui de Sartre projetant, en 1953, d'écrire une pièce de théâtre sur le maccarthysme (voir l'étude détaillée de Michel Contat dans *Pourquoi la critique génétique ?*), cette temporalité n'a pas son point d'aboutissement dans une œuvre ; celle-ci se réduit donc aux virtualités contenues dans les traces conservées du projet lui-même : elle est un *« monde possible »*, une intentionnalité, au sens phénoménologique du terme, à laquelle le généticien confronte sa propre subjectivité.

L'une des originalités de ces rencontres fut d'aborder des domaines esthétiques différents de la littérature et d'évaluer la pertinence *des instruments génétiques* appliqués à l'architecture (Alain Guicheux), à la peinture ou, même à la musique. Au dernier chapitre, Pierre Maréchaux interrogea les ratures et les repentirs de Liszt dans la partition de la *Sonate en si mineur*. De son côté, Brigitte Léal s'appliqua à établir une typologie des carnets de dessins de Picasso, démontrant que les esquisses ne sont pas seulement, comme le veut l'histoire de l'art, des stades préparatoires, des préliminaires, avant le saut dans l'acte créateur lui-même : toujours la religion de l'œuvre, à laquelle il ne faudrait cependant pas substituer celle, indéfinissable, de l'inachevement.

Au chapitre « hypertexte et multimédia », Paolo d'Iorio, spécialiste de Nietzsche, présenta l'hypertexte *dans* les *trois directions* qui modifient en profondeur *le travail des chercheurs :* l'édition, permettant d'intégrer, mieux que sur le papier, la dimension critique et génétique ; la recherche, qui rend possible le caractère cumulatif des nouvelles données ; la communication de ces données, enfin, au sein de la communauté des chercheurs. Silviane Levi expliqua le passage au CD-Rom de l'édition-papier des ouvrages publiés par la collection Archivos, qui rassemblent les dossiers textuels et ceux de la réception des corpus contemporains. C'est plus l'idée d'une complémentarité entre les supports, classiques et électroniques, qui fut défendue.

QUESTIONS JURIDIQUES

Au cours des deux tables rondes de la dernière journée, consacrée au « patrimoine littéraire », on aborda les questions matérielles et juridiques liées à la conservation et à la consultation des fonds. Comme cela fut remarqué par Olivier Corpet, responsable de l'IMEC, l'arsenal législatif qui protège la propriété littéraire et le droit d'auteur est souvent ignoré des chercheurs. Manière de rappeler que la critique et la recherche, fussent-elles génétiques, n'ont pas tous les droits.

P. K.

(1) *Pourquoi la critique génétique ? Méthodes, théories*, sous la direction de Michel Contat et Daniel Ferrer. Ce volume aborde *autant les questions* théoriques liées à la critique génétique *que des exemples – Flaubert, Sartre*, Supervielle – dans lesquelles ces méthodes *s'appliquent. Une discussion* avec Jacques Derrida conclut l'ouvrage (CNRS éditions, 210 p., 180 F).

★ Signalons également la parution de l'essai de Michel Espagne, *De l'archive au texte. Recherches d'histoire génétique*, dans la collection « Perspectives germaniques » (PUF, 232 p., 148 F.)

CORRESPONDANCE

Michel Houellebecq répond à « Perpendiculaire »

A la suite de l'article publié dans « Le Monde des livres » du 10 septembre à propos de la polémique qui l'opposait à la revue *Perpendiculaire*, dont il était exclu, Michel Houellebecq nous envoie la mise au point suivante :

« Une rumeur maligne se répand autour de mon roman, *Les Particules élémentaires*. Elle est colportée avant tout par ceux qui l'ont lu et détesté : les membres de la Société Perpendiculaire. Un premier tabassage moral a eu lieu vers fin juin, sous couvert d'un « entretien » : j'en garde le souvenir d'une incapacité de discuter avec des gens dont je ne soupçonnais pas la profondeur de la bêtise. Duchâtelet, absent de Paris à l'époque, n'avait pu participer à l'interrogatoire : il vient de se rattraper par voie de presse en enfilant des amalgames où l'ineptie le dispute au délire. N'ayant pas eu alors l'occasion de les réfuter (mais comment réfuter un imbécile hargneux ?), je préfère témoigner ici de ce qu'ils m'inspirent : le dégoût de voir un « écrivain », à qui je n'ai jamais caché le peu d'estime que m'inspiraient ses productions, profiter de l'occasion pour tenter de se venger. Et la tristesse de voir la presse, en l'occurrence « Le Monde des livres », se prêter à cette opération.

Dans *Libération* du même jour, Pierre Marcelle s'avoue impressionné par le prix qu'on m'a déjà fait payer en quinze jours : un référé, une exclusion, au moins deux procès politiques contradictoires... A ce stade, il en est bien conscient, l'hypothèse classique (d'un coup promotionnel) devient peu opérante. Mais de quoi, au fond, me suis-je rendu si coupable ?

Dans *L'Evénement du jeudi* du 27 août, Gilles Tordjman donnait déjà une bonne partie de la réponse. Comme Bret Easton Ellis dans *American Psycho*, j'apporte de mauvaises *nouvelles* : et on pardonne rarement aux porteurs de mauvaises nouvelles. *Je n'ai pas (pas encore ?) reçu de menaces* de mort ; reste qu'à travers mon livre quelque chose (une *génération ? un siècle ? un système économique ?* une civilisation ?) s'est senti jugé. Nous vivons *en des temps* où un flux *accéléré* d'informations et de positionnements nous emporte (avec ses *« coups de gueule »*, ses « réactions à chaud », ses ringardisations arbitraires...), soumettant la *doxa* à un processus de redéfinition permanent (en d'autres termes, le système intellectuel fonctionne aujourd'hui comme le système de la mode). Les maîtres et les collaborateurs du flux peuvent légitimement entrer en fureur lorsqu'ils le voient se briser, une fois de plus, contre la muraille du livre, ami de la lenteur. Dans ce sens, oui, je plaide coupable : j'ai écrit un livre réactionnaire ; toute réflexion est devenue réactionnaire. »

A L'ETRANGER

● **ÉTATS-UNIS :** les jeunes aiment lire Selon une étude réalisée pour le compte de l'hebdomadaire *Publishers Weekly* et de Book Expo America auprès de cent jeunes de 12 à 17 ans, ils sont 86 % à lire pour le plaisir, 60 % à dire que ceux qui lisent sont plus malins que les autres, 78 % à trouver que c'est *« cool »*. 76 % achètent dans une des grandes chaînes de librairies, Barnes & Noble arrivant en tête avec 39 % des ventes. Ils achètent aussi dans les écoles lors de ventes de livres ou lorsqu'il y existe des librairies. Quatre cents adultes interrogés disent avoir acheté en 1997 pour leurs enfants une moyenne de 18 livres, soit dans une chaîne de librairies (51 %), soit dans des grandes surfaces, soit chez des libraires spécialisés. Les adultes se fient à la réputation de l'auteur pour faire leurs choix ou aux recommandations de leurs amis. Ils cèdent aussi aux demandes spécifiques de leurs enfants. Les jeunes suivent les recommandations de leurs parents, aiment acheter tous les livres de leurs auteurs préférés, mais sont sensibles aussi aux couvertures ou aux titres qui correspondent à un film.

● **ITALIE :** l'intégrale de l'œuvre littéraire de Pasolini

La maison d'édition *Mondadori publiera à la fin octobre* l'intégrale de l'œuvre littéraire (romans et récits) de Pier Paolo Pasolini, *en deux volumes, dans l'élégante collection* « Meridiani ». Ils comprendront des romans inédits ou incomplets de Pasolini, tels que le *roman de jeunesse Il Disprezzo per la provincia*, et *Il Romanzo del mare*, ce dernier publié pour la première fois dans sa version complète. Les éditions Mondadori ont également annoncé la publication des essais de Pasolini, prévue pour l'année prochaine.

● **ARGENTINE :** une édition limitée de *L'Aleph*

Une édition limitée à 25 exemplaires de *L'Aleph*, de Jorge Luis Borges, sera proposée aux collectionneurs au prix de 25 000 dollars l'exemplaire. Chaque volume comporte 1400 pages, avec des illustrations de Gabriela Aberastury.

AGENDA

● ***DU 28 SEPTEMBRE AU 14 DÉCEMBRE.* BRECHT.** A Paris, à *l'occasion du centenaire de la* naissance de Bertolt Brecht, la Bibliothèque publique d'information du Centre Georges-Pompidou et l'Institut Mémoires de l'édition contemporaine présentent un cycle de rencontres autour de la vie et de l'œuvre de l'écrivain. Conférences, débats, soirée poétique et musicale sont proposés au Centre Wallonie-Bruxelles, 46, rue Quincampois, 75004 Paris. (rens. : 01-44-78-12-33).

● ***DU 1er AU 4 OCTOBRE.* EUROPE.** A Saint-Dié-des-Vosges, la neuvième édition du Festival international de géographie sera présidée par Théodore Zeldin et aura pour thème « L'Europe, un continent à *géographie variable* » (hôtel de ville, BP 275, 88107 Saint-Dié-des-Vosges Cedex, tél. : 03-29-52-66-78).

● **LES 2 ET 3 OCTOBRE. PSYCHANALYSE.** A Paris, **Jean-François Chiantaretto** et le groupe « Littérature personnelle et psychanalyse » organisent un colloque sur le thème « Ecriture de soi et sincérité » (Centre Jussieu, 2, place Jussieu, 75005 Paris, amphithéâtre 24. Rens. : UFR sciences humaines cliniques, 13, rue Santeuil, 75005 Paris).

